LA GUERRE
Est déclarée aux vieilles méthodes qui nuisent au progrès commercial.

La Patrie

EN AVANT
La "Patrie" se tient au courant des évolutions du commerce mondial.

Conseil Législatif Liuil10 48365

31e ANNEE—No 213—SEIZE PAGES MONTREAL, JEUDI 4 NOVEMBRE 1909 LE NUMERO : UN CENTIN

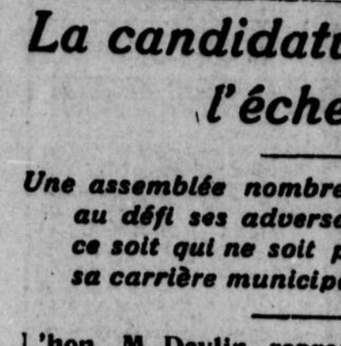
La candidature de l'échevin Robillard

Une assemblée nombreuse. — M. Robillard met au défi ses adversaires de trouver quoi que ce soit qui ne soit pas honorable dans toute sa carrière municipale.

L'hon. M. Devlin reproche à M. Laflamme de se présenter sous de fausses couleurs.— Autres orateurs

Les libéraux de Saint-Jacques ont tiré le premier coup de canon, hier soir, et à cette première convocation, les partisans du candidat ministériel, M. Clément Robillard, ont répondu avec un empressemebt et un enthousiasme bien significatifs. La vaste salle du comité central n'a pu contenir la foule qui s'y était portée pour acclamer le candidat de Sir Lomer Gouin, qui sait d'avance pouvoir compter sur le dévouement de ses amis politiques et l'appui d'un grand nombre de conservateurs qui avaient tenu à être présents à l'ouverture officielle de cette campagne électorale.

Aussi, pour cette raison, les orga-



L'hon. C. DEVLIN



M. C. ROBILLARD, échevin, candidat ministériel dans la division Saint-Jacques.

nisateurs ont décidé que d'ici à la fin de la lutte, il y aura tous les soirs, au comité central de M. Robillard, angle des rues Saint - Timothée et Sainte-Catherine, une assemblée à laquelle le candidat libéral et ses amis adresseront la parole. Il y aura des réunions publiques dans toutes les salles de comité, d'ici à la fin de la lutte. M. Robillard désire voir le plus grand nombre possible de ses électeurs.

L'assemblée d'hier soir fut présidée par l'ex-échevin A. A. Labrecque.

Le peuple de cette province et de la division St-Jacques doit donc donner sa confiance au gouvernement actuel qui continue si brillamment cette politique éducationnelle.

Et maintenant si l'on fait l'examen de conscience des deux candidats, il ne devrait pas y avoir d'hésitation. M. Laflamme est un avocat de talent, nous le reconnaissons. Mais quel titre a-t-il à la députation? Il a d'abord forfait à l'honneur de son parti et à la fidélité à son drapeau. Serait-ce là un titre à la confiance des libéraux de St-Jacques? Et quelle est la raison qui l'a poussée à se jeter ainsi dans les bras des plus violents ennemis du parti libéral? Un incident survenu au cours du procès Prévost-Asselin. Mais les libéraux n'épouseront pas ses petites difficultés personnelles et sauront donner leur entière confiance à M. Clément Robillard qui a toujours été fidèle à son parti et qui, comme échevin du quartier Saint-Jacques, a su faire son devoir avec honneur, de telle façon que jamais même le plus léger soupçon n'a pu effleurer sa probité bien reconnue.



L'ASSEMBLEE DE M. CLEMENT ROBILLARD. — Pendant le discours de M. Gonzalve Desaulniers.



M. J. O. MOUSSEAU

L'ECHEVIN C. ROBILLARD

L'orateur suivant fut M. Clément Robillard, qui fut, en montant à la tribune l'objet d'une longue et enthousiaste ovation. Il s'écoula quelques minutes avant que le candidat libéral put commencer son discours.

Il déclare avoir accepté la candidature après qu'on lui eût présenté des requêtes couvertes de plus de 2,000 signatures, et s'être rendu compte que c'était le vœu unanime des libéraux de St-Jacques et à la demande expresse d'un grand nombre d'amis personnels, conservateurs comme libéraux, sur le dévouement duquel il sait pouvoir compter. Il croit cependant avoir plus de titres à la confiance des électeurs de St-Jacques que son

Suite à la 12ème page



M. A. BERGEVIN

LES DISCOURS

M. Gonzalve Desaulniers fut le premier à adresser la parole. Il dit qu'une lutte électorale est un examen de conscience pour les partis politiques et pour les candidats mis en nomination. L'orateur fait alors le tableau de ce qu'était notre nationalité au lendemain de la conquête, montrant que les nouveaux venus d'Angleterre s'emparaient des premières situations et les nôtres prenant le chemin de l'exil, faute d'instruction. Or, les libéraux prirent en main l'œuvre éducatrice, l'instruction publique, qui est une question vitale et qui fut toujours le premier article du programme libéral. L'encouragement que les divers gouvernements ont donné à profusion à l'instruction publique a permis à nos compatriotes de relever le front et les a mis en position de tenir leur rang dans la patrie commune.

LA REPARTITION DE LA TAXE DE L'EAU

A la suite des révélations faites par la "Patrie," des requêtes vont être adressées au Conseil de Ville, lui enjoignant de réformer le mode d'évaluation des loyers

Des requêtes seront adressées au conseil de ville par les contribuables des quartiers annexés, demandant la modification du système, en vertu duquel se fait la répartition de la taxe de l'eau à Montréal. Il est avéré que le système actuel contitue une grave injustice pour les contribuables de ces quartiers desservis par la Montreal Water & Power Co., du fait qu'ils sont tenus de payer à la compagnie, à titre de redevance annuelle,

LE DOUBLE

de ce qu'ils devraient raisonnablement payer pour l'eau qu'ils consomment.

Les représentants des quartiers St-Henri, Ste-Cunégonde, Mt-Royal et St-Denis sont convaincus que d'après les révélations publiées dans la PATRIE, il y a des abus à réprimer et ils sont résolus d'appuyer au Conseil les requêtes des contribuables.

La "Patrie" a mis le doigt sur

UNE PLAIE VIVE

dit l'échevin Guay, ex-maire de St-Menri; elle a signalé des abus que beaucoup d'entre nous, à St-Henri tout particulièrement, savons devoir exister. Le système d'évaluation foncière est vicieux d'un bout à l'autre, et quand l'on sait qu'à St-Henri la valeur foncière a augmenté dans des proportions de trente-cinq à quarante pour cent depuis l'annexion, c'est dire que nous avons des raisons de nous plaindre. Quant à la répartition de la taxe de l'eau, je sais que la compagnie la base sur

LA VALEUR LOCATIVE

Mais pourquoi cette valeur locative est-elle plus haute à Saint-Henri qu'elle ne l'est à Montréal, où la taxe est moindre? Voilà le point sensible, et la PATRIE l'a mis à découvert. Il devrait y avoir un remède, mais, lequel?

De son côté, l'échevin David approuve l'attitude prise par la PATRIE, qui fait là œuvre humanitaire et utile, car, dit-il, j'ai confiance qu'elle réussira à démontrer qu'il y a des abus à réprimer, et en temps et lieu, je l'aiderai de toutes mes forces, à atteindre le but qu'elle poursuit.

LE REMEDE

Comme la PATRIE l'a déjà annoncé, Outremont a été la première ville à appliquer un remède à la situation dont souffre toute la clientèle de la Montreal Water & Power Co., en établissant une base fixe sur laquelle se fera désormais l'évaluation du loyer de tous les immeubles.

La conséquence de cette réforme sera une considérable réduction de la taxe d'eau des citoyens d'Outremont. La taxe sera mieux réduite, presque de moitié pour ceux qui habitent des "flats", ou plains-pieds, si l'on en croit un estimé fourni, hier, au conseil municipal, par le secrétaire.

LES NOUVEAUX ARTISTES du THEATRE NATIONAL



Mlle SUZANNE HORDEN, de la troupe du National.

Les nouveaux artistes du National sont arrivés ce matin à Montréal, avec M. Paul Cazeneuve, après avoir passé une journée à New-York, en descendant de l'un des paquebots de la Ligne Cunard.

Ils ont fait une heureuse traversée. Ce sont : M. Pierre Laurel que notre public connaît déjà pour l'avoir applaudi aux Nouveautés à maintes reprises. M. Laurel n'a pas changé, et il s'est déclaré enchanté de se retrouver à Montréal où il compte plus d'un ami.

Il y a aussi Mlle Laroche, élève de Lebargy, de la Comédie française, qui débuta au Chatelet et passa ensuite aux Nouveautés de Paris. Elle fit aussi plusieurs grandes tournées avec Sylvain et Albert Lambert. Elle créa des rôles dans Patrie, le Cid et Jeanne d'Arc. Elle jouait à l'Odéon quand M. Cazeneuve l'engagea.

Madame Gauthier est un premier prix de chant du conservatoire. Elle débuta à Toulouse et passa ensuite à Bruxelles, puis à Paris, Nice et Londres, au Majesty's Theatre.

Tout dernièrement elle faisait partie de la troupe de l'opéra de Nice.

Mlle Jane de Volny, ingénuité et 17 ans à peine, est la fille de la précédente. Elle naquit à Oran et obtint le premier prix de déclamation au conservatoire de Toulouse. Elle débuta dans l'opérette à l'Olympia, de Nice, et joua la comédie subséquemment. Elle a crée de jolis roles dans Zézé, Ménages parisiens, Paradis, et joua le rôle de la comère dans la revue Alais. Au Casino de Grasse, elle chanta dans Nitouche, la Périchole, Miss Hellyett, le Petit Duc, la Mascotte, le Voyage en Chine, Carmen, Mignon, etc.

Mlle Harden, du théâtre Sarah Bernhardt, est née en Vendée, et elle a à son actif plusieurs créations importantes. Elle joua avec Suzanne Desprès, dans le Retour de Jérusalem, Thérèse Raquin, Sapho, et le Détour. Elle joua aussi à l'Athénée de Paris, dans Arsène Lupin, puis au théâtre Sarah, dans Sonia. Au moment où M. Cazeneuve l'engagea pour le National, elle devait créer un rôle dans une nouvelle pièce de M. Henri Bataille.

Bienvenue aux nouveaux artistes.



Mlle JANE DE VOLNY, ingénuité du théâtre National.

MM. Stephens Duquette & Cie, ont consenti à faire cession de leurs biens à la demande de M. Omer DeSerres, qui a été nommé gardien provisoire.

UNE DEMANDE D'HABEAS CORPUS

La requête de M. Georges Rémillard, demgndant, par voie d'Habeas Corpus, a être mis en possession de sa fille âgée de deux ans, a été présentée, cet avant-midi, devant le juge Fortin. Le requérant allègue que sa fille est illégalement détenue par M. Louis Paquette, le grand'-père de cette dernière.

M. Paquette a produit devant le tribunal un affidavit alléguant que l'épouse du requérant lui a confié son enfant et que le requérant lui-même n'est pas en position de subvenir à ses besoins.

La requête a été continuée au 15, afin de permettre à M. Paquette de se faire nommer tuteur à l'enfant.

JOHN DEVINE A SUCCOMBE

OTTAWAi 4 — John Devine, le malheureux vieillard, qui fut frappé par une locomotive du Grand-Tronc à la traverse de la rue Wellington, a succombé hier soir, à l'hôpital Saint-Luc. Il était âgé de 80 ans, et n'a pu résister à l'amputation d'un bras, devenue nécessaire par suite de l'accident.

Personne n'a été témoin de l'accident. Il y aura une enquête aujourd'hui.

TRADUCTEUR QUI PREND CONGE

OTTAWA, 4.— M. Emery Perrin, traducteur à la Chambre des Communes, vient d'obtenir un congé de six mois, et prendra probablement ensuite sa retraite pour cause de maladie.

M. Perrin a accepté un emploi aux Communes il y a trente ans; il est âgé de 66 ans.

MORT DE MME J. A. GIROUX

Ce matin, s'est éteinte en sa demeure, à Saint-Henri, Dame Oberine Lefebvre, épouse de M. J. A. Giroux, ex-capitaine du 65ème Régiment et vétéran de la campagne du Nord-Ouest.

La défunte était âgée de 60 ans et a succombé à une maladie dont les suites fatales étaient prévues dès le début.

Elle était la mère de MM. Arthur Giroux, de la Banque Provinciale; Jos. Giroux, de la maison Morgan, et belle-mère de MM. J. E. Caron, du département des Douanes à Montréal; E. Barolet, de LA PATRIE, et Valmore Baurette, entrepreneur.

Les funérailles auront lieu samedi matin, à l'église St-Henri.

FRANK GOTCH ET JEFFRIES

CHICAGO, 4 — Pour devenir plus fort et meilleur quand il se battra avec le nègre Johnson, James Jeffries a décidé de demander Frank Gotch pour être son entraîneur pendant quelques mois. Gotch acceptera probablement cette offre.

PREMIER RENDU POUR LA SESSION

OTTAWA, 4.—M. George Bradbury, député conservateur de Selkirk, Man., a l'honneur d'être le premier député arrivé à Ottawa pour la session.

LE PROCHAIN CARNAVAL

Le comité du carnaval a tenu sa première assemblée générale, cet avant-midi, à l'édifice Inglis. M. S. C. Holland a été élu président; M. N. Dupuis, de Dupuis et Frères, vice-président; M. W. B. Baikie, secrétaire; MM. James Morgan, ex-maire Laporte, Capt. Eugène Bourassa, E. H. Brown, P. E. Lamarche, W. H. Goodwin et W. S. Weldon, membres du comité.

Le comité a décidé de demander des souscriptions dès maintenant.

On se propose de faire une grande parade avec Indiens, vieux soldats français, habitants, etc.

DE RETOUR DE TURQUIE



Trois célébrités sportives arrivées à Montréal, ce matin. A droite, Chaakir, un Bulgare, venant du nord de la Turquie, au centre, M. Geo. Kendall, de Montréal; à gauche, le fameux Pengal, le vainqueur de Padoubny. Ces deux fameux athlètes lutteront au Parc Sohmer, demain soir.

M. Laflamme au Monument National

Le candidat nationaliste ouvre sa campagne en compagnie de MM. J. M. Tellier, H. Bourassa, Armand Lavergne, J. B. B. Prévost, E. L. Patenaude, et autres.

LES DISCOURS

Le Monument National était bondé, hier soir, et des centaines de personnes n'ont pu y entrer pour entendre M. N. K. Laflamme, le candidat nationaliste, et ses amis.

Les auditeurs qui s'attendaient à une belle joûte oratoire n'ont pas été déçus, car tous les orateurs ont été éloquents.

Quelques minutes avant l'arrivée du candidat et de ses amis, au Monument National, M. Olivar Asselin



M. HENRI BOURASSA

adressa quelques mots. Il annonça une grande assemblée contradictoire pour vendredi après-midi à Longueuil, et invita tous les électeurs de Montréal à s'y rendre. M. Asselin annonça aussi la grande assemblée du marché St-Jacques vendredi soir. Il ajouta quelques remarques au sujet de l'organisation, puis M. Laflamme fit son entrée avec MM. Bourassa, Tellier, Prévost, Lavergne, Patenaude, Fournier et Hainville.

Le président de l'assemblée, le docteur Bruneau, invita M. Patenaude à adresser la parole le premier.

M. E. L. PATENAUDE,

le député du comté de Laprairie, relate les incidents de la campagne de MM. Bourassa et Laflamme. Le but de l'élection de Saint-Jacques est d'offrir un brillant lieutenant à celui qui a reçu des pierres à St-Roch de Québec, qui a éprouvé une défaite à Bellechasse, mais que la division St-Jacques a couvert de fleurs le 8 juin 1908.

C'est pour le triomphe des idées que les oppositionistes se battent,



M. J. M. TELLIER

la division la plus importante de la ville dira si elle les approuve par son vote du 12 novembre. Il espère que "Laflamme aura la victoire."

Après les remarques de M. Patenaude, le président invita

M. N. K. LAFLAMME, C. R.

le candidat nationaliste.

M. Laflamme fut applaudi pendant plusieurs minutes, et lorsque le silence se fit, il prononça le discours suivant:

DISCOURS DE M. LAFLAMME
(Texte sténographié)

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Je ne sens pas la nécessité de recours à des artifices de langage pour expliquer ma candidature dans St-Jacques. Si cette candidature eût surgi d'une convention violentée dans son dessein et courbée sous la férule ministérielle, je sentirais le besoin non-seulement d'expliquer, mais aussi d'excuser... Vous allez me dispenser de vous donner de longues explications. La raison de ma candidature dans St-Jacques, en deux mots, la voici :

Il y quelques années, par pur hasard, je rencontrai sur le chemin de la vie un homme que j'avais connu plus jeune et un autre que je n'avais jamais connu. J'ai été l'un de ceux, entre tant d'autres qui depuis se sont attardés le long du chemin, occupés à leurs intérêts ou à leurs ambitions, chez qui la volonté semble s'être anéantie à raison des faveurs reçues ou des faveurs qu'ils attendent, qui leur ont conseillé d'abandonner la sphère fédérale, déjà remplie de leurs talents et de leur prestige, pour concentrer leurs efforts sur un champ moins vaste, mais plus fertile pour ces patriotes : je veux dire la législature de Québec. C'est pourquoi le député de Labelle et le député fédéral de Montmagny ont fait ce que peu d'hommes politiques aujourd'hui ont le courage de faire, ils ont résigné leurs sièges, ils ont risqué leur carrière politique.

Nous les avons envoyés à la ligne du feu : sacrifices de toutes sor-

(Suite à la 11e page)



L'hon. J. B. B. PREVOST



Mtre N. K. LAFLAMME, C. R., au Monument National, hier soir, parlant de l'affaire de la Montreal Water & Power : " J'accuse, dit-il, le gouvernement d'avoir enlevé aux citoyens la protection du referendum et la prérogative de fixer le montant de l'emprunt dans ce statut."



M. ARMAND LAVERGNE

LES DIRECTEURS DE L'ASSOCIATION ATHLETIQUE D'AMATEURS LE NATIONAL

L'assemblée annuelle a eu lieu hier soir. Plus de 200 membres y assistaient

LES ELUS POUR L'ANNEE 1909-10

L'assemblée annuelle des membres de l'association Le National a eu lieu hier soir au "Club House" à Maisonneuve.

Environ 200 membres y assistaient et, empressons-nous de le dire, cette réunion qui d'ordinaire est si turbulente, fut au contraire, très pacifique. Les discours de toutes nuances furent si abondants et de durée si longue qu'il était une heure du matin, quand l'assemblée fut levée.

A huit hepres et demie, M. E.-C. St-Père qui présidait, fit le discours d'ouverture. Ses remarques furent religieusement écoutées de l'assistance, qui manifesta une dernière fois sa reconnaissance à son égard en applaudissant longuement aux paroles bien sensées qu'il prononça.

M. Larose, le secrétaire, lui succéda et lut le rapport financier de l'année qui fut adopté comme le furent du reste tous ceux qui furent soumis à l'assemblée. Les amendements à la constitution provoquèrent encore d'assez vives discussions, mais aucune bombe n'éclata, en sorte que l'on put procéder aux élections, qui employèrent la majeure partie de la soirée.

A M. St-Père fut offerte la présidence honoraire de l'association.

Plus que satisfait de charges responsables qu'il avait remplies depuis plusieurs années et donnant en plus, des raisons valables, M. St-Père remercia les membres pour cette nouvelle marque de reconnaissance, mais refusa cet honneur en faveur de M. Raoul Lanthier, qui fut aussitôt élu à l'unanimité.

On procéda aussitôt après à l'élection des directeurs. Dix-sept noms furent inscrits au tableau. De ce nombre, les neuf candidats obtenant le plus grand nombre de votes étaient élus directeurs de l'association pour l'année 1909-10.

La cabale avait été organisée de part et d'autre avec un soin jaloux, mais malgré tout, il y eut des déceptions et de bien amères encore.

A minuit et quelques minutes, le dépouillement du scrutin se fit en présence de ceux qui étaient restés dans la salle et les messieurs dont les noms suivent étaient proclamés élus :

MM. A. Pigeon, A. Lecours, N.-Dorval, E. Larose, L. Provost, H. Lebeau, O. Ledoux, G. Mayrand, et G. Brouillette.

Le président de l'association ne sera choisi que dimanche prochain par les directeurs élus. Deux candidats sont sur les rangs, MM. Lecours et Ledoux. Qui l'emportera ?

Les nouveaux directeurs sont tous des gens dévoués à la cause du National. Espérons qu'ils sauront faire leur devoir comme leurs prédécesseurs.

Ont été mis en Nomination

	Nombre de votes
Larose	140
Dorval	113
Provost	110
Lecours	107
Lebeau	106
Pigeon	102
Ledoux	89
Brouillet	89
Mayrand	89
Aubry	87
Labrecque	84
Hubert	78
Peltier	78
Rolland	63
Lacoste	48
Ritchot	41
Thouin	39

M. MARTEL ELU PRESIDENT

LES RAQUETTEURS DE ST-HENRI ELISENT ENCORE CE VETERAN A CE POSTE HONORIFIQUE. — SON VINGT-QUATRIEME TERME.

LE CANADIEN DE SAINT-HENRI.

Le Canadien de Saint-Henri a eu son assemblée générale hier soir. Environ 60 membres y assistaient.

Les élections donnèrent les résultats suivants:

M. Timothée Martel, réélu président pour la 24e fois.
Premier vice-président — J.A.Daoust
2e vice-président — Anatole St-Laurent.
Trésorier — L. Boucher.
Secrétaire — Wilbrod Cholette.
Assistant secrétaire — P. Cholette.
Officier-ordonnateur—H. Bélair.
Capitaine, Georges Major.
Porte drapeau — Jos. Marcoux.
Comité de régie—D. Rochon, O. Doray, D. Blake.

PROGRAMME DE 1909—1910.

15 Novembre—Sortie.
22 Novembre—Sortie.
8 Décembre...Grande sortie.
15 Décembre—Sortie.
24 Décembre—Messe de Minuit.
12 Janvier—Sortie avec Dames.
14 Janvier—Course des novices.
19 Janvier—Glissade.
23 Janvier—Banquet.
26 Janvier—Marche avec Dames.
26 Janvier—Du 24 au 6 de Février.



M. THIMOTHEE MARTEL, le vétéran des raquetteurs canadiens-français, qui a été réélu pour la 24ème fois président du club de raquetteurs Le Canadien, de St-Henri.

Carnaval.

8 Février—Sortie du mardi gras.
11 Février—Course amateurs.
16 Février—Grande marche avec Dames à la crémaillière.
23 Février—Glissade.
25 Février—Courses des Dames.
2 Mars—Sortie avec Dames.
9 Mars—Grande marche avec dames.
16 Mars—Date ouverte.
3 Avril—Banquet.

Clôture de la saison par un grand euchre et bal.

Des remerciements ont été votés à M Sévigny et à M. Anatole St-Laurent, ainsi qu'aux journaux pour services rendus au club de raquettes "Le Canadien" de Saint-Henri durant l'année.

A cette assemblée Messieurs A. Laberge, R. Ouimet, E. C. St-Père ont été élus membres honoraires du club.

Il y aura une assemblée du comité le 10 novembre à laquelle tous les membres du comité sont priés d'assister.

Assemblée générale tous les premiers vendredis de chaque mois.

Assemblée du comité tous les 2e et 4e vendredis de chaque mois.

M. Thimothée Martel, président, 106 Rose de Lima.

Wilbrod Cholette, secrétaire, 57 rue Bourget.



Un lynx du Canada entra un jour dans un camp de bûcherons sur la Rivière Ottawa—mais, en sortit sain et sauf, parceque le fusil du cuisinier ratât. Ce cuisinier se sert maintenant de la *Munition Dominion* parceque le nouveau *Système Dominion* d'éprouver, assure la perfection de chaque cartouche à balles ou à plombs. Une boîte de ce nouveau produit sera donnée gratuitement pour chaque coup raté. Dominion Cartridge Co. Ltd., Montréal.

Munition AMELIOREE ET EPROUVEE Dominion

L'INVASION DES TURCS

M. Georges Kindall, l'infatigable voyageur et promoteur de sports à Montréal, arrivera ce matin, accompagné de ses Turcs.

M. Kindall (Kennedy) se mettra aussitôt à l'œuvre dès son arrivée et préparera ses hommes à la lutte de demain au Parc Sohmer.

Le Pool

LE POOL AU CLUB LAFAYETTE.

Le 18e partie de pool du club Lafayette, a été jouée hier soir entre MM. Dupéré et Deslardins et elle s'est terminée par la victoire de Dupéré par un score de 125 à 89.

Ce soir M. Cavanagh jouera contre M. Bourassa.

Le Billard

DEMAREST PRATIQUE

New-York, 4 — Calvin W. Demarest, de Chicago, jouant hier une partie d'exhibition à 18.2 contre Samuel Garfunkel, compta 300 points contre 30 pour son adversaire. Le jeune prodige fit une belle série de 124 points et obtint une moyenne de 30.

Les Quilles

Le club Buffet lance un défi au club La Patrie pour une série de trois parties. La première partie devra être jouée vendredi, 5 novembre, à la salle Beauchamp, 100 Ste-Catherine Est.

Noms des joueurs du club La Patrie : Paré, Lecas, Ménard, Larocque, Baillargeon, A. Favreau, capt.

Noms des joueurs du club Buffet : Côté, Jacotel, Viau, Coffin, Morrison, Beauchamp, prop.

Notes

M. Arthur Lamalice a grandement désappointé ses amis en refusant d'accepter un nouveau terme comme directeur de l'A.A.A. Nationale. Son absence sera vivement regrettée.

—o—

C'est la cinquième fois que M. Raoul Lanthier est élu président honoraire de l'association.

—o—

Les nouveaux directeurs de l'association ont l'intention bien arrêtée de former un club de hockey l'hiver prochain.

—o—

La lutte pour la présidence se fera entre MM. Ledoux et Lecours, deux anciens directeurs.

Le Hockey

LE CLUB QUEBEC NE DISPARAITRA PAS

Québec, 4 — Québec sera représenté encore cette année dans la vieille ligue et aura une des équipes les plus fortes qu'il a eues jusqu'ici et il est tout probable qu'elle sera professionnelle.

Tous les joueurs de la dernière saison, à part quelques exceptions, sont prêts à signer pour jouer à la prochaine saison. M. "Eddie" Hogan disait dernièrement à quelqu'un qui lui parlait de hockey : "Je suis certain de la signature d'un plus grand nombre de joueurs que l'an dernier et nous mettrons sur la glace une équipe qui fera l'honneur de la ville de Québec dans la Ligue.

"Paddy" Moran, Eddie Hogan, Joe Malone et Jack Macdonald joueront encore pour le Québec cette saison. Robitaille, un ancien joueur d'Ottawa, qui réside actuellement à Québec, remplacera Jordan, qui est allé dans l'Ouest. On a encore l'espoir de voir reparaître "Chubby" Power sur la glace cet hiver.

La Course

LA COURSE DU "DAILY TELEGRAPH."

(Spécial à la "Patrie.")

QUEBEC, 4 — On doit clore aujourd'hui les entrées des coureurs qui prendront part à la course à pied organisée par le journal "Daily Telegraph" samedi après-midi. Ces entrées ne sont pas aussi nombreuses que pour la même course l'an dernier.

Hans Holmer, le fameux coureur de longue distance, sera le "starter" de cette course dont le point de départ sera au manège militaire, samedi à 3 heures p.m. Holmer a aussi donné une coupe pour le premier arrivant.

SA JAMBE EST GUERIE.

TORONTO, 4.—Alfred Shrubb, qui s'est entraîné depuis une semaine à la piste de Varsity, prétend que sa jambe malade est complètement guérie. Il partira ce soir pour l'Ouest, où il rencontrera les fameux coureurs Marsh et Acoose. Shrubb a déclaré qu'il est prêt à rencontrer Longboat dans une épreuve de 18 milles, si l'Indien veut bien se mettre en forme. Alfie fera une saison d'argent, s'il peut remplir tous les engagements qui lui ont été offerts.

La Lutte

CHICAGO, 4— Le champion Frank Gotch a aisément tombé Ardale et McLeod en moins de 30 minutes à la patinoir RiverView hier soir.

Ardale fut couché en 8.48 et McLeod en 9.29.

Détail remarquable, ce McLeod est l'ancien champion du monde à la lutte libre. Que les jours de gloire sont éphémères.

LA SEANCE DE DEMAIN

LES TURCS ARRIVES CE MATIN SERONT AU PARC SOHMER DEMAIN SOIR.—ON NOUS PROMET DU BEAU.

PENGAL EST UN RUDE.

George Kennedy a toujours été connu pour un impressario très pratique. Les lutteurs qu'il a engagés à des appointements élevés n'auront guère le temps de dormir, maintenant qu'ils sont débarqués sur la terre d'Amérique. Pengal, celui qui lui a coûté le plus de trouble et le plus de pognon a déjà été matché pour demain soir, avec l'Allemand Eberlé. Ces deux lutteurs fourniront la plus belle attraction qui ait été donnée au parc Sohmer. Eberlé nous est arrivé triomphant avec plus de 300 victoires à son crédit. Pengal, le "lion du Sultan", ne s'est jamais rencontré avec l'Allemand, qui luttait l'an dernier à Paris, dans un autre tournoi que le Turc. Il y aura du fracas demain soir, Pengal est un rude qu'il ne fait pas bon de taquiner, comme le prouve le compte-rendu suivant d'une lutte qu'il fit avec Noël le Bordelais le 10 novembre dernier, dans le tournoi du Casino :

"Dès le sifflet de l'arbitre, les deux hommes s'attaquèrent franchement, le Turc bousculant le Bordelais dans les cordes. Puis Pengal amène son adversaire au tapis par un collie de force. Noël se montre bon lutteur en rompant plusieurs prises de tête et d'épaules qui lui valent les applaudissements de l'assistance, et on conspue le Turc qui met la main sur la bouche de son adversaire. Enfin, le Français est bientôt embarqué par une prise de tête à terre très bien assurée par le farouche Oriental."

Ce rapport nous démontre que Pengal sera un adversaire capable de faire donner à Eberlé toute la mesure de ses qualités de champion.

AU CLUB CANADIEN

Les directeurs du Club Canadien, sont à conclure des arrangements avec Bother ou Bingham et Tremblay pour une lutte au genre libre qui aura lieu au Parc Sohmer de Montréal dans quelques semaines.

NOUVELLES DES CANTONS DE L'EST

M. PAMPHILE BIRON GRAVEMENT MALADE.—RECETTES DU REVENU DE L'INTEREUR.—NOUVELLE ASSOCIATION.—SOCIETE DISSOUTE, ETC.

(Spécial à la PATRIE)

SHERBROOKE, 4 — M. Pamphile Biron, industriel bien connu, de Sherbrooke, a été frappé de maladie grave subite à sa demeure, hier matin, et gît actuellement dans un état qui inspire les plus vives craintes.

—Les recettes enregistrées durant le mois dernier, au bureau du Revenu de l'Intérieur, ont été de $43,945.85.

—Une nouvelle organisation de district vient de se former à Sherbrooke sous le nom de "Poultry & Pet Stock Association". A une assemblée générale d'organisation, tenue la semaine dernière, les promoteurs choisirent comme patrons de la nouvelle association : l'hon. Sydney Fisher, M.P.; l'hon. Descarie, M.P.P.; l'hon. Dr Pelletier, M.P.P., le Dr A. N. Worthington, M.P., et le maire de Sherbrooke. Les officiers de l'organisation sont :

Président, D. T. Taylor ; vice-président, J.-H.-M. Parker et A.-E. Berwick ; secrétaire-trésorier, E. S. Swift ; comité exécutif, MM. L. Cabana, E. Morin, A. Plante, W.-W. Shaw et A. Bertrand.

—La société Desruisseaux & Frère, propriétaires de l'hôtel East Sherbrooke House, vient d'être dissoute de consentement mutuel. M. Henri Desruisseaux, l'aîné des frères, ayant acquis les intérêts de son frère, continuera seul l'exploitation de cette populaire maison.

—Un cablogramme reçu à Richmond, lundi, annonce la mort du Dr Fred Garrity, de cette ville, arrivée la veille dans l'Ouest Africain, où séjournait depuis quelque temps le jeune médecin, dans l'intérêt de sa santé.

—Dimanche après-midi, a eu lieu au cimetière St-Michel, le pèlerinage annuel des catholiques de Sherbrooke.

—Jos. Pole, accusé de vol avec effraction au magasin J. F. Kerr, a comparu devant le magistrat Mulvena et fut libéré faute de preuve suffisante.

—Emprunté aux régistres du bureau d'enregistrement de Sherbrooke pour les derniers jours du mois écoulé, les notes de mutations de propriétés suivantes : E. et A. Marceux à Borromée Loignon, pt. lot 25, rang 10, Compton, et un terrain au canton Clifton, $6,300; J. B. D. Duford à H. Rousseau, pt. lot 184, quartier Centre, Sherbrooke, $3,500 ; T. S. Walsh à Cl A. E. Lefebvre, lot 1315, quartier Sud, Sherbrooke, $3,500 ; Edouard Bourque à Louise Bourque, 1-8 intérêts dans la succession T. A. Bourque, affectant lots 1274 et 1276, quartier Sud, $2,150 ; Joseph Paré à J. P. E. Daigneau, pt. lot 18, Rang 5, Ascot, $1,500 ; J.-B. Gagné à J.-O. Gagné, lot 35-1452, quartier Sud, $1,500 ; N. Ruel et al à Chs. Cabana, lots 15, 16 et 19-1469, quartier Sud, $175 ; F. Dulude à Club de Raquettes St-Francois, pt. lot 19, rang 5, Ascot, $125 ; W.-H. Cleveland à G. B. Cleveland, pt. lot 1, rang. 1, Ascot, et un terrain dans Clifton ; Wm. Pickett à Jos. Garneau, pt. slot 7, Rang 1, Ascot, prix $100.

ECHOS DE LEVIS

(Spécial à la PATRIE.)

LEVIS, 4.—M. Jean Poulin, de St-George de Beauce, en pension à l'Hôtel-Dieu, depuis quelques jours, est décédé, mardi matin, dans cette communauté.

—Un individu qui, ces jours derniers, demandait l'aumône de porte en porte, dans les rues de notre ville et se permettait de faire peur aux femmes en voulant leur enlever leur argent, a été arrêté et logé au poste. Il a été condamné à huit jours de prison.

—Pendant qu'il disait la sainte messe à un autel dans la sacristie de l'église St-Joseph de Lévis, le Rév. M. Ed. Fafard, curé de la paroisse, a été pris soudain d'une faiblesse.

—C'est avec regret que les citoyens de la paroisse St-David de l'Auberivière ont appris le départ de leur vicaire, M. l'abbé Dion, dont nous annoncions l'arrivée dans cette paroisse, il y a une couple de semaines.

M. l'abbé Dion est appelé à remplir les fonctions de vicaire à l'église St-Jean-Baptiste de Québec. On ne connait pas son remplaçant à St-David.

L'"ADRIATIC" S'ECHOUE

NEW-YORK, 4 — L'"Adriatic" s'est échoué sur un banc de sable, à l'entrée du chenal Ambroise, en voulant entrer dans le port, ce matin. Mais à la marée haute il a pu se dégager facilement et atteindre le but de son voyage.

NOUVELLES EN QUELQUES LIGNES

Malachi Kittredge autrefois gérant du club Montréal, achètera probablement la franchise du club Scranton.

Percy Sellen et Fred. Simpson l'Indien, courront sur une distance de 15 milles samedi soir à Peterborough.

Crawford et Greenwood, les deux pugilistes américains, qui doivent se battre à Maisonneuve, mardi soir, sont arrivés à Montréal ce matin.

Les Shamrock auront ce soir, une assemblée très importante à laquelle tous les directeurs sont invités.

Joe Wright croit à une victoire certaine pour son équipe sur les Montréal. Chaucer ne l'entend pas de la même oreille, et se fera fort de lui prouver le contraire samedi prochain.

Un tournoi pour le championnat des Etats-Unis, commencera en cette ville, la semaine prochaine entre J. F. Showalter, de Georgetown, Ky., et F. J. Marshall, de Brooklyn.



GIN "GOLDFINCH"
DE
Herman Jansen, de Schiedam
UN GIN TRES VIEUX--
Le seul Gin dont chaque bouteille porte le timbre de garantie de la Municipalité de Schiedam.
EN VENTE PARTOUT.
Distributeurs en Gros.
Laporte, Martin & Cie, Ltee., Montreal.

ECHOS DE SOREL ET DES ENVIRONS

(Spécial à la "Patrie.")

SOREL, 4 — La population de Sorel a appris avec satisfaction, la nouvelle de la nomination de M. G. G. Desbarats au poste de sous-ministre de la marine.

— M. Oscar Paradis a acheté l'immeuble de M. Thomas Siré, rue George. Il se propose d'y ériger, l'année prochaine, une jolie maison et habitation.

— L'assemblée générale annuelle de la Sorel Light and Power Company aura lieu à Sorel le 17 novembre.

— La manufacture de sous-vêtements de MM. John P. Black & Cie., a ouvert ses portes. Déjà un grand nombre de jeunes filles y trouvent de l'emploi. La gérante de l'établissement est Mlle Boire, qui a acquis de grandes connaissances pour ce genre de travail

— Dans la personne de M. Isaac Gagnon, décédé ces jours derniers, la paroisse de Saint-Robert a perdu un citoyen qui jouissait de l'estime générale. M. Gagnon était âgé de 67 ans. Il té Sorel avec sa famille pour aller s'établir à Holyoke, Mass.

NOUVELLES DE HULL

Pas un seul détenu dans la prison de Bryson.—Le Pacifique Canadien poursuivi.—Embellissement de l'église St-Rédempteur.

HULL, 4. — Présentement il n'y a pas un seul prisonnier dans la prison de Bryson et le gardien, M. Dolphis Grondin, se trouve dans l'obligation de faire lui-même ou payer pour l'exécution des travaux nécessaires à l'entretien du bagne.

—En cour supérieure, mardi, a été commencée l'audition de la cause de Mme James Walters contre la compagnie du Pacifique Canadien. Dans cette cause, la plaignante réclame de la compagnie défenderesse la somme de $1,999.99. Elle allègue que le convoi de la compagnie dans lequel elle se trouvait laissa la gare avant qu'elle et deux autres passagers eurent le temps d'en descendre et que comme résultat, elle fit une chute sur le quai de la gare et se fractura une hanche. Elle passa 88 jours à l'hôpital et en sortit infirme pour la vie. Mtre C. J. Brooke, est l'avocat de la plaignante, et Mtre T. P. Foran, celui de la compagnie défenderesse.

—La paroisse Saint-Rédempteur a décidé d'embellir l'intérieur de son église par l'addition de trois grands tableaux représentant des œuvres de maîtres religieux et par un remodelage complet des autres peintures déjà existantes. L'entreprise de cet important travail a été confié à M. Oiler, qui a exécuté les travaux de peinture à l'église St-Jean-Baptiste d'Ottawa. Le travail commencera immédiatement.

—A son assemblée d'hier le conseil a été prié d'attirer l'attention de la police sur le fait que certains propriétaires d'autos ont pris la rue Principale pour une piste de course et qu'ils paraissent faire fi de la police et encore plus des piétons qui à tout instant du jour risquent de se faire écraser par ces "Chonk... Chonk..."

—M. J. Alban Laferrière a reçu ce matin la nouvelle qu'il avait été nommé député général du haut chef de l'Ordre Indépendant des Forestiers pour la province de Québec. C'est une des charges les plus importantes de cette société et nous en félicitons notre ami de Hull.

—D'après les chiffres du trésorier de la ville, M. Thibeault, la perception des taxes municipales, samedi, dernier jour, pour profiter de l'escompte, a été de $16,235, soit une augmentation de plus de mille dollars sur la même journée correspondante de l'année dernière. Bien que les calculs ne soient pas encore terminés, il est cependant certain que les recettes depuis le commencement de l'année ont dépassé de près de $5,000 celles de la période correspondante de l'année dernière.

—Lundi soir, à la salle Laflèche, a eu lieu l'assemblée annuelle et l'élection des officiers de la société St-Joseph de Hull. Comme c'était fête légale et d'obligation, ce jour-là, bien peu de membres croyaient qu'il y aurait assemblée, et comme conséquence il y avait très peu de monde présent à l'élection des officiers qui a donné le résultat suivant: Président, M. Charles Goulet; 1er vice-président, M. Edouard Pelletier; 2e vice-président, M. Gabriel Fatenaude; secrétaire-archiviste, M. Napoléon Tessier; trésorier, M. Bergeron; percepteur, Aristide Thibault; secrétaire correspondant, Magloire Carrière; médecin officiel de la société, Dr Raoul Tassé.

LE PLUS FORT RECORD DU MONDE

VIENT D'ETRE ACCOMPLI PAR HENRY FARMAN DANS LA COURSE POUR LA COUPE MICHELIN.

MOURMELON, France, 4.—Henry Farman a établi, hier, le plus fort record du monde en distance et en endurance et a remporté la coupe Michelin.

Il a fait 232 kilomètres, soit environ 144 milles en quatre heures, six minutes et 23 secondes. Le meilleur record avait été fait par le même aviateur à Reims, au mois d'août, lorsqu'il gagna le Grand Prix de la Champagne, en faisant 180 kilomètres (11.78 milles) en trois heures quatre minutes et 56 et 2-5 de secondes.

COLLEGE PARK, 4. — Les lieutenants Humphries et Foulois sont restés dans l'air pendant 61 3-4 de minutes au-dessus du champ d'aviation du gouvernement et ont ainsi brisé tous les records accomplis par des élèves des frères Wright ici au pays. M. Wilbur Wright est parti de College Park pour New-York aujourd'hui, afin de rencontrer son frère qui revient d'Europe. M. Wright ne continuera probablement pas l'instruction des officiers du corps des signaux de l'armée américaine.

NOUVELLES DE LOUISEVILLE

(Spécial à la PATRIE.)

LOUISEVILLE, 4. — M. Lionel Plante, étudiant en art dentaire, à l'Université Laval, de Montréal, est venu passer le jour de la Toussaint chez son père, le Dr L. A. Plante.

— M. Lionel Hamelin, étudiant en art dentaire, à l'Université Laval de Montréal, est chez son père, le Dr L. L. Hamelin.

— M. Lucien Gravel, étudiant, de Montréal, est chez son père, M. Gustave Gravel.

— M. Achile Voisard, étudiant, est chez son père, M. Isidore Voisard.

— M. Edgar Dauplaisse, bijoutier, de St-Barthélémy, était, le jour de la Toussaint, chez son père, M. Armand Dauplaisse.

— M. A. Coderre, ci-devant opérateur du C.P.R., à Maskinongé, a été transféré à Louiseville comme opérateur de nuit.

— M. Marcial Gravel, opérateur de nuit du C.P.R., a été transféré à la gare du C.P.R. de Calumet, sur le chemin d'Ottawa, pour la même position.

— M. et Mme Alfred Mineau, de Winnipeg, Manitoba, sont en promenade chez H. T. Dupuis.

— M. Camille Charbonneau, tailleur, de Montréal, a passé le jour de la Toussaint chez son père, le notaire J. E. Charbonneau.

LA DIPHTERIE A ST-JEAN

(Spécial à la PATRIE)

SAINT-JEAN, 4 — Le Dr H. Brosseau a fait rapport au conseil qu'il connait actuellement deux cas de diphtérie dans notre ville. Les malades sont sous ses soins et ne sont pas en danger. Les maisons où sont ces malades seront placardées s'il y a lieu.

—Par un vote de 5 voix contre 2, M. Evariste Lasnier a été réinstallé chef de police de Saint-Jean.

HOTEL LATHAM
51ème Ave. et 28ième Rue Cité de N.Y.

A un bloc de distance du Madison Square Garden. Nouvel hôtel européen, absolument à l'épreuve du feu. Tranquille, distingué, endroit de repos complet et comme le foyer. L'endroit le plus accessible à New-York, au coeur de la ville, mais avec des environs tranquilles et attrayants. Lunch à table d'hôte, 65c, et dîner à table d'hôte $1.00. Les vins au prix minimum. Aussi à la carte.

150 Chambres, usage du bain, $1.50 par jour.
150 Chambres, avec bain, $2 par jour.
150 Chambres, bain, $2.50 par jour en montant.

Henry F. Ritcher, Gérant.
4-11-15-25

La plus Grande Maison de Fourrures au Monde
FONDEE EN 1723
REVILLON FRERES, Limitée
134-136 RUE McGILL, - MONTREAL,
CHASSEURS Envoyez-nous vos FOURRURES et vous obtiendrez le plus haut prix du marché. Nous acceptons n'importe quelle quantité, petite ou grande. J.J. n.o.

SALLE de THE de L'HOTEL WINDSOR

La direction de l'Hotel Windsor, vu la popularité toujours grandissante de son Five O'Clock, a décidé d'ouvrir le GREEN CAFE, de 4.30 à 6 p. m., tous les jours à partir de Mercredi, le 3 Novembre courant.

L'Orchestre Ratto se fera entendre (Dimanche compris.) 212-30

Ouvert à toute Heure du Jour.
Bains Laurentiens, Turcs et de Natation,
Angle des rues Craig et Beaudry

Le GRAND BAIN ouvert chaque jour depuis 7 a. m. jusqu'à 9.30 p. m.

DEPARTEMENT DES BAINS TURCS ouvert jour et nuit, de 7 a.m. le lundi, jusqu'à midi le dimanche.

Les tramways du Beaver-Hall passent à la porte.
184-j-no

AMUSEMENTS

ACADEMIE Cette semaine
LA TROUPE FRANÇAISE dans la pièce émotionnante en 3 actes
LA RIVALE MATINEES : Mer. et Sam.
SEMAINE PROCHAINE — La charmante comédie en 4 actes hilarante
L'EVENTAIL Par DE FLERS ET CAILLAVET
PRIX—25, 50, 75, $1.00

HIS MAJESTY'S Cette semaine
25c à $1.50
POLLY OF TH CIRCUS
Avec EDITH TALIAFERRO
Matinée Samedi.
Sem. du 8 Nov. Sièges en vente Jeudi
La Pièce Policière si fascinatrice "Meilleure que Raffles"
THE COAST OF CHANCE
Par EUG. W. PRESBREY,
Auteur de "Raffles"
Troupe et production superbes.
Mercredi Matinée Populaire 25c à $1.00
Soirées et Mat. de Samedi 25c à $1.50

FRANCAIS CETTE SEMAINE
Matinée tous les jours.
Le Mélodrame Sensationnel
BROADWAY AFTER DARK
10, 20, 30, 50, TOUJOURS
SEMAINE PROCHAINE. — Matinée tous les jours.
Wm. H. TURNER
Dans la comédie rurale hippique
The Sporting Deacon
Meilleur que DAVID HARUM
Les prix ne changent pas : 10,20,30,50c

BENNETT'S Tous les après-midis et soirs.
VAUDEVILLE
Mat. tous les jours 15c à 25c. Samedi, 15c à 50c. Tous les soirs, 15c à 75c. Loges, $1.00. 211-4

PRINCESS CETTE SEMAINE.
THE BLUE MOUSE
PRIX : 25c à $1.50.
SEMAINE PROCHAINE
National GRAND OPERA Co.
DANS SON REPERTOIRE
LUNDI AIDA
Prix: 25c a $1.50. Mat. du Merc. 25c a $1

THEATRE NATIONAL
Cette semaine Matinée tous les jours. ROCAMBOLE
Semaine prochaine : Le Petit Must. 211-5

NATIONOSCOPE
Coin Ste-Catherine et St-André
Vues Animées
Thomas & Ryan. L'Assommoir vue. Une Decharge de Cavalerie (comédie).
PRIX POPULAIRES. 211-5

STADIUM
PATINAGE et VAUDEVILLE
194-jno

ARENA—Demain Soir
SEMBRICH
et les artistes qui l'accompagnent.
Beaucoup de billets à 50c et en montant en vente chez Archambault.

Dr. H. J. BRODEUR
SPECIALISTE DE PARIS
MALADIES DE LA PEAU, CUIR CHEVELU ET ORGANES GENITO-URINAIRES
Maladies des Reins, de la Vessie et de la Prostate, Impuissance, Perte de Vitalité, Neurasthénie, etc., Acné, Eczéma, Psoriasis, Démangeaison, POILS FOLLETS, Verrues, Moles, enlevés par l'Electrolyse —
102 Avenue du Parc. Bell Tel. Up 231
188-jno.



"STAY-ON"
Couvertures à Chevaux
PRIX DE BON MARCHE
Tant que les deux lignes d'occasions dureront—grandes dimensions.
Venez immédiatement si vous en voulez.
POUR LA RUE—POUR L'ECURIE
A la pièce—A la douzaine :
RUGS EN LAINE.
RUGS-CHALES.
RUGS D'AUTOMOBILES
E. N. HENEY CO., Ltd.
Fabricants en gros.
333 rue St-Paul.
MONTREAL. 29-2-4

ENCRE POUR ECRIRE SUR LE CELLULOID — Il existe beaucoup de formules d'encres pour écrire sur le celluloid. En voici une, qui a le mérite d'être d'une grande simplicité : Dissoudre l'encre de Chine dans de l'acide acétique en quantité suffisante pour avoir une encre fluide ou épaisse à votre goût. Se servir d'une plume d'oie.

UNE AUBAINE

FUMEZ

La Cigarette

MECCA

(BOUTS UNIS)

Une Cigarette Egyptienne à 10c le Paquet.

Demandez-la A Votre Marchand de Tabac.

La Patrie

Joyeusetés Municipales

"Il faut se dépêcher d'en rire de peur d'être obligé d'en pleurer."

La ville cette grosse dondon que rien ne peut émouvoir ni mouvoir, continue son petit train-train dénué de toute intelligence, tout comme si la Commission Royale n'avait jamais existé.

On vient de paver la rue Saint-Denis; il n'y a guère plus d'un mois que cette amélioration est terminée et on commence déjà à la défoncer pour poser quelque chose dans le sous-sol.

Les nombreux piétons et les nombreux voyageurs des tramways n'ont qu'à jeter un rapide coup-d'oeil en passant devant l'hôpital Saint-Luc pour constater l'éventrement de cette chaussée toute neuve.

Il n'y a pas de travaux qui puissent résister à de pareils traitements.

x x x x

Autre comédie. Celle-là se joue devant la Cour du Recorder et dame Concordia s'y trouve en mauvaise posture.

On sait que la ville demande à la justice d'empêcher la Compagnie des tramways de transporter du fret dans les rues de Montréal. Or le premier témoin entendu, M. Barlow, ingénieur de la Cité, a déclaré que la compagnie transportait depuis déjà deux ans du fret pour la ville et que le programme d'amélioration des rues ne pouvait être réalisé sans cette coopération de la compagnie des tramways.

Il a été passé entre la ville et la compagnie un contrat régulier stipulant le prix à payer par tonne de fret transportée et le percentage revenant à la ville. En vertu de ce contraté 45,000 tonnes de pierre concassée ont été transportées pendant ces deux dernières années. En septembre dernier, un nouveau contrat a été passé pour le charroyage de 10,000 tonnes et enfin, comble des combles; la ville a donné à la compagnie un ordre pour le transport de 2,000 tonnes après lui avoir intenté une action pour l'empêcher de transporter du fret dans les limites de la ville!

Comprendra qui voudra, qui pourra; quant à nous nous renonçons complètement à élucider cette baroque affaire.

Nous ne pouvons cependant nous empêcher de faire remarquer que si le département en loi avait porté les faits à la connaissance du Conseil ou du comité des Finances ou de la Voirie, on aurait évité à l'administration municipale le ridicule dont la couvrent les débats de la Cour du Recorder.

Encore un!

Ils vont bien les quelques fruits secs qui ont dû quitter le pays faute de pouvoir nous exploiter à leur goût.

Après le Diraison-Seylor, l'homme qui avant d'écrire l'ordure du "Pays des Petites Filles" avait si ignominieusement calomnié ses frères d'armes dans ses "Maritimes", voici que nous arrive le Vignes pontifiant en un volume qu'il intitule: "La Vérité sur le Canada."

Cette vérité, suivant M. Vignes, avocat-courtier, est étalée en 317 pages dont l'analyse-réclame nous est adressée avec le bouquin, par son éditeur qui, en échange, ne nous demande que "quelques lignes dans notre estimable journal."

C'est ce que nous faisons.

Nous n'avons pas l'intention de lire cet ouvrage, et encore moins de le juger; l'analyse qu'en contient le boniment de l'auteur nous suffit. On y trouve entre autres vérités la suivante, c'est l'auteur qui parle:

"En réalité, le Canada est le pays le plus pauvre qui existe; d'après la statistique officielle: PLUS DE CENT ENFANTS SONT MORTS DE FAIM DANS LA SEULE VILLE DE TORONTO PENDANT LE SEUL MOIS DE JANVIER 1908."

Voilà la vérité que débite le Vignes sur le Canada. C'est non seulement idiot mais criminel.

Alors que la vitalité, la richesse du Canada, le développement intensif de toutes ses ressources étonnent les voyageurs de toutes les nations qui nous visitent, des gens comme les Vignes, les Diraison s'attellent à la triste tâche de tenter de créer en France une opinion antipathique au Canada.

Nous espérons sincèrement qu'ils ne réussiront pas; mais si par malheur ils finissaient par triompher, ils n'auraient réussi qu'à faire perdre à la France notre clientèle et cette part d'influence commerciale que les étrangers cherchent à gagner chez nous, part pour laquelle les Allemands, les Américains, les Belges luttent avec âpreté.

Le monument Champlain

Les belles fêtes qui eurent lieu, au mois de juillet dernier, dans les états de New-York et du Vermont, en l'honneur de Samuel de Champlain, attendent encore leur couronnement: l'érection du monument promis à la mémoire du grand découvreur. Une rivalité malheureuse entre les deux Etats qui se disputent obstinément l'honneur de posséder ce monument sur leur territoire, a empêché jusqu'ici la réalisation du pieux projet. C'est une situation regrettable et que nous avons des raisons particulières de déplorer, nous Canadiens. Champlain est un héros qui nous appartient plus encore qu'à nos voisins et la moindre atteinte à sa gloire ne peut nous laisser indifférents.

Sur qui faut-il rejeter la responsabilité de ce retard ? Il est difficile de le démêler. La Commission du Vermont donne naturellement le blâme à la Commission de New-York, et celle-ci, non moins naturellement, le lui renvoie.

L'Essex Record, de Burlington, raconte que le 17 septembre dernier, la Commission du Vermont adoptait une résolution invitant la Commission de New-York à agir conjointement avec elle et que depuis elle n'a pas même reçu de réponse. Ce journal prétend que les Commissaires du Tricentenaire pour l'Etat de New-York se laissent influencer par des intérêts particuliers. Ils veulent que le monument soit érigé à Bluff Point, près de Plattsburg, pour avancer les affaires commerciales de l'Hotel Champlain qui est la propriété du Delaware et Hudson, et de la Catholic Summer School établie tout à côté.

Ce sont là des insinuations graves qu'il ne serait pas honnête d'admettre avant d'entendre l'autre son de la cloche, la réponse des Commissaires de New-York.

Mais, de même qu'il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée, il faut bien à la fin que le monument soit placé quelque part, soit dans un Etat soit dans l'autre, à moins que l'on ne campe une sorte de colosse de Rhodes avec un pied sur chacun des bords du lac Champlain. Pour nous, nous croyons que l'endroit tout désigné est l'île Lamotte, qui appartient, il est vrai, à l'Etat du Vermont, mais en plein lac Champlain, entre les deux Etats. En dépit des insinuations de l'Essex Record, nous savons même des membres de la Commission de New-York, comme M. Louis Lafontaine, qui se sont faits les champions de ce site. Espérons que tout s'arrangera, que toutes les mesquines considérations d'intérêt s'effaceront devant le patriotisme supérieur, et que la statue de Champlain dominera bientôt les deux peuples du Vermont et de New-York, unis dans un même culte d'admiration et de respect.

CALES-SECHES

Pour la construction de cales-sèches à Québec et à Saint-Jean, l'on demande au gouvernement canadien de contribuer quatre pour cent d'une dépense totale de $6,000,000, soit $280 000 par an pendant 50 ans ou $12,000,000 en tout. C'est demander au gouvernement énormément plus qu'il n'a l'habitude d'accorder. Le Bill Fielding prévoit un subside de 3 pour cent sur un maximum de $1,500,000 pendant vingt ans, soit $45,000 par an, et $900,000 en tout. De $900,000 à $12,000,000 la distance, et le "Star" de Toronto croit que, pour la franchir, il faudrait que l'entreprise présentât pour la nation des avantages exceptionnels. C'est pourquoi il demande que l'on considère très sérieusement la question du contrôle par le gouvernement. Il semble même n'être pas éloigné de penser qu'il vaudrait encore mieux que le gouvernement fut propriétaire des cales-sèches.

ESSEX-NORD

Le "World" de Toronto dit que l'élection partielle fédérale dans Essex-Nord promet d'être des plus intéressantes.

Les candidats en présence sont M. W. J. McKee, libéral, et M. Wilcox, conservateur. M. McKee a fait partie de la Législature d'Ontario. C'est un négociant à l'aise de Windsor. Il fut défait pour avoir exporté aux Etats-Unis du gaz naturel pris dans les puits d'Essex-Sud et que nos voisins payaient 15 cents par mille pieds cubes, tandis que les consommateurs canadiens étaient forcés de l'acheter à raison de 30 cts. par mille pieds cubes. Les consommateurs de Windsor demandèrent au gouvernement d'Ontario d'empêcher l'exportation du gaz. M. McKee resta indifférent à leur demande, et le cabinet refusa d'intervenir. A l'élection suivante, il fut battu par le Dr Réaume, que Sir James P. Whitney appela ensuite dans son cabinet. L'approvisionnement du gaz naturel ayant manqué, les habitants de Windsor et des alentours se virent obligés d'acheter des poêles. Coïncidence particulière: le gaz naturel est maintenant abondant comme autrefois dans le comté, et la question de son exportation revient de nouveau sur le tapis.

M. Wilcox, le candidat conservateur, n'est pas très connu dans la ville de Windsor, mais on le dit populaire dans les campagnes.

Les circonstances que nous venons de relater rendront sûrement la présente lutte intéressante.

Echos et Commentaires

ON en a appris de belles depuis quelque temps sur notre ineffable conseil de ville, mais la meilleure était encore à venir. Pendant même qu'elle invoque le secours du tribunal pour interdire à la compagnie des tramways le transport du fret, la Ville est encore le meilleur client de cette compagnie. Ce sont les tramways de Montréal qui transportent le matériel de la voirie municipale. Les échevins de Montréal suivent à la lettre le conseil évangélique : leur main droite ignore ce que fait leur main gauche.

* * * * *

L'HON. J. ARAM POTHIER a été réélu mardi gouverneur du Rhode Island. Notre éminent compatriote maintient haut et ferme l'honneur de notre race dans la grande République américaine.

* * * * *

TOM JOHNSON, après avoir été huit ans maire de Cleveland et connu l'enivrement de la popularité, vient de trouver son Waterloo. Il a été défait à l'élection d'hier. Le champion des tramways à trois sous avait sans doute promis plus qu'il ne pouvait tenir, et les électeurs se sont lassés d'attendre.

* * * * *

M. HEARST, candidat défait à la mairie de New-York, adresse aux électeurs, par la voie de son journal, un message où il se déclare satisfait du résultat. Encore un qui réclame une victoire morale.

* * * * *

A HARTFORD, le prix du lait vient d'être porté à 9 cents par pinte. Les laitiers de la localité, pour justifier cette augmentation ont trouvé une raison peu banale: l'élévation du tarif sur les filtres à eau. Il est difficile de se moquer plus cyniquement du consommateur. Mais encore les laitiers de Hartford font-ils savoir aux gens que s'ils mettent de l'eau dans leur lait, ils la filtrent du moins. Les nôtres n'ont même pas ce demi-scrupule.

* * * * *

LES passagers du Mauretania s'objectent à passer six nuits sur un navire qui se vante de faire la traversée de l'Atlantique en quatre jours. En effet, il ne faut pas se faire illusion. Lorsque les compagnies prétendent traverser l'Atlantique en quatre jours, elles trichent un peu. Elles rétrécissent l'Atlantique pour les besoins de leur cause.

* * * * *

SIR CHARLES HIBBERT TUPPER annonce qu'il votera avec le parti libéral dans la Colombie Anglaise.

L'ancien ministre fédéral appartient à une famille éminemment conservatrice de tradition, comme l'ancien ministre de Québec, M. Prévost appartient à une famille de tradition rigoureusement libérale. On commence à s'affranchir un peu de l'esclavage des partis, et il n'y a pas à le regretter.

L'homme absurde est celui qui ne (change jamais.

* * * * *

LORD NORTHCLIFFE ne mâche pas sa façon de penser. Exaspéré par la lenteur du train qui l'amenait d'Halifax à Montréal, il a fait à l'Intercolonial l'impardonnable injure de le comparer à un chemin de fer espagnol.

* * * * *

LA SOCIETE Géographique des Etats-Unis a accepté officiellement la parole du commandant Peary, et elle s'apprête à célébrer avec éclat son voyage au 90e de latitude. Tout le monde est d'accord là-dessus. Personne ne conteste le pôle à Peary, c'est le monopole qu'on lui refuse.

CONGRES INTERNATIONAL DES PHARMACIENS

Les pharmaciens sont dans la joie! Ils vont avoir un congrès, et un congrès international, s'il vous plaît! Le programme de ces assises, qui se tiendront l'année prochaine à Bruxelles, est fort alléchant, pour les excellents "potards" s'entend. Il comprend l'examen d'une foule de questions professionnelles et spéciales dont la nomenclature, outre qu'elle n'aurait aucun intérêt pour le lecteur, nous conduirait trop loin. Disons cependant qu'il est question de l'élaboration du codex et de la pharmacopée internationale. Nul n'ignore que la pharmacopée varie suivant les pays, ce qui montre toute l'élasticité de la thérapeutique, et il est bien évident que l'adoption des mêmes remèdes chez toutes les nations—nous ajouterons également les mêmes doses—marquerait un progrès dont il est à peine besoin de faire ressortir l'importance.

Nous souhaitons bonne chance aux congressistes.

ASSEMBLEE DES REGISLATEURS

A une assemblée des membres de l'Association des Régistrateurs de la Province de Québec, tenue en la cité de Montréal, au Palais de Justice, lundi, le vingt-cinq octobre mil neuf cent, sous la présidence de M. Philibert Contant, Régistrateur du comté d.Iberville, furent présents : MM. les Régistrateurs Philibert Contant, d'Iberville ; H. S. Foster, de Brome ; Emery Lalonde, de Montréal-Est ; J. A. Chauret, d'Hochelaga et Jacques-Cartier ; Alex. Richardson, de Napierville ; Morel et Batalon, de Bagot ; L. de Varennes, de Labelle ; J. N. Lefebvre, de Vaudreuil ; J. Fauteux, de Beauce ; Rabby, député régistrateur de Hull ; Edmond McGown, de Chateauguay ; Ed. Letendre, de Rimouski ; J. A. Guèvremont, de Richelieu ; Osias Guilbault, de Joliette ; J. A. Carrier, de Lévis ; Alfred Cambray, dép. rég., de Québec; W. H. Léonard, de Compton ; Henri Langlois, des Deux-Montagnes ; J. A. Laferrière, de Berthier; Adolphe Poisson, d'Arthabaska ; W. J. Ewing, de Richmond ; A. E. Thibodeau, de Montcalm ; F. N. Lachance, Ile d'Orléans ; Adrien Rouleau, de Soulanges ; L. P. Lebel, de Bonaventure ; C. E. Maillancourt, de Dorchester ; E. Dick, de Montmorency ; Nap. Hudon, de Chicoutimi; F. Belleau, de Bellechasse ; Couture et Auger, de Lotbinière ; Jos.Nault, de St-Hyacinthe ; W. B. Lambly, de Mégantic ; Jos. Garièpy, de Charlevoix ; J. A. Martin, de Charlevoix ; H. Q. de St-Georges, de Portneuf ; Louis Lindsay, de Lac St-Jean, et P. A. Longpré, de Laval.

A cette assemblée MM. Philibert Contant a été réélu président ; P. A. Longpré, a été réélu secrétaire ; Léonard, réélu vice-président ; J. A. Chauret, réélu trésorier ; Lamoureux et de Varennes, auditeurs.

Il est aussi procédé à la nomination d'un comité chargé de rencontrer les ministres provinciaux pour étudier et demander le réajustement du tarif des Régistrateurs.

EMPRESS OF BRITAIN DE QUEBEC

Un train spécial quittera la gare Windsor, le vendredi, 5 novembre, à 9.45 a. m., pour Québec, afin d'accommoder les passagers qui partent par l' "Empress of Britain".

Ce train se composera de wagons-salons, wagons-restaurant, wagons de première et wagons de colons ; il se rendra directement au quai du paquebot à Québec. 213-1

LES FINANCES DU CANADA

Un surplus de $1,029,171, mais la dette nette augmentée de $45,969,419.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 4. — D'après le rapport des comptes publics pour l'exercice fiscal terminé le 31 mars dernier, le revenu total du Canada pendant l'année a été de $85,093,404 et les dépenses au fonds consolidé de $84,064,23, laissant un surplus de $1,029,171. Les dépenses ordinaires se sont élevées à $42,593,166 dont $2,467,306 pour primes à l'industrie, $24,892,357 pour le Transcontinental, $3,874,480 pour l'amélioration de l'Intercolonial, $92,427 pour le tracé du chemin de fer de la Baie d'Hudson, $6,424,781, montant de la dette de la Compagnie du Pont de Québec et $964,949 pour le chenal du St-Laurent.

En subventions le Canadian Northern a reçu $556,864, le Grand Tronc-Pacifique $367,249, et d'autres compagnies des sommes moins élevées.

La dépense ordinaire pour la milice a été de $1,243,071.

A la fin de l'année, les dépôts dans les banques d'épargne du gouvernement s'élevaient à $59,938,920, soit une diminution de $2,642,234 sur l'année précédente.

Au 31 mars de cette année, la dette nationale était de $325,930,279, augmentation de $45,969,419 en douze mois.

Le taux moyen de l'intérêt sur la dette brute a été de 2.42, contre 2.68 l'an dernier, et le taux d'intérêt sur la dette nette est tombé de 2.21 à 1.95.

JOLIETTE VEUT DES REFORMES

(Spécial à la PATRIE)

JOLIETTE, 4. — Des citoyens de cette ville font circuler des requêtes à travers les rues de la ville, demandant au conseil de ville de s'adresser à la Législature pour faire amender la charte de la ville. Les principaux changements demandés sont au nombre de trois : le vote au scrutin secret ; la division de la ville par quartiers pour les fins des élections municipales, et l'élection du maire par le peuple et non par les conseillers. Ces divers amendement, s'ils sont accordés, nécessiteront un changement dans la manière de faire la liste électorale municipale, qui devra nécessairement différer de la liste actuelle.

Les organisateurs du mouvement ont réuni, dimanche soir, les ouvriers à la salle de M. Camille Vincent, et leur ont expliqué les principales clauses de la requête.

Dès lundi soir, les requêtes étaient déjà couvertes de près de cinq cents noms et l'on continue à recueillir des signatures. Ces requêtes seront en toute probabilité présentées au conseil, mercredi soir.

—Le terme de la cour Supérieure s'est ouvert mardi matin. Mtre J. E. Faribault, C. R., et Mtre J. A. Piché, avocat, de l'Assomption, étaient en cour pour affaires professionnelles.

A LA VOIRIE

LES ATELIERS DE LA DIVISION NORD.—LE PAVAGE DE LA RUE ANNE. — LA FERMETURE DES RUES DANS LA PARTIE EST.

Des soumissions ont été reçues, hier après-midi, à la commission de la Voirie, concernant l'érection de hangars, de magasins, d'ateliers et d'écuries au chantier municipal de la partie nord de la ville. Il y a huit soumissionnaires sur les rangs et ils offrent de faire les travaux en entier ou en partie. Le coût des travaux est d'environ $66,000. M. Barlow fera rapport.

L'échevin Gallery s'est plaint que le pavage en asphalte que la ville est à faire poser sur la rue Anne, est plein de cavités et que le travail ne semble pas bien fait. M. Barlow dit que tout est correct, mais il sera tenu de faire un rapport.

La commission devait étudier, à cette séance, la question de la fermeture de certaines rues dans la partie est, à la demande du Pacifique Canadien, mais il fut décidé d'attendre à la semaine prochaine, alors que M. McNicholl, du C.P.R. viendra expliquer à la commission, les changements que la compagnie entend introduire dans ses plans originaux. Il appert que la compagnie, au lieu de percer un simple tunnel sous la rue Notre-Dame, à un endroit désigné, entend construire un viaduc de la rue Lacroix à la rue Montcalm, et se réserver la pleine circulation sur tout le territoire qui lui appartient de chaque côté de la rue Notre-Dame.

CONCERT SEMBRICH

Voici le programme du concert d'adieu que donnera demain soir Madame Marcella Sembrich, à l'Arena :

1ère PARTIE

1. Impromptu...la dièze majeur Chopin
   M. Frank La Forge
2. Air d'Ernani : "Ernani involami" Verdi
   Mme Sembrich
3. Air d'Hérodiade ..... Massenet
   M. Francis Rogers
4. a Forelle ..... Schubert
   b Nussbaum ..... Schumann
   c Fruhlingsnacht ..... Schumann
   d The Lass with the Delicate Air Dr Arne
   Mme Sembrich

2ème PARTIE

5. a Der Liebe Holdesgluck (la Flute enchantée) ..... Mozart
   b La rû darem la Mann (Don Giovanni) ..... Mozart
   Mme Sembrich et M. Rogers
6. a Nocturne—la dièze majeur ..... Chopin
   b Etude d'octaves ..... Boothe
   M. Frank La Forge
7. a Pastorale ..... Bizet
   b Love has Wings ..... J. Rogers
   c To a Messenger ..... La Forge
   d There sits a Bird ..... A. Foote
   Mme Sembrich
8. a Du Bist mie eine Blume (Heine) Rubinstein
   b Sérénade du Clown ..... Isidore Luckstone
   c Border Ballad (Walter Scott) ..... Cowen
   M. Francis Rogers
9. Valse, "Voce di Primavera" ..... J. Strauss
   Mme Sembrich

PREPARATIFS DE LA SESSION

(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 4 — Une grande activité règne dans toutes les parties des édifices parlementaires et partout l'on met la dernière main à la toilette annuelle avant l'arrivée des députés et sénateurs. Aux Communes, l'on construit un nouveau bureau de poste, amélioration devenue nécessaire depuis longtemps.

L'honorable Charles Marcil, président des Communes, aidé des whips, a fait un remaniement des sièges destinés aux députés libéraux. L'honorable MacKenzie King prendra le siège de M. Victor Geoffrion, qui occupera celui de M. A. K. McLean, démissionnaire. M. Hugh Guthrie prend celui de l'honorable M. Sutherland, devenu juge, et donne le sien à M. Ralph Smith. M. Avila Wilson, de Laval, et M. Neely, de Humboldt, qui étaient du côté conservateur, auront maintenant leurs sièges à droite de l'orateur. Aucun changement n'a été fait chez les conservateurs. Le capt. Ernest J. Chambers, huissier de la Verge Noire, a commencé à envoyer les centaines d'invitations officielles pour l'ouverture du Parlement. Comme d'habitude, cet officier est surchargé de demandes. Le nombre des cartes étant limité, ceux qui seront désappointés formeront le plus grand nombre, comme par le passé.

Souffrez-vous de Maux de Tête ?

Il y a peu de gens qui n'ont jamais éprouvé un mal de tête quelconque, provenant d'une cause ou d'une autre. Cela a son effet à tous les âges et en même temps pour tous les sexes ; cependant le sexe féminin éprouve le plus la maladie par cause d'un développement nerveux plus accentué et d'une organisation plus délicate du système. Ceux qui ont aussi un tempérament nerveux ou qui ont des études à faire, des habitudes sédentaires sont sujets à la contracter.

L'attaque d'un mal de tête signifie presque toujours pour nous qu'il existe une autre maladie, dont nous ne soupçonnons pas l'existence, qui opère son influence néfaste en attendant peut-être une occasion d'éclater au grand jour.

Burdock Blood Bitters a, durant des années, guéri tous genres de maux de tête; et si vous voulez ne lui donner qu'un essai, nous sommes convaincus qu'il fera pour vous ce qu'il a fait pour des milliers d'autres.

Migraine et Constipation Guéries

Mme John Connors, Burlington, N. E., écrit: " Je souffrais depuis longtemps de constipation et de maux de tête. Après avoir essayé différents remèdes de médecins, un ami me conseilla l'essai de Burdock Blood Bitters. Je constate que je suis complètement guérie après en avoir pris trois bouteilles. Je puis en toute sûreté le recommander.

En vente par tous les marchands. Fabriqué seulement par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

BOVRIL

Donne Santé et Vigueur

Prenez une tasse de **BOVRIL** avant de sortir au froid ou à l'humidité

Il est bon pour vous alors parce que ce n'est pas simplement un stimulant mais une **NOURRITURE** et parce qu'il est immédiatement assimilé.

LES PROPRIETES BOVRIL

Plus de neuf millions et trois quarts (9,750,000) d'acres de terrain sont consacrés à l'élevage des animaux destinés à la production du **BOVRIL.**

Les propriétés de la Bovril Ltd., en Australie, sont à elles seules,

TROIS FOIS PLUS GRANDES

que tout le terrain possédé par aucune autre compagnie, dans l'industrie de la viande.

COURRIER DE SAINT-JEROME

(Spécial à la PATRIE)

SAINT-JEROME, 4. — Notre concitoyen M. F.-X. Saint-Michel, père, un des rares zouaves survivants, est à organiser une compagnie de zouaves parmi la jeunesse. Plusieurs se sont déjà enrôlés sous la bannière pontificale, et tout laisse croire qu'un très grand nombre endosseront le costume des zouaves.

—M. A.-G. Bélisle, N. P., de St-Eustache, était en visite à Saint-Jérôme dimanche.

—Une mine de granit rouge a été découverte dans la côte Rivière à Gagnon, ces derniers temps. Des ingénieurs sont venus en faire la visite, lundi, dans le dessein de commencer les travaux d'exploitation.

—Le Dr D. Berthiaume était en ville samedi.

—La corporation de la ville vient de signer un bail pour la propriété du Dr Vanier, sise coin Ste-Julie et St-Georges, pour y installer ses bureaux. L'aménagement va se faire incessamment et il est probable que d'ici une couple de semaines, l'installation sera terminée.

TROIS COMPAGNIES EN LIQUIDATION

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 4—Trois compagnies d'assurance mutuelle ont informé le gouvernement de leur intention de liquider leurs affaires. Ce sont "la Providence" "la "Foncière" et la Dominion".

MM. P. G. Mabeu et Jean Taché ont été nommés liquidateurs conjoints de la "Foncière", dont la place d'affaires est au No 10 boulevard St-Laurent, à Montréal. Toutes les polices de cette compagnie, tant sous le système mutuel que sous le système de primes fixes prendront fin le 21 du courant.

M. Théodore Meunier a été nommé liquidateur de la "Providence", dont les contrats prendront fin le 22 du courant, et de la "Dominion", dont les contrats prendront fin le 29 du courant.

UN TRAMWAY HORS DE LA VOIE

DES MOINES (Ta) 4 — Le mécanicien Pearson ayant perdu le contrôle de son tramway de la ligne University, la voiture a sauté hors de la voie à l'angle de la rue Woodland et de la 19e avenue-ouest, et a été complètement renversée, causa la mort de W. R. Robb, d'Oklahoma, et des blessures graves à 60 personnes. Le tramway filait à 35 milles à l'heure.

N. K. Laflamme, C.R.

Candidat dans St-Jacques.

GRANDE ASSEMBLEE AU

MARCHE SAINT-JACQUES

A la Salle Courville, en face, si la température est défavorable.

Vendredi Soir, 5 courant, à 8 hrs p. m.

Adresseront la parole : MM. N. K. LAFLAMME, candidat ; HENRI BOURASSA, M. P. P., ; M. J. M. TELLIER ; Hon. JEAN PREVOST, ex-ministre de la colonisation ; ROBERT GREENSHIELDS, C. R., ; ARMAND LAVERGNE, M. P. P., ; OLIVAR ASSELIN, JULES FOURNIER, J. H. RAINVILLE, NAP. GARCEAU, ANDRE FAUTEUX, ERNEST GUIMOND, TANCREDE MARSIL, EMILE RIOUX, ALEX. BERGEVIN, etc.

Il y aura des assemblées ce soir à tous les comités.
Les orateurs ci-haut mentionnés adresseront la parole.

Comité Central : Coin Ste-Catherine et St-Christophe
Telephone ES , 5611.

Comités Régionaux : Coin Mentana et Roy ; 476 Ontario Est, Tel. E. 170 ; 551 Montcalm ; Coin St-Timothée et Craig; 333 Notre-Dame Ouest.

Election de Saint-Jacques

Candidature de M. l'Echevin Robillard

COMITE CENTRAL

No. 487 Ste-Catherine Est, Tél. Est 5446

COMITES

No. 567 Berri, (Salle Brault) Tél. Est 5440
Angle des rues Ontario & Beaudry, Tél. Est 5444
Angle des rues Craig & Amherst, Tél. Est 5452
Angle des rues Notre-Dame & Bonsecours,
Téléphone Main 7335

N.B.—Ces divers comités siègent tous les jours depuis 9 heures du matin jusqu'à minuit. Tous les amis de l'échevin Robillard sont cordialement invités à s'y présenter soit pour donner des informations en général, soit pour faire connaitre leur nouveau domicile.

209-12

Il y a Economie et Sécurité à confier ses Epargnes à la

BANQUE D'HOCHELAGA

Capital Payé : $2,500,000. Fonds de Réserve : $2,150,000.

qui vous paie l'intérêt tous les six mois et vous assure un revenu régulier qui s'accroit tous les jours en proportion de vos économies.

NOTRE HISTOIRE ECONOMIQUE

L'HON. A. DESJARDINS, AU DINER-CAUSERIE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE, TRAITE DE LA PERIODE DE 1760 A 1860

Hier soir a eu lieu au Club Canadien le second dîner-causerie de la Chambre de Commerce.

M. Isaïe Préfontaine, président, occupait le centre de la table, ayant à ses côtés l'honorable Alphonse Desjardins, le conférencier de la soirée, et MM. Adolphe Roy et F. Larivière, vice-présidents.

Pendant le dîner, dont le menu fait honneur au chef du Club Canadien, la conversation fut vive et animée autour de la table du banquet décorée de plantes vertes et de plats montés.



L'hon. ALPHONSE DESJARDINS.

Le dîner ayant commencé un peu après sept heures et demie, se prolongea jusqu'à neuf heures un quart. M. Isaïe Préfontaine ayant choqué à plusieurs reprises deux verres pour attirer l'attention, annonça le conférencier qui se leva au milieu des applaudissements.

L'honorable sénateur Alphonse Desjardins prit pour sujet de sa causerie la page de notre histoire économique qui relate les événements de 1760 à 1860.

Le conférencier traita avec une érudition incontestable cette période de notre histoire au point de vue spécial d'un homme d'affaire plutôt que d'un homme politique.

Disons que sa conférence fut très intéressante, en ce qu'il mit à jour des faits peu connus et jugea les événements sous un angle nouveau car le public des hommes d'affaires n'entend généralement sur ces choses que les rabâchages des hommes politiques.

Certes, comme le disait, hier soir, le conférencier, certes il est bon que les hommes d'affaires entendent parler de notre histoire par un des leurs. Il est bon qu'ils soient spécialement renseignée sur l'histoire économique de notre pays, par quelqu'un capable d'en juger comme eux, c'est-à-dire en homme pratique qui juge sainement des choses et des hommes sans se laisser influencer par de vaines tirades.

Le conférencier expliqua d'abord l'évolution de notre commerce, ce que l'un et l'autre étaient avant la construction des chemins de fer. Il dit pourquoi se créèrent et se développèrent nos centres commerciaux et industriels secondaires tels que Trois-Rivières, Sorel, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean, et nombre d'autres.

L'honorable sénateur Alphonse Desjardins passa ensuite en revue l'évolution de notre législation douanière. Il ramena la sombre époque où durant laquelle nos navires n'avaient pas droit de trafiquer avec les ports étrangers. Ils devaient se borner à faire voile vers les ports anglais. Ce ne fut qu'en 1849 sous le ministère Lafontaine et Baldwin que nous fûmes obtenir notre indépendance commerciale et maritime. Nos navires furent autorisés à faire voile vers tous les ports du monde et nous ne fûmes plus tenus à ne faire commerce qu'avec l'Angleterre à l'exclusion de tout autre pays.

Mais cette indépendance nous ne parvinmes à l'obtenir qu'après des luttes très vives et prolongées. A un moment des émeutes se produisirent qui menacèrent de tourner à la révolution. Les principaux citoyens de la ville, Anglais et Canadiens, signèrent un manifeste qui n'était autre chose qu'un appel à l'annexion.

La raison de tout ceci? le gouverneur sut la discerner et l'expliquer à son gouvernement. Ce rapport aujourd'hui a la valeur d'un document historique. Le Canada est sous le coup d'une crise économique et les gens ne sont mécontents que parce qu'ils ont de la misère. Les autres, les riches sont encore plus exaspérés que ceux qui n'ont rien à perdre: ceux-là redoutent la ruine.

Heureusement la crise fut conjurée, nous eûmes un peu plus de liberté, ce fut la période qui précéda immédiatement la Confédération.

Ici le conférencier déclare être arrivé au bas de sa page d'histoire. De vifs applaudissements lui marquent l'intérêt que ses auditeurs ont pris à son intéressante conférence.

M. Boivin exprime l'espoir qu'un autre conférencier tournera la page de manière que les membres de la Chambre de Commerce ne restent pas en suspens et assistent à la formation de la confédérations canadienne.

M. Isaïe Préfontaine, président, remercie le conférencier, remercie le Club Canadien et en particulier son aimable président M. J. T. Marchand, de la large et cordiale hospitalité offerte à la chambre.

M. J. T. Marchand ayant répondu en termes heureux invita les membres de la Chambre de Commerce au nom du Club Canadien à revenir plus souvent.

Assistaient à ce banquet: MM. Isaïe Préfontaine, Alph. Desjardins, J. T. Marchand, A. V. Roy, Fred. C. Larivière, D. Masson, C. H. Catellim C. F. Chouillou, J. T. Armand, Paul Mercier, Rémi Gobier, sr, U. H. Dandurand, O. S. Perrault, Alex. Clément, L. J. Lorangier, C. L. de Roode, J. Prévôt, A. J. de Bray, E. D. Marceau, Oct. Lemay, J. O. Labrecque, L. Jos. Tarte, Narcisse Beaudry, W. H. Boivin, A. H. Hardy, G. Boivin, Joseph Fortier, Armand Lalonde, J. C. Groves, Contant, Fortunat Bourbonnière.

PEERY EST ALLE AU POLE NORD

Telle est la décision de la société Nationale de Géographie.

WASHINTON, 4—La Société Nationale de Géographie a rendu sa décision hier en faveur du Commandant Peary, auquel elle a offert une médaille d'or. Elle déclare que l'explorateur américain a atteint le pole nord. Cette déclaration n'ajoute rien de bien nouveau à la controverse; personne n'a contesté à Peary l'honneur d'avoir attein le pôle nord; ce qu'il serait plus intéressant ce serait de savoir, lequel des deux, de Peary ou de Cook, à découvert le premier l'axe de la terre

Le bureau des directeurs de la Société à une réunion tenue hier, a accepté le rapport de son sous-comité des savants, qui a examiné les records et les preuves de l'explorateur et s'est déclaré convaincu que Peary avait atteint le Pôle

IL CONFESSE SON CRIME

CLEVELAND, Ohio 4— Alva Coan, âgé de 17 ans, a avoué à la police qu'il a tué, il y a deux ans, le jeune Alexander Honeig, pour avoir de l'argent de lui.

Après l'avoir battu Coan laissa le jeune Honeig mourant sur le plancher, puis s'en alla; étant revenu il constata qu'il était prêt et déposa le cadavre dans un baril.

POUR AVOIR ETE INDISCRET

LONDRES, 4 — Une dépêche venue d'Amsterdam dit que le gouvernement a fait appeler M. Van Lenwen et lui a demandé de démissionner comme maire d'Amsterdam, parce qu'au cours des fêtes Hudson-Fulton à New-York, il déclara que les Etats-Unis interviendraient si la Hollande était menacée par l'Allemagne.

LE FRET PAR LES TRAMWAYS

LA VILLE DEMANDE LA CESSATION D'UN SERVICE DONT ELLE EST LA PLUS GRANDE BENEFICIAIRE.

Le recorder Weir entendait, hier la cause de la Cité contre la Compagnie des tramways dans le but d'empêcher cette dernière de transporter du fret à travers les rues de la ville. Seulement il a été démontré que la compagnie des tramways n'a transporté du fret qu'à l'instigation des autorités municipales elles-mêmes qui firent transporter par la compagnie 44,335 tonnes de pierre concassée. Il semble y avoir juridiction, puisque M. Barlow, déclare que sans l'aide de la compagnie des tramways, les travaux de voirie n'auraient pu être faits, alors que les échevins, certains d'entre eux du moins,ne veulent pas permettre à la compagnie de transporter du fret dans les rues de la Ville.

On demande à M. Barlow de poursuivre la compagnie pour ce qu'il lui a demandé de faire. MM. Barlow et Staunton furent entendus comme témoins et MM. Meredith C.R., et Archer, C.R., représentaient la compagnie des tramways.

LA CAMPAGNE DANS CHAMBLY

LE DR DESAULNIERS, CANDIDAT MINISTERIEL, ET LE DR LEMIEUX, DEPUTE, PARLENT A MONTREAL-SUD.

(Spécial à La Patrie)

MONTREAL SUD, 4—Accompagné du Dr L. J. Lemieux,député de Gaspé, à la législature de Québec, le Dr Merrill-Désaulniers, candidat ministériel dans Chamblay, a tenu hier soir une assemblée politique à Montréal-Sud.

M. James White fut choisi pour présider à cette assemblée, dont l'assistance était assez nombreuse.

Dans son discours, M. Désaulniers se proclama candidat et partisan du gouvernement Gouin, dont il vanta la politique.

Il rappela ce qu'il a déjà fait en faveur du comté de Chambly et il promet son entier dévouement aux électeurs dont il sollicite les suffrages.

M. Désaulniers parla en anglais et en français,.

Le Dr L. J. Lemieux prit ensuite la parole. Il fit l'éloge du gouvernement Gouin dont il loua la politique, surtout en matière d'éducation.

Il termina son discours par un appel à l'électorat de Montréal-Sud, en faveur de son ami M. Désaulniers qu'il croit devoir faire un bon député.

A LONGUEUIL

On annonce pour ce soir, à Longueuil, au comité de M. Désaulniers, une grande assemblée à laquelle prendront part l'hon. Jules Allard, M. G. Marchand, député de St-Jean et M. Amédée Geoffrion, député de Verchères.

M. MARSIL

Le candidat libéral indépendant, M. Tancrède Marsil, complète l'organisation de ses divers comités, dans le comté.

Il y avait, hier soir, entre autres, assemblée de comité au comité de Longueuil, rue Saint-Charles, à l'ancien Club Brodeur. Les amis de M. Marsil paraissent confiants, et travaillent ferme.

FEU A ST-JEAN

(Spécial à la PATRIE)

SAINT-JEAN, Qué., 4—Un feu s'est déclaré mardi matin au bas du magasin de M. Bani, Syrien restaurateur, au côté nord de la banque de St-Jean.

Les pompiers ont maîtrisé cet incendie quelques minutes après leur arrivée sur les lieux.

Les pertes s'élèvent à quelques centaines de piastres. Un peu d'assurances couvrent partiellement ces dommages.

LA POLITIQUE DE M. ROOSEVELT

"C'est celle qui doit être suivie dans l'administration publique," déclare M. Taft.

BIRMINGHAM, Ala., 4.—M. Taft a quitté notre ville, hier après-midi, après y avoir séjourné 20 heures.

Le président a conseillé de suivre la politique de M. Roosevelt, afin d'obtenir plus d'honnêteté et plus d'intégrité dans l'administration des biens publics, sans égards pour le parti au pouvoir.

AVIS SPECIAL

Si vous songez à acheter un piano automatique, venez au magasin de la Cie de Pianos Leach, Limitée, 560 rue Sainte-Catherine ouest, près de la rue Drummond, voir et entendre le Leach-Angelus qui est le dernier mot en fait de pianos automatiques. C'est un piano de Toronto avec un mécanisme Angelus américain. 213-1

CALIXTE VALLEE DECEDE A SOREL

(Spécial à la PATRIE)

SOREL, 4 — M. Calixte Vallée, l'un de nos estimables concitoyens, est décédé, samedi, à 9 heures du matin, à l'âge de cinquante ans et un mois. Depuis plusieurs mois, il était miné par une maladie réputée incurable et c'est avec la plus parfaite résignation qu'il a vu la mort venir et a rendu son âme à Dieu.

M. Vallée fut pendant vingt-trois ans, à l'emploi de M. Gustave Hardy, libraire, et, plus tard, il fut au service de MM. Beauchemin et fils, libraires, de Montréal.

Employé fidèle, il sut toujours mériter la confiance et l'estime de ses chefs. Voilà quelques années, il revint à Sorel et entra au service du Club Nautique, en qualité de maître d'hôtel et de gardien. C'est là que la mort est venue le ravir à l'estime de ses concitoyens, comme à l'affection de sa famille.

M. Vallée laisse, outre sa femme, sa mère, âgée de quatre-vingt-onze ans et cinq enfants : Mme Arthur Davignon (prote au "Sorelois") ; Mme Arthur Hurteau, Raoul, Adrienne et Lubin. Cinq frères et trois sœurs lui suivivent : Louis, Joseph, Georges, Octave, de La Baie du Febvre, et Francis, de Saint-Cyrille de Wendover ; Mlle Célina Vallée, de Sherbrooke ; Mlle Emélie de La Baie du Febvre, et Mme Olivier Bélisle, de Woonsockett, R. I.

M. Vallée appartenait à la Congrégation des hommes, à la Société des Artisans Canadiens-français et à l'Union St-Joseph et St-Michel, de Sorel.



M. CALIXTE VALLEE, décédé à Sorel.

Ses funérailles ont eu lieu, hier matin, en présence d'une grande foule de parents et d'amis qui ont voulu par leur présence donner cette dernière marque d'estime et d'amitié au bon citoyen, à l'excellent chrétien que fut M. Calixte Vallée.

Nous offrons aux parents nos bien vives et bien sincères condoléances.

TOMBE DE 500 PIEDS ET VIT

New Haven, Conn. — George Drew, membre d'un parti d'aéronautes, a donné des exhibitions d'ascension en ballon, à Savin Rocks. A l'ascension d'aujourd'hui, Drew s'éleva à une hauteur de cinq cents pieds, quand il abandonna le ballon, parachute en mains. Le parachute ne fonctionna pas, et des centaines de personnes avaient les yeux fixés sur Drew dans sa descente. Heureusement le vent violent le transporta à Long Island Sound où il fut recueilli sain et sauf.

Les multiples cas de ceux qui ont été sauvés en prenant "Fruit-a-tives", les fameuses tablettes de jus de fruits,sont tout aussi merveilleux. Contre rhumatisme, névralgie, grave maladie de reins, constipation et dyspepsie, ces tablettes de fruits pour le foie ne manquent jamais de donner les résultats les plus satisfaisants.

Si vous souffrez de l'une quelconque de ces maladies, prenez "Fruit-a-tives" et vous serez bien portants. 50c la boîte, 6 pour $2.50, ou grandeur d'essai, 25c. Chez tous les marchands ou de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

CAUSE DEVANT LE MAGISTRAT

(Spécial à la PATRIE)

SAINT-JEAN, Qué., 4—Deux jeunes garçons, Wilfrid Therrien et Arthur Lorrain, ont été arrêtés pour empiètement sur la voie ferrée du Pacifique Canadien. Les deux accusés ont suivi le chemin de fer pour se rendre de la station à la manufacture de conserves, et un surveillant spécial a porté plainte contre eux pour faire un exemple et faire cesser ces abus.

Le magistrat Saint-Cyr a condamné les deux accusés aux frais pour cette première offense. Il a fait remarquer qu'à l'avenir la justice sera plus sévère à l'endroit de ceux qui passent ainsi sur les propriétés d'autrui, sans permission, et s'exposent au danger le long des chemins de fer.

LA CHARTE DE VICTORIAVILLE

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 4—La corporation de la ville de Victoriaville a demandé au lieutenant-gouverneur en conseil d'être déclarée, sur abandon de sa charte spéciale, constituée en corporation de ville sous la loi des cités et villes.

Le chiffre de la population actuelle de Victoriaville est de 3,146 personnes.



Occasion Extraordinaire en Tissus à Robes pour Demain

De 8½ à 10 heures seulement

600 VERGES PANAMA tout laine avec rayures en soie, 40 pouces de large, pour robes de toilette, coloris choisis tels que : vieux-rose, bleu alice, marine, gris argent, vert, réséda et foncé, brun, médium, bleu-royal, belle valeur, en tout temps à 60c, le prix spécial du "Bon Marché", la verge **26c**

Voyez l'installation dans la vitrine.

TWEED ASSEZ EPAIS, pour jupes et costumes, 54 pouces de large, couleurs pâles et foncées, qualités de $1.00, $1.25, $1.50. Voyez la virine, notre prix **67c**

AU BON MARCHE

567 RUE STE-CATHERINE EST

Nos offres pour demain, premier Vendredi du mois, sont très exceptionnelles.

Il y aura, comme de coutume, foule à tous nos comptoirs.

En outre des occasions énumérées, nos clientes sont assurées de trouver ici un choix immense de hautes nouveautés.

Grande mise en vente de Coupons demain, dans tous les rayons à des prix excessivement réduits.

Voir détails dans le bas de cette annonce.

Profitez des offres suivantes en Dentelles, Broderies, Rubans, Etc.

3,000 VERGES, entre-deux et dentelles valenciennes, 1 à 6 pouces de large, grand choix de dessins, valeurs courantes, variant de 10c à 25c la verge, notre prix très spécial, demain **5c**

ENTRE - DEUX et broderie sur lawn ou mousseline, pour garniture de lingerie, 1 à 5 pouces de large, dessins variés, qualités de 10c à 20c, notre prix spécial, demain, la verge **7½c**

RUBAN SOIE taffetas uni, grand choix de couleurs pâles et foncées, 1 et 1½ pouces de large, régulier 10c, demain, la verge.. .... **3c**



OCCASIONS EN VELOURS ET SOIERIES

1,800 VERGES SOIE HERCA, unie, dans une grande variété de couleurs, très convenable pour doublures, 20 pouces de large, qualité ordinaire 45c, notre prix spécial, la verge **17c**

MISE EN VENTE SPECIALE, demain de 1,800 verges, velours fantaisie, à rayures ou carreaux, couleurs variées, 23 pouces de large, de 75c, pour **29c**

DEMANDEZ NOTRE VELOURS cor du roi, toutes nuances, largeur 27 pouces, à .. **29c**

L'Offre ci-dessous est Incomparable et toute d'Actualité

Les dames qui ont l'idée de s'acheter un Costume d'Automne, ne tarderont pas à se rendre compte de l'efficacité de notre offre. Ces costumes que nous annonçons à prix très réduit, ne sont peut-être pas le dernier cri de la mode, cependant avec de légères modifications, les dames qui les achèteront pourront se vanter d'avoir fait un excellent marché.

Nous ouvrons à 8½ hrs précises. Les premières rendues auront le choix.

COSTUMES EN DRAP VENITIEN ou chiffon, cheviotte, tweed à carreaux gris et blancs, manteau demi - ajusté, court ou longueur de la hanche, garnis de galon militaire ou soutache, boutons recouverts ou de fantaisie, doublés en partie de soie taffetas chiffon ; jupe style tailleur à plusieurs lés, garnie de bandelettes de même étoffe de galons et de boutons recouverts. Il est entendu que ces costumes sont désassortis, mais la jupe seule vaut plus que le prix demande. Les valeurs réelles de ces costumes varient de $12.00 à $18.00, le prix spécial du "Bon Marché" pour demain, chaque **$3.95**

OCCASIONS EN TISSUS NOIRS POUR ROBES

DRAP VENITIEN noir rayé tout laine, pour costumes, 44 pouces de large, régulier 75c et 90c, demain, notre prix, la verge **56c**

PANAMA ET DRAP Amazone noir, tout laine, 50 à 54 pouces de large, spécial pour costumes de deuil, qualités de $1.25 et $1.50, notre prix .. **93c**

DRAP VECUNA noir, largeur 54 pouces, belles valeurs à 65c et 85c, notre prix très spécial, la verge.. .... **53c**

ROBES D'INTERIEUR en flanellette fleurie, genre kimono, d'autres avec collet rond, valeur spéciale, à **$1.83**

JUPES EN FLANELLETTE rose, blanche, avec volant garni de broderie en flanellette, très spécial à **47c**

VESTES EN LAINE, tricot de fantaisie, manches courtes, pour dames, notre prix, vendredi **67c**

PEIGNOIRS EN FLANELLETTE unie, rose, blanche, bleu-pâle,manches courtes, prix **25c**



UNE CENTAINE DE COUPONS A ECOULER DEMAIN

Il y en a de toutes sortes et pour tous les goûts. Coupons d'étoffes à Robes de Soie, de Coton, Flanellette, Tweed, etc., etc., à de très grandes réductions.

De grandes chances d'économie peuvent être effectuées en achetant des coupons demain.

500 COUPONS, tissus en couleurs, tels que : Lama, Benguline, Canevas, Cor du Roi, Plaid, 40 à 46 pouces de large, longueurs variant de 5½ à 6 verges, régulier 50c et 60c, notre prix à prendre le coupon, la verge **29c**

COUPONS DE FLANELLETTE, indienne, sateen, etc., 2 à 7 verges, de long, qualités de 13c, 15c, 18c, 20c, notre prix réduit, la verge **9c**

TRES SPECIAL—De 8½ à 11 heures a. m.

COUPONS PRELART ANGLAIS et linoleum, 2½, 3 et 4 verges de large, valeurs : 40c, 50c, 60c et 75c, demain, la verge carrée **29c**

COUPONS DE COTON jaune croisé, 36 pouces de large, de 1 à 5 verges de long, régulier 18c, notre prix, demain, la verge **12½c**

COUPONS DE TISSUS noirs, longueurs diverses, qualités variant de 50c à 90c la verge ; 33 autres qualités de $1.00 à $1.75 la verge **59c**



BELLE TOILE blanche damassée, pour nappes, largeur 62 pouces, régulier 60c, demain, la verge **48c**

TOILE A ROULEAU, bords en couleurs, régulier 8c, demain **5c**

TOILE pour linges de vaisselle, 20 pouces de large, rég. 13c pour **9c**

COTON NON BLANCHI, très fin pour draps, 2 verges de large, régulier 25c, notre prix **18c**

BAS, FOULARDS, RUCHE

BAS EPAIS en laine noire, talon et bouts de pied doubles, pour dames, fillettes et garçons, qualités de 50c et 60c la paire, pour **34c**

FOULARDS UNION, pour dames, couleurs à la mode, avec bouton - fermoir, de 40c pour **25c**

RUCHE (FRILLING) en boîtes, six par boîte, couleurs assorties, valeurs de 25c à 35c. Vendredi, la boîte **19c**

Occasion Demain

Rayon du Tailleur

(2ième ETAGE)

POUR GARCONS, capots (Ulsters), en tweed épais de fantaisie, grandeurs, 29 à 33, doublure en tweed, valeurs $6.50 et $7.00,demain **$4.67**

SOUS - VETEMENTS d'hiver, en laine, régulier $1.25, notre prix vendredi et samedi **69c**

(Rez-de-chaussée).

FLANELLETTE, dessins fantaisie, de 15c et 18c, pour **11c**

SATIN SOLEIL, tissu uni, 28 pouces de large, de 50c pour **23c**

Occasion Demain

RAYON DU TAILLEUR

(2ième Etage)

POUR HOMMES. —Capots (Ulsters) d'hiver en tweed de fantaisie, nouvelles nuances de brun, doubles parements,collet haut,doublure en serge épaisse, diagonale, valeur réelle $22.00, le prix absolument modéré du "Bon Marché" .. **$16.50**

GILET LAINE (sweaters) pour hommes, régulier : $1.00, $1.25, (rez-de-haussée) chaque **69c**

50 COUPONS tweed, longueurs de pantalons, de $4.50 et $5.00 pour.. .. .. **$1.98**

GANTS, VOILETTE, CHEVEUX NATURELS

GANTS LAINE, blanc, noir, gris, tan, brun, marine, rouge, régulier 35c et 45c, vendredi et samedi **29c**

50 PIECES POINT pour voilettes, noir, seulement, valeur réelle 50c, très spécial, la verge .. **29c**

De 8.30 à 9.30 hrs a.m.

150 CHIGNONS (puffs) en cheveux naturels, dans toutes les teintes, qualités variant de 75c à $1.75,durant l'heure indiquée, notre prix, chaque **39c**

LETENDRE FILS & CIE., - - 567 rue Ste-Catherine Est

LE PACIFIQUE A MAISONNEUVE

LA LOCATION DE LA LIGNE DE RACCORDEMENT AVEC LE TERMINAL SOULEVE DES APPREHENSIONS AU CONSEIL.

L'achat du Terminal par le Pacifique Canadien a donné lieu à de sérieuses remarques au conseil de Maisonneuve, hier soir. L.on ne s'objectait pas à l'idée de voir le Pacifique continuer son réseau dans la municipalité, mais on était fort préoccupé quant à l'endroit où seraient établies les voies nouvelles.

La question a été soulevée par l'aviseur de la corporation, Mtre L. J. S. Morin. Il mit le conseil au courant des rumeurs qui avaient cours au sujet des projets du Pacifique. D'après ce qui a transpiré, le Pacifique n'aurait acquis la propriété du Terminal que depuis la rue Létourneux en allant vers l'est. Quant à la partie qui s'étend de la rue Létourneux à la rue Moreau, le Street se trouverait dans l'impossibilité de la vendre pour le moment, par suite d'un contrat avec le Grand Nord. Or, tant que ce dernier n'aura pas une nouvelle gare, il continuera à se servir de ce chemin. Le Pacifique est donc forcé de passer ailleurs pour relier sa ligne principale avec la voie du Terminal. Pour y arriver il utiliserait un droit de passage acquis il y a vingt ans. Ce droit de passage se trouve au bas de la côte de la rue Sherbrooke et traverse le quartier Hochelaga dans toute son étendue, de l'ouest à l'est. Depuis, certaines propriétés ont été achetées faisant suite au terrain déjà possédé. Le point de jonction serait, soit sur la propriété Morgan, soit près de celle de Viau. La conséquence serait que le ligne du Pacifique serait à près de 400 pieds de celle du Grand Nord. Ce qui aurait pour effet de déprécier la propriété à cet endroit. De plus, il offrirait un réel danger, si les traverses sont à niveau. En outre, si le Grand-Tronc venait un jour à vouloir passer lui aussi dans Maisonneuve, on se trouverait à avoir trois chemins de fer dans le cœur de la municipalité.

On a suggéré de demander à la Commission des Chemins de fer d'ordonner un seul chemin pour les trois lignes. Mais l'objection serait alors que les trois compagnies ne voudraient pas être limitées dans leur trafic par le fait d'être sur le même terrain et sur des voies élevées pour la distribution du fret.

Devant cette situation, le conseil décide de déléguer le maire et le secrétaire auprès des autorités du Pacifique pour savoir quel chemin elles entendent suivre pour arriver au Terminal.

Ce fut la seule question intéressante discutée, hier soir. Le reste de la séance a été consacré à des affaires de routine.

L'EXPLOITATION DE NOS MINES

Le gouvernement provincial augmente l'étendue des permis d'exploitation.

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 4— Le lieutenant-gouverneur en conseil, c'est-à-dire le gouvernement provincial, vient d'adopter l'ordre en conseil qui suit :

"Attendu que parmi les méthodes de prospection et d'exploitation minières, l'une des plus importantes est celle du dragage, aucune autre opération ne pouvant lui être avantageusement substituée dans certains terrains.

"Cette méthode est dispendieuse, à cause de l'outillage qu'elle requiert et des bases qu'elle suppose à l'entreprise. On ne saurait y avoir recours en effet que si l'exploitation peut embrasser une étendue de territoire relativement considérable.

"Attendu que les terres ainsi traitées sont des lits de rivières, cours d'eau ou lacs, des grèves, baies, étangs ou endroits marécageux, et elles affectent en conséquence des formes irrégulières.

"Il est ordonné que, sous l'autorité du paragraphe premier de l'article 1580 des S. R. P. Q., il soit réglé et statué comme suit :

"1o. Des permis d'exploitation peuvent être accordés pour une étendue excédant 200 acres en superficie.

"2o. La configuration des terrains couverts par ces permis est déterminée par l'honorable Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries.

"Pourvu qu'il s'agisse dans l'un ou l'autre cas de terres formant le lit de rivières, cours d'eau ou lacs, ou de grèves, baies, étangs ou endroits marécageux, et que le travail se fasse au moyen de dragues".

LE SALAIRE DES INSPECTEURS

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 4—Nous sommes en position de confirmer l'information que la PATRIE a publiée il y a quelques jours au sujet du salaire des inspecteurs d'écoles. Il est bien vrai que le surintendant de l'Instruction Publique, l'hon. B. de la Bruère, a préparé et soumis au cabinet provincial un rapport recommandant les modifications dont nous avons parlé l'autre jour. C'est-à-dire que le salaire des inspecteurs d'écoles sera porté de $1,000 à $1,200, et que leurs dépenses de voyage seront payées, à condition qu'ils ne s'occupent que de l'inspection des écoles.

La chose sera soumise au comité catholique du conseil de l'Instruction Publique, qui se réunira le 17 du courant.

UN VAISSEAU SOUS SAISIE

Comme conséquence de l'accident arrivé au vaisseau "M. J. Brassard," le 25 octobre dernier, près du pont Wellington, une saisie a été émanée, hier, contre lui sur mandat de la Cour d'Echiquier. Les plaignants sont "The Wilson Patterson Company," qui avaient à bord 87 barils de résine. Dans le bref, les plaignants accuse le capitaine de négligence, et le rendre responsable des dommages qu'ils évaluent à la somme de $862.49. La saisie a été pratiquée, hier après-midi par un officier du shérif, et le "M. J. Brassard" ne pourra continuer sa route sans avoir déposé en Cour d'Amirauté les garanties nécessaires. MM. Lafleur, Macdougall et Macfarlane sont les avocats de la demande.

COURRIER D'OTTAWA

LES AGENTS VOYAGEURS INDIGNES DE LA SENTENCE D'UN MAGISTRAT. — LORD NORTHCLIFFE AU CLUB CANADIEN.— HAUSSE SUR LE CHARBON.— TEST CASE, ETC.

(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 4 — L'association des agents voyageurs, vient d'entrer en lutte contre le magistrat de police de la ville de Port Hope, Ont., et demande une enquête sur son administration. Il y a trois semaines, M. James A. Walker, d'Ottawa, représentant la Blue Ribbon Tea Co., de Montréal, était à Port Hope, lorsqu'il rencontra une dame qui lui sourit et salua. Il rendit le salut et continua sa route. Pendant trois jours, il rencontra cette femme dans la rue, chaque fois des saluts furent échangés. Le troisième jour la femme était suivie d'un homme qui se plaignit à un homme de police de l'insistance de Walker à saluer une dame qu'il ne connaissait pas. Le constable, sans un seul mot d'explication, arrêta M. Walker et le lendemain il était condamné à un mois de prison par le magistrat R. H. Holland.

L'association des agents voyageurs du Canada porta les faits véritables à la connaissance du ministre de la Justice qui s'empressa samedi de faire libérer le prisonnier. Ce dernier se rendit aussitôt à Montréal auprès de ses chefs. Il est revenu hier à Ottawa. Les agents voyageurs sont indignés et ils demandent le renvoi du magistrat Holland. Ce dernier sera appelé à expliquer sa conduite au ministre de la Justice.

AU CLUB CANADIEN — Lord Northcliffe, propriétaire du "London Times" et autres journaux d'Angleterre, sera l'hôte du Club Canadien samedi prochain à un lunch au Grand Union. Il parlera de la "Nation Canadienne d'aujourd'hui et celle de demain."

LA ST-J.-BTE. — La Société St-Jean-Baptiste, section Ste-Anne, a fait l'élection de ses officiers pour 1909-10, avec le résultat suivant :

Président, M. W. C. Labelle.
1er vice-président, Ed. Gaulin.
Sec.-trésorier, U. Ménard.
Auditeur, J. B. Loyer.
Comm.-ord., A. Bédard.
Représentants au conseil exécutif: O. Chartrand, J. A. Hudon.
Zélateurs : T. Blanchet, R. Brisson, E. G. Lachance et J. B. Neveu.

IL DEMISSIONNE — M. G. J. Tessier, qui était au service de l'Union St-Joseph du Canada depuis dix ans, et qui a contribué pour une large part au succès de cette société, vient d'abandonner sa position d'organisateur en chef pour accepter celle de directeur gérant de la Caisse des Familles de Québec.

LE PRIX DU CHARBON — Le prix du charbon a augmenté de 25 cents la tonne et se vend aujourd'hui $7.50. L'association du service civil a déjà vendu 1,500 tonnes de charbon, soit 200 tonnes de plus que l'an dernier à semblable époque.

LA CONSTRUCTION — Les permis de construction accordés pendant le mois d'octobre, représentent une valeur de $141,150 comparé à $63,350 en octobre 1908. Pendant le mois il y a eu aussi trois cents transferts de propriétés, à des prix variant de $1,800 à $32,950. Cette dernière propriété est celle de M. James C. Caskey, rue Nepean, vendue à M. A. A. Taillon, pour le couvent de la Congrégation, rue Gloucester. Le but est d'agrandir le couvent jusqu'à la rue Nepean.

POURSUITE INTERESSANTE — La compagnie Ratkin réclame $500, de la compagnie des tramways pour avoir été rejeté d'un tramway sur refus de payer 5 sous supplémentaires pour un gros paquet qu'il avait placé sur un siège. C'est la première cause du genre enregistrée à Ottawa et la compagnie veut en faire un "test case."

EMBELLISSEMENT D'OTTAWA. Il est, dit-on, décidé que le gouvernement fédéral accordera un million de dollars à la commission d'embellissements d'Ottawa et $150,000 à la municipalité, en vertu de la nouvelle entente au sujet de l'embellissement de la ville.

LE C. P. R. ACHETE—La compagnie du Pacifique vient d'acheter au prix de $10,000 la ferme Low, sur l'embranchement de Prescott, près de la gare d'Osgoode. Cette ferme appartient à la famille Low depuis soixante ans et s'u 100 acres comprend 45 acres en gravier, le meilleur qu'il soit possible de trouver de Montréal à Toronto.

COURRIER DE VALLEYFIELD

(Spécial à la PATRIE)

VALLEYFIELD, 4 — Une requête des bouchers se plaignant que des commerçants étrangers viennent offrir en vente de la viande sur le marché sans payer de taxes, et demandant au conseil de bien vouloir remédier à cet état de choses, vient d'être référé au conseil.

—Le trésorier de la ville demande l'autorisation de rembourser un montant additionnel de $6,000 de débentures.

—Le surplus de $7,000 sur toutes dépenses prévues par le budget a été porté au fonds de réserve.

—Le président du comité des chemins et le maire sont chargés de voir les autorités de la Montreal Cotton Coy., pour s'entendre afin de remplir l'égout en arrière de la propriété de M. J. H. Sullivan.

—Le greffier est chargé de notifier les propriétaires du côté nord de la rue du Havre et du Boulevard, d'avoir à livrer d'ici au 15 novembre, le terrain par eux accaparé appartenant à la rue, en vertu du procès verbal de ce chemin.

—M. E. H. Hébert, marchand de liqueurs en gros, de cette ville, est mort mardi matin, après une maladie de quelques semaines.

Un Médecin

Interrogez votre médecin au sujet du Pectoral Cerise d'Ayer contre les Affections de la Gorge et des Poumons. Les médecins le prescrivent depuis 70 ans.

J. C. AYER CO., Lowell, Mass.

N'ayez qu'un seul médecin—un seul!.. C'est un non sens que de courir d'un médecin à l'autre ! Choisissez le meilleur et tenez-vous-en à ce qu'il dira. C'est un non sens que d'essayer ceci, cela, pour votre toux. Choisissez avec soin et délibérément le meilleur remède pour la toux, puis prenez-le. Gardez-le.

TOUT Cendrier de deux pouces plus long signifie une plus grande casserole à cendre, moins de vidange.

Le cendrier du Pandora a deux pouces plus long que les cendriers ordinaires, permettant d'installer une plus grande casserole à cendre. La casserole à cendre du Pandora n'a pas besoin, par conséquent d'être vidée si souvent que les petites casseroles à cendre des poêles ordinaires.

Le Pandora possède plusieurs caractéristiques qui font épargner du temps, du travail et du combustible. Demandez à l'agent de McClary de vous les montrer.



McClary's Pandora Range

J. A. PAIEMENT & CO., 1225 Boulevard St-Laurent; A. LEBLANC, 2628 Boulevard St-Laurent ; A. C. MURRAY, 2552 rue St-Hubert ; HENRY MORGAN & CO., rue Ste-Catherine-Ouest ; L. N. et J. E. NOISEUX, 599 et 1356 rue Notre-Dame-Ouest ; C. DANSEREAU, 229a, rue Centre ; A. TREMBLAY, 1601, rue Ste-Catherine-Est.



Un Portrait au Crayon agrandi, de 18 par 24 pouces, copié d'une des meilleures photographies du Rév. Père Morriscy, ce prêtre-médecin de si haute renommée, a été fait pour les admirateurs de ce prêtre, ou de ses prescriptions merveilleuses. Il est beaucoup mieux que la reproduction ci-dessus, c'est un magnifique portrait, qui vaut la peine d'être encadré. La Father Morriscy Medicine Co., Ltd., de Chatham, N.B. sera heureuse d'envoyer ce portrait, absolument gratuit, à tous ceux qui écriront pour l'avoir.

UN ASSASSIN DE VINGT-DEUX ANS

UN GARCON DE FERME TUE SON MAITRE, SA FEMME ET SA BELLE-MERE. — IL CONFESSE SON CRIME SANS SE DEFENDRE.

QUILL LAKE, Sask., 4. — Une tragédie épouvantable s'est déroulée, ici, sur la ferme de M. George Thorburn, un des cultivateurs les mieux connus de ce district. Un garçon de ferme du nom de Mecci, et âgé de vingt-deux ans, a assassiné son maitre, M. G. Thorburn, madame Thorburn et sa mère. Le cadavre de M. Thorburn a été trouvé percé d'une balle dans la cave de sa maison.

Le corps de madame Thorburn a été découvert dans un petit bois près de sa demeure, et celui de la mère de cette dernière est, croit-on, dans une vieille citerne qui se trouve sur le terrain de la ferme. La petite fille des époux Thorburn s'était réfugiée dans un ancien four et parvint ainsi à échapper à l'assassin. Les fermiers se sont de suite mis en campagne afin de s'emparer du meurtrier et leurs efforts ont été couronnés de succès. L'assassin a été arrêté à Wynyard et remis entre les mains de la police montée. Mecci a admis être l'auteur du triple meurtre et n'a offert aucune excuse pour son acte inqualifiable. La terrible tragédie a causé une grande sensation dans tout le district, car la famille Thorburn y était hautement estimée.

DERAILLEMENT

(Spécial à la PATRIE.)

QUEBEC, 4.— Un train de fret du chemin de fer Québec et lac Saint-Jean a déraillé à Caribou, près du lac Edouard, mardi, et a été cause que les trains de passagers entre Québec et Roberval ont été retardés de plusieurs heures.

Plusieurs wagons ont été endommagés, mais personne n'a été blessé.

LA FETE DE LEOPOLD

L'Union belge célèbrera la fête de son souverain, le 15 novembre.

Le lundi, 15 novembre prochain, l'Union belge du district de Montréal, célèbrera la fête patronale de Sa Majesté Léopold II, roi des Belges. Il y aura le matin, à huit heures, en la chapelle du Sacré-Cœur de l'église Saint-Jacques, messe et Te Deum de circonstance, et le soir, la fête se terminera au théâtre National Français, par une grande soirée de gala, à laquelle assisteront les principaux représentants de la colonie belge à Montréal, ainsi que les personnages diplomatiques et l'élite de notre société.

SUCCES D'UNE JEUNE CANADIENNE

Au concours des chanteuses canadiennes qui eut lieu au théâtre Bennett, après la représentation de mardi soir, Mlle Lucile Angers, une Canadienne française, ainsi que Mlle, Bradford, se sont toutes les deux classées au premier rang. Mlle Angers est avantageusement connue, dans le monde où l'on chante.



Je Guéris le Catarrhe

Et je commencerai votre guérison avec un paquet d'essai gratuit, pour prouver la véracité de mes énoncés. Envoyez aujourd'hui le coupon ci-dessous. Le paquet d'essai vous donnera un soulagement instantané.

Considérez mon offre. Je vous enverrai absolument gratis, un paquet d'essai du merveilleux traitement combiné de Gauss contre le catarrhe. Vous avez tout à y gagner, rien à perdre. Il n'en dépend que de vous. Si vous voulez vous débarrasser de ces crachements et de ces graillonnements — cette sensation de dépression — cette peur de regarder les gens en face, alors découpez immédiatement le coupon. J'ai un remède qui vous guérira, mais ne connaissant pas votre adresse vous devez me l'envoyer. C'est tout ce que je veux. Remplissez le coupon ci-dessous et faites-le moi parvenir aujourd'hui. Cela vous fournira l'occasion de revenir à une santé parfaite, d'avoir une haleine douce et pure.

GRATIS

Ce coupon est bon pour un paquet d'essai du Remède combiné de Gauss contre le catarrhe qui vous sera envoyé gratuitement par la poste dans une enveloppe ordinaire. Ecrivez tout simplement votre nom et votre adresse sur les lignes pointillées et adressez à

C. E. GAUSS, 6474 Main St.,
Marshall, Mich.

DEUX GRANDS JOURS DE VENTES A BON MARCHE

Vendredi et Samedi

LA MAISON

L. M. LEFEBVRE

donnera une vente sensationnelle, dans son nouveau local au coin des rues Rachel et Labelle.

VENEZ EN FOULE

Pour vous donner une idée, jetez les yeux sur les quelques prix ci-dessous, ils vous prouveront que nous sommes toujours disposés de vendre meilleur marché, que partout ailleurs. Nous ne mentionnons que quelques-unes de nos réductions, car nous en avons en trop grande quantité pour les énumérer toutes.

SPECIAL POUR CES VENTES

1500 doz. tomates, valant 10c, pour, la boîte	7c
1000 doz. blé-d'Inde, valant 9c, pour, la boîte	7c
150 doz. Vermicelli ou macaroni Hirondelle à, le paquet	7 1-2c
1000 doz. grands gobelets en ferblanc, val. 6c, pour	3c
850 bout. huile électrique Briggs, val. 25c pour	11c
2 lbs beaux raisins à pouding, pour	11c
2 lbs biscuits village Dignard pour	11c
1 grande boîte biscuits soda Mooney, val. 35c, pour	26c
1 bte biscuits soda Mooney, 1 lb, 10c, pour	9c
3 lbs Pearl Tapioca pour	16c
1 grande bout. cognac valant 75c, pour	44c
5 gros morceaux savon p.	10c
1 bout. huile castor valant 5c, pour	2 1-2c
1 boîte Peptonine val. 25c p	20c
1 grande bout. essence McClaren, val. 10c, pour	7c
3 morceaux savon Castille.	22c
Gin Melcher pour vendredi et samedi, 51c et	79c
Gin DeKuyper pour vendredi et samedi, 53c et	81c
10 lbs sucre granulé pour	46c
1 bout. brandy Hennessey ou Martel, val. $1.25 p	$1.99
1 bte pilules Rouges ou Moro, ou Bleues, 50c p.	28c
1 bout. Wampole val. 90c p.	64c
1 lb belles peanuts valant 10c, pour	8 1-2c
1 bout. vin RR. PP. Oka, valant $1.00, pour	69c
1 bout. vin St-Léhon pour	68c
1 bout. vin Morin pour 36c et	72c
1 bout. Carnine Lefrancq	$1.72
1 bout. Luxurine pour	77c
1 bte pilules Gin 50c pour.	36c
1 bout. vin Chevrier pour	76c
1 doz. assiettes creuses ou plates, en pierre anglaise, valeur rég. 75c, pour, la douzaine	51c

LA COMPAGNIE DE VITRINES DE MONTREAL
A. T. EARL, Propriétaire



Manufacturier de vitrines en nickel, argent, noyer noir, cerisier, ébène, mahogany. Fournitures pour bijoutiers, pharmaciens, hôtels, magasins et bureaux, 336-338 rue Craig Ouest, Montréal. Tél. Main 2074. 35-m-j-s-jno

Etablie en 1900

Montreal Window Cleaning Co.

Fenêtres de magasins, de bureaux et de résidences privées nettoyées à la semaine au mois ou à l'année, par contrat, à des prix raisonnables. Enseignes de cuivre polies.

Donnez vos commandes par Tel.—Main 2443
190-m-j-s-30-ins.

"ANTIKOR-LAURENCE"

CURE RADICALE DES CORS, VERRUES ET DURILLONS



Remède sûr, énergique, inoffensif et sans douleur. Garanti. Envoyé par la poste sur réception du prix, 25c.

A. J. LAURENCE, Pharmacien, MONTREAL.

COMMON SENSE

Détruit les Rats, Souris, Coquerelles, Punaises, Mites.

NE REPEND PAS DE MAUVAISE ODEUR

Chez tous les Marchands ou Soit

Common Sense Mfg Co., Toronto, Ont.

13-jno

Ministère des Chemins de Fer et Canaux, Canada.

CANAL DE LA TRENT.

Barrage en béton à Burleigh Falls

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour Substructure du Pont", seront reçues jusqu'à 16 heures de lundi, le 15e jour de novembre, proximo, pour enlever les débris du Pont de Québec sur le Anchor Arm, et sur cette partie du Cantilever Arm, jusqu'au niveau de l'eau basse.

On peut obtenir tous les renseignements voulus en s'adressant au ministère des Chemins de fer et Canaux, Ottawa, à compter de la présente date.

Les soumissionnaires devront offrir un prix pour l'achat du matériel dans son état actuel, et ils pourront l'enlever et en disposer à volonté.

Un chèque de banque accepté, payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Chemins de fer et Canaux, pour $5,000 devra accompagner chaque soumission.

Le chèque ainsi envoyé sera remis aux diverses personnes dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Le département ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
L. K. JONES,
Secrétaire.

Ministère des Chemins de fer et Canaux.
Ottawa, 23 octobre 1909.

Il ne sera rien payé aux journaux qui publieront cette annonce sans y avoir été autorisés par le département.
212-5

LA PATRIE est publiée et imprimée par la Compagnie de Publication de la PATRIE, Limitée, au No 120 rue Ste-Catherine-Est, coin de la rue Hôtel de Ville, Montréal. L. J. TARTE, président et directeur gérant, résidant au No 716 rue St-Hubert.

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

"EMPRESS OF BRITAIN"

FROM QUEBEC

Un train spécial quittera la gare Windsor le vendredi, 5 novembre, à 9.45 a.m. pour Québec, pour accommoder les passagers qui partent par l'"Empress of Britain."

Ce train se composera de wagon-salons, wagon-restaurant, wagons de première et wagons de colons et se rendra directement au quai du paquebot.

Excursions de Chasseurs

DE MONTREAL A Mattawa, au Témiscamingue et Kipawa. Ironsides à Maniwaki, Qué.
Aylmer, Qué., à Waltham, Qué.
Ste-Adèle, Qué., à Duhamel, Qué.
Rivière à Pierre Jct., à Chicoutimi, Qué., y compris les embranchements de La Tuque et Roberval via Québec.
Morin Flats à Huberdeau, Qué.
AU PRIX D'UN PASSAGE SIMPLE DE PREMIERE CLASSE PLUS UN TIERS.
Billets valides pour partir jusqu'au 10 novembre. Retour jusqu'au 4 décembre 1909.

BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE, 129 rue Saint-Jacques, près du Bureau de Poste. 213-jno

NAVIGATION

Quebec Steamship Co'y, Limited

LIGNES DE NEW-YORK, BERMUDES ET ANTILLES
De la jetée 47, North River, New-York.
MALLE ROYALE POUR LES BERMUDES
Passage aller et retour, $30 à $55.
STR. BERMUDIAN, 5,500 tonnes, 10 et 20 novembre à 11 a. m.
De St-Thomas, Ste-Croix, St-Kitts, Antigua, Guadeloupe, Dominica, Martinique, Ste-Lucia, Barbades et Demerara.
GUIANA ..... 2 p.m. 17 novembre
Billets à tous les principaux bureaux de billets.
Pour plus amples informations s'adresser à A. E. OUTERBRIDGE & CO., agents, 29 Broadway, New-York, ARTHUR AHERN, secrétaire, Québec, ou à
J. G. BROCK & CO., AGENTS.
211 rue des Commissaires ... Montréal.
213-jno

Cie Générale Transatlantique

Départ chaque jeudi à 10 a. m.
De New-York au Havre-Paris, France.

LA SAVOIE	11 Novembre
LA LORRAINE	18 Novembre
LA PROVENCE	25 Novembre
LA TOURAINE	2 Décembre
LA BRETAGNE	9 Décembre
LA LORRAINE	16 Décembre

Renseignements : Genin, Trudeau & Cie, agents généraux pour le Canada, 22 Notre-Dame Ouest, Montréal. 213-jno.

MINISTERE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX, CANADA.

CANAL DE LA TRENT.

Barrage en Béton à Burleigh Falls.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour Barrage", seront reçues à ce bureau jusqu'à 16 heures de mardi le 16 de novembre 1909, pour les travaux reliés à la construction d'un barrage en béton à Burleigh Falls, Ontario, sur le canal de la Trent.

On pourra voir les plans et devis au bureau de l'ingénieur en chef du Ministère des chemins de fer et Canaux, Ottawa, et au bureau de l'ingénieur surintendant, canal de la Trent, Peterboro, Ont. On pourra aussi s'y procurer des formules de soumission.

Les soumissionnaires seront tenus d'accepter l'échelle de gages raisonnables préparée ou qui sera préparée par le Département du Travail, laquelle échelle de gages formera partie du contrat.

Les entrepreneurs devront se rappeler que les soumissions ne seront prises en considération que si elles sont strictement conformes aux formules imprimées, et, dans le cas de sociétés commerciales, que si elles portent la signature réelle, la nature de l'occupation, et le lieu de résidence de chaque membre de la société.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté pour une somme de $120,000, fait payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Chemins de fer et Canaux, lequel chèque sera confisqué si la personne refuse de signer le contrat pour les travaux, aux conditions mentionnées dans l'offre.

Ce chèque accepté ainsi envoyé sera remis aux diverses personnes dont les soumissions ne seront pas acceptées.

Le département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
L. K. JONES,
Secrétaire.

Dépt. des Chemins de fer et Canaux,
Ottawa, 26 octobre 1909.

Il ne sera rien payé aux journaux qui publieront cette annonce sans y avoir été autorisés par le département.
212-5

MINISTERE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX

PONT DE QUEBEC

Soumissions pour Substructure.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour Substructure du Pont", seront reçues à ce bureau jusqu'à 16 heures de mardi le 30 de novembre 1909, pour la construction de la Substructure du Pont de Québec.

Le devis général et la formule de soumission seront prêts vers le 20 de novembre ; mais en attendant les entrepreneurs sont invités à visiter le bureau de la Commission des ingénieurs du Pont de Québec, Canadian Express Building, Montréal, afin d'obtenir les renseignements préliminaires qui leur permettront de soumissionner pour ce travail.

Les soumissionnaires seront tenus d'accepter l'échelle des gages raisonnables préparée ou qui sera préparée par le Département du Travail ; cette échelle de gages formera partie du contrat.

Les entrepreneurs voudront bien se rappeler que les soumissions ne seront prises en considération que si elles sont strictement conformes aux formules imprimées, et, dans le cas de sociétés commerciales, que si elles portent la signature autorisé par la section 6 (b) du chapitre 89 des statuts du Canada 1903, à un point de raccordement avec l'embranchement Moose Jaws de la compagnie de chemin de fer du Pacifique Canadien à Outlook, dans la province de la Saskatchewan, une distance d'environ 200 milles et pour autres fins.

ANDREW T. THOMPSON,
Agent à Ottawa.
H. C. OSWALD,
Secrétaire.

Daté à Montréal, ce 30ème jour de septembre 1909.
7-14-21-28—4N.

AVIS est donné par le présent que Cecilia Maria Pringle, de la Cité de Montréal, dans la Province de Québec, femme mariée s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son mari, Robert Esmond Thomas Pringle, de la dite Cité de Montréal, pour cause d'adultère et de désertion.

J. A. RITCHIE,
Procureur de la Requérante.

Daté à Ottawa, dans la Province d'Ontario ce 21ème jour d'octobre 1909.
205—7s

CHEMINS DE FER

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

MONTREAL-TORONTO

4 trains express dans chaque direction tous les jours.

Départ de Montréal—x9.00 a.m., x2.45 a.m., x7.20 p.m., x10.30 p.m. Arrivée à Toronto—x4.20 p.m., x9.45 p.m., x6.00 a.m., x7.50 a.m. Un élégant wagon salon-café fait partie du train de 9.00 a.m. et un wagon-salon-bibliothèque-buffet est attaché au train de 9.45 a. m.

NOUVEAU SERVICE DE WAGON-SALON-BIBLIOTHEQUE-BUFFET ENTRE MONTREAL ET TORONTO.

Ce service est maintenant en vigueur entre Montréal et Toronto, sur les trains qui quittent Montréal à 9.45 a.m. tous les jours et Toronto à 7.15 a.m. tous les jours.

MONTREAL-OTTAWA

Départ de Montréal—x8.30 a.m., r3.55 p.m., x8.00 p.m.
Arrivée à Ottawa—x11.45 a.m., r7.10 p.m. x11.15 p.m.

MONTREAL-NEW-YORK

Départ de Montréal—r8.45 a.m., r10.55 a.m., x7.40 p.m.
Arrivée à New-York—r8.23 p.m., r10.03 p.m., x7.20 a.m.
x Tous les jours. r Les jours de semaine.
Des wagons-salons sont attachés aux trains de jour et des wagons-lits aux trains de nuit.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE, 130 rue St-Jacques. Tél. Main 6905, 6906, 6907 ou à la gare Bonaventure.
213—jno

INTERCOLONIAL RAILWAY

GARE BONAVENTURE UNION

Horaire d'Hiver en Force le 17 Octobre

EXPRESS

7.40 a.m. Dimanche excepté. — Saint-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec, et stations intermédiaires faisant connections pour Montmagny, Rivière-du-Loup et stations intermédiaires.

EXPRESS MARITIME

MIDI Tous les jours — Saint-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec, Montmagny, Rivière du Loup, Rimouski et Ste-Flavie.

MIDI Samedi excepté. — Pour les endroits mentionnés plus hauts ainsi que pour Little Métis, Campbellton, Moncton, St. John, Halifax et Sydney.

EXPRESS DE NICOLET

4.00 p.m. Dimanche excepté. — St-Lambert, St-Hyacinthe, Drummondville, Nicolet et stations intermédiaires.

BUREAU des BILLETS de la VILLE, 130 rue St-Jacques. Tél. Main 615.
H. A. PRICE, Ass. agt. Gén. Pass. 199—jno
GEO. STRUBBE, Agt. des billets de la ville.

Résumé des règlements concernant les terres du Nord-Ouest Canadien

TOUTE personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section—160 acres, plus ou moins — de terre de l'Est, disponible au Manitoba, à la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée, par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIRS — Un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead, sur une ferme d'au moins 80 acres, possédée uniquement et occupée par lui ou par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

Dans certains districts, un colon dont les affaires vont bien, aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté. Devoir : — Devra résider six mois chaque année au cours des six ans à partir de la date de l'entrée du homestead — y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead — et cultiver cinquante acres en sus.

Un colon qui a dépensé son droit de homestead et ne peut obtenir une préemption, pourra prendre un homestead acheté dans certain district. Prix : $3 l'acre. On pourra faire l'acquisition d'homesteads achetés sur n'importe quelle terre disponible, section de nombre pair ou impair, au sud du canton 45, à l'est du chemin de fer Calgary et Edmonton, et de la ligne ouest du rang 26, et à l'ouest du troisième méridien et de la ligne du chemin de fer du Sault. Devoirs : — Devra résider six mois chacune des trois années, cultiver cinquante acres et construira une maison valant $300.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN

CHARBON— Les terrains à charbon peuvent être loués pour vingt-et-un ans, à un taux annuel de $1.00 l'acre, pas plus de 2,500 acres peuvent être loués à un seul postulant. Royauté : cinq cents la tonne.

QUARTZ — Une personne de dix-huit ans ou plus, ayant découvert du minéral dans un endroit, peut se choisir un "claim" de 1,500 x 1,600 pieds. Prix d'enregistrement : $5.00. On devra dépenser $100 par année, au moins, sur le claim, ou les payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées ou payées, le locataire pourra acheter le claim à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions.

PLACERS MINIERS, généralement 100 pieds carrés. Droit d'entrée : $5.00.

DRAGAGE—deux baux du cinq mille chacun d'une rivière pourront être émis à un postulant pour un terme de 20 ans. Prix de location : $10 le mille par année. Royauté : 2 1-2 pour cent, lorsque le production excède $1,000.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B. — La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.
197-jno

AVIS—La Calgary & Edmonton Railway Company s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session, pour un acte autorisant un prolongement de son embranchement. Lacombe tel qu'autorisé par la section 6 (b) du chapitre 89 des statuts du Canada 1903, à un point de raccordement avec l'embranchement Moose Jaws de la compagnie de chemin de fer du Pacifique Canadien à Outlook, dans la province de la Saskatchewan, une distance d'environ 200 milles et pour autres fins.

ANDREW T. THOMPSON,
Agent à Ottawa.
H. C. OSWALD,
Secrétaire.

Daté à Montréal, ce 30ème jour de septembre 1909.
7-14-21-28—4N.

AVIS—La Manitoba and North Western Railway Company s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session pour un acte l'autorisant à construire et à exploiter les lignes suivantes de chemin de fer.

(a) D'un point à ou près de Birtle à un point à ou près de Hamiota, dans la province du Manitoba.

(b) D'un point à ou près de Russell dans la dite province de Manitoba dans la direction nord ou nord-est, une distance d'environ 150 milles, et pour autres fins.

ANDREW T. THOMPSON,
Agent à Ottawa.
H. C. OSWALD,
Secrétaire.

Daté à Montréal, ce 30ème jour de septembre 1909.
7-14-21-28—4N.

EN FAISANT OU 50 M. A L'HEURE

UNE FEMME EST TUEE ET UN HOMME EST GRAVEMENT BLESSE DANS UN ACCIDENT D'AUTOMOBILE.

UTICA, 4 — Mme Ernest Smith, dont le mari est un homme d'affaires bien connu d'Utica, a été tuée instantanément à New-Hartford, banlieue de cette ville et M. Charles Niece, aussi victime de cet accident est dans une condition critique.

L'auto qui contenait en outre du chauffeur, deux femmes et un homme, allait à 50 milles à l'heure sur la route de New-Hartford. Comme on approchait d'un pont, dont l'entrée est très étroite, le chauffeur perdit le contrôle de sa machine qui alla s'écraser sur la charpente en fer du pont.

Tous les occupants ont été projetés hors du véhicule et Mme Smith est allée se frapper la tête et se casser le cou sur la monture en fer. Les trois autres occupants ont reçu des blessures légères. Niece venait sur le pont quand il fut frappé par l'automobile. Il fut retrouvé sous l'automobile la jambe gauche brisée et la tête sérieusement blessée.

AU McGILL

LA SOCIETE ORIENTALE INVITE NOS COMPATRIOTES DE LANGUE FRANCAISE.

La première réunion régulière de l'Association orientale de McGill a eu lieu, hier soir, dans les salles de l'édifice Macdonald Engineering, devant un auditoire nombreux et choisi. Le docteur Clark Murray a été choisi comme président honoraire. Les membres du comité, pour l'année, sont : les docteurs A. R. Gordon, Abbott Smith, Cook, Patton et M. Kuzma. Le président et M. Nathan Gordon lurent des travaux sur le Zionisme, et les docteurs Atherton, Abramovitz, Adami, Caldwell, Wells, A. R. Gordon, Patton, Hatch et autres prirent part à la discussion. Cette société orientale, de fondation récente à McGill, a pour but l'étude des questions scientifiques, historiques et archéologiques d'orient. Tous ceux qui s'occupent de ces questions, surtout nos concitoyens de langue française, sont invités à suivre ces réunions où l'on étudie les découvertes scientifiques faites en orient depuis un siècle. La prochaine réunion aura lieu le 16 novembre, alors que le docteur Patton fera une conférence sur Mahomet et l'origine de l'Islam.

CONSEIL DU BOARD OF TRADE

On se déclare indifférent à la construction du nouveau canal Welland

Hier après-midi a eu lieu la séance hebdomadaire régulière du conseil du Board of Trade. Il a été décidé de ne pas se joindre à la députation qui, à la requête de la Great Lakes, Saint-Lawrence Navigation & Improvements Co., va se rendre auprès du premier ministre, pour lui demander de procéder sans délai à la construction du nouveau canal Welland.

Le règlement municipal autorisant la compagnie des tramways à transporter du fret a été déférée à la commission municipale.

Une résolution de la Chambre de Commerce de Buffalo, demandant au Board of Trade d'approuver sa campagne pour que soient continués les travaux de la commission américaine d'hydrographie, est renvoyée à la Dominion Marine Association.

Lecture est donnée d'une résolution de la Chambre de Commerce de Vancouver approuvant le Bulk Act, cette loi récemment adoptée par l'Assemblée Législative du Manitoba dont l'objet est d'empêcher qu'un marchand sur le point de faire faillite dispose de tout ou partie de son stock au détriment de ses créanciers.

M. T. L. Morrisey, de la Union Assurance Co., a été élu membre du bureau de direction.

Assistaient à la séance : MM. Farquhar Robertson, président ; George L. Cains, 1er vice-président ; R. M. Ballantyne, 2e vice-président ; John R. Binning, trésorier ; Wm Agnew, John Baillie, G. F. Benson, Huntly R. Drummond, W. P. Hunt, R. Wilson Reford, J. A. Vaillancourt, Norman Wight.

Il Souffrait de Douleurs Terribles de ses Reins

Il n'y a peut-être pas d'autres organes qui travaillent aussi ardument que les reins pour préserver la santé générale de l'organisme, et la plupart des gens souffrent de quelque genre de maladies des reins, sans le soupçonner.

Il n'y a pas d'autres moyens d'éliminer les poisons des reins accumulés par le système que par les reins. Pour cela il n'y a pas de remède aussi efficace que les Pilules de Doan pour les Reins.

Elles aident aux reins à rejeter les impuretés acides et empoisonnées qui s'y sont accumulées, nettoyant ainsi les reins, la vessie et les conduits urinaires.

Les pilules de Doan pour les reins sont entièrement végétales et vieux comme jeunes peuvent les prendre en toute confiance.

M. Dougald A. McIsaac, Broad Cove Baulne, N.E., écrit : "Je souffrais de maladies des rognons depuis neuf mois; j'endurais des douleurs si terribles, tout le temps, à la chute des reins, que je pouvais à peine marcher. Après avoir pris deux boîtes de Pilules de Doan pour les reins, je commençai à me sentir mieux portant. Durant l'intervalle de mon traitement avec trois boîtes, je fus complètement guéri."

Prix, 50 cents la boîte, 3 boîtes pour $1.25, ou chez tous les marchands, ou encore envoyées directement par la poste par The Milburn Co., Limited, Toronto, Ont. En donnant votre commande, spécifiez les "Doan".

Revue Mondaine

Mariage.

On annonce, pour la fin de novembre, le mariage de Mlle Auréa Delisle, fille de M. Maurice Délisle, avec M. Paul Richer, fils de M. Adjutor Richer, entrepreneur de cette ville.

—o—

En ville.

Sont au Viger : Sir Louis Jetté et Lady Jetté; Sir Charles Fitzpatrick, M. L. A. Taschereau, de Québec; M. E. B. Garneau, de Québec; M. Chs. Lavergne, d'Arthabaska; M. T. Béland, de Québec.

— Hon. L. P. Brodeur, ministre de la marine et des pêcheries, est aussi en ville, et loge au Windsor.

— M. Léonce Taschereau, de Québec, est à Montréal, chez son fils, M. Arthur Taschereau, 164 Cherrier, souffrant d'une fort attaque d'inflammation de poumon.

—o—

Pour l'Europe.

M. Narcisse Perrault, pilote, de Deschambault, Mlle Perrault, ainsi que Mme N. Perrault, de Montréal, se sont embarqués, ce matin, sur le "Cassandra," de la ligne Donaldson, en route pour Glasgow.

—o—

En voyage.

M. Dorais Panneton et M. Paul Panneton, de Montréal, sont à Sherbrooke, les hôtes de M. et Mme L. E. Panneton à la villa "Sous les Ormes."

—o—

A Ottawa.

Mlle L. Corneille, fille de M. C. C. Corneille, l'une des débutantes de la saison, sera l'invitée de Madame Sauvalle, à Ottawa, pour l'ouverture du Parlement.

— Le sénateur et Madame Boyer seront aussi à Ottawa pour l'ouverture du Parlement.

—o—

De retour.

Mademoiselle R. A. Turgeon, qui a visité l'exposition de Seattle, Wash., ainsi que Vancouver, Victoria, Cranbrook, Winnipeg, est de retour à Montréal.

—Après avoir passé quelques jours à Montréal et à Boston, Madame Joseph Têtu est retournée au Château Granville, à Fraserville.

—Madame et Mademoiselle Bolduc, sont de retour à Montréal, après un voyage de deux mois dans l'Ouest canadien.

—o—

Anniversaire.

M. Azarie Lafrance, de la rue Lyman, Holyoke, Mass., a été l'objet d'une jolie démonstration de la part de ses amis, le 25 octobre dernier, à l'occasion du 64e anniversaire de sa naissance.

Il y eut lecture d'une adresse par Mlle C. Ducharme et présentation de magnifiques cadeaux.

La soirée organisée par Mme Henri Jourdain, aidée de Mlle Eva Marchand, fut un véritable succès. Il y eut chant, musique, suivi d'un délicieux goûter.

Etaient au nombre des invités : Mesdames L. Poirier, J. Marchand, Mesdemoiselles R. et B. Larocque, C. et B. Ducharme, E. et T. Marchand, E. et A. Malo, E. Lafrance, MM. A. Gingras, A. Ducharme, H. Jourdain, J. Beaudry, A. Sorette, O. Sansouci, C. E. Alix, A. Bergeron, V. et I. Marchand, P. Lafrance, W. A. et H. Ducharme, Wm et Wilf. Jourdain, etc.

—Dimanche, le 31 octobre dernier, à l'occasion du 21ème anniversaire de naissance de Mlle Bernadette Demontigny, un grand nombre d'amis se réunissaient chez-elle, au No 386 rue Brébœuf.

Une charmante adresse fut lue par sa sœur Berthe, et un joli cadeau lui fût présenté. La soirée se prolongea fort avant dans la nuit.

Au nombre des personnes présentes on remarquait : Mlles Rose-Delima Bernadette et Berthe Demontigny, Eva, Evélina, Léa et Louisa Laniel, Eva et Laura Primeau, Bella et Denise Masseron, Maria Rosanna et Edouardina Bellemare, Onaïs et Eglantine Gervais, Mathieu, Trépanier, Lafrance, Hotte, Larochelle, Lefrançois. Messieurs Joseph et Edouard Demontigny, Joseph, Wilfrid et Adéoda Laniel, George Victor et George Bellemare, Norbert et Adélard Dufresne, Jos. Romard, Levasseur, Lefrançois, Dégré, Gervais, Corbeil, Asselin, Sauvé, Mercier, Paquette, Millet et bon nombre d'autres.

CHANGEMENTS CHEZ LES TRADUCTEURS

OTTAWA, Ont., 4 — La commission d'économie interne de la Chambre des Communes a accordé un congé de six mois à M. Achille Fréchette, traducteur en chef. M. Louis Laframboise, secrétaire de la traduction, a été chargé de remplacer M. Fréchette, et M. D. L. Désaulniers est promu secrétaire de la traduction. Ce remaniement devient en vigueur immédiatement.

COURRIER DE TROIS-RIVIERES

(Spécial à la PATRIE)

TROIS-RIVIERES, 4 — L'ouverture du nouveau théâtre de vues animées, nommé le "Bijou", a eu lieu jeudi soir.

—Les ouvriers de la Corporation viennent de poser une charpente en bois de scie supérieure du grand bassin d'eau du carré Champlain, qui sera recouverte en grosse toile, pour la mauvaise saison.

Sous la direction de M. A. R. Sherbyn, surintendant des bâtiments du gouvernement fédéral, un beau trottoir en tuiles a été construit devant le manège.

—Les commissaires d'écoles ont décidé de faire poser de beaux électroliers dans le parloir, dans la salle d'affaires et dans la grande salle des séances publiques de l'Académie de Lasalle.

Après avoir visité la salle des séances de l'Académie de Lasalle, MM. les docteurs Normand et Bourgeois ont décidé d'y tenir, sous peu, leur exposition anti-tuberculeuse.

—Un homme de Madeleine, qui s'en retournait chez lui, samedi soir, s'est fracturé la cheville d'un pied en faisant un faux pas à côté du trottoir, après avoir passé le plus petit des ponts métalliques, du côté est de la rivière St-Maurice.

Il est rumeur que de forts capitalistes auraient l'intention d'établir une grande manufacture pour la préparation de la pulpe et sa conversion en papier à Trois-Rivières. Ils paraissent apprécier les immenses avantages que la position de notre ville leur offre.

Le Magasin ouvre à 8.00 hrs. a.m.

A·E·REA & CO. Montreal, Limited

Le Magasin ferme à 5.30 hrs. p.m.

Manteaux de Dames et de Demoiselles

Les dames et demoiselles de petite taille peuvent trouver dans cette variété de manteaux, le style, le fini et l'apparence générale qu'elles s'attendraient de trouver dans des lignes offertes à prix beaucoup plus élevés.

Ces manteaux sont confectionnés en tweeds et cheviotes, avec collet de velours, garnis de soutache fantaisie et de boutons de satin. Style demi-ajusté et Box, dans les couleurs de gris, vert, marine, wisteria vente à la Flèche, Ven. $4.25, $5.25 et **$6.25**

Importante Vente "A la Flèche"

La Vente à la Flèche de demain sera un autre pas de fait au point de vue de la supériorité des valeurs données un autre pressant appel à tous les acheteurs économes qui liront l'annonce de ce Grand Magasin.

On a pris des mesures pour surpasser toutes les ventes antérieures en nombre, pour les surpasser toutes en valeurs de premier ordre—non par le bon marché mais par les bas prix pour des marchandises recommandables.

Par la force même de son volume toujours croissant, par son importance et son influence grandissantes, notre vente à la Flèche provoque notre enthousiasme à un plus haut degré encore et quintuple nos efforts en vue d'en faire, chaque semaine, l'événement le plus important du commerce de détail à Montréal.

$20.00, Costumes de Dames $11.98

Confectionnés en Panama, Serge, et Cheviote, dans les couleurs de noir, bleu, gris, vert, rouge aussi à effets de rayures diagonales, rouges et noires et à effets de carreaux gris pâle. Manteaux de longueur 3-4; jupe, à lés et à plis. — Quelques-uns sont garnis de la populaire soutache, avec soutache d'or fantaisie autour du collet, et joliment finis avec boutons de jais noir —Prix régulier $18.00 et $20.00. — Vente à la Flèche, Vendredi **$11.98**

JUPONS à 69c

Jupons en sateen noir, d'ample largeur, joliment finis avec plis accordéon et fronce, pour la poussière. — Prix régulier 98c. Vente à la Flèche, vendredi **69c**

65c à $1.10, Dessus de Coussins pour 49c

Toutes nos lignes brisées de dessus de coussins en denim, canevas, batiste et tissu cordé, les uns sont prêts à employer, d'autres sont teints, d'autres sont ornés de dentelle, de cordes, de ruban, en une grande variété dont les prix réguliers sont de 65c à $1.10. Vente à la Flèche, vend... **49c**

Doylies brodés en soie japonaise, assortis. Prix régulier 5c à 10c, pour... .... **2c**

29c, CACHE-CORSETS ouatés pour 19c

40 douzaines de cache-corsets blancs ouatés, avec manches courtes ou longues, pour dames, régulier 29c. Vente à la Flèche, vendredi. **19c**

Blouses en Soie Taffetas Valeur de $3.50 pour $1.98

Blouses de dames en soie chiffon, et taffetas noire, joliment garnies au bas du devant, de larges plis s'étendant jusqu'à la ligne du buste, joliment finies avec empiècement fantaisie, devant et dos ouverts. — C'est un modèle vraiment joli. Une valeur que vous ne vous attendriez pas à avoir à moins de $3.50. Vente à la Flèche, ... Vendredi..... .... **$1.98**

$1.65 SWEATERS $1.10

Sweaters pour hommes en laine blanche, dans les grandeurs 36 à 40 seulement, rég. $1.65. Vente à la Flèche, Vendredi **$1.10**

Montures et Ailes de Fantaisie, de $1.50 à $4.00, pour 39c

Ailes et montures de toutes descriptions, grandes ailes en pointes; ailes de deux tons, combinaison de têtes et d'ailes de hibou.

Montures de plumes d'autruche, enroulement d'une grande plume, montures de jais, plumes d'autruche, non frisées, etc. C'est sans nul doute un des plus jolis lots de garnitures pour chapeaux, que nous n'ayons jamais vus, chaque article fabriqué pour vendre au prix de $1.50 à $4.00. Vente à la Flèche de vendredi... ... . **39c**

Articles de Cou de Fantaisie pour Dames à 19c, valeurs régulières de 35c à 75c

Collets de dentelle guipure, jabots en jolis linon et dentelle, collets militaires en soie, avec boucles, boucles en satin et en soie, grands et petits collets hollandais, etc., voilà des variétés, dans les valeurs de 35c à 75c..... .... **19c**

Vente à la Flèche de vendredi..... ....

Tous dans les styles d'un "chic" unique; tous les objets énumérés sont des plus désirables. C'est une exception à l'offre ordinaire pour les femmes qui aiment la touche du délicat fini de la mode.

75 Bordures en Dentelle Guipure, entre-deux et médaillons, à la verge 19c

Bordures en magnifiques dentelles et dentelle guipure avec entre-deux pour appareiller, appliqués, médaillons, etc., etc., quelques-unes sont en dentelle guipure de très bonne qualité, d'autres en combinaison de guipure et de dentelle de tulle ; d'autres encore en splendide qualité de dentelle orientale. Nous les avons en couleur blanche, ivoire, Paris et de deux tons. Valeur régulière de 50c et 75c. Pour la vente à la Flèche de vendredi **19c**

VETEMENTS POUR ENFANTS

La confection dans les complets Norfolk, pour garçons que nous vendrons à $2.39 vendredi, comporte notre légitime orgueil.

Ils sont confectionnés d'après un soin particulier, dans tous les plus petits détails de fabrication. Faits en cheviote à rayures de fantaisie. Un complet très attrayant, valeur régulière $3.50 Vente à la flèche Vendredi **$2.39**

Une ligne de manteaux en drap couverture pour enfants que nous vendions à $5.50, confectionnés en drap de frise épais et que nous avons réduite à $3.98 pour vendredi. Un manteau très élégant pour porter l'hiver.

Quelques-uns de nos Chapeaux non Garnis, de $5.00 pour 49c

Une vente de chapeaux dont on se rappellera—de $2.00 à $5.00. Des chapeaux non garnis pour 49c, voilà ce que nous avons à offrir à cette vente demain, et ce sont de réelles valeurs, preuve qu'ils étaient aux prix de $2.00 à $5.00. Le lot comprend toutes les formes élégantes de la saison; grandes formes de feutre avec fini en soie, garnies jusqu'au dessus du côté; élégantes formes Napoléon en feutre français, splendides formes en satin, grandes et petites. Tricornes, canotiers, etc. Toutes les nouvelles couleurs de cette saison se trouvent en magasin, de même que quelques chapeaux blancs et noirs. Inutile d'entrer dans les détails et de dire comment nous avons eu ce lot pour vendre à aussi bon marché. Ce fut une chance pour nous aussi rare que pour vous.

Rappelez-vous des valeurs véritables de $2.00 à $5.00. Toutes à un seul prix **49c**

20 HOMMES

Peuvent se procurer vendredi un complet, de $7.50 pour $4.98.

Seulement 20 complets faits par tailleur, pour hommes, en mélanges brun et vert olive, coupe élégante, tous les endroits assiégés le plus sont doublement renforcés. Valeur de $7.00 et $7.50. Vente à la Flèche vendredi **$4.98**

Ce sont des paletots aussi jolis que tout fabricant quelconque n'a jamais mis sur le marché, confectionnés en drap beaver noir, avec collet en velours bien garnis, d'un ajustement aussi élégant que tout manteau régulier fait sur commande, valeur de $15.00. Pour la vente à la Flèche **$10.98**

Vendredi... ....

Drogues Divers

Combinaison de bouteille à eau chaude en caoutchouc et de seringue valeur régulière $1.25. Pour la vente à la flèche **89c**

Savon Mothers Favorite, régulier la boîte 25c, pour **19c**

Eau de Floride, grande bouteille, régulier 37c, pour **29c**

Bay Rum, bouteille de grande dimension. Valeur régulière 21c, pour.. ..... **17c**

Poudre de Talc, valeur régulière 6½c pour **5c**

Poudre de riz Roger et Gallet, régulier 23c, pour **19c**

Papier de toilette, 4 pour **25c**

Savon de Pâte d'Amande R. & G. Régulier 10c, pour.. ..... **8c**

Poudres de Sedlitz, régulier 15c, pour **12½c**

Extrait de Malt, 3 pour **25c**

Cascara aromatique, régulier 18c, pour **15c**

Peruna, régulier $1.00, pour .. **75c**

Sel Epsom, régulier 8c, pour .. **5c**

Nourriture Allenbury, No 3 petites bouteilles, régulier 29c, pour.. **25c**

Eau Apenta, grande bouteille, régulier 35c, pour **29c**

Une Vente de Toiles, Toiles à Serviettes et Flanellettes.

Nous pourrions écrire une demi-colonne sur chaque item si l'espace nous le permettait, mais vendredi nous vous montrerons la réduction sur ces lignes de qualité exceptionnelle.

Toile à serviette, ouvrée, valeur de 8c, pour... .... **4¾c**

Toile à rouleaux de 18 pouces, 10c pour **5½c**

Pur drap toile, de 8 x 10. Valeur de $1.75 ... ... Pour **$1.25**

Toile à serviettes de table, de 24 x 24, $2.50 ... ... Pour **$1.85**

Remarquez le lot de serviettes, quelques-unes en coton, quelques-unes en toile, d'autres en toile linon, elles valent jusqu'à 60c, pour **38c**

La balance des flanelles et flanellettes que nous annoncions samedi dernier, sera vendue aux prix réduits mentionnés.

Seulement six offres spéciale pour demain.

Flanellette blanche de 32 pouces valeur de 8c, ... Pour **6½c**

Flanellette de fantaisie, prix allant jusqu'à 15c ... ... Pour **8c**

Drap Kimono, prix allant jusqu'à 25c, pour **10c**

Flanellet d'opéra,... tout laine, 50c, pour ... **25c**

Flanelle grise, 15c..... Pour **12½c**

VENTE DE COUVERTURES

Couvertures de dimension complète, pour couchette Rég. $4.50, pour ... **$3.75**

Couvrepieds blancs de grandeur complète, valeur de $1.50. Pour..... .... **$1.00**

Lingerie Blanche

27c, Cache-Corsets, 18c

Cache-corsets en batiste pour dames, garnis de dentelle et ruban. Prix régulier 27c. Prix de la vente à la Flèche, vendredi..... .... **18c**

Robes de nuit de style slip over et à devant ouvert, pour dames, garnies de broderie et de dentelle, empiècements, poignets joliment finis. Rég. de 65c à 95c. Pour la vente à la Flèche, vendredi..... .... **39c**

Complets très spéciaux pour mariés, quelques-uns seulement; une fabrication française à la main et aussi brodée à la main, un vêtement parfaitement fini; quelque peu sali. Prix régulier de $8.55 à $12.75. Pour la vente à la Flèche, vendredi... ... ... **$6.00**

Caleçons en batiste blanche pour dames, avec large frange et 5 petits plis, et fini de large dentelle torchon. Prix rég. 49c. Prix de la vente à la Flèche, vendredi..... .... **29c**

Jupons en batiste blanche pesante, pour dames, avec larges volants de broderie ; quelques-uns joliment garnis en dentelle, valeur extraordinaire. Valeur régulière de 95c à $1.45. Pour la vente à la Flèche, vendredi... .... **75c**

50c. Etoffes à Costumes 19c.

25 pièces de tweeds rayés pour costumes carreautés Berger, noir et blanc, drap panama, tous dans de bonnes nuances désirables pour l'automne. Des marchandises de la même qualité que nous vendons régulièrement de 25c à 50c. Vendredi, pour la vente à la Flèche... ... ... **19c**

Soies Tameline à 29c

18 pièces de soies Tameline de fabrication anglaise, dans les couleurs unies désirables, telles que crème, marine, rose, bleu-pâle, brune, verte, grise, ardoise, royal et cardinal, appropriées pour doublures de robes et blouses, etc. Prix régulier 45c. Pour la vente à la Flèche, de vendredi la verge... .... **29c**

Etoffes à Robes Noires

Lustrés et serges noirs, pesanteurs appropriées pour porter habituellement. Qualité régulière de 55 cents. Vendredi, vente à la Flèche **29c**

45c Etoffes à Robes 15 cents

Une qualité de Crépolines, drap Lama, Voiles, en rouge, marine, vert, crème, appropriées pour blouses et robes d'enfants. Valeur régulière de 35 cts à 45 cts. Pour la vente à la Flèche, de vendredi... ... ... **15c**

45c Soie Toffetas Noire 29c

15 pièces à vendre—mais pensez au prix; cela signifie de venir de bonne heure pour en avoir. Soie taffetas noire, avec joli fini brillant, appropriée pour blouses et robes. Prix régulier 45c. Prix de la vente à la Flèche, de vendredi..... .... **29c**

$1.00 Gants, 59c

14 douzaines de paires de gants en chevreau pour dames, 2 boutons fermoirs, en tan, mode, gris, noirs et blanc. Valeur régulière de $1.00. Les grandeurs sont brisées, de sorte que nous les écoulerons par paire, à **59c**

MARQUE DE COMMERCE

Occasions de la Vente à la Flèche d'un mérite extraordinaire en fait de PORCELAINE ET VERRERIE

Voici une liste qui mérite une attention spéciale de toute ménagère économe. Si vous êtes économes vous ne manquerez pas cet item.

Verres pour tables, gravés et unis, un beau verre limpide. Régulier 73c, pour **5c**

Lumière Auer complète, brûleur Benson, manteau et globes à air, opales. Lumière complète 49c, pour **35c**

Pots à crème, en verre américain limpide, poli au feu. Régulier 10c, pour **5c**

Globes à gazoliers, nouveau dessin, Rég. 21c, pour **15c**

Pots à confitures capacité d'une pinte, Régulier 65c pour .... la dos. **49c**

Services à toilette de 10 morceaux, dans d'élégants dessins fleuris, bassin à bord enroulé, nouveau modèle, service complet. Régulier $2.45, pour **$1.65**

Services à thé, de 40 morceaux, de la meilleure semi-porcelaine anglaise, riches dessins fleuris, tous les morceaux à 1 filet d'or. Rég. $2.95, pour **$1.95**

Services à dîner de 97 morceaux, dans la fameuse décoration Crown Derby, riche porcelaine, pure, sans nul doute la plus belle valeur de patron dit "open stock" Service de vaisselle offert à ... $16.30, pour **$11.99**

OCCASIONS DU VENDREDI EN EPICERIES

Patates Green Mountain, 90 livres, pleine mesure .. 85c

Notre meilleur beurre de crémerie à 28c

Pommes d'hiver Régulier $5.00 le baril pour $3.98

Pas de commande C. O. D. pour le beurre et le sucre seulement.

Marinades importées de Gillard, régulier 40c, pour **34c**

Poudre Currie, régulier 16c pour. **13½c**

Poudre Royal B. boîte de 1 livre, régulier 55c, pour **49c**

Farine Hongroise, 9 livres, régulier 30c, pour **25c**

Farine à pain spéciale, 9 livres, régulier 35c, pour **29c**

Oeufs frais, régulier 40c, pour **35c**

Muscades, poivre blanc, poivre noir ou gingembre, 1-4 livre pour **8c**

Noix de coco en filaments, la livre, régulier 20c pour **15c**

Mince Meat, la livre, régulier 12½c pour .. **10c**

Amandes, écalées, régulier 40c, pour **35c**

Noix écalées, régulier 35c pour **29c**

Sucre en poudre, 3 livres, régulier 27c, pour **20c**

Citrons, 3 douzaines, régulier 35c, pour **25c**

Sirop Golden de Lyle, la boîte, régulier 20c, pour **17c**

Sucre granulé, 20 livres pour **95c**

Mélasse, boîte de 1-2 gallon, régulier, 35c pour **29c**

Fleur à crêpes de Tante Jemima, le paquet, régulier 12½c, pour **10c**

Cire Parafine, paquet de 1 livre, régulier 15c pour **10c**

Chandelles en Parafine, 1 livre, régulier 18c, pour **15c**

Sets en Broderie 12½c

200 de ces jolis sets en broderie, manchettes et collets, patrons et formes assortis un choix parmi une grande variété. Valeur régulière de 25c et 35c, pour **12½c**

MARQUE DE COMMERCE

LES PILULES MORO
POUR LES HOMMES

HOMMES soyez forts. La faiblesse chez les hommes n'attire que la pitié et ne peut amener que des désagréments.

La bataille de la vie est rude, soyez prêts. Si votre constitution est bonne, conservez-la bonne ; si vos nerfs sont sains et fermes, gardez-les ainsi, vous en aurez besoin pour la lutte ; s'ils sont faibles voyez à ce qu'ils reçoivent le traitement voulu. Si vous êtes débilités, si votre vigueur est épuisée, si votre ambition et votre courage, vous laissent, si vous êtes de ces jeunes gens vieux avant l'âge, ou des vieux minés par les abus, l'intempérance et les mauvais soins, vous aurez dans les Pilules Moro un traitement qui n'a jamais échoué, et qui donne des résultats rapides et durables

Ne faites pas l'erreur de chercher du soulagement dans les boissons enivrantes, comme bière, vin, whisky etc., etc., etc. Les Pilules Moro sont le seul remède qui puisse vous remettre à la santé.

Les Pilules Moro sont pour les hommes seulement et les hommes qu'elles ont guéris ne se comptent plus. Ceci ne doit étonner personne. Pour pouvoir guérir sûrement et rapidement il faut qu'un remède soit une spécialité, et nos Pilules Moro sont une spécialité pour les hommes.

DYSPEPSIE CHEZ LES HOMMES

Si votre digestion va mal, si votre estomac vous fatigue, si vos vivres, au lieu de vous fortifier, sont une cause d'ennuis et de malaises pour vous, prenez les Pilules Moro, elles vous donneront appétit, aideront votre digestion, chasseront les idées noires de votre cerveau. Elles sont une sauvegarde contre le dépérissement et la décadence de la constitution amenés par un mauvais estomac.

MAL DE REINS CHEZ LES HOMMES

Rares sont les hommes qui ne souffrent pas du mal de reins, de rognons ; presque tous de temps à autre, ont, soit des douleurs de dos ou des troubles urinaires. Les Pilules Moro sont le remède spécial, unique et naturel qui guérit le mal de dos le plus bénin jusqu'aux maladies urinaires les plus prononcées, comme inflammation de la vessie, envies fréquentes d'uriner et toutes ces conditions inflammatoires et chroniques des reins et de la vessie.

RHUMATISME CHEZ LES HOMMES

Le rhumatisme brise et vieillit avant le temps un grand nombre d'hommes dans la force de l'âge et rayonnants de santé, et il les rend impuissants comme des enfants. Il attaque la jeunesse et le vieillard ; ses assauts sont fréquents et sévères. Le traitement du rhumatisme doit être interne ; les Pilules Moro agissent promptement, sûrement et guérissent toutes les douleurs, depuis la névralgie la plus simple jusqu'aux douleurs les plus prononcées, le rhumatisme d'un jour, comme celui qui existe depuis longtemps.

Nerfs Affaiblis par Mauvaise Conduite CHEZ LES HOMMES

Les Pilules Moro sont aussi le remède par excellence contre les résultats des mauvaises habitudes, des abus de jeunesse et des excès de l'âge mûr, tels que pertes anormales, impuissance, faiblesse organique, épuisement nerveux, varicocèle. L'affaiblissement sexuel produit chez l'homme les effets les plus démoralisants, et le sentiment de la dégénérescence est la mort de l'ambition, de l'espérance : il fait surgir le désespoir et il a pour cortège usuel les mauvais symptômes suivants : Maux de tête, éloignement des relations ordinaires, défaut de confiance aux amis, irritabilité, insomnie, difficulté d'appliquer son esprit à un sujet ou à un travail. Quel que soit leur abattement, ceux qui souffrent trouveront dans les Pilules Moro un merveilleux secours, un remède puissant : ils seront guéris, et leur vie parfaitement inutile redeviendra heureuse et profitable. Les Pilules Moro sont la nourriture par excellence des nerfs affaiblis, elles stimulent les forces latentes de la nature.

CONSULTATIONS GRATUITES POUR LES HOMMES

Tous les jours de la semaine, excepté le dimanche, les Médecins de la Compagnie Médicale Moro donnent des consultations gratuites au numéro 272 rue Saint-Denis, Montréal. C'est là que vous recevrez, absolument pour rien, des conseils qui vous aideront à reconquérir votre santé et votre virilité, si vous les avez perdues. Si vous demeurez aux Etats-Unis ou à la campagne, ou si, pour toute autre raison, vous ne pouvez venir à nos bureaux, écrivez-nous. Les avis que nous vous donnons par lettre sont aussi avantageux que ceux que nous vous donnons de vive voix. Les Pilules Moro se vendent chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la malle, sur réception du prix, 50c la boîte ou six boîtes pour $2.50. Adressez vos lettres: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal. J.-J.n.o.

LE TAROL

Sirop à Base de Goudron et d'Extraits Médicinaux

GUERIT PROMPTEMENT:

Toux, Rhume, Bronchite, Catarrhe, Croup, Coqueluche, Asthme et toutes les **Affections de l'Appareil Respiratoire.**

Soulagement Immédiat.-- Guérison Rapide

En Vente Partout.---Refusez les Substitutions,

Dr. ED. MORIN & CIE, - - - QUEBEC, P.Q.

NOUVELLES DE LA PROVINCE

SAINT-FLAVIEN.

Mardi, a eu lieu le mariage de M. Joseph Croteau, fils de M. Urbain Croteau, et Mlle Eugénie Charest, fille de M. L. Charest.

—Mme Napoléon Boucher, de Laurier Station, s'est infligé de douloureuses blessures à la tête, à la figure et aux mains en tombant jeudi matin dans la cave de sa nouvelle maison. On la releva baignant dans son sang. On téléphona immédiatement au Dr Eug. LaRue, qui arrive auprès de la blessée, a été obligé de faire plusieurs points de suture à la figure. A la dernière visite du médecin, l'état de la blessée était satisfaisant.

—Le 30 octobre au soir, est décédée à Méthot's Mill Mlle Anna-Marie Gagné, fille aînée de M. Joseph Gagné, chef de section sur le G.T.R. Elle était âgée de 17 ans et 7 mois. Son service et sa sépulture auront lieu le 2 novembre à Ste-Julie de Sommerset.

LAC SAINTE-MARIE.

M. A. Prichard, marchand général de Kazubozua, a commencé à travailler sa mine de mica au Lac Poisson Blanc. M. Skehin en est le contremaître.

—M. Edouard Morin, de Blind River, est arrivé dans sa famille gravement malade. Il est sous les soins du Dr Gorden.

—M. Wilfrid Ste-Marie, avocat, a acheté un beau chien de chasse de M. D. Joly.

—La construction du nouveau presbytère est terminée. M. le curé doit en prendre possession dans quelques jours.

—La récolte de patates a été excellente, cette année, dans cette paroisse.

—Un groupe de chasseurs est allé faire la chasse aux chevreuils.

—Il n'y aura plus de chantier dans les alentours de cette paroisse le bois marchand étant presque épuisé.

STE-GENIEVE DE BATISCAN.

Le capitaine Johnny Paquette, de Champlain, propriétaire de la barge "Zéphyr," qui tient la ligne entre Montréal et Ste-Geneviève de Batiscan, arrêtant à plusieurs ports, a, depuis deux mois, commencé à construire une nouvelle barge à vapeur à Sorel. Le capitaine Paquette a décidé de construire afin de donner plus de satisfaction à sa clientèle qui va toujours en augmentant. Cette nouvelle barge sera destinée à remplacer la barge "Zéphyr" actuelle et tiendra la même ligne. Elle sera munie de deux engins à vapeur et elle sera prête pour l'ouverture de la navigation, le printemps prochain. Les constructeurs sont MM. Thorace Beaubien, Urbain Laroche et Ubert Goulet.

Nous félicitons le capitaine Paquette de son entreprise.

ROXTON FALLS.

Le règlement No 4 de 1909, de cette municipalité, accordant cinq mille piastres de bonus à Wilfrid Poirier, manufacturier, de South Roxton, sous forme de prêt, a été définitivement approuvé par le lieutenant-gouverneur en conseil, le 23 octobre, malgré l'opposition de quelques contribuables. Le notaire L. Tranchemontagne avait été chargé de préparer ce règlement.

—Dimanche, avait lieu, au village de Roxton Falls, une fête de Charité, au profit des pauvres de notre paroisse. A cette occasion, le organisateurs avaient préparé un joli programme de courses : Voici le résultat :

I.—Courses pour garçons au-dessous de douze ans : 1er prix, L. Houle, donné par R. I. Leroux, maire ; 2e, O. Poirier, donné par J. Prévost ; 3e, Geo. Larocque, donné par Massé & Fils.

II.—Courses pour fillettes au-dessous de douze ans : 1er prix, Maria Larocque, donné par J. E. Authier ; 2e, Thérèse Larocque, donné par Massé & Fils ; 3e, Aline Brisebois, donné par R. I. Leroux.

IIz.—Courses de 1-2 mille, pour les hommes de Roxton Falls : 1er prix, H. Dupuis, donné par le comité ; 2e, J. B. Gagné, donné par L. Lacroix, hôtelier ; 3e, O. Benoit, donné par McGrail & Massé ; 4e, R. Blanchette, donné par P. Tétreault ; 5e, Nap. Dufresne, donné par I. Laroche.

IV.—Courses pour hommes pesant 200 lbs : 1er prix, E. Racine, donné par Beauregard et Lamoureux ; 2e, Marcel Gagné, donné par N. Riendeau ; 3e, C. Brais, fils, donné par J. E. Authier.

V.—Courses en bughie : 1er prix, "No Trouble", propriété de J. B. Aubertin, donné par le comité ; 2e, "Money Maker", propriété de H. Despot, donné par H. A. Allen, M. P. Pf ; 3e, Gipsy Girl, propriété de Geo. Bonneau, donné par A. Prévost.

VI.—Concours de tir aux pigeons : 1er prix, H. Magnan, donné par D. Turner ; 2e, A. Brazeau, donné par H. Messier, hôtelier ; 3e, R. I. Leroux, donné par McGrail & Massé.

VII.—Courses ouvertes au public : 1er prix, N. Beauchemin, donné par H. Messier, hôtelier ; 2e, H. Dupuis, donné par A. Petit, hôtelier ; 3e, H. Bonneau, donné par L. Lacroix, hôtelier.

VIII.—Courses pour les employés de la manufacture "The Roxton Wood Manufacturing Co., Ltd ; 1er prix, Norman Beauchemin, donné par W. Poirier ; 2e, Alfred Chaput, donné par W. Poirier ; 3e, D. Gélineau, donné par W. Poirier. M. Wilfrid Poirier est maintenant propriétaire de cette manufacture.

IX.—Courses ouvertes aux Fromagers : 1er prix, O. Turgeon ; 2e, W. Despart ; 3e, J. B. Fournier. Ces prix ont été donné par Geo. Payne, acheteur de fromage de Granby.

X.—Course du cochon graissé : L'heureux gagnant a été Edouard Cusson. Ce prix a été donné par C. Brais, fils, D. St-Onge, F. Messier, J. B. Lavallée, R. Prévost.

XI.—Courses des conseillers du village et du canton de Roxton : 1er prix, L. Tranchemontagne, donné par R. I. Leroux ; 2e, W. H. Massé, donné par A. Petit ; 3e, D. Brunelle, donné par A. Bourbonnière.

XII.—Courses de un mille : 1er prix, H. Dupuis, donné par R. Tétreault ; 2e, L. P. Leclair, donné par Massé et Fils.

J. A. HURTEAU & CIE, Limitée, Piano et Phonographes, 316 Sainte Catherine-Est, Montréal. j.n.o.

EAST FARNHAM.

Un regrettable accident est arrivé ces jours derniers, à la jeune fille de M. Pierre Danville. Mlle Eva était à la classe lorsqu'elle fit une mauvaise chûte au moment de partir, et elle s'est brisé une épaule, ce qui la fait bien souffrir.

La victime de cet accident est une élève douée de grands talents.

—M. Wilfrid Sainte-Marie a fait cession de ses biens au profit de ses créanciers.

—M. et Mme Jos. Messier, jr., étaient à West Shefford, la semaine dernière, en visite chez M. W. P. Bourbeau, fabricant de beurre.

Le savon Lifebuoy rafraîchissant pour bain, ou toilette pendant l'été. Sans égal pour laver les sous-vêtements. Il nettoie et purifie 150-jno

SAINT-JANVIER.

Les funérailles de M. Guillaume Alarie, cultivateur, ont eut lieu à Saint-Janvier, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis venus de Montréal et des paroisses environnantes pour rendre un dernier hommage à ce digne chrétien sitôt disparu.

La levée du corps a été faite par le Rév. Zéon Alarie, neveu du défunt. C'est son neveu aussi qui a chanté le service, assisté de MM. les abbés Avila Papineau, neveu, et Léon Desroches, ami de la famille.

Les porteurs étaient MM. Joseph Desjardins, Benjamin Cardinal, Philias Desjardins, Honoré Lapointe, Hilaire Papineau, Gilbert Courcelles

Les porteurs étaient MM. Joseph Desjardins, Benjamin Cardinal, Philias Desjardins, Honoré Lapointe, Hilaire Papineau, Gilbert Courcelles —Le défunt laisse pour pleurer sa perte, son épouse et huit enfants.

Le deuil était conduit par les fils du défunt, M. Wilfrid Alarie, de Joliette; M. Elie et Zénon Alarie, de Montréal; Hildas et Joseph Alarie, de Saint-Janvier, et ses filles, Cordélia, Eugénie, Exzilia Alarie, et son gendre M. J. Filion; son frère, Paul Alarie.

L'Emulsion d'Huile de Foie de Morue de Scott est agréable au goût. Elle passe dans l'estomac sans y causer le moindre inconvénient. Vous en sentez pour la première fois l'effet par la force qu'elle apporte ; elle se manifeste par la couleur qu'elle donne aux joues et par la disparition des rides.

C'était une excellente chose que de faire disparaitre le goût odieux de l'huile de foie de morue, de neutraliser son effet sur l'estomac et de prendre la santé par surprise.

Cette Emulsion réchauffe, adoucit, donne force et vigueur.

En vente chez tous les pharmaciens.

Envoyez 10c, le nom de ce journal et cette annonce pour avoir notre jolie Banque d'Epargne et le livre d'esquisses pour enfants. Chaque banque contient un "Good Luck Penny."

SCOTT & BOWNE,
126 rue Wellington, Toronto.

NOS HIVERS CANADIENS

UN CONCOURS LITTERAIRE AUQUEL PRENDRONT PART TOUS LES ECOLIERS DU DOMINION.

Le comité du carnaval a décidé de connaître l'opinion de tous les écoliers du Dominion sur nos hivers canadiens en instituant un concours littéraire qui ne manquera pas d'être très populaire.

Tous les élèves des collèges canadiens, français et anglais, sont invités à prendre part au concours. Il faut être âgé de moins de dix-sept ans, et il ne faut pas écrire plus de cinq cents mots.

Les juges seront le Dr McPhail, le Dr Symonds, le Père Doyle, S. J., et le principal du High Scool, M. Wellington Dixon. Le juge français sera choisi demain à la réunion du comité exécutif du carnaval.

Tous les essais littéraires devront être adressés avant le 20 décembre à M. W. B. Baikie, 150 rue Peel, Montréal.

Le titre de l'essai doit être "Les plaisirs de nos hivers canadiens."

Il y a deux classes de concurrents, les jeunes garçons âgé de moins de dix-sept ans et les jeunes filles, âgées de moins de 14 ans.

De superbes prix seront offerts aux meilleurs littérateurs de nos écoles canadiennes.

Les deux premiers prix sont deux montres en or de Birks et Hemsley, les autres viennent des maisons Cochentaler, Henry Morgan & Co., G.-A. Holland, R. et W. Kerr, D. H. Hogg Co., J.L. E. Waterman, W.B. Baikie.

DE L'OUVRAGE POUR LEVIS

(Spécial à la PATRIE.)

LEVIS, 4—Le dragueur "International," actuellement occupé à creuser le fond de la rivière St-Charles, et le steamer "Arctic" sont placés dans la cale-sèche de St-Joseph de Lévis, pour y subir des réparations, sous la direction de MM. Davie, et fourniront de l'ouvrage tout l'hiver à un grand nombre d'ouvriers.

— Les steamers "Challenger" et "Alice" prendront aussi leur quartier d'hiver à Lévis pour y subir des réparations.

— Le ministre de la marine et des pêcheries a consenti à donner des travaux importants à la "Canadian Machinery Shoe Manufacturing Co.," de Lévis, anciennes usines Carrier et Lainé.

— Le département des Travaux Publics a décidé de construire un quai à eau profonde qui s'étendra des anciennes usines Carrier, Lainé & Cie., à l'est jusqu'au quai Barras, sur une largeur de 900 pieds le long du fleuve, et une profondeur à eau profonde de 35 pieds.

La construction de ces quais, qui coûtera $500,000, sera commencée à bonne heure, le printemps prochain, et donnera de l'emploi à un grand nombre d'ouvriers.

Le Département des Travaux Publics en attendant la construction du pont, a aussi en vue l'érection des terminus de chemins de fer à Lévis pour l'accommodation du Delaware and Hudson et des autres chemins de fer qui seront bientôt complétés et émergeront là jusqu'à ce que les trains puissent traverser à Québec.

FEU A WOTTON

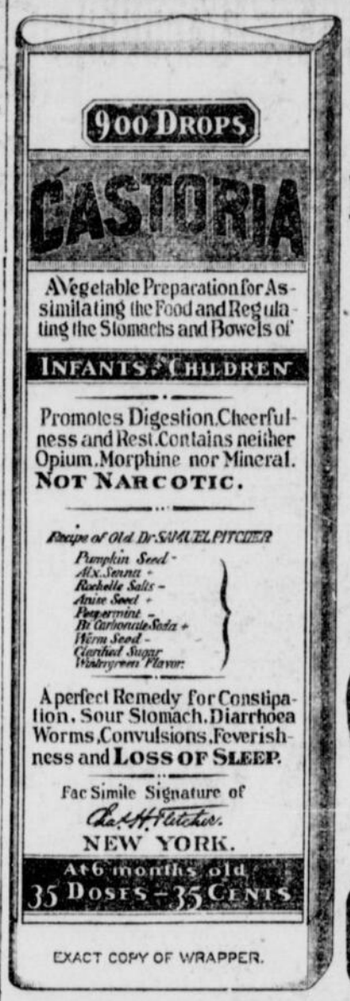
(Spécial à la PATRIE)

WOTTON, 4 — Dimanche dernier, la maison de M. Athanase Lefebvre a été détruite de fond en comble. M. Lefebvre partit pour aller veiller chez son père, et fit un bon feu avant de quitter sa maison. Vers huit heures, il reçut un téléphone de son voisin, et lorsqu'il arriva tout le dedans de la maison était en feu. Après une heure de dur travail à travers la fumée et les flammes, on réussit à sauver les granges et le hangar. Les pertes s'élèvent au-dessus de mille piastres.

—Mardi dernier avaient lieu les imposantes funérailles de M. Albéric Plamondon, décédé chez son frère, M. le curé d'Angus.

Un Homme Bilieux ne peut jouir de la vie et de ses affaires ? Que faire alors ? Prendre **Abbey's Effer-vescent Salt**

En vente partout.



CASTORIA

Pour Bébés et Enfants.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher.

En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans

CASTORIA

THE CENTAUR COMPANY, NEW YORK CITY.

Danderine

fait pousser les Cheveux et nous pouvons le PROUVER !

L'Excellente lotion DANDERINE ne manque jamais de produire les résultats désirés.



ELLE vivifie et tonifie les **bulbes des cheveux** et les **tissus** du cuir chevelu, **ce qui a pour résultat une croissance nouvelle des cheveux.**

Des lettres d'éloges arrivent continuellement de presque toutes les parties du pays, déclarent que Danderine a fait repousser les cheveux dans des cas qui étaient considérés comme absolument sans espoir.

Une dame de Brooklyn écrit: "Après un essai très court la chute des cheveux s'arrêta et j'ai maintenant une jolie chevelure très épaisse et de plus de une verge et quart de longueur."

DANDERINE stimule le cuir chevelu, le rend très sain et le conserve ainsi. C'est le plus grand tonique du cuir chevelu connu, c'est un remède de hygiénique à la fois pour le cuir chevelu et les cheveux. **Une simple petite bouteille de cette lotion donnera plus de vigueur à vos cheveux qu'un gallon de n'importe quel autre tonique des cheveux jamais produit. Elle fait sentir ses effets dès le début.**

En vente actuellement dans toutes les pharmacies et magasins d'articles de toilette du pays. 3 grandeurs, **25c, 50c** et **$1.00.**

KNOWLTON DANDERINE Co., CHICAGO, ILL.

LAVAGE DE FAMILLE

A TANT PAR SEMAINE

Système No 1

Lavage seulement - - $1 à $1.50

Système No 2

60c supplémentaire pour repassage ordinaire

Household Washing Co., Limited,

RUES DUKE et WILLIAM.

Phone Main 3559. 210-6

VOUS TROUVEREZ VOTRE INTERET EN ANNONCANT DANS LES PETITES ANNONCES DE "LA PATRIE."

500 MAGNIFIQUES

Poupées Habillées à 35c chacune

Mercredi et Jeudi Seulement.

N'oubliez pas de venir à cette Grande Vente de Bon Marché !

500 POUPEES AVEC CORPS EN CHEVREAU FRANÇAIS A 25c et 35c CHACUNE, valant 50c et $1.00 chacune.

La vente ne durera que deux jours !

Achetez aujourd'hui !

Magasin ouvert jusqu'à 10 p.m.

"The Wigwam", 138 rue Peel,

Vis-à-vis le Square Dominion.

212-3

FEUILLETON DE LA "PATRIE"

La Sœur du Mort

PAR PIERRE DAX.

(Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres.)

75 (Suite)

Portnichet était à vol d'oiseau.

Un coup de sifflet annonça l'arrivée du train.

La locomotive ralentit sa marche.

La petite gare se montra.

Sur le quai, du monde, beaucoup de monde.

Dans la cour, des voitures de toutes sortes, omnibus, paniers, landaus.

Mme Farjeol rassembla couvertures de voyage et fourreau pendant que Versant se mettait à la portière.

Le train stoppa.

Soudain, les yeux du voyageur changèrent d'expression.

De sombres, ils devinrent pleins de gaieté.

Il avait aperçu Jacques qui se frayait un chemin dans la foule pour arriver à son ami.

A peine Farjeol avait-il mis la main sur la poignée de la portière que le frère d'Armande le tira.

Celui-ci avait vu et reconnu la femme en deuil.

—Jacques !

—Eh bien ?

—Jacques, ta femme est derrière ton ami.

Farjeol recula d'un pas.

Puis, se remettant tout aussitôt, il dit :

—Elle est pour moi la dernière des étrangères, par conséquent sa présence m'importe peu. Elle fera ce qu'elle voudra, j'ai gagné la partie.

Versant descendit.

Il se jeta dans les bras de son ami, qui présenta Engilbert.

Mme Farjeol descendit également.

A peine était-elle sur le quai que son regard rencontra celui de Jacques.

Elle devint livide.

Lui, lui, à Portnichet ?

Elle aurait voulu fuir, ne pas être vue, mais la chose était un peu difficile.

La foule grossissait.

Dans la bousculade, on suivait le mouvement dirigé vers la sortie, sans pouvoir se dégager.

Près de la porte, Jacques la chercha des yeux.

Elle était à deux pas de lui.

— Passez, Madame, dit-il, d'un ton de politesse gouailleuse qui la souffleta.

Puis, prenant par le bras Louis et Jules, il les fit monter dans sa voiture.

— Chalet Ker-Avray, commanda-t-il, triomphant.

Armande attendait ses hôtes sur le seuil du chalet. Elle tenait par la main la petite mignonne.

Ce fut une vraie joie de famille que le retour de l'ami.

A deux heures du matin, les feux n'étaient pas éteints au chalet.

La fille de Jacques, seule, reposait.

Versant apprit tout, tout ce qu'il ignorait encore concernant son ami.

En faisant le récit de ses malheurs, Jacques semblait soulagé d'un poids.

Chaque fois que le nom d'Armande revenait sur ses lèvres, il donnait à la jeune fille un regard d'amoureuse tendresse.

Jules la regardait aussi, et, à part lui, il se disait: "Un jour, elle sera sa femme.

Au moment où ils se séparèrent pour prendre un peu de repos, il semblait à tous qu'ils avaient encore autant de choses à conter qu'ils en avaient dit, mais Armande tombait de sommeil et, comme dans les romans, elle dit: "La suite à demain."

Le lendemain, à Ker-Avray, tous les cœurs étaient joyeux, toutes les figures souriantes.

On s'offrit le premier bonjour dans la véranda.

Marthe était charmante.

Jacques l'embrassait à pleins bras et à pleines lèvres, tellement fort que la mignonne disait:

"Ça pique."

Et elle glissait des genoux du père pour courir vers Armande, qui, parfois, rougissait un peu de la préférence.

Mais Jacques avait parlé de lui longuement la veille, à cette heure, il dit :

—Mon cher Versant, tu me pardonneras de ne t'avoir entretenu, cette nuit, que de ma personne; j'ai manqué à tous les devoirs, mais, vois-tu, tant de bonheur à la fois font un peu perdre la raison... Excuse-moi, et, à ton tour, parle de toi. C'est pour toujours, n'est-ce pas, que tu as dit adieu à l'Amérique ?

—Pour toujours.

—Tu achèteras une maison, pas loin de nous, nous vivrons sous le même ciel, nos joies seront communes, nos peines aussi.

—J'avoue que je n'ai aucun projet.

—Nous formerons chacun le nôtre pour toi ; et, pour le choix, nous tirerons à la courte paille, dit Jacques, qui ne se possédait pas de joie.

Versant réfléchissait.

—Sans compter, mon ami, que j'aurais grand besoin de ton concours. Je suis chargé d'une commission qui me pèse horriblement.

—Une commission d'Amérique ?

—Justement.

—A la bonne heure, au moins. Il y a des gens qui ne doutent de rien. Quelle en est la nature ? Si ce n'est qu'une lettre, il y a une poste à Portnichet...

—C'est plus important que ça.

—Un testament ? questionna Jacques rieur.

—Presque.

—Allons donc ! Eh ! mais, mon cher, conte, conte, qui a beaucoup voyagé doit avoir beaucoup à narrer.

Versant accepta la cigarette que lui tendait Jacques et, tout en l'allumant, il dit :

—En deux mots, voici. C'était la veille de mon départ. Je passais dans un quartier assez mal habité de New-York, quand je fus arrêté par un attroupement. Un malheur était arrivé, pensai-je. Comme d'autres, je m'arrêtai, et, autour de moi je demandai des explications. J'appris qu'un individu avait été projeté par un véhicule, que les blessures étaient graves et qu'un docteur se trouvant là à point nommé avait fait transporter le blessé dans une pharmacie, où des premiers soins lui étaient donnés. Je jouai des coudes. Aujourd'hui, je me demande pourquoi je fus naïf à ce point. Bref, à force d'avancer, je me trouvai devant la pharmacie même et j'entendis le mourant...

—Dis-donc, interrompit, Jacques, pas très gaie l'histoire. Mais va toujours.

Jules se tourna vers Armande :

—Le fait est, Mademoiselle, que mon récit n'a rien de bien attrayant. Veuillez m'excuser. Je vais parler d'autre chose.

—Vous m'intéressez beaucoup, au contraire. Veuillez continuer.

—Non. Si j'ai besoin d'un aide pour accomplir la tâche que j'ai acceptée, il est trouvé. C'est Jacques. Inutile de vous communiquer la suite du récit, qui ne peut en rien vous captiver.

—Vous avez tort. Je m'intéresse déjà au sort de ce malheureux. Est-il mort ?

—Il est mort.

—S'il n'y a pas indiscrétion de ma part, je vous prierai de continuer. Vous l'avez vu mourir ?

Jules Versant, par un regard, consulta Jacques.

—Armande est très forte et très courageuse, dit celui-ci. Elle peut écouter ton histoire, même si elle est triste, n'est-ce pas, Louis ?

—Oui, oui... Vous en étiez à : "J'entendis le mourant..."

Jules envoya dans l'air une bouffée bleue et continua :

—J'entendis donc une voix à demi éteinte : "Un Français, je voudrais parler à un Français..."

Maintes fois j'avais eu l'occasion de rencontrer le docteur consultant.

Il me fit signe.

Je compris immédiatement qu'il s'agissait d'un devoir à remplir. J'avoue que j'essayai de me mettre à l'abri.

—Docteur, dis-je, vous savez, je pars demain.

Le blessé avait entendu.

Avec beaucoup de peine, et portant la main à son côté à chaque instant, il demanda :

—C'est-il en France... qu'il va ?...

—Oui, c'est en France, répondis-je, pris quand même de pitié pour celui que je ne connaissais pas.

Il souleva ses paupières.

Son regard était déjà terne.

—Monsieur... dans doublure mon gilet... prononça-t-il faiblement, trouverez des valeurs en deux paquets. Je meurs. J'ai foi en vous. Vous donnerez ce que contient le papier jaune à.... à....

Haletant, j'écoutai.

—A qui, mon ami ? demandai-je.

—A Gossun.

Une mousse rouge monta à ses lèvres. Je frémis.

—Où demeure-t-il ? me hâtai-je de questionner encore.

—Près Clermont... Cha... Chamalières.

Armande, Jacques et Louis écoutaient attentivement.

Versant continua:

"Je comprenais que le moribond avait encore à parler.

—N'y aurait-il par moyen de l'entretenir encore quelques minutes ? dis-je au docteur?

"Quelques piqûres de caféine immédiatement faites parurent le soulager un peu.

—Le pauvre bleu... ajouta-t-il. A... la femme Charron, en face... en face... prison de Clermont.

(A suivre)

MALADIE SUBITE DE MTRE D'A. TATE

L'AVOCAT DU GRAND-TRONC-PACIFIQUE EST FRAPPE SUBITEMENT DE RHUMATISME MUSCULAIRE.

WINNIPEG, 4.—Mtre D'Arcy Tate a été mardi soudainement frappé de rhumatisme musculaire et a dû être transporté à l'hôpital Royal Alexandra. L'avocat du Grand-Tronc-Pacifique accompagnait M. Chamberlin, vice-président et gérant général de la compagnie dans un voyage sur l'embranchement d'Edmonton lorsqu'il est tombé subitement malade. Sa maladie n'est, cependant pas sérieuse, et l'on s'attend à sa complète guéri son dans quelques jours.

LA SUCCESSION DE W. S. CALVERT

M. DUNCAN ROSS, FILS DE L'HON G. W. ROSS, ET M. R. McLAUGHLIN SE DISPUTERONT LE SIEGE DE MIDDLESEX-OUEST.

TORONTO, 4.—Les libéraux et les conservateurs ont fait hier le choix de leur candidat respectif pour l'élection partielle de Middlesex-ouest. Le choix des libéraux est tombé sur M. Duncan C. Ross, fils de l'hon. G. W. Ross, et avocat à Strathroy, tandis que celui des conservateurs est tombé sur M. Robert McLaughlin, cultivateur de Metcalfe. Les deux conventions ont eu lieu à Mount Brydges. Cette élection est devenue nécessaire par la nomination de l'ancien député fédéral, M. W.-S. Calvert, au bureau des commissaires du Grand-Tronc-Pacifique.

M. Ross a reçu une véritable ovation à une réunion publique qui a suivi la nomination, et son élection est considérée comme certaine, mais l'on croit que l'opposition remportera le comté de Middlesex-Nord que M. Ross représentait au parlement provincial, car il avait remporté la victoire dans son comté par son prestige personnel. L'hon. M. L. MacKenzie King et M. R. Bain, député de Peel, au parlement fédéral ont tous deux parlé respectivement pour le candidat libéral et conservateur, à une réunion publique cet après-midi. Ce soir, l'hon. M. King et M. Ross ont adressé la parole à une réunion libérale à Strathroy où règne le plus grand enthousiasme en faveur du candidat du gouvernement. La nomination dans Essex-Nord a dû être remise à demain, parce que les brefs n'avaient pas encore été reçus.

CONCERT DES MARINS CATHOLIQUES

Le puissant chœur de la paroisse Ste-Anne a donné, hier soir, un magnifique concert à l'institut des marins catholiques. La salle, très bien décorées, ayant, comme toujours, une assemblée d'élite.

Sous la direction du professeur McCaffery, le chœur exécuta plusieurs morceaux avec beaucoup de brio qui furent fort goûtés par l'auditoire. Les solistes étaient: Mlles Broderick, McKeown, Mahoney, Findlay et MM. E. O'Brien, Doyle, McMullin, E. Jackson, O. Sullivan et M. George Holland.

Le concert était sous la présidence conjointe du Rév. Père F. Rioux et de M. Henry Kavanagh, K.C., président de la Société St-Patrice.

UN CAS DE MISERE NOIRE

Un cas de misère noire a été signalé hier soir, aux policiers de la station de la rue des Seigneurs. Il s'agit d'une dame Cavioux, habitant une masure, rué Richmond. Le mari a déserté il y a une quinzaine, et la femme est restée seule avec ses six enfants dont le dernier est mort hier. Il n'y avait rien à manger dans la maison, depuis deux jours, et les voisins, émus de ce triste cas de misère ont prévenu la police. Le cas sera référé aujourd'hui aux sociétés de bienfaisance. Hier soir, la police du poste de la rue des Seigneurs a fourni à cette malheureuse famille, de la nourriture et du bois pour se chauffer.

COMMISSION DE L'AQUEDUC

LE CONTRAT POUR LA FOURNITURE DE 12,000 TONNES DE CHARBON EST ACCORDE A WM. MUIR & FILS.

Un contrat pour la fourniture de 12,000 tonnes de charbon mou, destiné aux pompes de l'aqueduc a été accordé, hier après-midi, à la compagnie Wm. Muir et fils, au prix de $3.65 la tonne.

Les autres soumissionnaires étaient MM. J. O. Labrecque et Cie et L. Cohen et fils, qui offraient du charbon provenant des mines de la Dominion Coal à $4.23.

Une lettre de la Chambre de Commerce, recommandant à la ville de puiser son eau ailleurs que dans le fleuve St-Laurent, fut lue à l'assemblée de la commission de l'aqueduc et laissée sur la table, à la suggestion de l'échevin Dagenais, qui a déclaré qu'il était en faveur de la filtration de l'eau du St-Laurent, chose que l'on pourra faire lorsque les travaux actuels seront terminés.

LES ELECTIONS ANGLAISES

ON CROIT QU'ELLES AURONT LIEU EN JANVER PROCHAIN, SI LA CHAMBRE DES LORDS REJETTENT LE BUDGET.

LONDRES, 4. — On terminera aujourd'hui, à la Chambre des Communes, la discussion du budget en deuxième lecture, et il est tout probable que le nouveau projet de loi passera demain en troisième lecture. Toujours est-il que l'ardeur des deux partis est très grande; mais on ne connait pas bien encore l'attitude du parti nationaliste.

Le "whip" libéral, le très hon. Joseph A. Pease, a annoncé définitivement, ce soir, que le gouvernement avait déclaré qu'il y aurait des élections générales au mois de janvier, si la Chambre des Lords rejette le projet.

L'HON. E. J. FLYNN A GAIN DE CAUSE

(Spécial à la PATRIE.)

QUEBEC, 4.— Le juge Cimon a rendu jugement dans la cause de l'hon. E. J. Flynn contre M. Nérée Fournier. Il s'agit d'une poursuite en recouvrement de $1,000 à titre de dommages-intérêts résultant d'un libelle diffamatoire. Au cours de la dernière campagne électorale fédérale dans le comté de Dorchester, M. Nérée Fournier répéta contre l'hon. M. Flynn les vieilles accusations relatives à son entrée dans le parti conservateur, du temps de feu M. Joly.

Depuis la commission de ce libelle, M. Fournier a fait une rétraction complète et a confiné jugement pour $100 et les frais de l'action telle qu'intentée.

Le juge Cimon a rendu jugement conformément à cette confession.

LES MARCHANDS DE NOUVEAUTES

Une assemblée de la section des marchands de nouveautés aura lieu le vendredi, 5 courant, au No 270 Ste-Catherine Est, à 8 heures p.m. On y discutera divers sujets importants.

A. ROULEAU,
Secrétaire.

UNE SAGE LECON AUX ASSURES

TORONTO, 4—Le juge Riddell vient de réserver son jugement dans une cause intéressante pour les porteurs de police d'assurance. H. C. Wilson, de Barrie, (Ont.), s'assura pour $1,000 dans la société de secours mutuels "Sons of England"; il était alors charretier; mais devint plus tard serrefrein et négligea de prévenir sa société qu'il était passé dans la "classe hasardeuse" en devenant serrefrein; il y a quelque temps il fut tué accidentellement et sa veuve réclame aujourd'hui le montant de sa police que la société refuse de lui payer.

SUNLIGHT SAVON



LA MOITIE DU TRAVAIL du ménage disparaît quand le Sunlight Savon est introduit dans la maison.

Pour le nettoyage parfait de planchers, d'ouvrage en métal, de murs et de boiseries, le Sunlight est le plus économique, soit en temps et en argent. 506 F

CHAMBRE DE COMMERCE

PLUSIEURS QUESTIONS INTERESSANTES DISCUTEES A LA SEANCE D'HIER.

Hier après-midi a eu lieu la séance régulière hebdomadaire de la Chambre de Commerce.

M. Isaïe Préfontaine, président, était au fauteuil, ayant à ses côtés MM. Adolphe Roy et F. Larivière, vice-présidents.

Après l'adoption du procès verbal de la précédente séance, lecture est donné du rapport de la commission des transports.

Il a été représenté et établi à ce comité qu'il existe une différence appréciable entre les clauses de forme de lettres de voiture décrétées obligatoires pour tous les chemins de fer soumis à la loi des chemins de fer du Canada et la forme des lettres de voiture actuellement employées par le chemin de fer de l'Intercolonial.

Ce comité est d'avis que les termes et conditions régissant le transport sur le chemin de fer de l'Intercolonial devraient être semblables à ceux des autres compagnies de chemins de fer en Canada.

Ce comité suggère en conséquence que la Chambre attire l'attention de l'hon. Ministre des Chemins de fer et Canaux sur cette différence, dans le but d'obtenir l'uniformité des lettres de voiture de l'Intercolonial avec celles des autres chemins de fer en Canada.

M. Hardy signale qu'il s'est créé en Angleterre, une ligne pour veiller à la stricte mise à effet de la loi de répressions des commissions illicites. Cette loi fut votée par les Communes anglaises, le 4 août 1906. Une loi similaire fut votée par le parlement fédéral canadien en 1908.

M. Ed. Marceau suggère que dans le cas d'un village où les dépôts d'épargne ne sont pas assez importants pour alimenter deux caisses, que le gouvernement cesse d'accepter des dépôts à ses bureaux de postes, lorsqu'il en sera prié par le commerce local, lequel se déclarera prêt à faciliter l'établissement d'une succursale de banque.

La proposition de M. Marceau est déférée à la commission de législation.

L'ordre du jour étant épuisé, il fut proposé à l'élection des nouveaux membres suivants:

MM. Eugène Aubuchon, Lucien Giroux, Achille Labrecque, J. M. Mitchell, L. A. Massé, Emile J. Poirier J. A. Ernest Valiquette, Joseph Rochon, Timothée Gagnon, J. B. Marsolais, Médard Paquette, Joseph H. Labelle, J. Filiatrault, Nap. Turcot J. A. Bégin, F. N. McCrea, E. W. Tobin, M.P.; Jas. R. Gordon, A. M. Duckett.

Assistaient à la séance:

MM. Isaïe Préfontaine, président; A. V. Roy, premier vice-président; Fred. C. Larivière, 2me vice-président; Jos. Fortier, G. Boivin, A. N. Brodeur, W. U. Boivin, C.H. Catelli, Jos. Contant, J. T. Armand, J. C. G. Contant, J. A. Beaudry, Arm. Chaput, Arthélime Duquette, A. J. de Bray, Alex. Machéras, J. B. A. Lanctôt, D. Masson, E. D. Marceau, Ludger Gravel, O. S. Perrault, A. P. Simar, J. B. M. Dufresne, Alex. Clément, de Londres, Angleterre; F. Bourbonnière, secrétaire.

LOTBINIERE

M. Théo Dubé explique sa défaite et remercie les électeurs qui ont voté pour lui.

Nous recevons de M. Théo. Dubé, l'adversaire de M. Fortier, dans Lotbinière, la lettre suivante:

"M. le Rédacteur,

"Ne voulant pas embarrasser les journaux ministériels qui ont gardé la plus stricte neutralité dans ma lutte comme candidat libéral contre mon vieil ami et adversaire M. Edmond Fortier, dans le comté de Lotbinière, je vous prie de m'accorder l'intermédiaire de votre journal pour remplir l'agréable devoir de remercier tous les électeurs de ce comté qui m'ont fait l'honneur d'appuyer ma candidature.

"Ce devoir de ma part est d'autant plus impérieux que ma candidature, non imposée mais sollicitée et acceptée à la dernière heure, exigeait un dévouement extraordinaire de la part de mes amis et partisans.

"M. Fortier l'a emporté, grâce aux circonstances, et par une majorité fortement réduite, de 845 à 306. Encore une victoire comme celle-là, à l'instar de Pyrrhus, il s'en retournera chez lui... battu.

"Inconnu hier dans treize paroisses sur dix-sept qui constituent le comté; sans argent et aidé d'aucune influence; n'ayant que quatorze jours pour faire la lutte et parcourir des distances considérables en voiture; n'ayant pu visiter que les villages faute de temps, et, enfin, ayant à combattre un homme qui avait été député depuis dix ans et se présentait comme candidat attitré du gouvernement fédéral, j'ai failli, malgré tous ces désavantages, lui enlever le mandat de Lotbinière. Je dois aussi ajouter que la masse des conservateurs s'est abstenue, parce que j'étais partisan du ministère Laurier.

"L'on admettra que rarement un candidat a eu à entreprendre une campagne plus formidable. Et tout de même nous avons annihilé ou renversé les grosses majorités de 26 octobre 1908. La paroisse de Ste-Emélie, notamment, où M. Fortier avait eu 144 voix de majorité l'an dernier, m'en a donné que 23 à cette élection-ci! Malgré l'hostilité d'une certaine compagnie, St-Jacques m'a donné 16 voix de majorité, etc., etc.

"Ce superbe résultat, je le dois au dévouement de mes bons amis du comté, qui se sont battus avec un entrain et une vaillance dignes de tous les éloges.

"C'est avec une vive émotion que je leur en exprime ma gratitude. Du fond du cœur, merci à tous.

"Notre défaite, m'ont-ils dit, est une commencement de victoire, et ce n'est que partie remise.

"J'use donc prendre la liberté, en les remerciant, de leur dire: au revoir.

"Quant à ceux qui, suivant leurs convictions et en toute sincérité, ont voté contre moi, je respecte leur verdict et les prie de croire que je ne leur en veux pas."

THEO. DUBE.

Dr J. G. A. GENDREAU, chirurgien-dentiste, autrefois rue St-Laurent, 117 Saint-Denis, coin Dorchester. Consultations, 9 à 5 heures. Tél. Bell Est, 2916.

Mar. Jeu. Sam. j.n.o.

CLUB CANADIEN DE QUEBECOISES

(Spécial à la PATRIE.)

QUEBEC, 4.— Les dames du "high life" québecois viennent de former un club canadien féminin.

Les officiers suivants ont été élus:

Présidente, Madame Benyon.

Vice-présidentes, Madame Lennox Williams et Madame Gustave Grenier.

Secrétaire conjointes, Madame J. J. Sharples et Mlle Routhier.

Trésorière, Madame George Tessier.

Membres du comité: Madame W. M. Dobell, Madame Carrol, Madame J. F. Burstall et Madame Grondin.

UN NEGRE EST TUE PAR LA FOULE

SUTTON, Vt., 4—Deux équipes d'hommes ont organisé hier soir une battue sur les collines pour retrouver deux nègres qui ont aidé Charles Lewis, un autre nègre, à assaillir Mme Mary Lockhold. Lewis a été tué à coups de pistolets par la foule qui s'était lancée à sa poursuite.

BONNE CAPTURE

Les détectives Cowan et Lehuquet ont arrêté hier soir, vers neuf heures, un nègre accusé d'avoir volé une malle remplie de fourrures de prix, à la gare Bonaventure.

Cette valise était en dépôt depuis le 25 octobre dernier, et la valeur des marchandises qu'elle contenait, se monte à $816. Son propriétaire est M. A. J. Alexander. Le nègre, ainsi arrêté se nomme Alfred Demaray.

ACCUSES DE VOL

Les détectives McCall et Boulard ont arrêté hier après-midi, cinq hommes, sur informations fournies par W. J. King, de la compagnie de navigation intérieure. Les cinq hommes étaient employés comme manœuvres à bord du steamer "Dunduru" et ils sont accusés d'avoir volé des marchandises de la cargaison.

Ils ont donné leurs noms comme suit: Thomas McLaughlin, Fred Thomas, Fred Gougeon, Albert H. Decker et Dominique Delmico.



La Popularité du
VIN ST-MICHEL

est due à ses merveilleuses propriétés toniques et reconstituantes, confirmées par des milliers de guérisons accomplies. En dépit de la concurrence, la vente de ce vin généreux est dix fois plus forte que celle de tous les autres vins toniques réunis.

Madame E. J. Durand, de North Bay, Ont., a éprouvé les effets bienfaisants du "VIN ST-MICHEL." Elle se sentait très affaiblie.

"Depuis six mois que j'en ai fait usage, écrit-elle, j'ai été à même de juger de son efficacité et je veux être une des premières à vous donner mon impression sur le bien qu'il fait aux personnes faibles."

LE VIN ST-MICHEL se prend à raison d'un verre à bordeaux avant chaque repas, et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

BOIVIN, WILSON & CIE,
AGENTS GENERAUX
MONTREAL

EASTERN DRUG CO., AGENTS POUR LES ETATS-UNIS
BOSTON, Mass, U.S.A.

Rien n'égale en Saveur Douce et Agréable
aussi bien qu'en principes éminemment nutritifs



LE LAIT CONDENSE
"BORDEN"
MARQUE "EAGLE"

qui réunit à lui seul toutes les qualités primordiales d'une nourriture saine et tonifiante.

Borden's Condensed Milk, Co.
Au premier rang pour la Qualité. - - Etablie en 1857.
Wm. H. DUNN, Agent, Montréal.

La Meilleure Farine d'Avoine



¶ Ne peut être obtenue que de la meilleure variété d'avoine cultivée.

¶ L'Avoine du Manitoba est considérée par les experts comme la meilleure au monde.

¶ L'Avoine du Manitoba obtient les plus haut prix sur les Marchés d'Europe—Parcequ'elle est la plus estimée, la plus riche en principes nutritifs.

La Farine d'Avoine Roulée
OGILVIE

est fabriquée **exclusivement** avec la plus belle avoine du Manitoba.

¶ Elle est supérieure à tous les produits similaires Américains: au point de vue **alimentaire,** au point de vue **hygiénique,** au point de vue **économique.**

¶ Elle est fabriquée par une Compagnie puissante, dans les moulins les plus considérables et les plus modernes comme outillage et méthodes scientifiques de fabrication.

Toutes ces conditions réunies constituent, pour le consommateur la garantie d'un produit de haute qualité toujours strictement maintenue.

¶ EN VENTE PARTOUT, en boites à l'épreuve de l'humidité, de la poussière des odeurs et de la vermine.

The Ogilvie Flour Mills Company, Limited.
MONTREAL ET WINNIPEG

Vos couvertures de laine sont lavées parfaitement et vous sont retournées souples et floconneuses, si vous les envoyez à la

TOILET LAUNDRY
"La buanderie qui connait son affaire".

Nous employons de l'eau filtrée, un savon spécial et une méthode scientifique de lavage à la vapeur qui rend long et souple le poil des couvertures.
Simples 25c
Doubles 50c
425 Rue Richmond.
PHONE UP 3480.
2-4-6

VOTRE BUSTE développé de deux [illegible] dans un mois avec le



BUSTINOL
du Dr Simon, Paris, France
$50.00 de récompense à quiconque ne réussit pas. Nous n'avons pas peur de le faire essayer. Envoyez 10 cents pour frais de Poste et empaquetage, et vous recevrez un échantillon avec pamphlet ART DU MASSAGE. Méthode favorable à la santé recommandée par les sommités médicales. correspondance strictement confidentielle, expédition absolument discrète. Prix, $1.00 le traitement, expédié par malle dans toutes les parties du monde à nos propres frais. Adressez Dr Simon, Dépt. 6, 199 Commissaires, Montréal. 201-s-jno.



Le véritable et seul Authentique. Méfiez-vous des imitations vendues d'après les mérites du LINIMENT MINARD

Minard's Liniment Co. Ltd.
m-j-s

Quand vous achèterez votre piano, insistez pour avoir un piano au mécanisme
"OTTO HIGEL"
mer-jno.

Quel que soit le genre —de— FOURRURES



—petites ou grandes, dispendieuses ou bon marché—nous sommes en mesure de vous donner entière satisfaction.

Donnez-nous cependant votre commande tout de suite, si vous voulez être servis à temps.

J. E. BOURCIER
MANUFACTURIER DE FOURRURES,
219 RUE AMHERST,
Près Ste-Catherine.
TEL. BELL EST 3985.
2-4

Les Ennuis de l'Indigestion

Sont souvent le résultat d'une nourriture impropre

Une nourriture appropriée fera disparaître ces maladies

Grape-Nuts

est une nourriture prédigérée, préparée scientifiquement et pure, qui nourrit et renforce les estomacs les plus faibles.

"Il y a une Raison"

pour

GRAPE-NUTS

UN MEDECIN PARLE DE LA NOURRITURE
Il en fait lui-même l'expérience.

Un médecin de Galion, O., dit: "Durant ces quelques dernières années, je souffris d'indigestion, et bien que j'eusse fait usage de nombreux remèdes et nourritures préparées avec quelque avantage, je ne fus complètement guéri qu'après avoir essayé Grape-Nuts.

Comme nourriture il est agréable et plaisant, très nutritif et les organes digestifs le digèrent et l'assimilent très facilement.

Comme nourriture des nerfs et restaurant, il est sans égal et, comme tel, est particulièrement approprié aux étudiants et ceux qui travaillent du cerveau. Il contient les éléments nécessaires pour reconstruire les tissus nerveux et ce faisant il maintient d'équilibre entre la perte et le gain.

"Il enrichit aussi le sang en lui donnant un surcroît de corpuscules de sang rouge et ainsi renforce tous les organes, fournissant un fluide vital rendu presque parfait. Je suis très heureux d'en recommander l'usage à mes patients parce que je le considère comme une nourriture et que je sais qu'il profitera à tous ceux qui en feront usage."

Postum Cereal Co., Ltd., Battle Creek, Mich.

CE SOIR Cascarets

Manufacturé au Canada
GILLETT'S PERFUMED LYE
C'est l'Article Modèle
Prêt Pour L'Emploi en Toute Quantité
Pour faire du savon, adoucir l'eau, enlever la vieille peinture, désinfecter les éviers, closets, drains, et pour maints autre objet. Une boite équivaut à 20 lbs. de SEL DE SOUDE.
Utile dans 500 cas. En vente partout
E. W. GILLETT COMPANY LIMITED TORONTO, ONT.

POURQUOI NE PAS ENVOYER VOTRE NOM IMMEDIATEMENT ?

Liste complète des Candidatures reçues à la "Patrie" jusqu'à Mercredi midi.

DISTRICT No 1

NO. 1—Comprenant le côté Est des rues St-Denis et Bonsecours, jusqu'aux limites de la ville de Montréal, et Maisonneuve, Viauville, Parc Terminal et Guybourg.

Mme J. E. Tremblay, 2551 Labelle (Villeray) 2020
Mlle D. Brisson, 3200, Letang, (Villeray) 2115
Mme Alex. Dufresne, 3237 St-Hubert, (Villeray) 2015
Mme Dr J. A. Jarry, 3383 St-Hubert, (Villeray) 2000
Mme Nap. Fafard, angle Letang et Adeline 2000
Mme A. Venne, 3279 St-Hubert (Villeray) 2140
Mme Jos. Corbeil, 2111, St-Hubert, (Villeray) 2010
Mme S. Valiquette, 3141 St-Hubert, (Villeray) 2000
Mme Omer Brien, 2511 St-Hubert, (Villeray) 2000
MlleH. Gratton, 1931, Labelle, (Villeray) 2000
Mlle Emma Fugère, 586 Parc Lafontaine 2050
Mlle A. Bastien, 764, Parc Lafontaine 2000
Mlle Alma Chartrand, 720, Parc Lafontaine 2050
Mlle H. Lamontagne, 1026 Rachel 2000
Mlle E. Paré, 1032 Rachel.... 2065
Mlle A. Cyr, 16 Boyer 2000
Mlle Cécile Proulx, 27 Boyer 2010
Mlle E. Lafontaine, 202 Parc Lafontaine 2000
Mlle F. St-Pierre, 432 Parc Lafontaine 2000
Mlle Alice Dagenais, 144 Boyer 2000
Mlle B. Désy, 146 Boyer 2005
Mlle A. Toupin, 832 Ste-Catherine E. 2000
Mlle B. Bumbry, 1611, Ste-Catherine E. 2070
Mlle M. Bénard, 872 Ste-Catherine E. 2080
Mlle T. Charbonneau, 1073 Ste-Catherine E. 2020
Mme D. Duquette, 913 Ste-Catherine E. 2000
Mlle Rosa Pelletier, 181 Christophe-Colomb 2010
Mlle Rose Anna Lapate, 72 Bienville 2000
Mlle Rose-Alba Faubert, 301 Panet 2065
Mlle Emilia Laberge, 822 Logan 2000
Mlle Yvonne Gagnon, 419 Chambord 2000
Mlle Béatrice Brossard, 150 Berri 2040
Mlle Marie Cantin, 511 Berri 2055
Mlle Armandine Bastien, 341 Berri 2050
Mme J. Lamoureux, 36 Champagne 2000
Mlle Alma Labelle, 1110 St-André 2000
Mlle Antonienne Therrien, 118 St-André 2025
Mme R. Lambert, 86 Joliette 2025
Mme Dr G. E. Baril, 54 Déséré 2025
Mlle A. Chabot, 100 Aylwin 2000
Mlle C. Champagne, 363 Letourneux 2015
Mlle Léontine Légaré, 364 Amherst 2000
Mlle Albertine Lachapelle, 804 Dorion 2035
Mlle Irène Méthot, 400 Ontario 2670
Mlle Clarinda Nadreau, 1380 Ste-Catherine Est 2225
Mlle K. Rafferty, 1820 N.-Dame E. 2000
Mlle M. Mercier, 1432, Ste-Catherine E. 2255
Mme B. Charbonneau, 1249 Berri 2085
Mlle B. Girardin, 30 Christophe-Colomb 2000
Mlle Amanda Therrien, 615 Champlain 2560
Mlle Maria Sirois, 306 Cartier 2000
Mlle Gabrielle Hubert, 269 Letourneux 2040
Mlle Rachel Comeau, 468 St-Hubert 2150
Mlle Hélène Cadieux, 870 Dorchester Est 2005
Mlle Marie-Louise Lapointe, 1372 St-Hubert 3040
Mlle E. St-Martin, 365 Visitation 2020
Mlle Marie Trudeau, 213 St-Hubert 2025
Mlle Berthe Jaron, 163 Panet 2000
Mme Vve Albert Lisotte, 578 Ontario Est 2030
Mlle Elise Chevrier, 1117 Delorimier 2000
Mlle Lydia Lapierre, 812 Cartier 2080
Mlle Amanda Beauchemin, 808 Cartier 2000
Mme Conrad Roby, 1161 Ontario Est 2000
Mlle Berthe Nantel, 1453 Ontario Est 2040
Mlle Bertha Perreau, 644 Fullum 2000
Mlle Antoinette Pepin, 661 Delorimier 2000
Mlle Bertha Plante, 1027 Ontario Est 2005
Mme Antonio Dumas, 1012 Ontario Est 2005
Mlle Oliva Dumas, 624 Dorion 2000
Mme Ulric Girard, 457 Huntley 2115
Mme C. W. Lacouture, 185 Beaudry 2000
Mme H. Dubois, 991 St-André, Montréal 2000
Mme H. B. M. DesRoches, 41 Boyer, Montréal 2000
Mme H. Longtin, 151 Christophe-Colomb 2000
Mme Alph. Beaulieu, 224 Boyer 2000
Mlle Nathalie Desroches, 98 Cherrier 2020
Mme Vve A. Roy, 303 St-Denis 2025
Mlle Marie Laure Fredette, 840 St-Christophe 2000
Mlle Rosa Levac, 448 Duluth 2040
Mlle J. Beaulieu, 1665 Ontario Est 2000
Mlle Juliette Depocas, 540 Chambord 2020
Mlle Adrienne Charbonneau, 497 Marquette 2040
Mlle Alice Hould, 1300a Parthenais 2000
Mlle Adrienne Sigouin, 345a Chambord 2000
Mlle Géraldine Chapleau, 521 Roy 2000
Mlle Stéphanie Larin, 524 Rachel 2000
Mlle Noémi Deslauriers, 856 St-Hubert 2030
Mlle Valentine Lapierre, 160 Christophe-Colomb 2000
Mme Gédéon Bissonnette, 1389 St-Denis 2030
Mlle Yvonne Gosselin, 1487 Ste-Catherine Est 2005
Mlle Elléna Aubert, 266 Dufresne 2000
Mlle Laura Desjardins, 461 St-Timothée 2065
Mlle Augusta Prud'homme, 678 Berri 2120
Mlle Aurore Dansereau, 1734 Labelle 2075
Mlle D. Leblanc, 1451 St-Hubert 2000
Mlle Angelina Gerney, 683 Berri 2000
Mlle Maria Archambault, 598 Montcalm 2015
Mlle Blanche Dupile, 292a Chambord 2000
Mlle Laura Larue, 1351 St-Hubert 2000
Mlle Alice Lapointe, 874 rue Lassalle (Maisonneuve) 2000
Mlle Maria Chaussé, angle Mont-Royal et Delorimier... 2010
Mlle Yvonne Primeau, 59 St-Denis 2000
Mlle Marie Louise Savard, 1310 rue Dufresne 2000
Mme C. A. Desmarais, 64 rue Cherrier 2000
Mlle Blanche Brosseau, 207 St-Hubert 2000
Mlle Emma Gauvreau, 205 St-Hubert 2000
Mlle Florida Jeannotte, 212 rue Beaudry 2015
Mme Dominique Masson, 1608 Ste-Catherine (Maisonneuve) 2000
Mlle Bertha Benoit, 9 rue Hudon (Hochelaga) 2000
Mlle Blanche Galarneau, 1864 Ste-Catherine (Maisonneuve) 2000
Mlle Eglantine Chartrand, 320 Visitation 2010
Mme Pichette, 672 Fullum 2000
Mlle Antoinette Béland, 972 St-Hubert 2005
Mlle St-Georges, 157 St-Denis 2000
Mme Adrien Richard, 1725 Notre-Dame Est 2095
Mme Jos. P. Lanoix, 504 rue Roy Est 2005
Mlle Marie Blanche Martin, 99 Lafontaine (Viauville) ... 2010
Mlle Alberte Trudel, 307 St-Denis 2065
Mlle Albertine Richard, 115 St-Denis 2085
Mme Ariste Cloutier, 76 ave Desjardins (Maisonneuve) ... 2025
Mme Yvonne Aubert, 446 Ste-Catherine Est 2030
Mme Albert Inglea, 621 rue Lassalle 2000
Mlle Joséphine Duval, 377 rue Roy 2030
Mlle Annette Lapointe, 783 St-André 2025
Mlle R. B. Larose, 393 Ave. Mont-Royal 2020
Mme Liboire Guertin, 1034 Rachel 2030
Mme A. Vanier, 569 Ontario, Maisonneuve 2095
Mlle Blanche Favreau, 979 St-André 2025

DISTRICT No 2

NO. 2—Comprenant le côté Ouest des rues St-Denis et Bonsecours, jusqu'aux limites de la ville de Montréal, et ville St-Louis, Outremont, Côte-des-Neiges, Notre - Dame - de-Grâces, Westmount, ville St-Paul, ville Emard et Verdun.

Mlle Eugénie Olivier, 133 rue Maisonneuve, (Ville St-Paul) 2415
Mlle Lydia Boisjoly, 427 rue Hamilton, (Ville Emard) ... 2040
Mlle Florida Gourd, 145 rue Prince 2030
Mlle Antoinette Marien, 124 rue Lazauchetière Est 2410
Mme A'da Petit, 186 rue Manufactures 2080
Mme E. A. Pigeon, 665 rue Clark 2005
Mlle Bertha Cayer, 13 Ste-Cunégonde 11285
Mme Dr R. Leduc, 1133 Notre-Dame Ouest 2025
Mlle Blanche Beaudoin, 250 rue Centre, Pointe St-Charles 2345
Mlle A. Desrochers, 715 rue Notre-Dame-Ouest 2000
Mme C. Boldue, 116 rue Turgeon, St-Henri 2000
Mlle Gilberte Dumouchel, 71 Ave. du Couvent 2055
Mlle C. Fournier, 929 Notre-Dame-Ouest e..... 2000
Mme Dr J. O. Lapointe, 868 Notre-Dame Ouest 2085
Mlle Ant. Arsenault, 154 Ste-Elisabeth de Portugal 2000
Mlle M. P. Montpetit, 251 Ste-Elisabeth de Portugal 2025
Mlle F. Larivière, 88 rue Lacasse 2010
Mme Etienne Bourdon, 141 Davidson (Ville Emard) 2025
Mme Lambert Paquette, Davidson, Ville Emard 2010
Mme Paul Rolland, 165 Hadley (Ville Emard) 2060
Mme J. Deslauriers, coin 1ère Ave, Ruelle St-Louis (Ville Emard) 2010
Mlle Thérèse Pepin, 78 Frothingham, (Ville St-Paul) 2050
Mme Emile Robillard, 129 Davidson Ave. (Ville Emard) 2020
Mlle Eug. Lapierre, 91 Church Ave. (Ville St-Paul) 2000
Mlle Martha Raymond, 44 St-Denis 2035
Mme A. Benoit, 453, Davidson (Ville Emard) 2015
Mme Dr J. M. Aumond, 2704 Notre-Dame Ouest 2020
Mlle I. Gratton, 1558 St-Denis 2025
Mme A. Leduc, 149 Avenue (Ville St-Paul) 2000
Mme A. Godin, 271 Avenue Gault (Ville St-Paul) 2015
Mlle F. Townsley, 111 Avenue Church (Ville St-Paul) 2000
Mlle C. Morin, 243 Ste-Elisabeth 2000
Mlle Eugénie Perrin, 353 Drolet 2015
Mlle Laura Arcand, 40 Ste-Elisabeth 2020
Mlle A. Sauvé, 33 rue Ross, Verdun 2040
Mlle V. Giroux, 709 Boulevard St-Laurent 2000
Mlle Aline Corriveau, 499A, BoulevArd St-Joseph (Ville St-Louis) 2030
Mme C. Chevalier, 1838 Boulevard St-Laurent 2000
Mlle Florida Bissonnette, 487 Boul. St-Joseph (Ville St-Louis) 2020
Mlle Yvonne Gratton, Hospice Auclair 2060
Mlle Eugénie Plouffe, 1342A, Hôtel de Ville 2035
Mlle E. Roy, 579 Wellington 2000
Mme F. X. Breault, 295 Chemin Lachine 2030
Mlle Irène Lafond, 713 Wellington 2040
Mlle Adrienne Lemieux, 73 Ave. Church, Verdun 2015
Mlle David, 665 Clark 2025
Mme E. Boisvert, 18 St-Rémi 2000
Mme Nap. Desjardins, 1689 Notre-Dame-Ouest 2000
Mme Léon Dubois, Davidson, Ville Emard 2025
Mme J. R. Hupe, 275 Boulevard St-Laurent 2350
Mlle Rose M. Turcotte, 642 St-Denis 2000
Mlle Florida Chevalier, 696 Sanguinet 2000
Mlle Blanche Robert, 1124 St-Antoine 2000
Mlle Eva Geoffrion 994 Hôtel de Ville 2115
Mlle Louisa Pruneau, 358 Drolet 2000
Mlle Antonia Lénois, 1607 rue St-Jacques 2060
Mme Henri Paradis, Notre-Dame de Grâces 2000
Mlle Eva Latreille, 446 Ave Laval 2000
Mlle Rita Roy, 629 Boulevard St-Laurent 2010
Mme Ida Crochetière, 872A Sanguinet 3390
Mme A. G. Bibeau, 2272 Ave du Parc 2205
Mlle Blanche Parent, 882 Cadieux 2000
Mlle Anna Patenaude, 46 St-Augustin 2000
Isabelle Daigneault, 104 Maisonneuve (Ville St-Paul) — 2000
Mme J. Arth. Marchand, 485 Avenue Laval 2010
Mme E. Forest, 511 Clarke.. 2010
Mme J. A. Sylvestre, 1840 Sanguinet 2030
Mlle Marie Louise Beaucage, Côte-des-Neiges Ouest 2000
Mlle Alice Major, 1996 rue St-Jacques 2000
Mme Dr J. G. Dugas, 2850 St-Laurent (St-Jean-de-la-Croix 2000
Mlle Alice Cyphiot, 319 Des Seigneurs 2000
Mme W. Gauthier, 1992 St-Jacques (St-Henri) 2000
Mlle Juliette Nault, 16 Saint-Louis Square 2000
Mlle Marie Louise Pilon, 38 rue Collège (St-Henri) 2000
Mlle Albina Decary, 2108 "A" St-Jacques (St-Henri) 2000
Mme Eugène Guay, 100 rue Agnès (St-Henri) 2000
Mme R. Plante, 369 Centre 2000
Mme J. W. Colerette, 507 rue Centre (Pte St-Charles) 2000
Mlle Alexandrine Pinsonneault 62 St-Charles 2015
Mlle Gauthier, 665 Centre 2000
Mme Dr G. A. H. Dufresne, 132 Roy 2000
Mlle Alma Dupuis, 373 Wellington 2000
Mme Philias Naulin, 1260 rue St-Dominique 2000

DISTRICT No 3

NO. 3—Comprenant Longue-Pointe, Pointe - aux - Trembles, Bout de l'Ile, Ahuntsic, Bordeaux, Sault-au-Récollet, Cartierville, les comtés de Jacques-Cartier, Laval, Vaudreuil, Soulanges, Huntingdon, Beauharnois, Châteauguay, Iberville, Napierville, Saint-Jean, Chambly, Rouville, Verchères, Saint-Hyacinthe, Richelieu, Bagot, Shefford, Brome, Missisquoi, Compton, Stanstead, Sherbrooke, Richmond Wolfe, Drummond, Arthabaska, Yamaska, Nicolet, Argenteuil, Deux-Montagnes, Labelle, Ottawa, Wright, Terrebonne, L'Assomption, Montcalm, Joliette, Berthier, Maskinongé, Trois-Rivières, St-Maurice et Pontiac, et les Provinces d'Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie Anglaise et le Yukon.

Mlle Laura Lavoie, St-Martin 2020
Mlle Amanda Lavoie, Cartierville 2060
Mme J. H. Joanette, St-Laurent 2290
Mlle Maria Plouffe, St-Martin 2000
Mlle Marie-Rose Lapointe, Cartierville 2065
Mlle Rose Lamarre, Laprairie 2000
Mlle Alécia Viau, St-Laurent. 2000
Mlle Albine Brousseau, Sault au Récollet 2000
Mlle Aurore Beaudry, Longue-Pointe 2000
Melle Anna Corbeil, Sault au Récollet 2000
Mlle Bertha Gagnon, St-Laurent 2025
Mme L. B. Corbeau, Sault au Récollet 2000
Mlle Maria Sanscartier, Longue-Pointe 2015
Mlle Léonida Picard, Bordeaux 2040
Mlle Emma Taillon, Hawkesbury 2010
Mlle Léocadie Pitre, Rockland 2025
Mlle Marie-Anne Léger, Papineauville 2000
Mlle Eliza Martel, Rockland. 2010
Mme Adolphe Prévost, Bordeaux 2000
Mlle Délia Dulude, Boucherville 2050
Mlle Bertha Dehaitre, Rockland 2000
Mlle Eva Collette, Pointe aux Trembles 2000
Mlle Yvonne Charron, Boucherville 2095
Mlle Juliette Paré, Pointe-aux Trembles 2060
Mlle Rose Lussier, Boucherville 2015
Mme Jos. Deslauriers, Philipsburg 2005
Mlle Marie-Flore Roy, Ste-Emélie de l'Energie 2005
Mme Cordélia Parent-Lalande, Ste-Scholastique 2000
Mlle Berthe Milot, Ste-Monique 2095
Mlle Alphonsine Beaudoin, Ile Bellerose, Nicolet 2010
Mlle Rachel Pepin, Yamaska Ouest 2155
Mlle Fleurette Simard, rue St-Jean Baptiste, Nicolet.. 2000
Mlle Alcée Payette, Varennes 2330
Mlle Corinne Délisle, Trois-Rivières 2465
Mlle Yvonne Renaud, Montebello 2000
Mlle Camélia Duhaime, 207 Church St., Ottawa 2000
Mme J. Arthur Valin, 152 avenue Champlain, Hull 2925
Mlle Dulcénie Coupal, St-Jacques le Mineur 2090
Mlle Bertha Tétrault, rue Mondor, St-Hyacinthe 2880
Mlle Maria Dumais, Berthierville 2000
Mlle Eglantine Trudeau, St-Jean de Matha 2160
Mlle Guilhelmine Pesant, St-Eustache 2125
Mlle Georgina Dubeau, Warren, Ont. 2150
Mme J. A. Langlois, Hull... 2020
Mlle Corinne Lacroix, Joliette 2015
Mlle Amanda Martin, St-Jacques le Mineur 2820
Mlle Joséphine Dulude, Richmond 2005
Mlle Aurore Teasdale, 105 des Forges, Trois-Rivières.. 3940
Mme Chs. Dupont Hébert, Trois-Rivières 2305
Mme J. F. Renaud, Chicot... 2125
Mlle Blanche Audet, 102 rue Alexandre, Quartier Sud, Sherbrooke 2000
Mlle Alice Brossoit, Valleyfield 2005
Mlle Marguerite Sylvestre, Sorel 2625
Mlle Gilberte Larocque, St-Eustache 2055
Mlle Gertrude Ste-Marie, Longueuil 2710
Mlle Bernadette Leclair, 121 Nelson St., Brantford, Ont. 2070
Mlle Ella Mayrand, 83 rue Champlain, St-Jean 2755
Mlle Eva Brodeur, 6 rue Gillespie, Sherbrooke 2170
Mlle Joséphine Trudeau, 173 rue Wellington, Sherbrooke. 2005
Mlle Eugénie Laferrière, Sorel 2020
Mlle Olivine Trottier, St-Polycarpe 2290
Mlle Alberta Debien, St-Jérôme 2050
Mlle Antoinette Aubé, 91 Laurier Ave., Sherbrooke... 2035
Mme Wilfrid Reid, Ste-Philomène Station 2015
Mme Antoine Vanasse, 21 Volontaire, Trois-Rivières 2290
Mme Arsène Lafrenière, St-Simon 2000
Mme Ferdinand Lapointe, 72 Bakerly St., Toronto 2105
Mme T. Chartier, Boucherville 2000
Mme Yvonne Brunet, Ste-Geneviève de Pierre-Fonds 2000
Mlle Irène Camirand, 95 Wellington, Sherbrooke 2000
Mlle Mélise Blain, Coaticook 2000
Mme Yve Marcoux, Magog.. 2020
Mme Jean Lacroix, Hull 2070
Mlle Elda Tassé, 353 Clarence, Ottawa 2015
Mlle Bernadette Gareau, St-Polycarpe 2225
Mme Jos. Gravel, Hull 2025
Mlle Lina Morin, Mécanic Ville, Ottawa 2020
Mlle Blanche Moreau, Shawinigan Falls 2040
Mlle Léontine Brunette, St-Eustache 2000
Mlle Donat Beaulieu, 230 Murray, Ottawa 2000
Mme T. Demers, Ste-Martine 5105
Mlle Régina Lefebvre, Laprairie 2025
Mme O. Sabourin, 49 Duke St., Hull 2000
Mlle Clarinda Bibeau, Cookshire 2065
Mlle Evélina Blais, 277 Rochester, Ottawa 2000
Mlle Laliberté, 537 St-Patrick, Ottawa 2000
Mlle Legault, Pointe Gatineau 2000
Mlle Ida Pinard, 177 King Edward, Ottawa 2035
Mlle Jeanne Thibeau, Victoriaville 2000
Mme Louis Laurin, Pointe Gatineau 2000
Mlle Colombe Desjardins, 178 Cathcart, Ottawa 2000
Mlle Marie Ella Bastarache, St-Camille 2070
Mlle Léontine Charrette, 177 St-Patrick, Ottawa 2040
Mlle Adeleine Gendreau, Lac Mégantic 2015
Mlle Mitchell, 22 St-Joseph, Ottawa 2000
Mlle Anna Beccigneul, Lac Mégantic 2010
Mme Jos. Fortier (née Etiennette Langlois), Ste-Scholastique 2080
Mlle Eugénie Labrosse, Masson 2000
Mlle M. E. Sylvestre, St-Barthélemy 2000
Mlle Nadia Marchand, Magog 2000
Mlle Eva Marchand, Pnt Maskinongé 2020
Mlle Thérèse Labrosse, Masson 2000
Mlle Cécile Olivier, 115 Wellington, Sherbrooke... 2000
Mlle Lillie McAuly, Coaticook 2010
Mlle Rose-Aimée Légaré, 26 Seconde Ave., Sherbrooke.. 2000
Mlle Hélèna Gagné, Windsor Mills 2055
Mlle Laura Bibeau, Magog 2000
Mlle Yvonne Codère, Bureau de Poste, Sherbrooke Est... 2020
Mlle Ethel Willy, Bromptonville 2000
Mlle M. Louise Prévost, St-Edouard 2006
Mme Cordélia Raymond, Ste-Anne de Bellevue 2015
Mlle Maria Laberge, Bellerive 2000
Mlle Marie Joseph Vernier, Côteau Jct. 2015
Mlle Albertine Dubois, Hawkesbury 2000
Mlle Joséphine Bruneau, Hawkesbury 2015
Mlle Valéda Reid, Windsor Mills 2000
Mlle Délia Bellsle, Hawkesbury 2010
Mlle Léonide Dion, Bromptonville 2000
Mlle Rose Blain, St-Rémi ... 2005
Mlle Angéline Ally, Notre-Dame de Pierreville 2000
Mme Joseph Larocque, Lac Mégantic 2035
Mme Arthur Collette, St-Rémi de Napierville 2740
Mme Alma L'Heureux, 208 King Edward, Ottawa 2000
Mlle Antonia Duval, Saint-Yours 2000
Mlle Lucia Sylvestre, Saint-Barthélemy 2000
Mme Hermisdas Dupuis, Hull 2000
Mlle Rosalie Roberge, East Angus 2220
Mlle C. A. Paquin, 115 Bonaventure, Trois-Rivières ... 2000
Mlle Nellie Aquin, St-Joseph Lachine 2000
Mlle Ada Martin, St-Joseph, Lachine 2315
Mlle Laura Charrette, St-Joseph, Lachine 2115
Mme Henri Schetagne, St-Joseph, Lachine 2000
Mme Henri Cook, 66 Commissaire, Trois-Rivières 2045
Mme Adam Héroux, St-Angèle de Laval 2005
Mlle Eva Villeneuve, Berthierville 2000
Mlle Marie-Jeanne Bazinet, Joliette 2000
Mlle Hermine Major, ville St-Laurent 2000
Mlle Rose-Anna Lasalle, Yamaska Est 2185
Mlle Rosilia Gendron, Box 195, Magog 2030
Mlle Clémentia Poissant, St-Edouard de Napierville 2035
Mlle M. J. David, Pointe-aux-Trembles 2000
Mme H. Deschambault, Ste. Thérèse de Blainville 2000
Mlle Eva Hébert, St-Paul Abbottsford 2030
Mlle Emma Marchildon, Sturgeon Falls 2000
Mlle Flore Handfield, Sainte-Théodosie 2035
Mlle Bernadette Champoux, Joliette 2000
Mlle Adrienne Larochelle, Joliette 2000
Mlle Yvonne Lacouture, Sorel 2000
Mlle Espérance Dorion, Mont-Rolland 2000
Mlle Marianne Beauchamp, mont Rolland, Ont. 2000
Mme Roch Guérard, Ste-Julienne 2020
Mlle Victoria Délisle, Saint-Chrysostome 2000
Mlle Eugénie Boisvert, Sweetsburg, Qué. 2000
Mlle Mélina Lacroix, Ste-Dorothée 2070
Mme Philippe Rhéault, L'Assomption 2015
Mlle Flore Jarry, L'Assomption 2020
Mlle Marie-Antoinette Bergeron, St-Grégoire 2040
Mme Edmond Bonenfant, Charlemagne 2000
Mlle Bertha Quintal, Charlemagne 2000
Mlle E. Légaré, Roxton Falls Qué. 2000
Mme Félix H. Ladouceur, Buckingham 2000
Mlle Laure Latreille, Coteau Station 2000
Mlle Angélina Méthot, Hawkesbury, Ont. 2000
Mlle Maria Morrissette, Lac Mégantic 2585
Mme F. X. Lahaye, St-Zéphirin, de Courval 2000
Mlle Aldéa Monty, St-Alphonse de Granby, Qué. 2000
Mlle Cécile Ostiguy, Chambly Bassin 2000
Mlle Rhéa Phaneuf, Marieville 2025
Mme Fortunat Rainville, Marieville 2000
Mme B. Brunelle, Chambly Canton 2265
Mlle B. Clément, Terrebonne. 2000
Mlle Mabel Henderson, Terrebonne 2000
Mme P. Léonard, St-Léonard de Port Maurice 2045
Mlle M. Jarry, Côte Saint-Michel 2000
Mme A. Gervais, St-Léonard de Port Maurice 2000
Mlle Maria Gervais, Berthierville 2040
Mlle Angéline Delisle, Bellerive, Valleyfield 2075
Mme Benoit Godbout, Roxton Pond 2000
Mme Cordélia Beaudry, Longue-Pointe 2000
Mlle Malvina L'Archevêque, Magog 2000
Mme Marie Blanche Lavoie, Coaticook 2000
Mlle Albina Fontaine, Weedon Station 2045
Mlle Olive Blais, Ste-Hélène de Chester 2000
Mme Octave Lafontaine, Trottier 2000
Mme Moïse Pierre Caron, St-Camille 2000
Mlle Louisa Campeau, Fassett 2000
Mlle B. Martin, St-Hilaire Station 2000
Mlle Léda Rhault, L'Assomption 2020
Mlle Marie Ola Éthier, L'Assomption 2000
Mlle Azélie E. Mailly Forgues, St-Pierre les Becquets 2000
Mlle Anna Emond, Terrebonne 2000
Mme F. Albert Berthiaume, Terrebonne 2000
Mlle Corinne Moody, Terrebonne 2015
Mme Roddy Masson, Terrebonne 2000
Mlle Marie Joseph Blais, L'Epiphanie 2000
Mme Dr Arsène Christin, L'Epiphanie 2000
Mlle Corinne Lesieur, 89 Bonaventure, Trois-Rivières ... 2000
Mlle Clara Vallée, 87 Desjoyes, Trois-Rivières 2000
Mlle Antoinette Guillemette, 77 Bonaventure, Trois-Rivières 2000
Mlle Eva Beauregard, Shawinigan Falls 2020
Mlle Alice Montpetit, Côteau Station 2000
Mlle Jeanne Turgeon, St-Jean de Matha 2000
Mlle Marie Joseph Benoit, Ste-Anne des Plaines 2000
Mlle Marie-Anne Lambert, St-Guillaume 2000
Mlle Berthe Larivière, Shawinigan Falls 2040
Mme Frank Perigard, Saint-Cuthbert Station 2115
Mlle Joséphine Champigny, St-Ainé 2325
Mlle Bertha Gagnon, St-Laurent 2170
Mme A. Allard, No 6, 12ème Ave., Lachine 2000
Mme Fortunat Rainville, St-Césaire 2000
Mlle R. de L. Lussier, Ste-Hélène, Bagot 2000
Mlle Léontine Chevron, St-Vincent de Paul 2000
Mlle Aline Bureau, Bout de l'Ile 2015
Mlle Anna Reeves, Pointe-aux-Trembles 2000
Mlle Béatrice d'Amour, Ste-Philomène 2015
Mme Paul Allaire, Ste-Emélie de l'Energie 2015
Mlle Corinne Lacroix, Joliette 2020
Mme Joseph Montpetit, Iroquois, Ont. 2005
Mlle Régina Lefebvre, Laprairie 2270
Mme Joseph Langlois, 100 rue Alexandre, Sherbrooke 2000
Mlle Angéline Biouin, 46 Ste-Julie, Trois-Rivières 2000
Mlle Cécile Nobert, 109 St-François-Xavier, Trois-Rivières 2035
Mlle Marie Anna Léger, Papineauville 2000
Mme Vitalis Desjardins, St-Benoit 2000
Mlle Alphonsine Sauvé, St-Placide 2000
Mlle Emélia Chevrier, Alfred, Ont. 2000
Mlle Irène Phaneuf, St-Liboire 2145
Mlle Hectorine Prairie, Iberville 2000
Mlle Rosa Millette, Racine.. 2000
Mlle Jeanne Dagenais, St-Roch de l'Achigan 2000
Mlle Philomène Cossette, Shawinigan Falls 2000
Mlle Imelda Carmel, St-Bruno 2005
Mlle Blanche Fontaine, Rougemont 2010
Mlle Joséphine Dulude, Richmond 2055
Mlle Hélène Monart, Rougemont 2000
Mme Donat Denis, St-Hyacinthe 2000
Mlle Antoinette Rouleau, Victoriaville 2000
Mme Denise Roy, Beauharnois 2025
Mlle M.-Anne Danis, Pointe-des-Cascades 2025
Mlle Hilda Bernard, St-Hyacinthe 2080
Mlle Marie Louise Allard, Beauharnois 2000
Mlle Marie-Anne Desgneault, St-Timothée 2000
Mme Geo. Renaud, St-Vincent de Paul 2000
Mlle Eugénie Poutré, St-Jean 2000
Mlle Lucienne Bouillon, Ste-Flavie Station 2020
Mlle Juliette Delisle, 106 rue Principale, Hull 2025
Mme Norbert Paré, 3 Wilkins Ave., Toronto, Ont. 2255
Mlle Ursule Benin, St-Timothée 2000
Mlle Ortense Bernard, Shawinigan Falls 2000
Mlle Albertine Lord, Shawinigan Falls 2000
Mlle Albina Clermont, St-Gabriel de Brandon 2000
Mlle Florence Beauregard, Shawinigan Falls 2030
Mme Adélas Duquette, Ste-Thérèse de Blainville 2000
Mlle Eugénie de Bellefeuille, St-Eustache 2000
Mlle Aurore Charron, Ste-Scholastique 2000
Mlle Hélène Marchessault, North Stukely 2010
Mlle Laura Chicoine, Parc Terminal 2000
Mlle Angélina Prévost, Parc Terminal 2000
Mme André Lavoie, Valleyfield 2025
Mlle Albertine Gingras, 87 1-2 Brooks St. Sherbrooke. 2240
Mlle Laurence Casaubon, B. P. 123, Sorel 2035
Mlle Yvonne Paquin, St-Philippe d'Argenteuil 2160
Mlle Julie Chareite, Montebello 2000
Mme Wilfrid Monette, 110 rue Philémon 2000
Mme Antonio Gagnon, North Bay, Ont. 2035
Mme J. Ed. Désilets, Saint-Gabriel de Brandon 2035
Mlle Donalda Lefebvre, Waterloo 2045
Mlle Florida Beaudoin, St-Théodore d'Acton 2000
Mlle Cordélia Lalande, Ste-Scholastique 2080
Mlle Georgette Duhamel, Granby 2105
Mlle Alice Bérian, Farnham 2000
Mlle Bernadette Lalonde, Rigaud 2000
Mme Joseph Godier, Ste-Scholastique 2230
Mlle M.-Jeanne Gervais, Ste-Sophie de Lévrard 2000
Mlle Bernadette Brissette, Ste-Agathe 2000
Mme Pierre Gendreau, Saint-Alexis des Monts 2000
Mme F. V. Lessard, Tingwick 2000
Mlle Hermeline Paulus, Ste-Victoire 2000
Mlle Alice Descoteaux, Ste-Pernette 2000
Mlle Marie-Ange Séguin, St-Eugène 2000
Mme C. A. Forget, Ste-Agathe 2000
Mlle Marg. Marie Désy, Ile Dupas 2010
Mlle Marie-Anne Bergeron, St-Joseph de Sorel 2000
Mlle Marie-Louise Richard, Farnham 2000
Mme L. H. Paquin, 95 rue Augusta, Sorel 2000
Mlle Juliette Hurteau, Boîte 137, Sorel 2000
Mlle Marie Anne Gagnon, Marché St-Laurent, Sorel .. 2000
Mlle Rose Blanche Blais, Boîte 68 Sorel 2000
Mlle Angéline Cloutier, St-Nicolet 2000
Mme Auguscise Comeois, St-Barthélémy 2000
Mlle Blanche Monty, Granby. 2000

DISTRICT No 4

NO. 4—Comprenant les comtés de Champlain, Portneuf, Québec, Montmorency, Lac St-Jean, Charlevoix, Chicoutimi, Saguenay, Lotbinlère, Mégantic, Beauce, Lévis, Dorchester, Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Kamouraska, Témiscouata, Rimouski, Matane, Bonaventure, Gaspé, les Provinces du Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse, Ile du Prince-Edouard, Terre-Neuve, et les Etats-Unis.

Mlle Marie Leblanc, Sainte-Geneviève de Batiscan 2030
Mme Télesphore Laferrière, Plessisville 2010
Mlle Laura Tétrault, 129 Magill St. Pawtucket, R. I.... 2220
Mlle Mary Earl, Riv. du Loup Station 2000
Mlle Emilienne Potvin, Arctic Centre, R. I. 2545
Mlle Germaine Ouellet, Hébertville, Lac St

M. LAFLAMME AU MONUMENT NATIONAL

(Suite de la 1ère page)

tes ! Eh bien, ces messieurs m'ont fait comprendre — ils n'avaient pas besoin de me le dire longtemps pour que je le comprenne — que ceux qui leur conseillaient d'aller s'exposer au feu n'ont pas le droit de rester couchés sous la tente quand la bataille s'engage.

Cette candidature — pas un homme, ami comme adversaire, ne pensera, et encore moins ne dira le contraire de ce que j'affirme—cette candidature je ne l'ai pas ambitionnée, je ne l'ai pas recherchée, je ne l'ai pas désirée. Je ne dis pas qu'elle m'a été imposée. Oh non ! Le jour où mes amis devront m'imposer l'obligation de faire mon devoir, je cesserai d'être digne de mon propre estime. Mais j'ai compris leur voix, j'ai écouté cette voix-ci (se frappant la poitrine) qui parle encore plus fort, j'ai vu le chemin droit devant moi.

Je m'occupe peu des conséquences pour moi-même. Je suis rendu à un âge où j'escompte un peu tout et prends peu de choses à prime. La chose principale dans la vie, c'est de faire son devoir. Je considère que j'ai accepté pour remplir un devoir, et je viens vous demander ce soir à m'aider à l'accomplir.

Voilà la raison de ma candidature dans St-Jacques.

Déblayons maintenant le terrain.

Je réponds à une première question qui m'est posée par un journal important de cette ville et dont je vois ici les représentants autorisés: "Sous quelles couleurs vous présentez-vous ?"

Ma réponse sera claire, elle sera sans arrière-pensée, elle sera formelle, elle sera catégorique, aujourd'hui, demain et tout le temps! Je n'ai pas consulté ceux qui m'entourent pour faire cette déclaration; le sacrifice que je m'impose actuellement me dispense de les consulter sur ce point, qu'ils me permettent de leur dire. Depuis vingt ans, j'ai combattu dans les rangs du parti libéral 'sans jamais l'avoir regretté; depuis vingt ans, il n'y a pas un comté dans la région des Cantons de l'Est où je n'aie sacrifié mon temps et donné l'humble assistance de ma parole. Je n'en veux pour témoins que le président de la Chambre d'Assemblée, (M. Pelletier), que le député de Richmond et Wolfe, que le député de Mégantic; je n'en veux pour témoin que votre député fédéral, M. Honoré Gervais. De sorte que je me présente devant vous tel que je suis,—il n'y a que les professionnels du métier qui se présentent devant leurs compatriotes avec un masque sur la figure;—mais par exemple, si je suis libéral, je suis resté libre et si vous lisez l'article que me consacraient mes amis du "Montreal Herald" avant-hier, vous y lirez mon extrait de baptême politique. Je vous répète, pour satisfaire la conscience des timorés,ce que ces messieurs écrivent:

"Non seulement, disent-ils, M. Laflamme est un libéral en tant que formant parti de l'organisation libérale, mais il est mieux que cela encore; c'est un homme—passez-moi l'allure dithyrambique de la phrase—c'est un homme à haute conception libérale."

Je m'attendais à beaucoup moins, mais je vous cite l'opinion du "Montreal Herald" pour calmer ceux qui pourraient avoir conçu quelque inquiétude sur l'esprit dans lequel ma candidature a été conçue, et sur la manière dont cette lutte s'engage et se continuera.

J'ajoute maintenant que c'est parce que je suis libéral que je suis candidat dans St-Jacques. Et non seulement je vous l'affirme, mais nous tâcherons de vous le démontrer dans le cours de la campagne, non par des discours en l'air, indignes d'hommes sérieux, mais par des faits qui vous intéressent, vous surtout, citoyens de la ville de Montréal. Vous constaterez par là si l'on peut rester libéral et voter les yeux fermés, en toute sûreté de conscience, en faveur du gouvernement de Québec tel que constitué aujourd'hui et pour appuyer une administration comme celle-là.

Je réponds maintenant à une autre question. L'on dit: "Mais vous avez une haute opinion de Sir Lemer Gouin?"

C'est vrai—il n'y a qu'un lâche pour ne pas dire sa pensée — c'est vrai, j'admire la haute intelligence du premier ministre; j'admire l'homme qui, à peine connu ici, dans la grande cité de Montréal, il y a vingt ans, est parvenu depuis au poste qu'il occupe.

J'ai suivi sa carrière avec intérêt, avec admiration même, jusqu'à une certaine époque. Comme homme privé, je m'incline devant son intégrité, et comme homme public, je reconnais qu'il a du prestige. Mais, par exemple, ceux qui croient me placer en face d'un dilemme en me mettant en face de ma propre opinion, ne savent pas ce qui les attend. Comment! en sommes-nous rendus à ce degré de déchéance dans la mentalité publique, qu'un humble soldat comme moi ne puisse affirmé qu'il admire Sir Lomer Gouin sans provoquer chez les ministériels d'aujourd'hui un tel sentiment de surprise.

Quand je reconnais les qualités de Sir Lomer Gouin, qu'est-ce que fait le "Canada?" Le "Canada" se scandalise, et dit: "Comment cela peut-il se faire?" C'est que, comme vous le devez comprendre vous-même, il y a une ligne de démarcation entre l'homme privé, l'avocat distingué, le politicien habile, et une administration comme administration. Car, ça n'est pas une lutte personnelle que nous engageons dans cette bataille de l'élection de St-Jacques, c'est une charge à fond de train que nous allons engager contre l'ADMINISTRATION installée par Sir Lomer Gouin, et qui, au lieu de s'améliorer, va de mal en pis.

Une autre question qu'on me pose, et ce sera la dernière: "Comment se fait-il que le député de Terrebonne soit à vos côtés?"

D'abord, je réponds: Le député de Terrebonne a touché M. Gouin de plus près, et pendant plus longtemps qu'il m'a touché, moi!

Et en second lieu je réponds ceci: A l'assemblée de St-Jérôme,—et j'en prends à témoin les quinze mille personnes qui y assistaient,—ma première parole a été que je ne pouvais m'empêcher d'admirer l'homme qui avait le courage d'aller défendre, devant ses propres électeurs, ceux qui, dans le temps, n'avaient pas celui de se défendre eux-mêmes. Et c'est là que j'ai dit qu'il fallait bien constater que, dans le cabinet de M. Gouin, le plus petit se montrait le plus grand. Et c'est parce qu'il en était le plus grand qu'il en est sorti, et ma dernière parole a été celle-ci: "Electeurs de Terrebonne qui m'écoutez, si vous comprenez votre devoir tel que vous devez le comprendre, à la prochaine élection vous devrez faire de nouveau de Jean Prévost le député de Terrebonne." Et c'est ce qu'ils ont fait.

Enfin, une dernière réflexion avant d'aborder le sujet principal que je désire discuter devant vous ce soir. A l'annonce de la candidature de votre humble serviteur, M. Célestin Robillard (rire) m'a répondu par un argument péremptoire et très convaincant. Il m'a répondu: "Je m'en vais le battre... (rires) parce que mon organisation est complète."

Qu'est-ce que cela veut dire?

Cela veut dire que la première parole de l'échevin du quartier St-Jacques dans cette lutte-ci est une insulte jetée à la face de tous les honnêtes gens. Car va-t-on prétendre que dans une division comme St-Jacques l'on peut enrégimenter un vote intelligent et empêcher par une organisation l'expression libre de l'opinion publique?

Nous connaissons les méthodes auxquelles M. Robillard fait allusion. Ce sont des méthodes qui fuient la lumière. Nous sommes préparés contre ces méthodes, et nous savons que les premières victimes de ce système sont ceux qui l'ont inauguré, et qui le pratiquent. Vous en avez eu un exemple au mois de juin 1908 ; j'espère que le 12 novembre vous en aurez un autre.

Maintenant, Messieurs, je passe aux deux sujets sur lesquels je désire attirer spécialement votre attention.

Les journaux, dans certaines notes tendancieuses, disent : "Ce soir, M. Laflamme exposera son programme."

Je ne suis pas chef de parti. Si vous faites de moi le député de la division Saint-Jacques, et si Sir Lomer Gouin veut se bien conduire, il n'aura pas de plus ferme appui que l'humble avocat qui vous adresse la parole en ce moment. Mais aussi, s'il permet que l'on perpètre sous ses yeux, et avec sa connivence au moins tacite, des actes comme ceux que je vais vous exposer dans un instant, il n'aura pas d'ennemi plus irréconciliable que moi.

Je veux être bien compris. Je n'entend pas faire de violence contre personne ; je vais m'attaquer aux actes administratifs du gouvernement Gouin, non pas à ceux d'il y a dix ans, mais à ceux qui remontent à peine à la dernière session, tels que je les trouve dans l'inventaire de la dernière année, contenu dans le statut de 1909.

M. Gouin a grandi dans Montréal; il a reçu de Montréal tout ce que Montréal peut donner de prestige, d'influence et de pouvoir : il aurait dû protéger les intérêts de la grande ville, où il avait vécu. Comment a-t-il protégé les intérêts de Montréal?

Ce qui, plus que tout le reste, décourage ceux qui s'occupent pour la première fois de la chose publique, il faut bien le dire, Messieurs, les électeurs qui m'écoutez, c'est l'apathie, l'apathie presque générale, le manque d'attention suivie que nous constatons dans les foules à l'égard de la chose publique, et qui empêchent les électeurs de se prononcer en bonne connaissance de cause lorsque l'heure du jugement est venue.

A la dernière session les membres du Conseil-de-Ville — et je prie ceux qui sont chargés de noter mes remarques de bien noter — à la dernière session, le conseil de ville avait préparé des amendements à votre charte. Ces amendements avaient été préparés avec le concours des avocats de la ville. Ils furent soumis à la législature dans un bill que je tiens à la main en ce moment, et qui porte le numéro 135. Suivez-moi ; vous allez me dire si l'acte que je vais expliquer devant vous, que je vais dénoncer, que vous allez réprouver avec moi, ne serait pas plutôt digne d'une législature de Patagons que de la législature de la province de Québec !

Vous connaissez tous l'installation hydraulique de la Montreal Water & Power Company; c'est une installation condamnée comme contraire à l'hygiène publique, tout le monde connait ce fait-là. A la dernière session, le Conseil de Ville présentait à la législature, un amendement ayant pour but de faire autoriser le Conseil de Ville à acheter, à l'amiable ou par voie d'expropriation, l'installation de la Montreal Water & Power Company. Le projet préparé par votre Conseil stipulait que la Ville ne pourrait pas emprunter plus de cinq millions de piastres. Lorsque le bill fut présenté à la Chambre d'Assemblée, le député de Terrebonne voulut faire amender cette section de façon à forcer le Conseil de Ville à faire ratifier par les contribuables de la Ville de Montréal, la décision qu'il pourrait prendre d'emprunter cette somme de cinq millions pour les fins en question. Cet amendement fut adopté et le bill prit alors le chemin du Conseil Législatif. Mais là, dans ce corps d'irresponsables, l'ex-ministre des Terres, l'ex-député de Bellechasse, l'hon. M. Turgeon, appréciant vos intérêts mieux que vous les connaissez et les appréciez vous-mêmes, fit rayer l'amendement qui ordonnait que l'emprunt fût soumis à l'approbation des contribuables de la Ville. Pourquoi? Personne ne l'a jamais su. Et quand le bill, au dernier moment, revint à la Chambre d'Assemblée, il passa à la sourdine, dans le brouhaha d'un commencement de séance, et à la demande de qui? A la demande de Sir Lomer Gouin, ex-député de la division de Saint-Jacques !

J'accuse maintenant le gouvernement d'avoir, dans ce même acte, encore par l'intervention de M. Turgeon au conseil législatif, enlevé de la clause 29 la partie du texte qui limitait la quotité de l'emprunt à une somme de cinq millions de piastres; et pourquoi ? Pour remplacer cette somme fixe de cinq millions de piastres par quoi? Par une quantité inconnue, nous dit la section 29 du statut que je tiens à la main, par une quantité inconnue, que devront déterminer trois arbitres à être nommés. C'est-à-dire que M. Turgeon et M. Gouin n'ont pas estimé que cinq millions de piastres étaient suffisants pour acheter cette installation; ils ont voulu, non seulement enlever du projet de loi l'obligation d'obtenir l'approbation des électeurs de la ville de Montréal, mais encore priver la ville de Montréal de cette deuxième protection que lui aurait assurée la fixation, par le statut même, du chiffre de l'emprunt.

Quand le bill fut soumis à la Chambre, l'on demandait d'exproprier ou d'acheter l'installation avec tous ses accessoires, et "as a going concern", avec l'achalandage, avec les profits à venir et aléatoires. Au Conseil Législatif, alors que le bill, après avoir passé au comité des Bills Privés, était venu sans ces mots-là, retranchés à la demande de nos amis, le même M. Turgeon les fait réinsérer. Pourquoi ? Personne ne le sait, parce que, malheureusement pour nous, il n'y a pas de Commission Royale pour nous éclairer sur ces faits-là comme nous avons eu une Commission Royale pour nous éclairer sur les affaires de l'Hôtel de Ville.

Maintenant, il y a ici des hommes d'affaires. Eh bien! messieurs, vous êtes tous des hommes de bon sens; dites-moi ceci: "Si la Montreal Water & Power Company, en vertu de ce statut, aliène son installation complète en faveur de la ville de Montréal, pour une somme de cinq millions ou pour n'importe quelle somme déterminée par le bureau d'arbitrage, quelle en sera la conséquence?" Vous allez répondre? "Cette compagnie va liquider et les actionnaires vont se partager le produit de la vente. C'est cela qu'un homme de bon sens ferait; celui qui ferait le contraire mériterait la prison ou l'interdiction." Savez-vous, cependant, ce qui va se passer en vertu de la loi patronisée par Sir Lomer Gouin? Vous allez payer d'abord à la Montreal Water & Power Company la valeur totale de son installation complète, ces messieurs vont en empocher le produit, diviser le prix entre tous leurs actionnaires, et...

...Et vous croyez que c'est tout, n'est-ce pas? Eh bien! non. Cela est à peine croyable, mais— et j'ai ici le statut sous les yeux— quand cette première opération sera faite, la Ville de Montréal est autorisée par ce statut que voici— à acheter en outre le capital-actions de la même compagnie, et elle est autorisée à emprunter pour cette fin une somme de $1,020,000.

Quand cette loi fut proposée — et le dernier amendement que je vous signale est l'enfant direct de M. Turgeon, baptisé par M. Gouin, qui l'a reconnu,— l'on a fait remarquer ceci: "Mais si cette compagnie vend tout ce qu'elle a, ses actions également zéro."

A quoi les autres ont répondu :— "Non : nous allons acheter tout ce qu'elle a, et ensuite nous achèterons ses actions." Et alors, en désespoir de cause, un membre de la Chambre a demandé : — "Mais dites - nous donc ce que valent ces actions." Et alors M. White, l'un des représentants de cette compagnie, a répondu : "It is none of your business." Ce qui est certain, c'est que ces actions n'ont jamais payé un sou de dividende. Ce qui est certain, c'est que la Chambre d'Assemblée, avec le concours de M. Gouin, en vertu, et en vertu seulement du statut que je cite, a mis ces actions-là au monde. Et il suffit de faire une simple règle de trois pour en arriver à cette conclusion : que ces parts, qui n'ont jamais payé un sou de dividende, vont se vendre $102. la part.

Voilà l'un des actes que nous reprochons à M. Gouin.

Un autre acte que nous reprochons à M. Gouin, et qui intéresse directement les contribuables de la ville de Montréal :

Vous rappelez-vous que le printemps dernier il s'est développé un mouvement, et un mouvement formidable, pour demander que l'on fit enfin la lumière sur l'administration civique ? Vous rappelez - vous ces pétitions que tout le monde a signées et qui demandaient une enquête, et une enquête générale et complète ? Vous rappelez-vous les hésitations premières du Conseil de Ville, qui se refusait à la lumière, — qui demandait que le calice fût éloigné de ses lèvres, — qui ne voulait pas approuver la requête ?... Conseil-de-Ville dût céder. Il dût endosser votre billet et le billet prit la direction de Québec. C'est à la suite de ces faits qu'au mois de mars dernier, M. Gouin prenait un arrêté ministériel, ordonnant une enquête générale et complète sur l'administration civique de Montréal. Le gouvernement nomma commissaire un de nos juges les plus instruits et les plus intègres. Nous avions a lors le droit de fonder des espérances sur ces marques de sincérité que nous donnait le gouvernement.

Mais vous vous rappelez également qu'après cinquante-huit séances dans les premiers jours de septembre, le même gouvernement, qui avait promis, et promis par arrêté ministériel, de vous donner une enquête générale et complète, passait à la sourdine et je vous expliquerai comment dans un instant, un autre arrêté, déclarant, celui-ci, que les pouvoirs du Commissaire étaient prolongés pour deux mois, c'est-à-dire jusqu'au 18 novembre courant,afin de permettre à ce dernier de préparer son rapport. Et en même temps pour jeter de la poudre aux yeux des hommes de bonne foi, il faisait publier dans les journaux officiels, comme le"Canada" que les citoyens de Montréal pouvaient dormir tranquilles et qu'ils auraient toute le temps voulu pour faire leur preuve, les pouvoirs de la Commission ne devant prendre fin qu'au 18 novembre. Ce n'est que dans les quelques jours qui ont précédé la fin des séances de cette Commission que ces messieurs dignèrent nous transmettre l'arrêté ministériel, et c'est là que nous nous nous sommes aperçu que l'on soufflait la chandelle, exactement au moment où l'on aurait dû en allumer trente-six.

Je dis qu'une enquête qui n'est pas générale et complète, n'est pas une enquête juste, parce que, si cette enquête a révélé des choses condamnables chez les uns, il n'est pas juste que les autres restent dans l'ombre, bénéficient d'une impunité qu'ils n'ont peut-être pas méritée. Nous demandons à M. Gouin dans cette lutte d'expliquer pourquoi, après avoir promis, il a laissé protester son billet promissoire devant les contribuables de la ville où il a vécu.

Messieurs les électeurs, je ne m'étendrai pas davantage sur se sujet. Voilà deux des principaux sujets que je soumets à votre considération ; mais j'en ajoute un troisième, qui est celui qui vous intéresse le plus depuis dix ans:

Comment se fait-il, que dans une ville libre et intelligente comme la métropole du Canada, nous nous débattions, et nous nous débattions en vain, entre les griffes du monopole de l'éclairage? C'est parce la compagnie de l'éclairage, connaissant la mentalité de la législature de Québec, a d'abord réussi à obtenir le contrôle de vos rues. Premier élément du monopole. C'est parce que cette compagnie-là, quelques années après, par le même instrument, par les mêmes méthodes et par cette même législature, a tué toute concurrence en empêchant la grande compagnie Shawinigan d'entrer dans notre ville ce qui l'a forcée à construire ses usines rue Orléans et de se livrer pieds et poings liés à la compagnie de Lachine, qui plus tard s'est fusionnée avec la compagnie de l'éclairage.

Mais vous allez me dire:—Il ne suffit pas de ces trois actes pour établir un monopole, Comment se fait-il que le monopole existe ?

Il existe, et il a été renouvelé en septembre 1901, par le vote de qui? —par le vote des 18. Et au nombre des 18, qui trouvons - nous?— Nous trouvons ce type de bon garçon, d'homme intègre, qui ne fait de mal à personne, nous trouvons M. Célestin Robillard (rires), qui s'intéressait moins à vos intérêts dans ce temps-là qu'il semble s'y intéresser aujourd'hui. Et si M. Robillard a à cœur que la lumière se fasse sur les conditions dans lesquelles ce vote important s'est donné, j'espère qu'il va appuyer la motion que je fais devant le peuple de Montréal et nous promettre que, s'il devient député de St-Jacques, il sera le premier à demander, d'abord pour vous-mêmes, et ensuite faut-il le dire ? — pour lui - même aussi, que la lumière se fasse sur les conditions dans lesquelles, pour me servir de ses expressions, ce vote a été organisé et enrégimenté, afin qu'on ne puisse pas reprocher au gouvernement de Sir Lomer Gouin d'avoir permis à la Commission d'Enquête d'enfoncer les portes des humbles et de s'être courbé alors que le Commissaire arrivait aux portes d'or de bronze, qu'il ne demandait pas mieux que d'ouvrir?.

Et tandis que j'en suis sur le passé de mon ami M. Robillard, et puisqu'il me demande à expliquer comment il se fait que, si j'admire M. Gouin comme avocat, je combatte son gouvernement, voici un dilemme que je lui pose à mon tour —(les bons procédés en provoquent d'autres) :

Il a fait partie du conseil de ville pendant dix ans. Vous savez, je ne dirai pas tout, mais vous savez au moins la dixième partie de ce qui s'est fait au Conseil de Ville depuis dix ans. M. Robillard a vu ce qui se passait là pendant ces dix années —ou il ne l'a pas vu. S'il n'a pas vu, il est né aveugle,— aveugle incurable,— et M. Gouin, malgré toute son habileté, ne pourra pas lui faire subir l'opération de la cataracte; s'il a vu et s'il a su, pourquoi n'a-t-il pas parlé? Pourquoi n'a-t-il pas protesté et pourquoi n'a-t-il pas dénoncé? En d'autres termes, pourquoi n'a-t-il pas eu ce courage? car je suis indulgent pour lui, et je pourrais dire plus...

Eh bien! voici un homme qui a une carrière de dix ans passées sous vos yeux; voici un homme que vous pouvez peser. Quelles garanties va-t'il donner qu'il sera plus clairvoyant sur le rocher de Québec qu'il n'a été clairvoyant à l'Hôtel-de-Ville?

Messieurs, je m'aperçois que j'ai pris un peu trop de votre temps; je vais terminer par une dernière réflexion. Vous allez voir dans cette lutte ce qu'une remarque échappée à l'éloquent ministre de l'agriculture nous porte à supposer; il nous a dit:

" Dans quelques jours, je ferai des révélations pour démontrer que la candidature de M. Laflamme dans la division Saint-Jacques n'a pas un intérêt d'un caractère général. Je ne sais pas quelles révélations M. le ministre de l'agriculture veut nous faire. Il a peut-être fait la trouvaille qu'il n'avait pu faire un certain jour de la dernière session où M. le député de Terrebonne lui a fait admettre qu'il ne pouvait pas opérer suivant la règle de trois lorsqu'il s'agissait de répartir les argents..... (Les rires couvrent la voix de l'orateur). Mais je dis ceci : M. Décarie est habile, il sait quelle tournure va prendre cette campagne. Ma candidature n'a pas, dit-il, un caractère général. Cela veut dire que l'on va chercher à détourner l'attention publique de la division Saint-Jacques pour vous parler de mines, de colonisation, de terres et forêts et jeter dans l'ombre l'hôtel de ville et les agissements des maîtres de l'hôtel de ville avec les potentats de la législature.

Ils se trompent, nous allons soumettre au peuple de Montréal les questions qui l'intéressent d'abord. Nous verrons si ces messieurs pourront répondre aux arguments que nous soumettrons aux électeurs de la division Saint-Jacques sur ces sujets ; et s'ils n'y répondent pas, ce sera à vous de juger.

Je ne sais pas sous quelle couleur le "Canada" voudra bien me considérer à la fin de la lutte. Je m'en occupe peu, ces messieurs le savent. Mais quand M. Décarie prend un ton des Saintes Ecritures pour dire aux fidèles de son clan : " Je serai avec vous jusqu'à la fin ", de quelle fin parle-t-il ? S'il croit que la bataille que mes amis et moi-même avons engagée et allons continuer va se terminer le 12 novembre, il se trompe ; la bataille que mon ami Bourassa a engagée sera encore tenante et se continuera quand le shérif aura été nommé, quand deux juges auront monté sur le banc, quand un commissaire nous représentera à Londres, quand d'autres auront trouvé un fromage ici et là, et quand le reste, qui branle tant aujourd'hui, sera tombé de l'arbre de vie comme des feuilles mortes sur le chemin, attendant, eux aussi, un vent de novembre qui les poussera dans le fossé.

Après M. Laflamme ce fut l'hon. J. B. B. Prévost, député de Terrebonne fut l'objet d'une enthousiaste ovation.

Il commença son discours en répondant aux attaques du "Canada". "Je ne vois pas, dit-il, pourquoi l'organe ministériel s'acharne à publier ce que j'ai dit de M. Bourassa et de M. Laflamme et ce que ces messieurs ont dit de moi. Voilà des choses qui se sont dites au grand jour, non pas dans l'ombre. Si le "Canada" veut, je puis volontiers lui fournir d'intéressantes choses à publier ; ce que M. Gouin disait de M. Parent, et M. Parent de M. Gouin,ce que ces messieurs disaient de M. Turgeon et ce qu'il disait d'eux, enfin ce que M. Langlois dit de tout le monde.

"Pourquoi ai-je quitté tous ces

Suite à la 13ème page

UN REMEDE POUR LA CONSOMPTION

Le Dr J. Lawrence Hill guérit maintenant la consomption, la bronchite, le catarrhe, l'asthme et toutes les maladies de la gorge et des poumons.

Il envoie avec plaisir un paquet d'essai gratis par la poste pour prouver que même les cas de consomption les plus graves peuvent être rapidement guéris à la maison.

JACKSON, MICH., spécial.—Une remarquable annonce, basée sur une preuve positive, a été faite par un des plus éminents spécialistes et médecins du pays, le docteur J. Lawrence Hill.

Quiconque souffre de faiblesse des poumons, catarrhe des tubes bronchiaux ou toute autre forme de catarrhe, bronchite chronique, asthme, toux saccadée chronique, aigrissement, transpirations nocturnes, hémorragies, douleur dans la poitrine ou aux omoplates, ou de tout autre symptôme mortel de la consomption devrait demander un paquet d'essai du nouveau remède rationnel du Dr Hill. Ce traitement enraye rapidement tout progrès de la maladie et produit une nouvelle force de résistance, donne de l'appétit, fait engraisser et amène la bonne santé. Tous ceux qui souffrent de la gorge ou des poumons devraient remplir le coupon ci-dessous et l'envoyer immédiatement pour demander un paquet d'essai que le docteur enverra franco par la poste.

COUPON POUR UN PAQUET DE TRAITEMENT D'ESSAI
Dr J. LAWRENCE HILL.
2161 Hill Building, Jackson, Mich.

Je souffre de la gorge et des poumons,veuillez m'envoyer votre grand paquet d'essai dans une enveloppe cachetée ordinaire, pour que je puisse l'essayer et voir par moi-même s'il fera tout ce que vous prétendez. J'inclus 20c pour aider aux frais d'emballage, etc., et comme preuve que je ne demande pas le paquet d'essai par simple curiosité.

NOM.....

ADRESSE.....

HEMORROIDES GUERIES à la MAISON par la Nouvelle Méthode d'Absorption

Si vous souffrez d'hémorroïdes saignantes, cuisantes, internes ou protubérantes, envoyez - nous votre adresse, et je vous dirai comment vous guérir chez vous par le nouveau traitement d'absorption ; j'enverrai aussi ce traitement gratis à l'essai avec des références de votre localité, si vous le voulez. Soulagement immédiat et guérison permanente assurés. N'envoyez pas d'argent, mais parlez aux autres de cette offre. Ecrivez aujourd'hui à Mme M. Summers, Boîte P., 44, Windsor, Ont.

CONCOURS

Liste complète des Candidatures recues à la "Patrie" jusqu'à Mercredi midi

(Suite de la 10ème page)

Mme J. C. Boulanger, Ste-Anne de la Pérade	2000
Mme Maurice Rousseau, Montmagny	2015
Mlle Alice Corette, Ste-Marie de Beauce	2000
Mme Elisée Morin, Grand'-Mère	2000
Mlle Roselina Allard, Springfield	2020
Mlle Duly Fortin, St-Bruno, Lac St-Jean	2005
Mme Louis Philippe Hamel, Rivière du Loup	2005
Mme A. E. Goyette, Grand'-Mère	2030
Mme J.-Bte. Dumais, Cacouna	2005
Mlle Marie - Anne St-Cyr, Grand'Mère	2000
Mlle Léa Martin, Rimouski	2465
Mlle Marie Paule Tremblay, St-Roch des Aulnaies	2005
Mlle Alphonsine Tremblay, Ste-Flavie Station	2000
Mme Virginie Langlais, 26 James St., Lowell, Mass.	2000
Mlle Euphémie Langlais, Cacouna	2000
Mlle Honorine Labrecque, Murray Bay	2000
Mme Danias Grenier, Grand'-Mère	2015
Mlle Marie-Louise Hébert, Montmagny	2000
Mlle Marie-Blanche Thibaudeau, Portneuf	2045
Mlle Eva Chouinard, St-Patrice, Riv. du Loup	2010
Mlle Hortense Arseneau, Robitaille, Co. Bonaventure	2005
Mlle Blandine Thiboutot, Ste Hélène	2000
Mlle Blanche Jalbert, 124 Côte d'Abraham, Québec	2000
Mme Adélard Girard, Black Lake	2000
Mlle Hectorine Belarence, Hôtel Lenghan, Rimouski	2025
Mlle Caroline Pigeon, Ste-Flavie Station	2015
Mme Charles Sasseville, Capucins	2005
Mme Philias Côté, St-Mathias de Cabano	2000
Mme A. E. Hudon, Black Lake	2000
Mlle Alice Vallière, Thetford Mines	2000
Mlle Clara Robitaille, Champigny, Bas-de-la-Croix	2000
Mme Wilfrid Desrosiers, 432 St-Jean, Québec	2035
Mme H. P. Couillard, 17 rue Dollard, Québec	2030
Mme Fafard Drolet, Château Frontenac, Québec	2035
Mlle Louise S. Mélançon, Metighan, N.S.	2000
Mme J. T. Morency, St-Evariste Station	2000
Mlle M. J. Mercier, 120 Côte d'Abraham, Québec	2045
Mme Nap. Poitras, Amqui	2025
Mlle Zéphirine L'Abbé, Saints Anges	2000
Mlle Marie-Jeanne Paquet, 75 rue St-Jean, Québec	2005
Mme André Lavoie, Valleyfield, Qué.	2000
Mme T. C. Cabana, 29 Ashley St., Central Falls, R.I.	2010
Mlle Eva Gourde, Scotts Jct.	2000
Mme Emile Bourget, rue St-Louis, Lévis	2220
Mlle Cécile Carignan, Grand'-Mère	2000
Mlle Rose Aimée Ferland, Ste-Germaine	2005
Mlle A. Dodier, East Broughton Station	2040
Mme Willie Couture, Anse-à-Beaufils	2005
Mme François O'Brien, Peters Mills, N. B.	2000
Mme Télesph. Laferrière,Plessisville	2035
Mlle Auxilia Lemieux, Massey Station	2005
Mme Onésiphore Bourget, rue Latourelle, Québec	2165
Mlle Armandine Naud, Deschambault	2000
Mlle Maria Laliberté, Sainte-Claire	2005
Mlle Yacinthe Charence, 64 Hicks St., New Bedford, Mass.	2080
Mlle Laure Ida Turgeon,East Broughton	2000
Mme Alice Ferland, 254 Richardson, Québec	2130

Souffrant des Reins AU PRINTEMPS

Le Mal de dos et les sensations de fatigue disent la faible action des reins.—Prompt soulagement par l'emploi des Pilules du Dr Chase pour le Foie et les Reins.

Il n'y a pas d'organe du corps aussi susceptible au vif changement de température du printemps, que les reins. De soudaines vagues de froid signifient des frissons de la surface du corps, bouchant les pores et surchargeant les reins à un moment où ils sont déjà surmenés par leur effort de libérer le système des poisons accumulés de l'hiver.

Les sensations de fatigue et de lassitude que vous ressentez et la faiblesse et les douleurs au dos, disent l'empoisonnement du système et des reins défectueux.

Il n'y a pas de traitement pour la maladie de reins qui vous apportera un aussi prompt soulagement que les Pilules du Dr Chase pour le Foie et les Reins, et aucun ne guérira aussi certainement les formes les plus compliquées de cette maladie.

Il y a une raison à cela. Les Pilules du Dr Chase réveillent l'action du foie et des intestins ainsi que des reins et effectuent ainsi un complet nettoyage en régularisant le système excrétoire entier.

Dans cette action combinée, ces Pilules sont uniques. Il n'y a pas d'imitations ou substitutions qui possèdent ce principe.

Mme F. O. Bacon, Baldwin's Mills, Qué., écrit : "J'étais bien malade le printemps dernier. Les docteurs disaient qu'il me fallait aller à l'hôpital pour une opération, mais je ne le voulais pas. Mon foie et mes reins n'agissaient pas et je souffrais terriblement. Je commençai alors à prendre les Pilules du Dr Chase pour le Foie et les Reins, et rien autre ; je suis maintenant guérie et je fais mon travail pour une famille de sept personnes."

Pilules du Dr Chase pour les reins et le Foie. Une pilule par dose : 25 cents la boîte, chez tous les marchands ou d'Edmanson, Bates & Co., Toronto.

La Valeur du Nom

Quelques pianos portent un nom connu seulement depuis peu de temps. C'est même possible d'aller aux magasins de pianos et de voir des instruments dont vous n'avez jamais entendu les noms. Mais plutôt que d'acheter un instrument qui n'a aucun nom connu, aucune réputation, ne préféreriez-vous pas posséder un

PIANO FISCHER

A $500.00

un piano qui depuis 70 ans a été fabriqué par la maison dont il porte le nom — un piano qui est garanti par le fabricant et vendu au prix le plus bas pour la meilleure qualité ? Réfléchissez bien avant d'acheter — vous n'aurez pas un autre piano avant plusieurs années. Ayez le meilleur au prix le plus acceptable. Ayez le Fischer. — On en a vendu 131,000 et plusieurs ont duré 50 ans.

SALONS DE PIANOS DE C. A. McMee,
83 rue Mansfield, Entre les rues Ste-Catherine et Dorchester. 213-4

Aliments de Mer et de Rivière

Si vous voulez avoir des repas appétisants le vendredi et tous les jours maigres achetez votre poisson et canard sauvage au

STANFORD MARKET

Huitres en écaille, Clams, Moules, Crevettes, Coquilles, Crabes à écaille dure, Homard, etc., nous recommandons tout spécialement nos huitres select (coast seal) à 25c la chopine.

438 Ste-Catherine Ouest. Tel. Up 1644 1645 1646

VOTRE CREDIT VAUT DE L'OR

Aussi si vous avez besoin pour la saison qui s'ouvre de vêtements chauds

Fourrures, Manteaux, Jupes, Paletots "Collégiens" derniers ***genres, doublés*** ou non ***doublés***

et que vous disposiez de très peu d'argent, venez nous voir quand même—***Nos Conditions vous Conviendront.***

S. L. ROUTTENBERG & Co, 738 Ste-Catherine Est. 600 Notre-Dame, Maisonneuve.
TELEPHONE BELL EST 4450.
209-1no

Epingles —A— Cheveux Montées en Or

LES Dames apprendront avec intérêt que les grandes EPINGLES à CHEVEUX EN ECAILLE de TORTUE ont fait renaître la popularité de la coiffure de style Grec. Celles que nous exposons à notre Rayon des BIJOUTERIES sont en parures de trois épingles, en écaille de choix, ornées d'une monture en or de 14 karats, gravée à la main et sertie de pierreries.

$70.00 et $100.00 la Parure.

Henry Birks & Sons, Ltd.,
SQUARE PHILLIPS

TIBALDOS EST ARRETE

ATHENES, 4—Le lieutenant Tibaldos, officier naval, qui fomenta la révolte contre le gouvernement, et son compagnon, le lieutenant Deinoulis, ont été arrêtés aujourd'hui. Tous les chefs de la mutinerie sont maintenant sous garde.

Les portes du temple de la musique s'ouvrent

Que ce temple soit votre salon et que l'instrument de musique soit un

Piano Automatique Heintzman & Co.

Car on ne saurait concevoir plus parfaite combinaison — Songez-y.

Avec un piano Heintzman & Co. au son moëlleux et ample, et le pianiste automatique intérieur perfectionné, vous pouvez facilement et simplement interpréter les oeuvres des maîtres, grâce à un appareil simple appelé l'"accentor". Venez l'essayer vous-même.

CONDITIONS DE PAIEMENTS LIBERALES

C. W. LINDSAY LIMITED.

Bureau principal : 512 rue Ste-Catherine Ouest.
Succursale de l'Est : 384 rue Ste-Catherine Est.
Aussi : 141 rue Sparks, Ottawa.
46

Les Enfants n'ont pas le Rhume de tout l'Hiver

Une Mère dit que la " Father John's Medicine les tient Gras et Gais "



MARIE et HARRY JONES

"A chaque automne, mes enfants contractaient un rhume, qu'ils gardaient tout l'hiver. Je ne me souciais pas de les laisser sortir. L'hiver dernier, ma sœur me recommanda la Father John's Medicine et j'en achetai deux bouteilles, et mes enfants n'ont pas eu le rhume de tout l'hiver. Ils sont devenus gras et gais. Je recommande la Father John's Medicine à tout le monde. Les noms de mes enfants sont Harry et Marie Jones." (Signé Mme John Jones, Yohoghany, Pa.

Elle guérit les maladies de la gorge et des poumons. Elle n'est pas un remède breveté, et est exempte de drogues toxiques et d'alcool. En usage depuis 50 ans. 213-1

NOUVELLES DE GRAND'MERE

(Spécial à la PATRIE)

GRAND'MERE, 4 — Jeudi soir dernier, M. D. Grenier, propriétaire de l'hôtel Frontenac, a donné une fête aux huîtres. Tout le monde fit honneur au baril d'huîtres qui avait été mis à leur disposition.

—Notre société des Chevaliers de Colomb a eu une nombreuse assemblée à huit heures, lundi soir, fête de la Toussaint. La réunion avait été convoquée du haut de la chaire. L'association paraît florissante, et elle compte parmi ses membres des représentants de nos autorités civiles et religieuses.

LES FUNERAILLES DU PRINCE ITO

TOKIO, 4—Les funérailles du prince Ito, assassiné à Harbin, ont eu lieu hier et ont donné lieu à un spectacle imposant. Les cérémonies funèbres ont eu lieu à Hibya Park, et l'inhumation aura lieu plus tard à Otpori.

UN LIVRE DISTRIBUÉ GRATIS

Les Mystères de l'Hypnotisme révélés

Le "New-York Institute of Science", de Rochester, N.-Y., vient de publier un ouvrage remarquable sur l'Hypnotisme, le Magnétisme personnel et la Guérison Magnétique. C'est, sans contredit, le traité le plus détaillé et le plus merveilleux en son genre qui ait été jamais publié. Les directeurs ont décidé d'en donner, pour un temps limité, à titre gracieux, un exemplaire à toute personne que ces sciences merveilleuses intéressent d'une façon sérieuse. Ce livre est dû à la plume de l'hypnotiste-spécialiste le plus éminent du monde. Chacun peut maintenant apprendre, chez soi, sans bourse délier, les secrets de l'hypnotisme et du magnétisme personnel.



L'hypnotisme raffermit la mémoire, développe une volonté de fer, combat la timidité, ranime l'espérance, stimule l'ambition et la détermination d'arriver au succès, et procure cette confiance en soi-même qui vous rend capable d'amener les autres à vous apprécier selon votre juste valeur. Cette science vous donne la clef des secrets les plus cachés du contrôle de l'esprit. Elle vous permet de contrôler, d'une façon absolue, les pensées et les actes de qui que ce soit. Lorsque vous aurez compris cette belle science, remplie de tant de mystères, vous serez à même d'implanter dans l'esprit d'autrui des suggestions qui seront suivies un jour ou même un an plus tard. Vous pourrez guérir des maladies et faire disparaître des mauvaises habitudes, tant chez vous que chez les autres. Vous pourrez vous guérir de l'insomnie, de la nervosité et de la fatigue résultant du surmenage dans vos affaires ou votre vie intérieure.

Vous pourrez, d'un seul regard, hypnotiser les gens instantanément, à leur insu, et les influencer puissamment à suivre votre volonté. Vous pourrez développer à un degré vraiment merveilleux tout talent musical ou dramatique que vous pourriez posséder; obtenir une augmentation de salaire; développer votre pouvoir de télépathie ou de clairvoyance; faire publiquement des expériences hypnotiques d'un caractère tant amusant que saisissant; gagner l'affection et l'amitié durable de qui bon vous semble; vous prémunir contre l'influence des autres; atteindre d'excellents résultats financiers, et devenir une personnalité recherchée dans votre contrée.

Le "New-York Institute of Science" garantie pouvoir vous enseigner le secret qui vous permettra d'atteindre toutes ces choses. C'est l'école d'hypnotisme la plus importante du monde; son succès n'a pas d'égal. Elle a été instituée conformément aux lois des Etats-Unis, et remplit toutes ses promesses d'une façon absolument sérieuse. Si vous désirez obtenir un exemplaire de son livre gratuit, il vous suffira d'envoyer (sans argent) votre nom et votre adresse sur une carte postale à: "The New-York Institute of Science, Dep't 1257 Y, Rochester, N. Y., E.-U. d'A.", et vous le recevrez franco par retour du courrier. Comme il est publié en français, allemand, anglais, espagnol ou italien, vous pouvez le demander dans la langue qui vous convient le mieux.

La candidature de l'échevin Robillard

Suite de la première page

adversaire, M. Laflamme qui est un parfait étranger et qui n'a même pas droit de vote dans le quartier.

L'enthousiasme de ses amis, l'union parfaite qui existe dans les rangs du parti, et les adhésions nouvelles qui se produisent tous les jours lui font maintenant se féliciter d'avoir accepté cette candidature.

"M. Laflamme et ses secondeurs," dit M. Robillard, "se proposent de porter la discussion sur le terrain municipal, le ne redoute pas M. Laflamme sur ce terrain. J'ai passé 10 années à l'hôtel de ville, et mes adversaires peuvent à leur loisir éplucher chacun des votes que j'ai donnés depuis dix ans et je les défie d'y trouver quoi que ce soit qui ne soit pas honorable.



M. J. W. LEVESQUE

"Je ne suis pas orateur, poursuit M. Robillard; M. Laflamme se plaît à le dire partout, mais il a grand tort. Les deux mille honorables citoyens qui m'ont prié de me porter candidat et qui m'ont assuré leur appui savaient parfaitement et savent encore que M. Laflamme m'est de beaucoup supérieur en prouesses de husting ; mais ces citoyens de St-Jacques ont pensé que la Législature pourrait peut-être se passer d'un nouvel avocat fort en éloquence et se trouverait peut-être mieux d'un homme de quelque expérience dans les choses commerciales et industrielles. Je crois en connaître quelque peu de ces choses ; je crois connaître aussi les besoins de la classe ouvrière tout aussi bien que M. Laflamme. Quand je suis entré à l'hôtel de ville, il y a dix ans, les journaliers gagnaient $1.10 par jour. Nous avons monté graduellement leur salaire à $2.00 par jour, et je défie M. Laflamme de trouver un seul de mes votes qui soit contre l'augmentation du salaire des travailleurs.

" J'emploie moi-même une cinquantaine d'ouvriers, je connais leurs besoins et je puis me rendre ce témoignage qu'aucun de mes employés n'a à se plaindre de son traitement. (Applaudissements.)

M. Laflamme a raison de réclamer la reprise de l'enquête royale sur les affaires municipales, puisqu'il y gagnera encore $50 par jour. Mais, je le répète, il pourra fouiller mon administration avec le zèle qu'il a mis à scruter certains départements qui l'intéressaient plus que d'autres, il ne trouvera rien que mes électeurs de bonne foi puissent me reprocher ; il se rendra compte, au contraire, que j'ai toujours voté en dehors de toute coterie, que j'ai toujours voté selon mon propre jugement, et que rien ne justifie les calomnies qu'il commence à répandre sur mon compte, que rien ne lui permet de dire que je doive être plus que lui une machine à voter, et que, au contraire, l'indépendance des votes que j'ai donnés pendant dix ans à l'hôtel de ville assure assez aux électeurs de Saint-Jacques que je n'entends pas faire autre chose, à Québec, que de voter comme un homme libre, selon mon jugement et ma conscience."

A maintes reprises, le discours de l'échevin Robillard est couvert d'applaudissements, plus particulièrement lorsqu'il parle de sa carrière municipale et qu'il défie ses adversaires d'y trouver une seule tache. Il termina son discours en faisant un chaleureux appel aux libéraux et aux conservateurs pour lesquels indistinctement, il a travaillé, dans l'intérêt général du quartier Saint Jacques.

L'HON. M. DEVLIN

L'hon. M. Devlin monte ensuite à la tribune. Il débute en faisant une amusanté et spirituelle comparaison entre les deux noms soumis aux électeurs de Saint-Jacques. Il a dans sa carrière politique connu plusieurs Robillard, des rouges et des bleus, Tous rouges comme bleus, avaient le talent d'être toujours victorieux. Le nom de Laflamme rappelle aussi un beau nom dans le parti libéral, mais les électeurs assez âgés se rappellent avec quelle difficulté on put lui trouver un comté pour lui permettre de siéger au conseil des ministres.

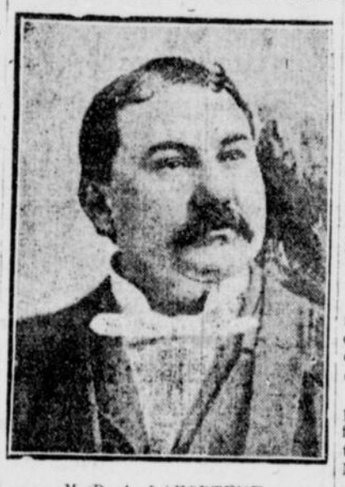
Le ministre de la colonisation dit ensuite combien les libéraux de St-Jacques doivent avoir de la méfiance pour ce candidat aux couleurs indécises qui brigue aujourd'hui leurs suffrages. "M. Laflamme, dit l'orateur, se proclame libéral. Je l'ai pourtant rencontré à Chateauguay ; il combattait la candidature d'Honoré Mercier, un libéral, et il appuyait celle d'un conservateur. Je l'ai revu à Rouville, là encore, il faisait la guerre à notre porte-drapeau. Dans une entrevue récemment donnée aux journalistes, il disait : "Je suis un libéral." Mais il l'est tellement que, ce soir même, il est aux côtés du chef conservateur, M. J. M. Tellier. Il disait, alors de la campagne de Rouville : "Je suis un picador." C'est là une étrange appellation politique. Mais aujourd'hui, dans la division libérale de St-Jacques, il se proclame libéral et toujours dans la même circonstance il se rallie au parti des Treize qui s'entend sur un seul point : détruire. Détruire, c'est plus vite fait, et cela demande moins de jugement, moins de ressources et moins de patience laborieuse.

"Il y a deux ans, M. Laflamme écrivait à M. Gouin: "Je n'ai pas changé d'opinion sur votre compte. J'ai beaucoup d'estime pour vous, et j'ai une absolue confiance en votre intégrité." M. Laflamme est si sincère qu'il vient aujourd'hui en opposition à la candidature de M. Robillard, qui endosse la politique de Sir Lomer Gouin. Après avoir proféré contre l'honorable M. Prévost, les pires accusations, il chante ce soir, ses louanges au Monument National. Jugez de sa sincérité. Après avoir fait la guerre au parti conservateur, il est étrange de le voir aux côtés de M. Tellier. Aussi n'est-il pas étonnant de constater que les chefs conservateurs se désintéressent de cette lutte et que

PLUSIEURS DES TETES DIRIGEANTES

du parti conservateur dans la division Saint-Jacques supportent la candidature de M. Robillard".

Le ministre de la colonisation fait ensuite le tableau de l'œuvre vaine



M. D. A. LAFORTUNE

de cette coalition qui n'a encore pu semer que l'envie et la haine; et il compare cette besogne aux actes durables accomplis depuis quelques années par Sir Lomer Gouin et son gouvernement. Il énumère la création du tribunal d'arbitrage et de conciliation qui a pour but de régler, par voie d'arbitrage, les différends qui peuvent naître des relations entre les patrons et les ouvriers, création qui était une innovation dans la province et à laquelle les critiqueurs n'avaient jamais songé; les différentes lois qui ont été adoptées par les libéraux pour protéger les ouvriers contre les dangers qui peuvent résulter de la fréquentation des usines et des manufactures, au triple point de vue des accidents, de la moralité et du travail des enfants; le contrôle exclusif que les autorités provinciales ont pris de l'inspection des édifices publics ; l'inspection décrétée obligatoire des échafaudages; l'abolition de la saisie des bénéfices des assurances mutuelles et sociétés de bienfaisance en faveur des ouvriers ou de leurs héritiers; la répression de l'usure et la loi déclarant illégaux certains contrats à échéance mensuelle ou hebdomadaire et produisant des intérêts ruineux ; l'institution d'une commission des Utilités publiques pour protéger le peuple, surtout celui des villes, contre les exactions des trusts, des monopoles, et la protection assurée à la ville de Montréal contre les compagnies d'éclairage et de traction, contre l'odieux monopole du Montreal Power; l'institution d'une commission royale pour assainir l'administration municipale de Montréal.

Poursuivant cette énumération d'œuvres importantes, l'hon. M. Devlin montre ce qu'a fait le gouvernement Gouin pour l'avancement de l'instruction publique; l'établissement de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales qui reçoit une subvention annuelle de $30,000; l'établissement de l'Ecole Technique de Québec, qui reçoit une subvention annuelle de $10,000, et de celle de Montréal, qui reçoit une subvention annuelle de $15,000; l'augmentation, de $6,000 par année, de la subvention de l'Ecole Polytechnique de Montréal; l'établissement de l'Ecole d'Arpentage, de Québec, qui reçoit une subvention de $5,000 par année; la création d'Ecoles Ménagères et de Coupe; l'augmentation de la subvention aux écoles du soir; l'augmentation du fonds de pension aux instituteurs; l'octroi de primes aux instituteurs et aux municipalités scolaires. Enfin, il signale le remaniement de la loi des mines, rendant la prospection libre, et les nouveaux amendement à la loi des terres, rendant les conditions d'établissement plus complètes et réprimant la spéculation.

DE LA DIFFAMATION

Les adversaires coalisés du gouvernement, eux, ont entrepris une campagne de diffamation pour renverser le gouvernement Gouin, la même campagne d'injures et de calomnies qui fut conduite contre Honoré Mercier, dont le souvenir est resté si vivace dans le sentiment populaire. Lui aussi a souffert la persécution et la calomnie, mais il a été bien vengé depuis. Au lendemain même de sa chûte, le peuple entier de la province était prêt à lui renouveler sa confiance.

Le discours de l'hon. M. Devlin a été couverts d'applaudissements.

AUTRES ORATEURS

M. P. N. Breton, le mutualiste bien connu, et qui fut l'un des organisateurs de M. Bourassa aux élections de juin dernier, renouvela la déclaration qu'il entend, cette fois, se rallier à la candidature de M. Robillard. Comme d'autres, il s'est laissé séduire par les belles paroles de M. Bourassa, il s'est trompé. Pour réparer son erreur, il annonce que dès aujourd'hui il prendra la direction d'un comité de M. Robillard, à qui il promet de donner une écrasante majorité.

M. Magloire Havard, vice-président de la Fermeture de Bonne Heure, rappelle ce que le gouvernement Gouin a fait pour obtenir aux commis la législation qui les protège actutellement.

Le règlement de la fermeture de bonne heure est de nouveau attaqué devant le Conseil Privé, mais Sir Lomer Gouin a promis que le gouvernement enverrait un avocat en Angleterre pour appuyer ceux de l'Association. M. Havard recommande

AUX COMMIS

de voter unanimement en faveur du candidat du gouvernement, M. l'échevin Robillard. L'Association a déjà d'ailleurs décidé officiellement, d'appuyer sa candidature et il n'y a aucun doute que tous les commis se feront un devoir de prouver leur reconnaissance au gouvernement.

M. J. O. Mousseau, le député de Soulanges, tient à prendre part, comme électeur,, à la revanche qui se prépare dans Saint-Jacques. Il a trop confiance dans l'intelligence des électeurs de cette division, pour savoir qu'ils rendront à Sir Lomer Gouin, ce témoignage de confiance qui lui est dû à juste titre. Il reprocha à M. Bourassa d'avoir abandonné Saint-Jacques. Après en avoir reçu le mandat de député, son premier acte de reconnaissance a été de les abandonner.

MM. D. A. Lafortune, député de Montcalm, Achille Bergevin, ex-M. P. P., et l'échevin Séguin adressèrent également la parole.

L'assemblée d'hier soir, a dit l'un des orateurs qui connait bien la division est l'une des plus enthousiastes qu'il ait eue de longtemps et fait augurer un triomphe éclatant pour la candidature de M. l'échevin Robillard. On porte à plus de 1500 le nombre des personnes qui sont allées acclamer le candidat et ses amis.

POUR LES ELECTEURS ANGLAIS

Vendredi soir, il y aura, au comité central de M. Robillard, une assemblée pour les électeurs de langue anglaise. Y prendront la parole les honorables MM. Weir et Devlin, le sénateur Cloran, MM. J. C. Walsh, ex-M. P., M. J. Walsh, M. P. P., et autres.

Egalement, tous les soirs, au même endroit, il y aura une assemblée.

PROTESTATION

M. Alfred Mercure, entrepreneur-menuisier, est venu à nos bureaux ce matin, protester contre l'usage que les partisans de M. Laflamme ont fait de son nom.

M. Mercure dit qu'il ne fait pas partie du comité central de M. Laflamme ; au contraire, il appuie de toutes ses forces la candidature de M. Robillard, son amis.

NOUVELLE SUCCURSALE DE BANQUE.

La Banque Provinciale du Canada ouvre aujourd'hui une succursale à Hébertville Station, Co. du Lac St-Jean. Cet important district offre un joli champ d'opérations pour une succursale de banque canadienne-française. Comme on le sait, le sol en cette localité est des plus fertiles ; les cultivateurs sont tous à l'aise, et bien établis. On nous informe que le Crédit Foncier Franco-Canadien et le Trust & Loan of Canada trouvent déjà des placements très avantageux dans ce beau district du Lac St-Jean. 213-1

AU CONSEIL DE LONGUEUIL

(Spécial à la "PATRIE")

LONGUEUIL, 4 — Le maire M. Amédée Geoffrion, a présidé mardi soir, à l'assemblée régulière du conseil. Les échevins St-Mars, Trudeau, Dupras, Maillé, Ste-Marie Cross et Jodoin étaient à leurs sièges.

Les demandes d'augmentation de salaire de M. Alexandre Brissette, ingénieur de l'aqueduc, et de M. L. A. Gauthier, commis au bureau du secrétaire-trésorier, sont référées au comité des finances.

—On décide de demander de nouvelles soumissions aux entrepreneurs de Longueuil pour la construction du petit bâtiment devant renfermer la pesée publique neuve.

Un plan avec devis détaillé sera mis à la disposition de ceux qui veulent soumissionner.

—Les marchands de charbon T. Brissette et F. C. Denicourt fourniront chacun la moitié des vingt-cinq grosses tonnes de charbon dont on a besoin à l'hôtel de ville.

—On décide d'augmenter de $10 par mois, à partir de novembre courant, le salaire de M. Alphonse Vincent, surintendant de l'aqueduc de Longueuil.

—On autorise la fanfare de Longueuil a se servir de la salle du conseil durant un mois, sauf les jours des séances du conseil, à titre d'essai, pour lui permettre d'y faire ses exercices.

La fanfare pourra se servir gratuitement de la salle du marché, le 25 novembre prochain, pour son euchre-concert, mais on refuse de lui permettre de disjoindre les sièges.

—On offre à M. C. Smith de lui louer la salle du marché à $8 par jour, pour lui permettre d'y donner des vues animées. En outre M. Smith devra payer le surcroit d'assurance que pourrait nécessiter telle location.

—L'échevin St-Mars a donné avis d'un amendement au règlement 117 concernant la régie des affaires du conseil de Longueuil; il veut y insérer la clause 124 des règlements de la cité de Montréal. En vertu de cet amendement, toute mesure impliquant une dépense extraordinaire, avant d'être adoptée par le conseil, devra avoir été préalablement soumise à l'étude du comité des finances.

—Le règlement décrétant la répartition du coût des trottoirs en ciment pour les sections 39, 4, 5, 6, 7, 8 et 9, a subi sa première et sa deuxième lecture, pour cause d'urgence.

—Le comité de législation est chargé d'étudier quels amendements il serait opportun de faire subir à la charte de Longueuil dès la prochaine session provinciale.

Cachets du Dr Fred Demers

contre le mal de tête

Guérison en 5 minutes de tous maux de tête. N'en acceptez aucun autre. Ce sont les seuls vraiment bons. Exigez toujours le nom du Dr Fred. Demers, gravé sur chaque cachet. 1-v-jno



CHRONIQUE OUVRIERE

Cinq dollars de l'heure pour une salle municipale.

Nous avons appris qu'il avait été payé quinze dollars pour la location du marché Saint-Jean-Baptiste, par les organisateurs de la réunion publique qui y a tenu, vendredi dernier, le député de Maisonneuve pour rendre compte de sa conduite parlementaire à ses électeurs.

Nous n'osons pas nous servir des termes qui nous sont venus à l'idée quand nous avons appris cette incroyable chose, bien que nous les croyons parfaitement raisonnables.

On défend les réunions en plein air, et l'administration municipale, loin de fournir des locaux gratuitement aux pauvres gens pour y discuter les affaires publiques ou d'un intérêt étendu, loue les quelques-uns qu'elle possède à un prix qui pratiquement les en exclue.

Pourtant, plus d'un de ces bons échevins viennent hypocritement en temps d'élection pleurer sur le manque d'instruction et d'éducation du peuple, en promettant naturellement de travailler à lui fournir l'occasion d'acquérir ces deux avantages.

Dans d'autres pays, en France, par exemple, les municipalités fournissent gratuitement des locaux aux organisations du travail, non seulement pour y tenir des assemblées publiques, mais encore les réunions régulières de leurs syndicats.

Est-ce que le peuple canadien ne comprendra pas une bonne fois qu'il doit exiger de ses représentants plus d'égards?

—o—

Une belle réception.

Les ouvriers de Toronto ont préparé une réception splendide, paraît-il, aux délégués de la Fédération américaine du travail qui siègera en congrès dans cette ville la semaine prochaine.

—o—

Triple vote de condoléances.

L'union No 249 des coupeurs de cuir, de l'union internationale des cordonniers, aura une importante réunion, vendredi soir, pour affaires demandant de promptes solutions.

A sa dernière réunion, cette locale vota des propositions de condoléances à l'adresse de trois de ses membres qui ont eu chacun la douleur de perdre récemment un enfant.

—o—

Une rebuffade pour les ouvriers nationaux.

Les membres des unions ouvrières nationales de Québec sont très mécontents de l'attitude du gouvernement Gouin vet de l'un de leurs chefs à leur égard.

Ils avaient désigné, pour être leur candidat à l'élection provinciale qui aura lieu dans la circonscription Saint-Sauveur la semaine prochaine, M. Omer Brunet.

Non seulement, le gouvernement n'a pas voulu reconnaître le candidat ouvrier, mais il est de plus accusé de l'avoir fait retirer de la lutte.

Furieux, le groupe des ouvriers nationaux s'est réuni, hier soir, au nombre de plus d'un millier, et a désigné un autre candidat, M. Alphonse Langlois, cordonnier-machiniste, en opposition au candidat du gouvernement, M. Jules Patry.

Les ouvriers nationaux n'ont évidemment pas plus de faveur à attendre du parti libéral que n'en ont les ouvriers internationaux. M. Brunet est pourtant un libéral accompli, sa retraite en est une preuve, d'ailleurs, très convaincante.

—o—

Un important meeting.

C'est le dimanche, 14 du courant qu'aura lieu la grande assemblée de la Fédération canadienne des employés civiques et à laquelle les échevins du quartier Papineau, MM. Martin et Laviolette ont été invités à adresser la parole.

—o—

Syndicalisme français et unionisme américain.

Il y aura demain soir, à la salle Saint-Joseph, sous les auspices du cercle Alpha-Omega, une conférence contradictoire entre MM. A. Forget et Gustave Francq, sur le syndicalisme français et l'unionisme américain. Cette controverse promet d'être fort intéressante. On sait, en effet, que ces deux groupements diffèrent sensiblement l'un de l'autre par leur méthode d'action, bien qu'ils poursuivent le même but.

L'entrée de la salle sera libre pour la circonstance et les adhérents aux unions ouvrières sont tout particulièrement invités à y assister de même que tous ceux qui s'intéressent aux grandes questions sociales qui agitent si passionnément le monde depuis quelques années.

—o—

Avis aux briqueteurs unionistes.

L'union des briqueteurs aura, demain, soir, une réunion extraordinaire, à laquelle les adhérents sont convoqués d'urgence. M. Thos. Izzard, vice-président général, donnera communication à l'assemblée d'un document confidentiel du bureau exécutif général de la plus haute importance.

Le comité de la révision du registre des membres fera rapport de son travail.

—o—

M. Verville et ses électeurs.

M. Alphonse Verville, accompagné de MM. Gustave Francq et Joseph Ainey, adresseront la parole à un mass meeting, à la salle des spectacles, à Maisonneuve, sur la politique fédérale et autres questions publiques.

Après l'assemblée, les trois chefs ouvriers, prendront le chemin de fer pour Ottawa, où, avec le conseil exécutif du Congrès des métiers et du travail du Canada, ils auront une entrevue avec les représentants du gouvernement au sujet des vœux du travail syndiqué relatifs à la législation qui sera soumise au Parlement à sa prochaine session.

—o—

Mot de la fin:

Si l'échevin Proulx n'obtient pas le renouvellement de son mandat des électeurs du quartier Saint-Jean-Baptiste, il sera fait, dit-on, conseiller législatif.

J.-A. RODIER.

IL DENONCE L'INTERCOLONIAL

LORD NORTHCLIFFE N'EST PAS TENDRE POUR LE CHEMIN DE FER DU GOUVERNEMENT.

HALIFAX (N.-E.), 4 — Lord Northcliffe est passé ici par l'Intercolonial en venant de North Sydney et en route pour Montréal. A Truro il a visité le collège d'agriculture du gouvernement. D'après lui les émigrants anglais devraient plutôt s'établir dans l'est que dans l'ouest. L'est, il est vrai, est bien moins connu que l'ouest.

Lord Northcliffe a parlé en termes peu flatteurs de l'Intercolonial, sur les lignes duquel il voyage depuis cinq ans. "Avec son armée d'employés, ses trains toujours en retard, ses anciennes locomotives, il rappelle, dit lord Northcliffe, les chemins de fer d'Espagne, qui vont même à une vitesse plus grande que l'Intercolonial. Depuis cinq ans que je voyage sur ce chemin de fer, je ne suis pas encore arrivé une fois promptement à l'endroit que je voulais atteindre."

MORT TRAGIQUE D'UN DEBARDEUR

ANTHIME FRECHETTE SE ROMPT LE COU ET MEURT INSTANTANEMENT EN TOMBANT D'UNE ECHELLE, A QUEBEC.

(Dépêche spéciale à La Patrie)

QUEBEC, 4—Antime Fréchette, un ouvrier travaillant à bord du vapeur "Bray Head", actuellement accosté à Indian Cove, a trouvé la mort hier soir, dans de terribles circonstances.

La journée de travail finie, Fréchette, en compagnie d'autres ouvriers, partait du navire où il travaillait. Comme il était à descendre l'échelle qui devait le conduire sur le quai, le pardessus qu'il portait, sur un bras, s'embarrassa entre l'échelle et le navire. Voulant le dégager, il lâcha prise et tomba sur le pavé, mais de si malheureuse façon qu'il se rompit le cou et mourut instantanément.

M. Micheael Kenney, qui est en charge du navire, téléphona immédiatement au prêtre et au médecin, mais il était trop tard quand ils arrivèrent.

Les restes de Fréchette furent transportés à la morgue de M. Mosan à Lévis, où une enquête sera tenue. Le défunt était âgé de 56 ans, et demeurait au No 112 rue Richelieu, à Québec. Il était marié et père de plusieurs enfants.

LA STRATEGIE AERIENNE

COLOGNE (Prusse Rhenane), 4— Le "Parseval II," le "Zeppelin II." et le "Number II", formant l'escadron de dirigeables militaires, ont exécuté, pendant les manoeuvres sur le Rhin une attaque simulée contre la forteresse de Ehrenbreitstein de bonne heure aujourd'hui. Les ballons sont partis d'ici, un peu après minuit et se sont dirigés vers Coblenz, où ils ont surpris la garnison de la forteresse. Après cette attaque les dirigeables sont revenus ici de bonne heure hier avant-midi.

Hemorroides Promptement Gueries à la Maison

Soulagement instantané, guérison permanente. Paquet d'essai envoyé gratuitement à tous sous enveloppe ordinaire.

Les hémorroïdes sont une maladie terrible, mais facile à guérir si vous y allez directement.

Une opération est dangereuse, cruelle, humiliante, et pas nécessaire.

Il y a un autre moyen de se guérir — sans douleurs, sûr et dans le secret de votre demeure — c'est le Remède Pyramid contre les hémorroïdes.

Nous en envoyons un paquet d'essai gratuit à tous ceux qui nous écrivent.

Il vous apportera un soulagement instantané, vous montrera la nature inoffensive et la puissance de guérison sans douleurs de ce grand remède et vous mettra sur le chemin d'une guérison complète.

Alors, vous pourrez vous en procurer une boîte ordinaire de n'importe quel pharmacien pour 50 cts, et souvent une boîte guérit.

Insistez pour avoir ce que vous demandez.

Si le pharmacien essaie de vous vendre quelque chose qu'il dit être aussi bon, c'est parce qu'il fait plus d'argent par cette substitution.

La guérison commence tout de suite et se continue rapidement jusqu'à ce qu'elle soit complète et permanente.

Vous pouvez vaquer à votre occupation et être à votre aise tout le temps.

Cela vaut la peine d'essayer.

Envoyez simplement vos noms et adresse à la Pyramid Drug Co., 922 Pyramid Building, Marshall, Mich., et vous recevrez par le retour de la malle un paquet d'essai gratuit, sous enveloppe ordinaire.

Des milliers de personnes ont été guéries par ce moyen facile, sans douleurs et peu dispendieux, dans le secret de leur foyer.

Pas de couteau et de ses tortures.

Pas de médecin et de ses comptes.

Chez tous les pharmaciens, 50 cts. Ecrivez aujourd'hui pour avoir un paquet d'essai gratuit.

KINGSTON, ONTARIO

Un Garçonnet épuisé et si faible qu'il ne pouvait rien garder dans son estomac

Ramené a la Santé par VINOL

"Durant plus d'une année mon frère James McClellan, était épuisé et très faible à cause de l'asthme et de la pneumonie bronchique. Son estomac était si faible qu'il ne pouvait garder ni remède ni nourriture. Un ami lui apporta une bouteille de Vinol et cela le soulagea immédiatement. Il a pris maintenant quatre bouteilles de Vinol et cela l'a renforcé et lui a donné un bon appétit. Je puis recommander Vinol comme un remède idéal." Isabella McClellan, 86 rue Division, Kingston, Ont.

Vinol n'est pas un remède breveté, mais une préparation composée des éléments médicinaux de foies de morues, combinés avec un tonique composé de fer et de vin. Vinol procure un bon appétit, tonifie les organes de la digestion et fait du sang riche et rouge. De cette manière naturelle, Vinol donne de la force à ceux qui sont épuisés, surmenés et aux débiles, et aux enfants délicats et aux vieilles personnes. Pour toux chroniques, rhumes et bronchite, Vinol est insurpassable.

On demande à toutes les personnes des environs d'essayer Vinol avec notre offre de remettre leur argent s'il ne leur donne pas satisfaction.

Vinol est vendu à Montréal par Henri Lanctôt, coin Ste-Catherine et St-Denis, coin St-Laurent et Prince Arthur, coin square St-Louis et St-Denis, 477 rue St-Laurent, près DeMontigny. 213-1



Masque, Taches Jaunes, Rousseurs, Rides, Boutons à tête noire, Peau farineuse ou huileuse, Eruptions et Démangeaisons ENLEVES ET GUERIS COMME PAR MAGIE avec le

LAIT DES DAMES ROMAINES

surnommé "Nourriture de la peau". Employé suivant la direction, les plus vilaines peaux deviennent veloutées, claires et couleur de roses. Pour développer et raffermir les formes, il opère des merveilles après que les meilleurs spécifiques ont échoué. POUR HOMMES il est sans rival pour calmer les feux du rasoir. Essayez-le. Tous les marchands—up-to-date—le vendent 50c la bouteille, et si vous préférez avoir la preuve de son efficacité avant d'acheter, envoyez-nous 10c pour frais de poste et emballage et nous vous en enverrons un échantillon suffisant pour convaincre les plus incrédules. Ecrivez aujourd'hui. Adressez: Cooper & Co., Dépt. 60, Montréal. 201-8-jno

SANITOL FACE CREAM

Absorbée instantanément, revivifie et agit comme un tonique sur les tissus de la peau.

25c partout.

PATRONS DE LA "PATRIE"



3510—Costume pour fillette de 6 à 8 ans. Matériaux 2 1-2 en 36 pour 6 ans.

COUPON

PATRON No 3516

Nom . . . . . .

No. . . . . .

Rue . . . . . .

Ville . . . . . .

Province ou Etat . . . . . .

Mesure de buste . . . . . .

De Taille . . . . . .

Remplissez le coupon, écrivez très lisiblement et adressez avec 10c. Département des patrons, à LA PATRIE, Montréal.

En demandant un patron pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure, mentionnez seulement l'âge.

LA MATINEE A LA BOURSE

A NEW-YORK LES INDUSTRIELS SONT FORTS.—MONTREAL EST EN REACTION: LE STEEL EST TOUJOURS ACTIF.

Le marché de Londres est lourd et incertain, car les perspectives politiques en Europe sont incertaines.

La Banque d'Angleterre, malgré toutes les rumeurs, n'a pas augmenté ses taux ; l'argent est plus facile aujourd'hui qu'hier.

Les valeurs américaines à Londres ont fléchi; elles sont en moyenne de 1-2 au-dessous de la parité.

Le marché de New-York est fort. L'attention se porte sur les valeurs industrielles, les cuivres et les aciers en particulier.

Il ne serait pas étonnant que les professionnels n'organisent un mouvement de hausse sur les chemins de fer, et notamment sur le U. P., le Reading et le S. P., qui n'ont rien fait depuis un certain temps.

Le marché de Montréal est faible et en réaction ainsi que nous l'avons prévu hier ici même.

L'acier, sur les mêmes et éternelles rumeurs d'entente avec le Coal, continue son mouvement de hausse.

Une réaction est à prévoir dans un cas comme dans l'autre ; à 59 1-4 il est très haut et certains considèrent sa position comme dangereuse, qui sait si quelques grosses réalisations ne se produiront pas à ces cours qui sont certainement avantageux pour de forts porteurs titres?

Le marché se ressent du coup de baisse sur le La Rose et de la hausse de l'argent.

Quant à l'action La Rose elle se maintient à 4.90, ce qui indique clairement qu'elle est très soutenue.

Ce support durera-t-il longtemps? Quoiqu'il en soit les mines de Cobalt ont reçu un rude coup. Les spéculateurs y regardent à deux fois avant de mettre la main à la poche. Le malaise est visible à la Bourse aux mines et sans doute va-t-il durer un certain temps.

BOURSE DE MONTREAL

L. G. Beaubien & Cie., courtiers, 104 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant:

Montréal, 4 novembre 1909.

Valeurs	Vend	Ach.	Valeurs	Vend	Ach.
Am. Asbest		20	Wid'orHt	125	110
do prfd	91		Banks—		
Bell Tel Co	165	142½	B N A		85
E C P A A.			Commerce		182
do B	88	85	Dominion		
Can Conv.	45	43½	East Town		160
Can C Rub	97	95	Hamilton		
do prfd	119	115	Hochelaga	148	145
Can Pacif.	184½	184	Imperial		
Crown Re.	5.50	5.45	Merchants	165½	165
Det Ed Rv.	91	90½	Molsons	203	201
D Coal Co.			Montreal	256½	253
do prfd	50½	50½	Nationale		
D I St Co.	132½	132	N Brunswi		
do prfd			Nova Scoti	278½	277
F.N. Burt.	91½	91	Ottawa		
do prfd	89½	89	Quebec		
Dulut Sup	119½	118	Royal	226	225
Half M Ry			Standard		
Hav Elec	92½	92½	Toronto	236	235½
Ill Trac Pd		84	Union		
Int C Coke			Cottons—		
Int P Co'd	132	131	Can C C Co	92½	91½
L of W Co	127		D Textile C	74	72½
do prfd	125		D Text Pfd		100½
Lour Paper			Montreal		
do prfd		90½	Bonds—		
Mackay Co	76	75	Bell Teleph		
do prfd			Can C Col.		
Mex L & P			Can Con		
do prfd	137½	135½	Can C Rub	99	
Mex St P'r	125½	125½	Cable		
Mt L M P'r	100½	100½	Dom. Coal	98½	97½
Mont St Ry			Dom. Cot.		
New St Ry			Dom I & S		95½
Mt L & Mg			Hali Tram		
Mt St'r W			Hav El Co		
do prfd	155		Keew Mill		
Mt Tr & Co			L of Woods	111	109½
Nipissing			Laur Paper		110
Nor'n Ohio		73½	Mex E L Co		
N S St'l Coal			Mex L & P		
do prfd	138½	138	Mt L M & P		
Ott'w L P	125	125	Mt St'r Ry	100	90
do prfd		100	Mt'l Warch		
Ott'wa L P	58	57½	Ogilvie M'l		113½
Penman Lt		94½	do Ser B		
do prfd			Porto Rico	83½	
Porto Rico			Price Bros		106½
Quebec Ry	64	63½	Quebec Ry		
do prfd			Rio de Jan		
R & O Nav.	88½	88	Sao Paulo		
R J L & P C			St John Ry		
Sao Paulo			Tex't Sec A	97	96
Shaw W P			do B		98
Toledo "			do C	99	98½
Toronto "	125½	123½	do D		
Tri C'y Pfd			Tor York R		
Twin Prfd			West India		
W India Pd			Winn Elec	104½	
Win'peg pd			Win'pg M'l		

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Iron Com.—50 à 59, 10 à 58 3-4, 175 à 59, 25 à 59 1-8, 100 à 59 1-4, 25 à 59 1-8, 300 à 59 1-4, 25 à 59 3-8, 625 à 59 1-4, 100 à 59 3-8.
Packers B.—15 à 88.
Toronto Ry.—12 à 123, 100 à 123 1-2.
Iron Pfd.—75 à 132.
Woods Com.—25 à 131.
Halifax—5 à 118 1-2.
Illinois Pr.—20 à 93, 15 à 92 3-4.
Téléphone—1 à 145.
Int. Coal & C.—4000 à 84.
Textile Pfd.—50 à 106 1-4.
Rubber—175 à 96.
Asbestos Pfd.—1-2 à 90, 50 à 91.
Détroit—100 à 66.
Power—50 à 122 1-2, 5 à 123, 5 à 122 1-2, 50 à 122 1-4, 5 à 122 1-2.
Crown Res.—750 à 5.50.
Dom. Coal—50 à 91.
Asbestos—100 à 30 7-8, 1-2 à 30.
Dom. Cot. Bs.—$1000 à 104.
Rubber Bds.—$4000 à 98 1-2.
St. John Ry. Bs.—$600 à 102.
Bank N.S.—2 à 279.

VENTES D'HIER APRES-MIDI.

Iron—75 à 58 1-4, 25 à 58 1-4, 25 à 58 1-4, 125 à 58 1-4, 100 à 58 1-2, 50 à 58 1-2, 25 à 58 4-2, 25 à 58 5-8, 225 à 58 3-4, 50 à 58 3-4, 100 à 58 7-8.
Iron Pf.—25 à 132, 25 à 132.
Power—100 à 122 3-4, 100 à 122 1-2.
Rich. Ont.—25 à 88.
C. Res.—100 à 5.44.
C.P.R. Rts.—50 à 9 1-2.
Illinois—2 à 93, 1 à 92.
Street—25 à 209.
Rubber—25 à 95, 25 à 94, 25 à 94 1-2, 50 à 94 1-2, 75 à 95.
Que. Ry.—25 à 64.
C.P.R.—2 à 181 3-4, 50 à 184, 25 à 181 1-4.
Iron Bds—2000 à 95 1-4.
Halifax—15 à 118 1-4.
Molson Bk.—7 à 201.
Royal Bk.—8 à 2.
W. Power Bonds—1000 à 104 1-2.

BOURSE DE BOSTON

Ce tableau nous est fourni par Bruneau et Dupuis, courtiers, 4 rue Hôpital.

COURS DE MIDI.

Boston, Mass., 4 —
Allouez, 58 à 59.
Calumet & Hecla, 655 à 670.
Centennial—28 à 39.
Copper Range—81 1-4 à 1-2.
Royale—24 3-4 à 25.
Mohawk—61 à 62.
North Butte—61 1-8 à 62.
Old Dominion—53 1-2 à 54 1-2.
Osceola—Offert 188.
Parrot—28 1-2 à 29 1-2.
Shannon—15 1-2 à 16.
Tamarack—65 à 67.
Wolverine—145 à 150.
Michigan—6 1-2 à 7.
U. S. Mining and Smelting, 54 1-2 à 55 1-2.
U. S. Mining and Smelting pfd.—52 à 53.
Lasalle—14 à 15.
Quincy—87 à 88.
Utah Cons.—44 1-2 à 45.

BOURSE DE NEW-YORK

L. G. Beaubien & Cie., courtiers, 104 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant :

Montréal, 4 novembre 1909.

Valeurs	Ouv.	Ip.m.	Valeurs	Ouv.	Ip.m.
Am Car F	76½	75½	Le Nashvil		
do prfd			Meckay Co		
Am C Oil	76	76½	do prfd		
Am Loc Co	63½	62½	Miss Pac	69½	70¾
A L Copper	88½	89½	Norfolk W	95½	95½
Am Smel C	99	100½	Nor Pacific	148	148
do prfd			MSP&SM		
Amaronda	49	49½	do prfd		
A Sug R Co	133	133½	N Y C & H	135½	134½
A T & S F	124½	124	N Y O & W	47	47
do prfd			Nat Lead C	58½	60½
Bal & Ohio	117	117	North Am	79	79
B R T			Pacific Mail	41½	42½
C & Al Co.			Penn R R.	117	146½
Can Pacific			P Ste'l com	55	54½
Ches & Ohi	80½	80½	People Gas	114½	114½
C & N W.	159½	159½	Phil & R.	162½	162½
C M & St P	157½	157½	do I prfd		
C G N Y.	144½	144½	do II prfd		
Col F & I.	49½	49½	Rieland Co	41	40½
C C C & S L			Sloss Sheff	91½	91½
D Lack & W	569	570	South R Co	31	31
Del & Hud	166	166	do prfd	70	70
Det U R'y			South Paci	129½	129½
D & R G Co	48	49½	Tex C & L		
do prfd			Texas Pac.	35½	35½
D S S & At.			Toledo		
do prfd			Twin City		
Erie Rail'd.	33½	33½	U S S Cos.	90½	91½
do II prfd			do prfd	122½	122½
do I prfd			U S Rub Co	51	51
Great Wet.			do prfd		
Gen Elec.	162½	162	U Pacific C	201½	201½
North Pf	145	144½	do prfd		
Havana Co			Wabash	20	20
do prfd			do prfd	52	51½
Illin's Cent			West U Tel	77½	77½
Kan & Tex	47½	47½	Wis C com		
do prfd					

BOURSE AUX MINES

La Rose—150 à 4.95, 25 à 5.00, 200 à 4.95 ; 100 à 4.95, 100 à 4.90, 250 à 4.90, 10 à 4.90, 100 à 4.80, 250 à 4.80.

Union Pacific Cobalt— 1000 à 18 3-4, 1000 à 18 3-4, 2000 à 18 3-4, 1000 à 18 3-4, 2000 à 18 3-4, 1000 à 18 3-4.

Foster—500 à 40, 500 à 40, 500 à 40, 500 à 40.

Gavin-Hamilton—1000 à 26, 500 à 26, 1000 à 26, 200 à 26 1-4.

Silver Alliance— 100 à 35, 100 à 35, 100 à 35.

Crown Reserve — 100 à 5.50, 100 à 5.50.

Rochester—1000 à 14, 1000 à 14, 1000 à 16.

British American—500 à 6 1-2.

Chambers Ferland—300 à 43.

Temiskaming—500 à 87.

Black Mines—500 à 19.

HORS LISTE

TRANSACTIONS DE LA MATINEE

W. P. O'Brien, courtier, 57 Saint-François-Xavier, nous fournit le rapport suivant:

Rhodes Pfd.—50 à 88 1-4, 120 à 88 1-2, 150 à 89, 30 à 88 3-4.
Rhodes Com.—24 à 47, 10 à 46 1-4, 25 à 48, 10 à 50, 10 à 51.
Gavin Ham.—2000 à 26.
Floyd—2000 à 7 1-2.
Tee Arr.—500 à 45.
Asbestos Bds.—25 à 83.
Cement Pfd.—25 à 83.
Cement Com.—1-2 à 28, 1 1-2 à 30 3-10 à 26.
Black Lake—10 à 18 3-4, 60 à 18 1-2.
LaRose — 100 à 4.90, 125 à 500, 700 à 490, 61 à 500, 110 à 499, 800 à 485, 400 à 490, 500 à 486, 50 à 488, 100 à 480, 300 à 475, 200 à 477 1-2, 1600 à 480, 50 à 481.

LE CURB

COURS DE MIDI

NEW-YORK, 4—Ce tableau nous est fourni par Bruneau et Dupuis, courtiers 4 rue Hôpital.

Nipissing—10 5-8 à 7-8 ; Bailey 10 à 12 ; Buffalo 2 1-2 à 3 1-2 ; Butte 29 3-4 à 30 ; British 7 à 1-4 ; Boston Cons. 1 1-4 à 3-4 ; Gas 7-9 à 1 ; Central 27 à 28 ; Marconi 1 3-8 à 5-8 ; Ely 5 à 1.16; Subway 7 à 1-4, Davis 5 7-8 à 6 1-8 ; Dowinion 2 à 5 ; Ely Central 3 7-8 à 4, Foster 3-8 à 1-2 ; Furnace Creek 8 à 12 ; National 6 1-2 à 7 ; Daisy 6 à 7 Gold Cons. 7-8-16 à 5-16 ; Meehan 10 à 20 ; Giroux 3-4 à 7-8 ; Canaca 11 7-8 à 12 1-8 ; Kerr 8 1-2 à 5-8 ; Edward 9-16 à 11-16 ; Rose 4 13-16 à 15-16 ; McKinley 83 à 88 ; Miami 17 à 1-8 ; Man. 2 1-8 à 3-8 ; Nevada 26 1-4 à 3-8 ; Nu. 1 9-16 à 1-4 ; Ohio 4 3-8 à 1-2 ; Ray Cent 2 3-8 à 1-2 ; Ray Cons. 18 7-8 à 19 1-8 ; Queen 27 à 33 ; Leaf 17 à 18 Standard Oil 70 à 703 ; Rawhide 32 à 33 ; Trethewey 1 3-8 à 3-4 ; United 8 à 3-8 ; Yukon 4 7-8 à 5.

LE TRUST DE LA VOITURE

On annonce que l'émission de $300,000 du trust de la voiture a été entièrement souscrite.

C. P. R.

Etat comparatif des recettes du 21 au 31 octobre:—

1909	$3,224,000
1908	2,446,000
Augmentation	$778,000
Augmentation du parcours	9,916.

G. T. R.

Etat comparatif des recettes du 22 au 31 octobre:

1909	$1,131,050
1908	1,287,065
Augmentation	33,985

LES MINES D'OR VICTORIA CREEK

Situées à environ cinq milles à l'ouest de Larder Lake, ces mines ont attiré considérablement l'attention dans le district des mines d'or d'Ontario-nord. Cette propriété qu comprend 320 acres, (d'un seul bloc) a été achetée en décembre dernier, on y a travaillé de bonne heure en janvier et le ravail n'a jamais cessé depuis. Un camp confortable pour vingt hommes, une usine contenant une chaudière de 40 C. V., un compresseur à deux forêts, des pompes à vapeur et une grue mécanique ainsi qu'une forge parfaitement équipée ont été construits ; un puits est creusé à une profondeur de 105 pieds. Le puits passé à travers un riche quartz pour les premiers quinze pieds, alors que la veine s'écarte du puits. Plus bas, se se trouve un certain nombre de veines aurifères, allant dans une direction parallèle à la première qu'on rencontra, et les essais que l'on a faits depuis ont démontré que le minerai est de haute valeur.

Une galerie a été pratiquée au niveau de 40 pieds, et elle croise la veine no. 1 à 35 pieds du puits. Une autre galerie est en voie de creusement à un niveau de 100 pieds, elle est maintenant à environ 75 pieds et l'on s'attend à ce que la veine no. 1 soit croisée dans les prochains 50 pieds. Ceci accompli, l'administration croit qu'elle aura assez de minerai rapportant profit pour garantir l'installation d'un moulin de 20 bocards, et elle espère que tout sera installé au printemps de 1910.

Les lots compris dans cette propriété sont tous bien boisés et on estime qu'ils rapporteront de 25,000 à 30,000 cordes de bon bois, ce qui est un actif précieux dans les endroits du Nord.

Beaucoup de travaux de développement ont été faits sur d'autres parties de la propriété, et partout l'on a trouvé de l'or.

Jusqu'à présent, $20,000,00 ont été dépensés sur la propriété et l'administration entend continuer le travail tout l'hiver, de sorte qu'au printemps, il y aura assez de minerai mis à jour pour justifier l'installation d'un moulin de première classe. Le capital est de $200,000.00. Une petite partie du stock est actuellement offerte à 60c [illegible]

LE GRAIN

COURS DE MIDI

Chicago, 4 —

	Ouv.	Ferm.
Blé déc.	101 7-8	101 3-4
Blé mai	102 1-2	101 7-8
Maïs déc.	58 1-2	58 3-4
Maïs mai	60 1-2	60 5-8
Winnipeg —		
Blé nov.	95 5-8	96 1-8
Blé déc.	92 7-8	93 1-8
Blé mai	96 7-8	97 1-4
Avoine nov.	33 7-8	33 7-8
Avoine déc.	32 5-8	32 5-8
Avoine mai	35 5-8	35 5-8

LES VALEURS

Ce qu'elles cotent et ce qu'elles rendent.

Ce tableau nous est fournis par Bruneau & Dupuis, courtiers, 4 rue Hôpital.

BOURSE DE MONTREAL

	Cours	Div.	Rend.
Bell Tel.	145	8	5.51
Can. Pacific Ry.	184	7	3.80
Dom. Coal com.	91	4	4.39
Do. pfd.	117	7	5.98
Dom. Tex. com.	75	5	6.66
Do. pref.	106	7	6.60
Montreal Street	210	10	4.76
Toronto Street	123	6	5.69
Twin City R. T. Co.	108	10	4.62
Illinois pfd.	92	6	6.52
Lake of the Woods com.	134	6	4.47
Mont. Steel pfd.	115	7	6.08
Mont. Power	122	7	5.73
Mont. Tel.	154	8	5.19
Mont. Cotton	130	8	6.15
Minn., St. Paul & Sco	139	6	4.39
Mackay com	91	4	5.33
Do. pref.	75	4	5.33
Ogilvie com.	139	8	5.76
Ogilvie pfd	127	7	5.51
R. & O. Navigation Co.	88	5	5.68
Penman's Ltd.	58	4	6.89
La Rose	5	8	8.00

BOURSE DE NEW-YORK

Amal. Copper	89	2	2.21
Amer. Smelters	99	4	4.04
Amer. Sugar	133	7	5.26
Atchison	124	6	4.83
Can. Pacific Ry.	184	7	3.80
St. Paul	157	7	4.45
Louis. & Nash.	155	6	3.87
Great North. pref.	145	7	4.82
Minn., St. Paul & Sco	187	6	4.37
N. Y. Central	136	5	3.67
Northern Pacific	148	7	4.72
Southern Pacific	129	6	4.65
Pennsylvania	147	6	4.08
Reading	162	4	2.46
Union Pacific	202	10	4.95
U. S. Steel com.	91	4	4.39
U. S. Steel pref.	128	7	5.46

LE DIVIDENDE DU LA ROSE

Ce que dit M. orne McGibbon

M. Lorne McGibbon, le nouveau président du La Rose Consolidated a fait hier les déclarations suivantes que nous reproduisons sans commentaires:

Soyez certains que ce n'est pas sans regret que nous en sommes venus à cette décision. Croyez-le bien, c'est la meilleure qu'il y avait à prendre et dans l'intérêt des actionnaires eux-mêmes aussi bien que dans ceux de la propriété.

Nous n'avions qu'une chose à faire : considérer la situation en face et en prendre bravement, honnêtement parti.

La pire est maintenant passé. Nous allons à partir de maintenant exploiter systématiquement nos terrains miniers ; nous pouvons regarder l'avenir avec confiance.

Les terrains miniers du La Rose sont très riches et vont être exploités d'après des principes d'affaires.

Plus tard nous avons l'intention de faire coter le La Rose à la Bourse de Montréal et le siège social de la compagnie sera fixé dans la métropole.

Nous allons faire appel à la confiance de nos actionnaires ; nous allons les mettre franchement au courant de tout ce que nous allons faire ; nous avons le ferme espoir de leur donner avant longtemps de bonnes nouvelles.

COMPENSATIONS DE MONTREAL

Etat comparatif des opérations de la semaine écoulée le 4 du courant:

1909	$41,611,529
1908	32,081,537
1907	37,004,984

DEMERARA ELECTRIC

Etat comparatif des recettes du Demerara Electric pendant les neuf mois écoulés le 30 septembre:

	1908	1909	Augm.
Recettes brutes—	$89,635.95	$93,386.90	$6,750.95
Recettes nettes—	38,305,72	43,457.22	5,157,66

LA JOURNEE FINANCIERE

Assemblées de dividende—Border City, Lincoln Trac.-c., Pitts. Bess. & L. E., Pitts. Brewing, United Cigar Mfg. Wilmington & Nor. Ex. Div.—Ches. & Ohio, Ga. So'n & Fla., U. S. Steel-pf.

Assemblées annuelles — Am. Soda Ftn., Bergner & Engel., Can. N. E. R. R., Dartmouth & W., Mechanics Mills, Seaconnet Mills, Union St. Ry., Ontario & Qu'Appelle Land Co.

M. LAFLAMME

Suite des 1ère et 11ème pages

hommes, parce qu'un jour je me suis aperçu que j'étais au milieu d'apaches et qu'habitué de combattre à la grande lumière je ne pouvais pas demeurer avec eux."

M. Prévost répond ensuite à la campagne qu'on poursuit contre lui afin de le discréditer dans l'opinion par des calomnies. Il n'a trahi personne, il a fui des hommes qui foulaient aux pieds des principes qu'il conservera toujours.

Il parle des parts de la Montreal Water & Power qui sont montées depuis que le gouvernement a passé cette loi inique dont M. Laflamme a parlé. Il accuse Sir Lomer Gouin d'avoir fait passer une loi non moins inique qui lui permet d'imposer des taxes quand il le jugera bon sans consulter les Chambres. Les conservateurs ont été "taxeux" en 1897 mais ils l'étaient au grand jour tandis que Sir Lomer taxe dans l'ombre pour échapper aux condamnations populaires.

Le député de Terrebonne dit que l'enquête Prévost-Kelly aura un bon effet, celui de faire connaître quel est le véritable revenu de la province, chose qu'on a refusé aux députés, et comment il se fait qu'on ne perçoit pas les droits de coupe. Il affirme que nous perdons au moins un million de dollars de droits non perçus.

M. Prévost termine son discours par une péroraison qui souleva un tonnerre d'applaudissements.

M. HENRI BOURASSA,

fut l'orateur suivant. Il déclare qu'il croit aux deux grands partis politiques, il croit même à l'esprit de parti, "mais, dit-il, lorsque ceux qui ont cet esprit arborent le drapeau d'un parti politique pour cacher des turpitudes, je dis que cet esprit de parti est une damnation pour l'esprit public."

M. Bourassa rappelle la campagne qui vient de se terminer par la victoire du bureau de contrôle et pendant laquelle il a adressé la parole aux côtés d'un ministre fédéral, un sénateur et des membres des deux partis.

"Nous travaillions alors pour sauver l'honneur de la ville de Montréal; eh bien je viens vous demander pour les mêmes raisons que nous invoquions alors de nous aider à sauver l'honneur de la province qui mérite autant d'attention que celui de notre ville."

"M. Gouin se scandalise, continu M. Bourassa, quand quelques pompiers de St-Eloi ont pu acheter des places, mais lorsque M. Laflamme veut faire expliquer comment de soi-disant grands hommes reçoivent des parts acquittées en récompense de leurs votes pour les monopoles alors il croit que la lumière n'est plus nécessaire.

"Il faut que M. Laflamme place son bistouri dans le gouvernement Gouin et qu'il pratique l'opération qui s'est faite à Montréal, et lorsque nous pourrons sortir des faits vous verrez que la corruption qui règne à Québec est plus grande que celle qui règne à l'hôtel de ville.

"M. Gouin est habile, il a su faire instituer une enquête, mais il l'a fermée à temps.

Parlant des privilèges que la législature a donné à des compagnies d'éclairage, M. Bourassa dénonce M. Gouin qui a donné à cinq compagnies les droits de planter des poteaux dans toutes les rues sans l'autorisation du conseil de ville.

Il demande aussi au "Canada" de publier la liste de ceux qui ont fourni pour l'automobile qui a été offerte à Sir Lomer. Il croit qu'on y verrait des noms de gens qui ont fui l'enquête royale.

"Nous n'aurons pas d'administration propre à Montréal tant que nous n'aurons pas épuré l'Assemblée Législative, nous ne connaîtrons jamais la source de tous les scandales.

"Allez voir dans les couloirs secrets de Québec et vous voyez des échevins et des ministres s'entendre ensemble pour faire de la législation.

"Messieurs, si vous n'y prenez garde et si vous n'envoyez pas M. Laflamme compléter l'œuvre, vous verrez qu'on arrangera les choses de façon à ce que le Bureau de Contrôle n'apporte aucune réforme.

"Si la province de Québec est bien administrée, n'est-ce pas la ville de Montréal qui en bénéficiera ?"

M. Bourassa accuse M. Gouin de mépriser les principes libéraux et constitutionnels et il dit : "Nous demandons depuis trois ans l'imposition de conditions à l'exploitation du bois de pulpe qui encourageraient l'industrie canadienne. Les journaux ministériels après leurs maîtres ont ri de nous. Eh bien, messieurs, trois jours après la session, Sir Lomer Gouin annonçait dans un banquet qu'il inaugurait la politique que nous avions prêchée. Sir Lomer Gouin annonçait à des convives réunis autour d'une table une chose dont il n'avait pas voulu entendre l'explication des représentants du peuple. M. Gouin n'a jamais eu les premières notions d'un premier ministre constitutionnel. Nous le combattons parce que nous sommes libéraux et que nous avons gardé les principes qu'il a foulés aux pieds.

"Quoi qu'on dise j'aime mieux donner la maisn à celui qui a compris qu'il fallait oublier les couleurs pour le bien de la province."

M. Bourassa espère que les électeurs de St-Jacques vont comprendre leur devoir. Il explique qu'il n'a pu garder son siège de St-Jacques, car il avait donné sa parole aux électeurs de St-Hyacinthe. Il termine en protestant de la noblesse des sentiments des oppositionnistes et par la péroraison suivante :

"Et si des cerveaux... si des cœurs s'unissent dans cette coalition pour le triomphe du bien, pour l'honnêteté de l'administration et pour l'écrasement du vice, des appétits personnels et de tout ce qui souille notre vie publique, il suffit de savoir, non pas si nous mesurons chacun des détails du tableau politique avec le même compas, si nous avons la même conception, exacte et minutieuse, de chacune des obligations de la vie politique, si nous avons les mêmes antipathies ou les mêmes sympathies et au même degré pour chacun des hommes politique, mais si le fond est bon, si l'intention est droite, si l'âme est noble; et s'il n'y a pas d'intérêts vils, s'il n'y a rien de bas entre nous, soyez convaincu que les divergences qui pourront exister à tel ou tel moment sur telle ou telle question de détail disparaîtront chaque fois qu'il s'agira de lever, non pas pour plaider notre cause à nous, non pas pour défendre nos intérêts, non pas pour ramasser dans l'ombre des profits achetés aux dépens de l'honneur de la nation ou de la cité; mais lorsqu'il s'agira au contraire de défendre vos intérêts aux dépens des nôtres, aux dépens de notre santé, aux dépens de notre fortune, aux dépens de tout ce qui peut être cher à l'homme, afin de toujours avoir comme objectif principal l'honneur de la race, la grandeur de la province ; soyez convaincus que ces divergences disparaîtront et que dans ceux qui sont devant vous aujourd'hui vous trouverez toujours des hommes de bonne volonté à votre service, et non pas des exploiteurs qui feront appel à votre esprit de parti et se serviront de vous pour s'enrichir ou pour gaver les leurs."

Le chef de l'opposition,

M. J. M. TELLIER

député de Joliette, fut l'orateur suivant.

Il conclut des discours qu'il a entendus que M. Laflamme doit être élu dans St-Jacques, car l'opposition a besoin de lui. Parlant de l'alliance, il dit qu'il n'a pas renié son passé pas plus que ses alliés l'ont fait mais que des idées communes les ont unies pour le bien de la province.

"Nous avons reproché au gouvernement, continue M. Tellier, de se maintenir au pouvoir par la corruption, d'avoir dépouillé le parlement de ses prérogatives constitutionnelles en donnant des contrats comme celui de la prison sans consulter les Chambres, à la veille de l'ouverture de la session.

"Nous lui reprochons sa législation injuste et batarde qui dépouille l'ouvrier de bien des droits légitimes, qui multiplie les entraves à la procédure et qui est dans la plupart des cas une prime aux procès.

"J'accuse le gouvernement de s'être moqué du peuple sur la question des barrières de péage. Pendant que d'un côté il nommait une commission pour étudier la question de l'abolition des barrières de péage il votait d'un autre côté le droit à une compagnie d'établir des ponts et des barrières de péage et il votait de plus $15,000 pour l'établissement d'une autre barrière, à l'entrée de la ville de l'Assomption. Voilà l'espèce de gouvernement que nous combattons.

"Nous avons reproché au gouvernement de disposer à la légère de nos pouvoirs d'eau comme celui de la Chute des Quinze.

"Nous lui reprochons aussi de créer une commission des utilités publiques qui enlève aux municipalités le contrôle de leurs rues.

"Nous lui avons reproché d'avoir taxé la ville de Montréal sans avoir consulté son conseil de ville pour une somme de $25,000 pour l'école technique.

"La législature méconnait l'autonomie municipale en se substituant à son peuple. L'administration libérale actuelle est la plus despotique que nous ayons jamais eue.

"Le gouvernement a violé le droit des propriétaires privés, il a substitué la volonté de la législature à celle des testataires dans les testaments, il a emprisonné les journalistes qui ont dénoncé ces abus et ce sont là quelques-unes des raisons pour lesquelles nous vous demandons de le condamner."

M. ARMAND LAVERGNE

député de Montmagny, succède à M. Tellier, et il annonce d'abord que la division St-Sauveur élira un député ouvrier qui est nationaliste. Il se dit porteur d'un message pour les ouvriers de Montréal. Leurs confrères de Québec avaient choisi un candidat ouvrier, et le gouvernement l'a refusé pour favoriser une candidature d'avocat. M. Lavergne ajoute que la division St-Sauveur a été

(Suite à la 15e page).

Première Offre Publique du Stock Taxicab

NOUS nous sommes procuré et offrons actuellement $100,000 du capital-actions de la ***Berna Motor & Taxicabs, Limited,***

A $6.00 l'Action

Capital Autorisé $500,000. Emis $388,150.

C'est la première occasion offerte au public de s'intéresser aux *Taxicabs de Toronto,* en opération depuis Avril 1909 et avec des résultats si excellents que leur succès est maintenant assuré.

Popularité de Taxicabs — L'introduction du taxicab avec sa rapidité, sa belle apparence et ses taux minimes si l'on considère sa vitesse, le temps épargné, la distance parcourue et le nombre de passagers transportés, a été acceptée si promptement par le public de Toronto qu'une augmentation constante de l'équipement est devenue nécessaire, et il faut encore un plus grand nombre de ces taxicabs pour répondre à la demande.

Confortables et Privés — Les malaises causés par l'encombrement continuel des tramways, des retards et les ennuis de l'attente et du changement de tramways, mis en contraste avec le confort d'un transport privé, sans attente et sans encombrement, comme le donnent des Taxicabs, fournissent une autre raison de leur popularité.

Dans les autres Cités. — Ceci explique aussi le grand nombre de taxicabs actuellement en usage à Londres, Ang. New-York, Paris, et toutes les villes du monde civilisé, au point que maintenant, il n'y a pas une ville de quelque importance, qui n'ait pas établi ou ne soit sur le point d'établir un service de Taxicabs. C'est aussi là une raison tangible pour laquelle Toronto, qui progresse rapidement, verra la demande augmenter pour le Taxicab, dont le service pourra être comparé à celui des autres grandes villes.

Contrats Exclusifs — Des contrats exclusifs pour service de taxicabs avec cette compagnie, couvrant un certain nombre d'années, ont été passés avec douze des principaux hôtels de Toronto, et l'on est à projeter d'autres plans qui augmenteront matériellement la demande du public.

Placement Sûr — Avec les profits déjà assurés et les perspectives brillantes de la Taxicab Company. Cette offre du stock de la compagnie à $6.00 par action offre une occasion sans égale par un placement d'un revenu considérable. Les affaires de la Compagnie sont administrées entièrement sur une base d'argent comptant.

La Chance au Public — En faisant cette offre au public, nous lui donnons de même qu'à nos clients une occasion de coopérer à cette entreprise et à participer à la force qu'a le Taxicab comme grande utilité publique à réaliser d'énormes profits.

Application sera faite pour l'enregistrement des actions de cette compagnie aux Bourses de Montréal et de Toronto.

Paiements des actions en entier sur application.

Droits pour Camions à Moteurs — La Berna Motors and Taxicabs, Ltd., possède aussi et contrôle la vente des droits de la fameuse Berna Commercial Motor au Canada, aux Etats-Unis et au Mexique ; avec l'augmentation croissante dans l'emploi de voitures de commerce à moteur, ces droits sont un puissant actif commercial.

Un Fort Actif — La fabrication insurpassable et les qualités reconnues des Moteurs Berna, fabriqués en Suisse, en ont fait les premières voitures de commerce du jour et leur contrôle par cette compagnie pour le Nord entier du continent américain est une question de la plus haute importance pour ceux qui désirent avoir une base distinctement commerciale et tangible pour tout placement.

Lorries pour tout Usage — La compagnie est maintenant en demeure de vendre des Lorries d'une capacité de 1, 2 1-2, 3 1-2 et 5 tonnes, et elle est prête à en démontrer la supériorité par le service actuel d'un Lorry Berna de cinq tonnes.

Moteurs vs Chevaux — Les moteurs à camions sont d'un déplacement plus rapide que les chevaux et sous peu ils transporteront toutes les marchandises faisant le travail plus rapidement, mieux et à meilleur marché et cela à la grande satisfaction tant de l'acheteur que du vendeur.

Dividendes — Les profits actuels jusqu'à date et les perspectives très brillantes de la compagnie garantissent le paiement d'un dividende de 2 1-2 p.c. trimestriellement ou 10 p.c. par année, par les Directeurs, en commençant le 1er janvier 1910.

Les directeurs suivants forment le bureau exécutif de la Compagnie :

Hon. Richard Harcourt, Toronto, Ont., Président.
Andrew Elder, Ecr., Toronto, Ont.. Trésorier.
W. P. Kearney, Ecr., Montréal, Que.
A. G. Randall, Ecr., Toronto, Ont.
Auditeur - - - - J. P. Langley, F.C.A.
Registraires et Agents de Transfert - Trust and Guarantee Co., Limited.

Enregistrement à la Bourse

Paiements

E. A. ENGLISH,

Rues Adelaide et Victoria, Toronto.

B. 2-4-6

VENTE DE DEBENTURES

**Commission des Ecoles Catholi

PETITES ANNONCES

TARIF

Petites Annonces Classifiées

—DE—

La Patrie

Invariablement payable d'avance

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, et 1-2 cent par mot extra chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 20 mots ou moins, pour trois insertions, 1-2 cent par mot extra chaque insertion.

CHANCE D'AFFAIRES, 25 cents pour 10 mots ou moins, trois insertions, et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins et 1-2 cent par mot extra chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, etc., 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

EMPLOI DEMANDE, 20 mots pour 25 cents, trois insertions, 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 20 mots pour 25 cents, trois insertions, 1-2 cent par mot extra.

TOUTES les autres annonces "On demande", 20 mots pour 25 cents.

CHAMBRE A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au comptant avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées et le taux est en conséquence beaucoup plus élevé.

Nous n'entrerons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de 5 lignes.

LISTE DES SUCCURSALES

A Montréal et la Banlieu où vous pourrez porter vos

"PETITES ANNONCES"

NORD

5—G. Black, marchand de cigares, 401 rue St-Denis.
6—Pharmacie Normale, coin des rues St-Denis et Carré Saint-Louis.
7—Pharmacie Provost, coin des rues Roy et St-Denis.
10—Pharmacie Nadeau, coin des rues St-Denis et Rachel.
16—Geo. Vandelac, entrepreneur de pompes funèbres, coin des rues Cadieux et Rachel.
31—Pharmacie Charette, 463 avenue Mont-Royal.
37—Pharmacie Archambault, coin des rues St-Denis et Marie-Anne.
57—Nap. Morrissette, épicier, coin Roy et Mentana.
61—Pharmacie Roy, coin St-Denis et Laurier.
63—Pharmacie Migneron, 540 rue St-Denis.
66—Pharmacie L. J. Lafontaine, coin St-André et Mont-Royal.
68—Laforest & Cie., confiseurs, coin Duluth et Drolet.
35—A. Lalonde, 276 Mont-Royal.
59—J. B. H. D'Orvillier, 256 St-Hubert.
64—Dr J. G. Dugas, 2850 Saint-Laurent.
70—Dr J. A. Charette, 230 Saint-Laurent.

ST-LOUIS ET BOULEVARD

48—Morin & Frère, épiciers, 113 St-Viateur, ville St-Louis.
54—Pharmacie Sylvestre, coin Sanguinet et Beaubien, Parc Mile-End.
55—M. J. L. Legault, épicier, 894 Beaubien, Boulevard St-Denis.
58—Joseph Dugal, épicier, 35 St-Hubert, Villeray.
J. V. Beaulne, marchand de journaux, etc., 1850 Blvd. Saint-Laurent, ville St-Louis.

CENTRE

11—Pharmacie Labranche coin des rues Rachel et Amherst.
13—Pharmacie Nadeau, coin avenue Delorimier et rue Rachel.
67—G. Desmarais, libraire, 1319 Papineau, entre Marie-Anne et Mont-Royal.

NORD-EST

1—Pharmacie Nationale, 204 Boulevard St-Laurent.
3—Pharmacie Lévesque, 119 rue St-Denis.
43—Pharmacie Lanctôt, coin des rues Ste-Catherine et St-Denis.

Agents Demandées

AGENTS actifs et sérieux, partout à la campagne peuvent faire $100 par mois d'ici au printemps. Ouvrage facile. Expérience pas nécessaire. Boîte postale 291, Montréal. 149-ma-j-s-jn

AGENTS D'ASSURANCE CONTRE LE FEU DEMANDES — La Northern Assurance Company, Limited, de Londres, Angleterre, fondée en 1836, capital et fonds accumulés au 31 décembre 1908, $31,852,019.00, désirant augmenter ses affaires accepterait les services de personnes absolument responsables pour représenter la Compagnie dans les villes, villages et paroisses dans lesquels nous n'avons pas de représentant actuellement. Nous avons aussi de la place pour de très bons agents dans la Cité de Montréal et ses banlieues. Nous émettons des reçus et polices en français. Taux modérés. Commission payée aux agents, 15 p.c. Les applications seront considérées confidentiellement. En faisant application, veuillez nous dire votre expérience dans cette ligne, si vous vous êtes déjà occupé d'assurance, et nous donner vos références. Northern Assurance Company, Limited, 53 rue Notre-Dame Ouest, Montréal, Qué. P. O. Box 2385.
212-24

Chambre Demande

ON DEMANDE chambre et pension dans une famille privée, dans le quartier St-Louis. Ecrire immédiatement à R 1019 St-Denis. 209-6

Eleves Demandés

INSTITUT STENOGRAPHIQUE

Melle Irène Joly, diplômée et professeur déléguée de l'Institut Sténographique de France, ex-professeur au Montreal Business College, professeur au Monument National. Sténographie française et anglaise—système unique, cavigraphie et travail de bureau. Termes modérés, diplôme accordé. Position assurée. 307 St-Denis. Tél. Est 6482. 196-m-j-s

STENOGRAPHIE FRANÇAISE ET ANGLAISE — Cours par correspondance ou individuel, 25 ans d'expérience. Meilleur système du jour, adopté par tous les collèges et couvents. Sténographie officielle et professionnelle. Demandez catalogue de mes méthodes et prospectus, diplômes octroyés. Denis R. Perrault, professeur des cours publics au Monument National, au collège Ste-Marie, de la Société Canadienne de Sténographie, etc. Adresse: Institut Sténographique Perrault, 26, rue Emplie, près de l'Hôtel-Dieu.
Oct. 2-5-9-12-16-19-23-26-28-30 Nov. 3-6.

Emplois Demandés

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 Craig-Est, entre les rues Gosford et Bonsecours. Main-d'œuvre de toutes sortes fournie. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi on ferme le bureau à 1 heure p.m. — M. URBAIN LAFONTAINE, gérant.

UN JEUNE homme ayant plusieurs années d'expérience dans le métier boucher, demande place dans un étal canadien, autant que possible. S'adresser R. G. Boîte 221, Joliette, P.Q.
212-2

UN JEUNE homme bien instruit, connaissant les affaires, marié, demande place de confiance, soit voyageur, gérant, secrétaire. Meilleures références. S'adresser par lettre à casier A. L. 16 la PATRIE.
209-6

Situations Vacantes

AGENTS—A salaire et à commission pour vendre des plants d'arbres "Red Tag". Lignes exclusivement complètes. D'une vigueur spéciale. Cultivés seulement par nous. Vendu seulement par nos agents. Eléganta échantillons gratuits. Ecrivez maintenant à Dominion Nurseries, Montréal. 186-78

ASSORTISSEURS et assortisseuses demandés pour assortir et graduer les "clips". Personnes d'expérience préférées. Emploi constant et bons salaires. S'adresser à M. Block, 773 rue St-Jacques.
211-3

CHANTEUR — On demande un bon chanteur ou chanteuse comique français. Adressez-vous par lettre "Le Montagnard", Rivière-du-Loup, P.Q.
211-3

COUTURIERS — On demande deux compagnons couturiers, de première classe, bons gages. S'adresser à J. Hudon, marchand-tailleur, 87 St-Charles Borromée près Lagauchetière.
211-3

ENFANTS demandés pour prendre le Sirop Anti-coqueluche Sarlin, le seul réellement efficace. 1850 rue Ste-Catherine Est. 27-28-30-1-3-é

FORGERON — On demande un forgeron pour les voitures. S'adresser A. Beauchamp, St-Martin, Cté Laval.
210-3

INGENIEUR — On demande un ingénieur mécanicien, pour prendre soin de l'outillage d'une mine, doit être sobre. Répondre par lettre à C. D. 34, "La Patrie."
211-3

JEUNE homme compétent pour chantier, bois pulpe ou billots, connaissant comptabilité, expédition. Ouvrage moulin, mesurage bois, etc., devra fournir références. S'adresser C. A. P. Bureau de Poste, St-Joseph, Saint-Hyacinthe, P.Q.
213-2

MAÇONS — On demande des maçons pour travailler à la construction de l'église de St-Gabriel de Brandon. S'adresser sur les lieux.
211-3

MENUISIERS — On demande immédiatement deux bons menuisiers, pour ouvrage général. S'adresser 5 rue Ste-Elizabeth.
213-1

MENUISIERS — On demande des menuisiers pour manufacture de portes et châssis. S'adresser H. Fauteux, 10, avenue Fauteux, après 6 heures, 43 Vinet.
212-2

ON DEMANDE un bon couturier. S'adresser A. G. Gaudet, 671 Ontario Est.
213-2

ON DEMANDE des charretiers, s'adresser à l'écurie de O. Martineau, rue des Carrières.
213-6

ON DEMANDE des personnes ayant besoin de couchettes en fer, sommiers, matelas, prix de la manufacture. J. F. Goyer, 1272 St-Denis. Tél. St-Louis 1010. Mate'as reparé, $1.00.
188-70

ON DEMANDE des journaliers pour travailler à l'intérieur d'une fabrique. Emploi permanent. Salaire payé chaque semaine. M. Sauvé, 173 rue Common, angle de la rue Nazareth.
213-3

TAILLEURS DE FOURRURES—On demande immédiatement quatre bons tailleurs de fourrures sobres et compétents. Des références seront exigées. La Compagnie Paquet Limitée, Pointe aux Lièvres.
169-jno

UN BON BOULANGER trouvera place permanente. S'adresser P. O. Box 22, La Tuque, Qué.
210-6

VENDEURS demandés. Nouvelle ligne, système nouveau, 25 vendeurs pour la province. Payés huit fois par mois. Ecrire à Luke Bros., Ltd., Montréal.
191-54

VENDEURS DEMANDES pour des plants d'arbustes du Nord, cultivés dans la province de Québec. Les plus grandes commissions payées chaque semaine. Position permanente. On doit écrire les deux langues. Canadian Nursery Co., Montréal.
210-9

Femmes-filles demandées

APPRENTIE — On demande une apprenti préparesse dans les chapeaux. S'adresser 459 rue Lasalle. Maisonneuve.
212-3

COUTURIERES demandées immédiatement, ouvrage permanent et bons gages chez Rays 555 rue Ste-Catherine Ouest.
213-1

ON DEMANDE des filles d'expérience pour assembler les fournitures de chemises. S'adresser Smith et McKeown Co. Ltd., 16 Côté.
209-6

ON DEMANDE finisseuses, opératrices et faufileuses sur paletots d'hommes et manteaux de femmes. S'adresser 50 rue Dupré, angle du No 347 Notre-Dame Ouest.
210-6

ON DEMANDE des filles pour travailler dans une manufacture de parapluies, des personnes sérieuses peuvent se faire de bons gages, ouvrage très propre. S'adresser No 10 rue St-Pierre.
213-3

OPERATRICES d'expérience pour travailler aux machines à confectionner les chemises. Emploi constant. S'adresser chez Smith & McKeown Co., 16 rue Côté.
204-12

OPERATRICES POUR BLOUSES ET JUPES—On demande des opératrices d'expérience seulement. Emploi permanent, bon salaire garanti. S'adresser à M. Hayes, 100 rue Latour.
191-jno

Servantes Demandees

ON DEMANDE une fille de chambre, pas de lavage. Haut salaire payé. S'adresser immédiatement à 42 Bishop.
209-6

SERVANTE générale demandée immédiatement. S'adresser 6 Avenue Laval.
211-3

SERVANTE — On demande une servante pour ouvrage général de maison. S'adresser 944A St-Louis, de midi à 2 ou 6 à 8 heures.
211-3

SERVANTE DEMANDEE — On demande une servante (fille de chambre), au No 144 Berri. Bons gages.
212-3

SERVANTE générale, sachant faire la cuisine, pour une famille sans enfants. Références exigées. S'adresser de suite 9 Salaberry, coin Sherbrooke et St-Denis.
213-3

SERVANTE générale demandée, doit être bonne cuisinière, famille de deux, toutes les commodités de la ville, bons gages. S'adresser à Mme G. S. Low, B. P. Boîte 47, Chambly Canton, P.Q.
208-j-s.

A Louer

HOTEL RASCO

HOTEL A LOUER — L'hôtel Rosco, quarante chambres, en face du marché Bonsecours, pour long terme. Vient d'être mis à neuf de pied en cap. Loyer très bas. Parent Frères, 56 rue St-Jacques.
213-6

Maisons a Louer

A LOUER — Magnifique logement de 7 appartements, deuxième étage, très bon marché pour l'hiver. S'adresser 506 Parc Lafontaine.
212-6

A LOUER—4 beaux grands logements, rue Parthenais, près rue Mont-Royal. S'adresser E. Simard, 1315 Parthenais.
202-30

A LOUER—Coin Mentana et Mont Royal, (nord-est), 4 flats de 7 pièces, dont deux chauffés par le magasin, ménage fait. S'adresser 10 Cherrier. Tel. Est 2935.
4-6-8

A LOUER — Maison 6 chambres, ruelle Dansereau, No 4, en arrière 993 Ste-Catherine. Papineau, logis $6.00 S'adresser C. Blanchard, 405 Ste-Catherine Est.
213-3

A LOUER—Maison à louer, avenue Mercier, No 66, 5 pièces, w.c., $10 payable d'avance, possession immédiate. S'adresser No 551 rue St-André.
213-3

A LOUER, No. 1548 RUE ST-HUBERT, logement à louer, 6 pièces, lumière électrique, gaz, etc. Louera à sacrifice. S'adresser L. A. Cadieux No 62 St-Jacques, Main 4086.
210-6

A LOUER au No 478 rue St-André, entre DeMontigny et Ontario, logement de 7 pièces, fournaises à eau chaude. Prix modéré. E. R. Gareau, Bâtisse Royal Trust, 107 rue St-Jacques. Chambre 68.
209-6

A ST-LAMBERT—M.A.L. — Beau cottage, semi-détaché, toutes les améliorations modernes, fournaise, électricité, 11 pièces, splendide cave, près tramways, av. Notre-Dame, $35 par mois, prêt pour 1er novembre. Conditions faciles d'ici au 1er mai. Edmond Désaulniers, 17 Côte Place d'Armes.
201-20

LOGEMENT à louer, meublé ou non meublé, coin Ste-Catherine et St-Denis. S'adresser Pharmacie Lanctôt, 295 Ste-Catherine Est, coin St-Denis.
212-6

MAISON A LOUER — 736 rue Mont-Royal, haut de maison, 6 pièces. S'adresser au notaire E. Laliberté, 502 Ste-Catherine Est.
209-6

Propriété de Campagne à louer

ST-LAMBERT — Avenue Notre-Dame, magnifique logement à 2 étages, cave cimentée. Fournaise, eau chaude, 12 pièces, moderne, $35 par mois. S'adresser à EDMOND DESAULNIERS, Notaire, 17 Côte Place d'Armes.
189-20fs-ma-j-s.

A Vendre

ARBRES FRUITIERS A VENDRE—Magnifiques pommiers prêts à produire, poiriers, cerisiers, pruniers, gadeliers et toutes espèces d'arbres ornements, garantis. S'adresser à Oscar Amiot, 381 avenue Bloomfield, Outremont. Téléphone St-Louis 418.
197-15

A VENDRE — Carrosse de bébé en parfait état aussi fixtures électriques complètes pour 10 chambres. S'adresser 257 Ave Laval.
211-3

A VENDRE—Balance d'un clos de bois de feu E. D. Chaussé, planche, remise, pontage de cour, à sacrifice. S'adresser 104 Papineau.
209-6

A VENDRE — On demande des personnes ayant besoin de couchettes en fer, sommiers, matelas, prix de la manufacture, J. F. Goyer, 1272 St-Denis. Tél. St-Louis 1010. Matelas réparé $1.00.
189-70

A VENDRE—Profitez du bon marché. Peinturez vos maisons. Peintures garanties et assorties de couleur à 90 centins le gallon. Jos. Papineau, 1479 Notre-Dame Ouest, près Atwater.
190-1-j-s-20fs.

A VENDRE—Set de chambre, machine à coudre, voitures d'été et d'hiver (Phaeton Gladstone), harnais léger, simple et double, pôle pouvant s'adopter à toute voiture. S'adresser 10 Cherrier. Tel. Est 2935.
4-6-8

A VENDRE—Quelqu'un qui aurait besoin d'une bonne machine pour les vues animées (Moving Pictures) en trouvera une tout neuf n'ayant pas encore servi, à moitié prix. No 88 Sanguinet.
213-3

BOULANGERIE à vendre à St-Gabriel de Brandon, M. Georges Clermont offre sa boulangerie en vente cause, trop d'ouvrage, du 24 août 1908 au 24 août 1909, 1850 poches de fleur ont passé par le four, bonne clientèle. Un prompt acheteur fera des bonnes affaires. S'adresser à Georges Clermont, à la boulangerie, St-Gabriel de Brandon.
212-3

Cadres et Miroirs

Vous trouverez à notre magasin la plus grande variété de cadres nouveaux modèles, au plus bas prix. Gros et détail. La Cie Wilntamer, 58 Boulevard St-Laurent.
178-mjsim

CASH REGISTER

CASH REGISTER à vendre, valant $75.00 pour $45.00. S'adresser T. Girard, 300 Ste-Catherine Est. Tel. Est 6703.
194-20

CHIEN — A vendre, chien de chasse dompté, âgé d'un an. Bonnes conditions. S'adresser à Emile Taillon, 242 Cascades, St-Hyacinthe.
208-j-s-ma

COFFRES-FORTS

COFFRES-FORTS A VENDRE — 100 coffre-forts en stock, neufs et d'occasion. Les plus bas prix. Ahern Safe Co., Ltd., 390 rue Saint-Jacques.
162-m-j-s-jno

Costumes à Crédit

Costumes de dames, complets de messieurs et fourrures; paiements hebdomadaires et mensuels, même prix qu'au comptant. Garmaise Bros., 677 Ontario Est, 5 portes à l'est de la rue Beaury.
200-24

CROUTES SECHES et délignures en paquets, de 4 pds long, 150 chars. A être sacrifiés pour vente immédiate. Prix nets, livrable à aucune station, sur C. N. Q. Ry, entre Québec et Montréal. Donnez quantités que vous avez besoin. T. H. Massicotte, Ste-Thècle, Co. Champ.
190-26

DIAMANTS

$2,000 de diamants à vendre en bas du prix coûtant. On reprendra le diamant dans les 5 jours qui suivront l'achat si l'acheteur n'est pas satisfait. Albert Thibeaudeau, 1989a St-Jacques, West. 3249.
207-24

MOULIN à scie et à farine à vendre, bon pouvoir d'eau pouvant développer mille forces C.V. et en opération. S'adresser à Madame J. C. A. Bocs, Louiay, Co. Labelle, P.Q.
203-15

HUILES de CHARBON

Huile canadienne 14c, américaine 16c, astrail 20cf Ou 65c, 75c et 95c par 5 gallons. Gazoline, 20c ou 90c par 5 gallons, pur alcool $1.00 le gallon. Aussi benzine, carbure, ferronneries, peintures, ciment, papier à couverture, outils, tapisseries, fournaises Québec, vitres, etc. Prompte livraison. Morency, Côté & Cie., 3 magasins de ferronneries: 900 rue Ste-Catherine Est, 814 rue Ontario, Maisonneuve, 915 - 917 Mont-Royal Est, coin Papineau. Bell Est 5351, Bell Est 2690, St-Louis 361.
179-59

A Vendre

Huitres Malpecques

Toujours en stock, un grand choix d'huitres Malpecques. Prix, de $5.00 à $9.00. S'adresser à JOS. NANTEL, 197 rue St-Paul. Tél. Bell Main 1728, Tél. March. 385.
197-24

L'EAU DE JAVELLE PARISIENNE est la seule garantie donner entière satisfaction et manufacturée par Fyon & Fyon, 288 rue Garnier, Montreal. Refiez-vous des imitations.
189-100fs

MACHINERIE A VENDRE

Les Balances Fairbanks donnent satisfaction à l'acheteur et au vendeur. Toute balance Fairbanks enregistre la pesanteur exacte. Balances de toutes dimensions, fabriquées au Canada. The Canadian Fairbanks Cof, Ltd., Montréal.
213-1

MATERIAUX DE CONSTRUCTION et plomberie, bain, bassin à laver, évitr, tuyaux à gaz, etc., à vendre bon marché, 1570 ou 1525 Ave. du Parc. Tel. St-Louis 123.
212-6

Pharmacie à Vendre

au-dessous du prix coûtant. Dans un très bon centre tout à fait moderne, avec bureau contigu, si désiré. Raison, abandon des affaires pour ne s'occuper que de remèdes brevetés. S'adresser 1449 Boulevard St-Laurent.
175-1-jno

PIANO cottage, outils de menuisiers et coffre, liggerie de maison en général et articles de fourrures. Joseph Saint-Amour, 1367 St-Laurent. Tel. St-Louis 2191.
213-6

Poêles Defendeur

POELES DEFENDEUR, acier, autrefois manufacturés par Guillamette et Gauthier. Aussi poêles, fournaises de seconde main, réparations de toutes sortes. Quintal, 860 Craig Est. Main 379.
191-24

QUICONQUE désire acheter par versements, tapis, rideaux, fourrures, meubles, go-carts, vêtements de dames et messieurs, peuvent s'adresser 191 Ste-Elisabeth. Commandes prises par téléphone Est 3272.
196-52

SUR CREDIT

La place la meilleure marché de la ville, au crédit comme au comptant. Costumes de dames, jupes, hardes faites, fourrure, $1.00 à $2.00 par semaine. R. Ness, 1707 Ste-Catherine Est, Bell Est 695.
200-24

TABLES DE BILLARD ET DE POOL, bowling alleys et accessoires, fixtures de bar en stock pour livraison immédiate. Nos prix, qualité et conditions sont au-delà de toute concurrence. Demandez catalogue illustré et liste de prix à la Brunswick-Balke-Collender Co., 11 rue Notre-Dame Ouest, Montréal.
160-103 ins

5000 VOLAILLES de toutes sortes demandées. N'importe quelle quantité. Plus hauts prix payés. Demandez-les. Louis McDuff, 29 Ave. Viger, Montréal.
188-ma-j-s.

Cartes postales illustrées

Aux Marchands

Nous adressons nos catalogues et des échantillons de Cartes Postales de Noël et du Jour de l'An à tout marchand qui nous en fait la demande écrite sur du papier portant l'entête de sa maison.

Librairie GUAY
283 Rue St-Joseph
QUEBEC.
152-jno

Chevaux, Voitures, Harnais

A VENDRE — 1o. Un sleigh Alexandre, fabriqué par la maison Bérard et Major. 2o. Une selle de cavalier. 3o. Une vache Jersey âgée de 5 ans, lait très riche. 4o. Un pressoir à cidre ou à vin. S'adresser à 661 Chemin Ste-Catherine, 58 Outremont.
204-60

CHEVAUX TONDUS

FAITES CLIPPER VOS CHEVAUX à l'électricité en 30 minutes, chez J. L. Gaudet, 540 Amherst, coin Ontario. Ouvrage garanti. Tél. Est 1306.
189-150fs

CHEVAUX CLIPPES

Chevaux clippés—J. B. Legault, maréchal-ferrant, spécialité, ferrage chevaux de chemin, clippage à l'électricité; reconnu pour ouvrage rapide, satisfaction garantie, grande espace réservé aux voitures. 446a Hôtel de Ville, près Ontario, l'endroit le plus renommé de la ville pour entière satisfaction. Tél. Est 3185.
196-47

SLEIGH 3 sièges, pas de porte, $25; avec porte, $100; sleigh Rockaway, $75; sleigh express, 2 traîneaux, $75; sleigh de famille, $10; sleigh, coupé, $250; carriole double pour charretier, $175; carriole rouge, $25. Le tout en parfait ordre. Sleigh Ste-Catherine, sleigh Victoria, tandem. Compagnie Larivière, 71 St-Antoine, Main 1382.
208-6

VICTORIA neuve, deux victorias d'occasion, avec caoutchouc, $225 et $125. Aussi bogheis de différentes sortes, neufs et d'occasion. Compagnie Larivière, 71 St-Antoine. Main 1382.

Fourrures a Vendre

A VENDRE— Vêtements et fourrures pour dames et messieurs, vendus à crédit au même prix que vous les payez comptant ailleurs. Ouvert tous les soirs. Lande Bros., 234-236 Boulevard Saint-Laurent, près de Dorchester.
197-25

FOURRURES — Plus bas prix de la ville, casques depuis $1.00. Manteaux $25.00. Capots de chat. Etoles. Manchons. Réparations et ordres exécutés avec soin, 727 Ste-Catherine Est.
200-24

FOURRURES

Nous avons de magnifiques manteaux de Mouton de Perse de toutes grandeurs. Nous avons un assortiment énorme des plus élégants. Aussi manteaux en Near Seal, garnis en vison. Manteaux de dames doublés en fourrure, dernière nouveauté, Pardessus d'hommes doubié en rat musqué, collet en loutre naturelle, $40. Pardessus en Chat Sauvage de première classe. Manchons, Etoles, Tours de cou en vison, Alaska, etc. Toutes marchandises faites avec peaux choisies, fourrures de confection garantie. Une visite est sollicitée. Ouvert jusqu'à 9 heures p. m. Wm. Albert, marchand de fourrure en gros, 91 St-Hubert, près gare Viger.
212-6

PEAUX DE VISONS—600 peaux de visons canadiens pour chapeaux, collets, manchons, étoles, etc., en vente à 99c, $1.95, $2.95, $3.95. Maison Viau, coin des rues Ste-Catherine Est et Dufresne.
191-jno

Perdu

COLLET EN VISON—Perdu samedi, sur la rue Ste-Catherine, vers 5.30 ou 6 p.m., entre l'édifice de la PATRIE et la rue St-Denis, un collet en vison. Bonne récompense à la personne qui le rapportera à la PATRIE, ou à 136 rue Cherrier.
212-2

Lots a Vendre

LOTS A VENDRE — New Orchard, Pointe aux Tremble, variant de $200 à $600, etc., à des termes très faciles. Remarquez bien qu'il n'en coûte qu'un billet bleu pour s'y rendre. Les tramways de la rue Lasalle vous conduisent à la porte du fameux kiosque "New Orchard." Nos agents seront sur les terrains dimanche après-midi de 1 heure jusqu'à 6 heures. O. Massicotte et Côté, chambre 15, bâtisse la PATRIE.
2-4-6

Parc Lebrun, Longue-Pointe

MAGNIFIQUES LOTS A VENDRE PRES DU FLEUVE—Plus beau point de vue de l'Ile. Payables $1.00 et $2.00 comptant, balance en dix ans, sans intérêts, par paiements de 25c, 50c, 75c et $1.00 par semaine; exemption de taxes pendant 5 ans; rues, 70 pieds de largeur (extraordinaire), garnies d'arbres, trottoirs construits et rues faites. Des usines considérables seront prochainement construites près Parc Lebrun. Chars Notre-Dame et Terminal traversent la propriété. S'adresser sur les lieux. Nap. Lebrun, propriétaire, Bureau ouvert tous les jours.
124-140.

Quartier Mont-Royal

Lots de villas, situés sur le chemin de St-Luc, à cinq arpents environ à l'ouest du collège de la Côte-des-Neiges. Dix lots ont été vendus sur dix-neuf. Les personnes les plus en vue ont acheté pour construire au printemps. Chaque lot a 50 pieds de front; sont couverts de superbes pommiers. Messieurs Holt & Ross ont acheté les propriétés situées en face de nos lots, 90 arpents aux prix de $400,000, soit 15 cents le pied, rues inclues. Nous offrons nos lots à 12 1-2 cents le pied—pour clore la balance. Les tramways passent en face. Demandez au conducteur de vous descendre à Marchmont avenue No. 1181, Chemin Côte St-Luc. Pour toutes informations s'adresser à nos bureaux. Parent Frères, 56 rue St-Jacques
210-6

Meubles à Vendre

MEUBLES A VENDRE — Ameublements complets de maisons et de bureaux, prix modérés. Meubles de tous genres et de tous prix. E. Germain, 963 Ste-Catherine Est. Tél. Est 2244.
190-24

MEUBLES A VENDRE—Durant ce mois, avant d'acheter vos meubles, tapis, prélarts, venez voir nos prix, meilleur marché qu'ailleurs. Rachel Furniture Co., 509 Rachel-Est, près Parc Lafontaine.
186-80

A VENDRE — Meubles, poêles, tapis, prélarts et fournitures de maison, vendus à crédit au même prix que vous les paieriez comptant ailleurs. Conditions spéciales à ceux qui achètent comptant. Ouvert le soir. Lande Bros., 234-236 Boulevard Saint-Laurent près Dorchester.
197-25

MEUBLES — Nous invitons cordialement le public à venir visiter notre nouvel établissement de meubles neufs, tapis, prélarts, poêles, fournaises. Escompte spécial durant ce mois d'ouverture. Comptant ou crédit. Edpal's House Furnishers, 261 Ste-Catherine Ouest, entre Bleury et Alexandre.
197-25

Occasions d'Affaires

A VENDRE—Hôtels, restaurants, épiceries, magasins de cigares, maisons meublées pour louer des chambres et autres commerces. S'adresser Jean Castelli, 117 Ste-Catherine Est, en face la PATRIE. Tel. Est 4563.
210-6

Mine Malouf, Ltée

De Cobalt. 58 St-Jacques.

Bureau de Direction:
C. A. ARCHAMBAULT, président.
A. ROSS, vice-président.
Directeurs: J. C. BISAILLON,
H. C. BELLEW,
J. E. BEAUDOIN,
R. VALIQUETTE.
T. A. BRUNET, trésorier.
M. R. K. MALOUF, secrétaire-gérant:

Nous recommandons l'achat immédiat de ce stock à 15 centins l'action. Cette mine est située dans le meilleur canton de Cobalt. Les actionnaires peuvent juger de la grande richesse de cette propriété dont sa formation est la dinbase et même formation des plus riches mines de Cobalt. Placement très avantageux au prix de 15 centins l'action.
T. A. Brunet, 58 St-Jacques. Tél. Main 7094.
190-24

POUR cause de liquidation de la succession de Joseph Latour, mon fils, j'offre les propriétés suivantes en vente sous le plus court délai:—Beau lot, coin Mont-Royal et Des Erables, 50 pieds par 100 avec maison bâtie sur la rue Des Erables de 25 x 50, 3 étages, brique pressée aussi sur le même lot. Un étal de boucher — le tout bien loué — Vendra pour $8,000.00. — Aussi un magasin avec logement au No. 1198 rue Mont-Royal, occupé comme hôtel, loué $540.00. Coût $5,000.00.—Aussi un magasin avec logement au No 1202 rue Mont-Royal, occupé comme bureau, loué $540.00 — Coût $5,000.00. Ces propriétés sont tous des postes commerciaux et ne peuvent que continuer d'augmenter. S'adresser après 5 heures du soir, à J. D. Latour, 1200 rue Mont-Royal Est.
201-jno.

Pianos à Vendre

NOUVEAUX PIANOS LEACH

Employés et approuvés par les premiers professeurs de musique de Montréal. Les prix varient jusqu'à $375, payables $10 comptant et $7 par mois. La Cie de Pianos Leach, 488 rue Ste-Catherine Est entre les rues St-André et St-Timothée, ouvert tous les soirs, 560 rue Ste-Catherine Ouest près de la rue Drummond.
213-1

PIANO DROIT, $169

Piano droit presque neuf, $169 comptant. La Cie de Pianos Leach, Ltée., succursale de la partie Est, 488 rue Ste-Catherine Est, entre les rues St-André et St-Timothée. Magasin ouvert le soir.
213-1

Terre à Vendre

TERRE A VENDRE à Berthier, en bas, Co. Montmagny, une terre de 8 arpents de front sur 40 de profondeur, bois, sucrerie, un agrais de pêche, un mille de l'église, un mille de la beurrerie, un demi-mille du quai, bien bâtie, grange et maison, à vendre à bonnes conditions. S'adresser au bureau de poste, Berthier en bas, Co. Montmagny.
189-26

Argent à Preter

ACHATS DE BILLETS

de personnes à salaires et de femmes tenant maison et autres sans garantie. Paiements faciles. Bureaux dans 66 villes importantes.

D. H. TOLMAN, Chambre 1.
138-jno. ***54 NOTRE-DAME. EST***

ARGENT A PRETER sur deuxième et troisième hypothèque. Petits et gros montants. L. C. Goyette, notaire, 88 Notre-Dame Est.
186-ma-j-s-1ms



Aronson & Rutenberg
Prêteurs sur gage et bijoutiers.
113 RUE CRAIG O.
ARGENT A PRETER sur Diamants, montres, bijouteries, vêtements, fourrures et nouveautés.
110-1-j-jno

$200000 d'argent à prêter sur première hypothèque. Petits et gros montants, 5 et 5 1-2, sur pierre ou brique solide, passé $6,000. L. G. Leclerc, 71a St-Jacques. Main 2835.
185-75

Divers

AVIS A QUI DE DROIT — On demande l'adresse de la personne qui a en main un certificat de la PEAT GAS & COAL COMPANY, portant le numéro en rouge 1018. Venir ou écrire à chambre 104, 52 St-Jacques, Montréal.
207-jno

BONIN J. ARTHUR — Achats de comptes, billets etc., collection faite à domicile par personnes expérimentées. 60 Notre-Dame Est. Tel. Main 1183. Soir St-Louis 1621.
198-1-j-s-100fs.

CENDRE

Donnée pour le charroyage. S'adresser l'ingénieur de "La Patrie".

"CHIPWA"

PURIFICATEUR DU SANG

Remède Sauvage. Le plus grand composé de racine sur terre. Ecrivez-nous votre cas. Echantillon envoyé franco sur réception de 5 cents. Adressez:

Mde J. L. ROYER & CIE, Manchester, N. H

ET MANSONVILLE, P.Q.
211-3

COLLECTIONS — Je m'occupe de collections de vieux comptes, comptes de médecins, entrepreneurs, comptes de loyer. Taux modérés. Prêts d'argent sur hypothèques. Léon Racicot, 208 rue St-Christophe, près de la rue Ste-Catherine. Téléphone Bell Est 711.
202-jno

JINFORME le public que je viens de réinstaller ma manufacture de rouets à Papineauville. Réparations une spécialité. Prix spéciaux pour marchands. S'ad. Chs. Vézina, manufacturier, Papineauville.
212-6

LAVAGE — Lavage fait, livré humide, 60c la boîte. Si vous voulez être satisfait, n'oubliez pas de demander la Dominion Laundry, 732 Visitation. Tél. Est 4234.
201-25

Lavage de Famille

Lavage fait livré humide 60c; sèche 80c; linge uni repassé $1.00 la boîte; premier lavage 15c extra. — Royal Laundry, 736 Visitation. Tél. Est 1887.
200-24

TEINTURERIE-NETTOYAGE—Avez-vous quelque chose à faire teindre ou nettoyer? Adressez-vous à "The Canadian Dying and Cleaning Co.", 186 Saint-Philippe, Saint-Henri. Tout ouvrage garanti.
17-11ms-m-j-s

Ouverture de Modes

MODES

Notre ouverture de modes bat son plein. Nous exhibons tous les jours dans nos salons, nos modèles provenant des meilleures maisons d'Europe, auxquels nous y ajoutons nos créations américaines à des prix défiant toute compétition. Les dames désireuses d'avoir un chic chapeau devront venir nous voir avant d'aller ailleurs. Succ. V. Patenaude, 419 Notre-Dame Ouest.
172-50

Proprietes a Vendre

PROPRIETES A VENDRE PAR

E. R. GAREAU

Courtier d'Immeubles, Bâtisse Royal Trust, Chambre 68, 107 rue St-Jacques.

$7200 — A vendre à Montréal-Annexe, maison neuve, façade en pierre contenant six logements dont deux de sept pièces, avec cave de six pieds et quatre logements de quatre pièces avec passage, intérieur imité, bain, w. c., gaz. Loyer $66 par mois. Terrain 50 x 90 avec ruelle. Conditions $1,500 comptant.
E. R. GAREAU, bâtisse Royal Trust Chambre 68, 107 rue St-Jacques. S'adresser 9 heures à midi.

$3600 — A vendre, rue Huntley, Boulevard St-Denis, très jolie maison à trois logements, loyer $360, terrain 25 x 100, avec ruelle. Termes faciles.
E. R. GAREAU, Bâtisse Royal Trust Chambre 68, 107 rue St-Jacques. S'adresser de 9 heures à midi.

$5500 — A vendre près de la rue Papineau, à quelques pas de l'église Immaculée Conception, maison à quatre logements. Cinq et six pièces, façade en pierre, grandeur du terrain 40 x 105, avec ruelle. Loyer $564. Termes faciles.
E. R. GAREAU, bâtisse Royal Trust Chambre 68, 107 rue St-Jacques. S'adresser de 9 heures à midi.

A VENDRE au Boulevard St-Denis, deux côtés de maisons nouvellement construit. Loyer $925. Prix $7,200.00. Termes faciles.
E. R. GAREAU, bâtisse Royal Trust Chambre 68, 107 Rue St-Jacques. S'adresser 9 heures à midi.

$7600 — A vendre rue Cherrier, cottage, pierre et brique solide, trois étages, contenant neuf pièces, fournaise à eau chaude, maison en parfait ordre, terrain 23 x 120 avec ruelle, écurie de trois places, remise à voitures.
E. R. GAREAU, bâtisse Royal Trust Chambre 68, 107 Rue St-Jacques. S'adresser 9 heures à midi.

$3500 — A vendre rue St-André, maison pierre et

COLONNES D'IMMEUBLES

Proprietes a Vendre

PROPRIETES A VENDRE PAR

C. E. L. DESAULNIERS & FILS

71a rue Saint-Jacques

$6000—Chambord, près Rachel, 4 flats en pierre. Comptant, $500.

$5000—Laval, quatre flats, près Rachel.

CHERRIER. — Cottage. Echangera.

$3200—Huntly, deux flats, six chambres.

LAVAL—Bloc de 12 logements loués $2,200. Conditions faciles. Echangera.

$12500 — Delorimier, six flats. Comptant $2,500.

$6350—Sanguinet, près Rachel, 4 flats. Comptant $800, balance à 5 pour cent.

ST-HUBERT, (Villeray), 2 flats, $2,000.

$6000—Désiré, six flats. Comptant $1,000.

$3750—Chambord, 4 flats loués $402. Comptant $1,000.

$11500—St-Denis, près Rachel trois flats modernes.

$8800—Waverly, six flats, loués $972. Parc Lafontaine, $8,000, $8,500, $9,000.

$5000—Champlain, 4 flats.

St-Denis—Six flats, $10,000. Comptant $1,000.

$7000—St-Urbain, près Fairmount 3 flats, une fournaise.

$4000—Dufferin, 4 flats. Comptant $500.

St-Denis, trois flats, près Rachel, $11,000 et $11,500.

$7000—St-Denis. Cottage.

$5250—St-André, cottage. Echangera.

$6500—St-André, coin loué $760 Comptant $1,000.

$15000—Tupper, loué $1,900.00.

$1800—Parc Délisle, 2 flats. — Comptant $500.

$6000 — Mentana, quatre flats. Comptant $1,000.

$5500 — St-André, quatre flats. Comptant $1,000.

$6500— Amherst, près Ste-Catherine. Comptant $2,000.

$9800—Laval près Roy, 3 flats, fournaises.

$3650 — Hôtel de Ville, 4 flats, loués $472.

$4600 — Boyer, 3 flats, comptant $1,000.

$5300—Ste-Elisabeth près Sainte-Catherine, comptant $1,000

$8000 — Létourneux près Ste-Catherine, neuf flats, loués $916.

ST-ANDRE près Demontigny, dix logements, grand terrain, comptant : $4,000, Rapporte $1,400 net. Un bargain. Echangera.

$8500 — Parc Avenue, 3 flats, modernes.

$3800 — Orléans, 3 flats, comptant $500.

$4000 — Sanguinet près Roy.

$5850 — Colonial, 8 logements, loués $852, comptant $1500.

$25000 — Mitcheson, 12 flats, loués $2,650.

RIVARD, coin de commerce loué $1100, prix $10,500.

$12000 — Mance, six flats loués $1,368.

$6500 — St-Urbain près Mont-Royal, 3 flats.

$5200 — Ruelle Archambault, six flats, loués $600.

$9500 — Montcalm, 9 flats, loués près $1,000.

$12000 — Des Erables, 9 flats, $12,000.

$2800 — Sanguinet près Marie-Anne, 2 flats, écurie, comptant $700.

$35000 — Ste-Catherine et coin.

$6800— Delorimier près Ontario, six flats loués $720.

MONT-ROYAL, plusieurs magasins. (52)

$10000 — St-Hubert, 3 flats modernes.

Propriétés à Vendre

PROPRIETES A VENDRE PAR

C. E. L. DESAULNIERS & FILS

71a rue Saint-Jacques

$4600 — Christophe Colomb, 3 flats, comptant $1,000.

BOUCHERVILLE, belle résidence, un bargain.

$11800 — Waverly, six flats, loués $1,230.

$3600 — Fabre, 3 flats, avec écurie.

CHERRIER—Cottage et autre logement à échanger pour maison de revenus.

$7500—Lasalle, près du Parc Lafontaine, 6 logements loués $816. Comptant $2,000.

$3500—Fabre, près du Parc Lafontaine, deux beaux flats. Comptant $1,200.

$14000—Hôtel de Ville, près Roy six flats, échangera pour d'autres propriétés.

$5300—Ste-Elizabeth, à 100 pieds de la rue Ste-Catherine, 2 tenements.

$6600—Delorimier, près Ontario, six flats loués $720. Très bonne maison.

$8300—Avenue Desjardins, 6 beaux flats. Comptant $1,000 à $1,200. Balance sans intérêt.

$6000—Désiré, près Ste-Catherine, six flats loués $640.00. Comptant, $1,000. Un bargain.

$6000 — St-André près Demontigny, flat et tenement, grand terrain. Comptant $1,000.

$3500 — Cadieux près Boulevard St-Joseph, deux flats en pierre. Comptant $1,000.

$4150 — St-Germain, six flats, loués $500. Comptant $1000

$3200—St-Christophe, 3 flats très bon marché.

$5000—Des Erables, près Mont-Royal, 3 flats en pierre, Comptant $1,000. Six flats, $10,000, comptant $2,000. Douze flats, $19,500. Comptant $5,000.

$5000—Berri, près Mont-Royal, 4 flats.

Christophe Colomb, près du Parc Lafontaine, trois beaux flats. Comptant $1,000.

$4500—Lasalle, quatre logements, Comptant $500.

$13000—Champlain, près Demontigny, 11 logements loués $1,360. Conditions faciles.

$7200—Dorchester, près l'église St-Pierre, trois beaux logements loués $780.

$12500—Durocher, Outremont, 6 flats bâtis pour soi-même. Bien loués. Bon placement.

C. E. L. DESAULNIERS & FILS, 71a St-Jacques. Bureau 9 à midi. Résidence, 1186 Berri, près Mont-Royal. Tél. Bell St-Louis 319. Mds. 1906.
30-3

PROPRIETES A VENDRE PAR

O. MASSICOTTE & COTE

Agents d'immeubles, édifice la PATRIE. Est 3804.

RUE CHAMBORD, maison, 25 x 30, terrain 25 x 85, 2 étages, pierre, brique et bois, façade en pierre, toit en gravois. Revenu $328.00. Prix $3,200. Comptant $500. C'est la plus belle maison de l'endroit, cette maison a coûté $4,000.

RUE YORK, Ville St-Paul, maison 29 x 40, 2 logements, 2 étages, 3 terrains 25 x 131, ruelle en arrière. Bas lambrissé en bois, solage en béton. Bon revenu. Prix $4,000.

RUE DORION, terrain 50 x 75 avec maison, 6 logements, 3 étages, solage en pierre, bois et brique, façade en pierre, toit en gravois. Revenu $1,032. Prix $10,500.00. Comptant $5,000.

RUE MARQUETTE, belle propriété, bois et brique, 2 magasins, 1 logement Revenu $420. Prix $4,200. Comptant $1,000.

RUE DESMARAIS, 6 logis, brique solide, 6 pièces avec améliorations modernes, gaz, w. c., façade brique pressée. Revenu $1200. Prix $11,000. Comptant $2,500, balance $250 par année.

RUE BARRE, 5 logis et écurie, terrain 43 x 85. Revenu $576. Prix $4,500 On prendrait un terrain en échange.

O. MASSICOTTE & COTE, Edifice "La Patrie". Est 3804. 30-2-4.

Propriétés à Vendre

PROPRIETES A VENDRE PAR

Pigeon Realty Co

1457 Boulevard Saint-Laurent, près avenue Mont-Royal. Tél. Bell Saint-Louis 1429.

$2500 — Rue Van Horne, près Wiseman, (Outremont), maison 2 étages, 2 logements, 4 et 5 appartements, hypothèque à 4 p.c., $500 comptant. Balance facile.

$2500 — Rue St-Hubert, Boulevard St-Denis. Maison 2 étages, 1 logement et 1 magasin, très bien finis. Bons revenus. Paiements faciles.

$2700—Ave. Hôtel de Ville, près Rachel. Maison 2 étages, 2 logements, 5 appartements chaque. Trottoirs permanents et canaux payés. Revenus $270.00. Pas d'hypothèque. Tout le comptant possible.

$2900 — Rue Cadieux, près Boulevard St-Joseph. Maison 2 étages, 2 logements, 4 et 5 appartements. Comptant, $1,000. Balance facile.

$3000 — Rue Waverly, près Bernard, en face de l'église St-Georges. Maison 2 logements, 2 étages. Bons revenus. Comptant $1,000. Balance facile.

$3200—Sanguinet, près Beaubien, maison 2 étages, 3 logements, le tout moderne. Revenus $324. Comptant $1,000. Balance à terme.

$3300—Ave. Dumont, près Sherbrooke, 2 étages, 4 logements, 3 appartements chaque. Revenu $384.00. Comptant $500. Balance $200 par année. Hypothèque étant à 5 p.c.

$3500 — Rue Cadieux, près Boulevard St-Joseph. Maison 2 étages, 2 logements, 5 et 6 appartements. Comptant, $1,000. Balance facile.

$3500—Rue Huntley, près Comte, maison 2 étages, 2 logements, très bien finis, façade en pierre. Bons revenus. Echangerait avec 2 terrains dans le Boulevard. Peu de comptant.

$3600 — Rue Boyer, près Beaubien maison 2 étages, 4 logements très bien finis. Le tout moderne. Revenus $384.00. Prendrait un terrain et la balance comptant sans hypothèque.

$3600—Rue Clark, près Bernard, 2 étages, 2 logements. Appartements chaque, cour et écurie. Revenus $372.00. Echangerait avec terrain. Balance comptant.

$3800—Rue Labelle, près Defleurimont, maison 2 étages, 1 logement et un magasin. Le tout très moderne, cour et écurie très bon centre pour une épicerie. Prendrait un ou deux terrains en échange, et une partie comptant.

$4000—Rue Esplanade, près Fairmount, maison 2 étages, 2 logements avec extension. Façade brique pressée, 5 et 6 appartements. — Echangerait avec un terrain et très peu de comptant.

$5000—Rue Marie-Anne, près ave. Papineau, magnifique maison, 3 étages, 3 logements, 5 et 6 appartements modernes, comptant $1,000, balance facile.

$5000—Rue St-André, 3 maisons 6 logements et une boutique. Le tout moderne. Revenus $642; comptant $1,000 à $1,500. Balance facile.

$5000 — Avenue Laval, quartier St-Jean-Baptiste. Maison 2 étages, 2 logements, 6 et 7 appartements. Hypothèque 5 p.c. Tout le comptant possible.

$5400 — Rue Marquette, près du Parc Lafontaine. Maison 3 étages, 3 logements, avec extension, 6 appartements chaque. Le tout très moderne. Revenus, $538.00. Balance comptant sans l'hypothèque.

$5500—Rue St-Laurent, près St-Viateur, maison 2 étages, un logement et un magasin, cour, écurie, cave. Très bon centre d'affaire Faites une offre.

$5500—Avenue de l'Epée. Magnifique cottage, contenant 8 appartements. Belle cave, fournaise, l'intérieur fini avec goût. Echangerait avec deux ou trois terrains, et une partie comptant.

$6000—Rue St-Hubert, Boulevard St-Denis, 2 maisons, 2 étages, 4 logements, 6 et 7 appartements, façade en pierre. Bons revenus. Comptant $1,000. Balance facile.

$6500 — Rue St-Laurent, près St-Viateur, maison 2 étages, 3 logements et un magasin. Revenu $696.00. Comptant, $2,500. Balance facile.

$6600—Rue Mance, près du Boulevard St-Joseph, magnifique maison, 3 étages, 3 logements, avec extension, 6 et 7 appartements, façade brique pressée. Bons revenus. Prendrait en échange terrains et la balance comptant.

$7500 — Rue St-Urbain, (coin de ruelle), 3 étages, 3 beaux logements, façade en pierre avec Bay Window, fournaises, Echangerait avec 2 terrains et peu de comptant.

$7500 — Rue Fabre, près Mont-Royal, maison 2 étages, logements, 4 appartements. Revenus, $798.00. Tout le comptant possible.

$8000 — Boulevard St-Joseph, près Avenue du Parc, maison 2 étages, 2 logements, brique solide. "Bay window". Le tout très moderne. Cave cimentée. Vendra à de bonnes conditions.

$8500 — Avenue du Parc, près Fairmount, maison 3 étages, 3 magnifiques logements, 6 appartements. Finis avec goût. Fournaises. Bons revenus. Tout le comptant possible.

$9000 — Rue Mance, près Boulevard St-Joseph. Maison 3 étages, 3 logements, le tout très moderne; 8 appartements, fournaises. Revenus annuels, 10 p.c. Tout de comptant possible.

$10500 — Avenue Mont-Royal, près Mance, maison 3 étages, 3 logements, 8 appartements, fournaises, intérieur fini avec goût. Revenu annuel, 10 p.c. Tout le comptant possible.

Proprietes a Vendre

PROPRIETES A VENDRE PAR

Pigeon Realty Co.

1457 Boulevard Saint-Laurent, près avenue Mont-Royal. Tél. Bell Saint-Louis 1429

$10500 — Avenue du Parc, près Mont-Royal, maison 3 étages, 3 logements, brique solide, 8 appartements chaque. Le tout moderne, fournaises. Bons revenus. Comptant $1,000. Balance $500.00 par année.

$13000 — Avenue Mont-Royal, en face du Parc, maison étages, 3 logements, façade en pierre, "bay window", 8 appartements, fournaises. Le tout moderne. Bons revenus. Tout le comptant possible.

$14000 — Rue Hutchison, près Fairmount, 2 maisons, 3 étages, 6 logements. Le tout très moderne. Comptant $2,000. Balance $500 par année. Prendrait 2 ou 3 terrains dans un bon centre.

$15500—Rue Cartier, entre Sherbrooke et Ontario, 4 maisons, 3 étages, 12 logements, 5 et 6 appartements. Façade brique pressée de première classe. Echangerait avec quelques terrains dans un bon centre et une partie comptant. Bons revenus.

$16000 — Rue Mance, près Boulevard St-Joseph, maison 3 étages, 6 logements, extension, appartements chaque, fournaises. Revenus $1,656.00. Echangerait avec 3 terrains et une partie comptant. Balance facile.

$18000 — Rue Berri, près Dorchester. Maison 3 logements, 4 étages, extension, brique solide. Bons revenus. $3,000 comptant. Balance facile.

$15500—Rue Dorion, entre Sherbrooke et Papineau, 4 maisons, 3 étages, façade brique pressée, 12 logements avec extension, 5 et 6 appartements. Revenus $1,584. Echangerait avec terrains et une partie comptant.

$20000—Rue Des Erables, (entre Marie-Anne et Rachel), 4 côtés de maison, 3 étages, 12 logements avec extension, façade en pierre. Solage en pierre sur béton. Le tout moderne. Revenus $1,872. Comptant, $4,000. Balance $500.00 par année. Chance extraordinaire pour faire un bon placement d'argent. On rendrait séparément avec $1,000 corptant et la balance très facile.

$22000 — Maison, 3 étages, contenant 3 magasins à 6 logements, coin Hutchison, cave de 7 pieds, cimentée, 5 et 6 appartements, fournaise. Peut rapporter $2,484. Echangerait avec terrain dans un bon centre. Balance comptant.

$30500 — Rue Ontario Ouest, un coin, maison 3 étages, contenant 9 logements et 5 magasins. Bons revenus. Echangerait avec terrain. Hypothèque à 5 p.c.

TERRAINS A VENDRE

UN COIN, rue Bernard, près de l'église St-Georges. Prix $2,200. Paiements faciles.

UN COIN, rue St-Urbain, près de l'église St-Georges. Prix $1,800.

4 LOTS rue Durocher, près Bernard, $2,200 pour le tout.

4 LOTS Avenue du Parc, près Fairmount. Vendra le tout en bloc ou séparément.

3 TERRAINS, rue Van Horne, 32 x 100. Prix, $2,500 pour le tout. Vendra séparément.

UN terrain rue St-Urbain, près St-Viateur. Prix $650.

Deux terrains rue Cazeau, (un coin).

UN terrain rue Waverly, $500 00 ave la coupe entrée. 25 x 100.

DEUX terrains rue St-Laurent, près Fairmount, $500.00 comptant. Balance facile.

7 terrains rue Chapleau, (Delorimier) dont $25.00 comptant. Balance très facile. Avis aux contracteurs.

72 LOTS à vendre dans l'Annexe. Prix variant de $500.00 à $600.00, dont $100.00 comptant. Balance très facile. Rues faites et canaux d'égouts. L'eau à la maison.

UN terrain Avenue Laurier, près St-Urbain, 25 x 94. Prix, $1,200, comptant $200.00. A condition que l'acheteur bâtirait immédiatement.

N'oubliez pas que nous échangeons terrain avec propriété avec peu de comptant. Aussi nous avons de l'argent à prêter pour n'importe quel montant sur 1ère et 2ème hypothèque.

PIGEON REALTY CO.
1457 Boulevard St-Laurent, près Avenue Mont-Royal. Ouvert le samedi jusqu'à 5 heures p. m. Téléphone Bell St-Louis 1429. 30-2-4

PROPRIETES A VENDRE PAR

T. DUBREUIL

Courtier, 97 St-Jacques. Tél. Main 2380

$3600— RUE ST-ANDRE, 2 jolis logis, bien finis, de 6 pièces, loués $360.

$5000 — PRES EGLISE St-Vincent de Paul, maison de 6 logements, loués $600. Conditions faciles.

$12000 — RUE ST HUBERT, quartier St-Jacques. Belle grande maison en pierre solide, de 18 pièces, grande salle, convenable pour hôpital privé ou maison de pension. Bâtisse 30 x 80 pieds. Terrain 30 x 165 pieds.

$6500—QUARTIER DUVERNAY Très bonne propriété neuve de 3 logis de 7 pièces, eau chaude, etc, comptant $1,000 seulement.

T. DUBREUIL, 97 rue St-Jacques. 218-3

A VENDRE, avenue Mont-Royal, 2 logements, un magasin rapportant $504, $4,200, Chabot, 4 logements neufs rapportant $384, $3,200. S'adresser 623 Mont-Royal Est. 212-6

Proprietes a Vendre

PROPRIETES A VENDRE PAR

J. B. BRUNET

76 St-Jacques. Tél. Main 6767

$600 — Rue St-André, près St-Zotique, 1 étage, 1 logement. Comptant $200.00. Balance payable $5.00 par mois.

$2000 — Rue Labelle, 2 étages, 3 logements. Revenus $228. Comptant $300.00. Balance $100.00 par année.

$2400 — Rue Cadieux, 3 étages, 3 logements. Comptant, $600.00. Balance $100.00 par année.

$2500 — Rue Albina, près église du Mile-End, 2 logements 4 appartements, revenus $264.00. Comptant, $400.00.

$2500 — Rue Lasalle, (Maisonneuve), 2 logements, brique solide. Comptant $300.00. Balance $100.00 par année. Prendrait en échange cheval et voiture.

$2600 — Rue St-Hubert, coin de ruelle, 2 logements. Revenus $276.00. Comptant, $500.00. Balance $100.00 par année.

$2700 — Rue Rivard, entre Duluth et Roy, 2 logements, 5 appartements.

$2700 — Rue Huntley, près Bélanger, 1 logement, 1 restaurant, revenus $300, comptant $500. Prendrait en échange cheval et voiture.

$3000 — Rue Cadieux, près Mont-Royal, cottage bois, brique, façade pierre, chauffage eau chaude, comptant $500. Cave cimentée, améliorations modernes.

$3100 — Rue Marquette, près Mont-Royal, 2 logements, 5 et 6 appartements. Comptant $1,000.

$3200 — Rue Montgomery, 2 logements et une épicerie, coin de ruelle. Comptant $500.00. Prendrait en échange des terrains.

$3200 — Rue St-Hubert, près des Pères du Saint Sacrement, 1 logement, 2 magasins. Revenu $336, comptant $500. Prendrait un terrain en échange.

$3700 — Rue Hôtel de Ville, près Blvd. St-Joseph, 4 logements. Comptant $700.

$4000 — Rue St-Hubert en face des Pères du St-Sacrement (coin de rue), bois et brique, 4 logements, 2 étages, comptant $500.

$4000 — Coin St-Eugène et Casgrain, 3 logements et épicerie, comptant $2,000.

$4500 — Rue Gilford, 3 étages, 3 logements, façade en brique romaine, 7 pièces, comptant $500. Balance payable $200 par année.

$4700 — Rue Coloniale près Mt.-Royal, 2 maisons, 4 logements, revenu $462. Belle grande écurie.

$5000 — Rue de Fleurimont près St-André, 6 logements, revenu 10 pour cent. Comptant $1,000.

$5200 — Rue St-Urbain, près Villeneuve, 3 étages, 3 logements modernes, revenu $612, comptant $2,000.

$5200 — Rue Hutchison entre Fairmont et Viateur, deux beaux logements bien modernes, comptant $1,000, chauffage à eau chaude : prendrait un terrain en échange.

$5200 Rue Clark près Viateur, 3 étages, 3 logements, façade en pierre, revenu $376, comptant $1,000. Prendrait en échange un terrain Balance $250 par année.

$5400 — Rue De Gaspé près Laurier, 2 maisons, 4 logements, peuvent se vendre séparément $500 comptant, balance $500, par année.

$5500 — Rue Esplanade près St-Viateur, 3 logements, maison 25 x 50. Chauffage à eau chaude. Revenu $600.

$6000— Rue Rivard près ave Laurier, 4 logements et façade en pierre, près des églises et des écoles, comptant $2,000.

$6000 — Rue Mance, beau cottage en brique solide, 2 étages, un logement, belle cave cimentée, chauffage à eau chaude, plancher en bois dur, améliorations modernes, comptant $1,500.

$6200—Rue Esplanade, 3 étages, 3 logements, comptant : $2,000, façade en pierre.

$6500—Rue St-Laurent, près St-Eugène, 2 logements et magasin, comptant $3,000. Cave cimentée de 7 pieds.

$6500—Rue Waverly, 2 maisons, 3 logements, 7 appartements. Comptant $2,000, façade en pierre. Chauffage à eau chaude.

$6500—Rue Clark, près Boulevard St-Joseph, 3 étages, 3 logements, 7 appartements, façade en pierre, revenus $660. Comptant $2,000, près de l'école, de l'église et des chars. Chauffage à eau chaude.

$7000—Rue Fabre, près Rachel, 2 maisons, 4 logements, peuvent se vendre séparément.

$11500 — Rue Hutcheson, près Fairmount, 4 logements, façade en brique pressée, 7 appartements. Comptant $2,000. Revenus $1,200.

$15000—Rue St-Laurent, entre Villeneuve et Boulevard St-Joseph, 2 logements, 2 magasins, comptant $5,000.

J. B. BRUNET, 76 St-Jacques. Tél. Main 6767. Le soir, St-Louis 1781.
4-11

PROPRIETES A VENDRE PAR

J. Bte TELLIER

Agent d'immeubles, 360, Ste-Catherine-Est. Tél. Bell 6768

$5000 — Restaurant licencié rue Notre-Dame. Bonne place d'affaires. Vente pour cause de maladie.

$250—Salle à manger rue Saint-Jacques.

$2250 — Propriété ville Emard, 2 étages, 2 logements, bien construite. Rapporte 11 pour cent.

Aussi plusieurs autres propriétés dans toutes les parties de la ville.

J.-BTE TELLIER, 360 Ste-Catherine Est. 23-25-28-30-31-4

A VENDRE — 2 maisons à 3 étages, façade brique Colombienne, 6 grandes pièces, passage, bain, w.c., lumière électrique, gaz. Conditions faciles. S'adresser au propriétaire, 1315 Parthenais. 202-30

A VENDRE—Propriété de 54 pieds par 100, maison en bois et brique, deux logements, écurie, dix places de chevaux, grande remise, très beau site et maison neuve, 665 Ontario. S'adresser 398 Orléans. 26-28-30-2-4-6

A VENDRE—Quatre logements, 68 à 74 Chamberd, près Parc Lafontaine, $5,500, peu de comptant, le propriétaire s'en va en campagne. S'adresser F. Barrière, 276 St-Paul. 202-1-j-s-10fs.

A VENDRE au prix coûtant, $12,000, conditions faciles, une des plus belles maisons nouvellement bâtie, façade en pierre, 8 logements sur la 5ème Avenue, Viauville. S'adresser Henry Frigon, de Marché d'Immeubles de Montréal, 141 St-Pierre. Main 1114. 213-5

Proprietes a Vendre

PROPRIETES A VENDRE PAR

A. ROBERGE,

70 St-Jacques

RUES CHENEVILLE ET ST-GEORGES, 3 grands blocs en brique solide, à 3 et 4 étages, 294 pieds de front, 30 logements. Prix $60,000.00, à vendre en deux parties, $22,000.00 et $40,000.00.

RUE ST-ANDRE, près Rachel, 2 maisons, 4 logis, façade brique pressée. Terrain 42 x 94 pieds. Prix $5,500.00. Revenu $552.00.

RUE MARIE-ANNE EST, 2 maisons, façade en pierre, 4 logements, terrain 50 x 100 pieds. Prix $6,700.00. Loyer $672.00.

RUE BERRI, près Ontario, une excellente maison à 4 étages, 2 beaux logis de 7 et 8 pièces. Prix $5,500.00. Placement de première classe.

RUE PARTHENAIS, près Mont-Royal, 2 belles maisons à 3 étages, façade brique Columbus, 3 logements chacune de 6 grandes pièces, avec gaz, électricité, bain, etc. Prix $5,200.00 par maison.

RUE LETOURNEUX près Ste-Catherine, 2 maisons, 4 logis, terrain, 50 x 100 pieds, écurie. Prix $5,800. Loyer $654.

RUE LASSALLE, près rue Notre-Dame, Ville Maisonneuve, 3 maison, 6 logements, terrain 60 x 105. Prix : $6,000. Revenu $618.00.

A. ROBERGE, 70 St-Jacques.
30-2-4

A VENDRE—A Viauville, 3 grand flats, coin de ruelle, près de la rue Ste-Catherine. Conditions faciles. S'adresser 52 3ème Avenue, Viauville. 191-j-v-s-12fs

A SAINT-LAMBERT — Propriété de campagne. —Rue Notre-Dame. A vendre, $2,000, joli petit cottage en bois, six pièces, terrain 25 x 115. S'adresser EDMOND DESAULNIERS, notaire, 17 Côte Place d'Armes. 174-ma-j-sa-25fs.

A SAINT-LAMBERT — Avenue Notre-Dame, magnifique logement à 2 étages, cave cimentée. Fournaise eau chaude, 12 pièces, moderne, $35 par mois. S'adresser à EDMOND DESAULNIERS, Notaire, 17 Côte Place d'Armes. 188-ma-j-s-20fs

CINQ MAISONS neuves à vendre, rue St-Germain, près de l'église d'Hochelaga, contenant 3 logements chacune. Vendra séparément ou en bloc. S'adresser J. Chartier, 287 Dorchester Est, ou 33 Hudon. Téléphone Est 3086. 201-15

M. LAFLAMME

(Suite des 1ère, 11e et 13e p.)

créé par Honoré Mercier pour être représentée par un ouvrier.

M. TANCREDE MARSIL,

candidat dans Chambly, termina la série des discours en disant qu'il remporterait le comté de Chambly.

Plusieurs personnes accompagnèrent M. Laflamme jusqu'à son comité central, où il adressa de nouveau la parole, avec MM. Prévost, Lavergne, Fournier et Héroux.

Le candidat oppositionniste a dit que le Baron de l'Epine lui avait affirmé, au lendemain du procès Prévost-Asselin, que M. Turgeon, au moment de signer le contrat avec le syndicat pour l'affaire de l'Abitibbi, avait demandé d'attendre jusqu'au départ de M. Prévost, car si ce dernier apprenait l'affaire, l'opération pourrait échouer.

M. Prévost a déclaré que lorsqu'il était ministre, il a reçu la visite du fils de Louis Riel, qui lui a demandé une position ; il s'empressa de communiquer cette requête au premier ministre, lui demandant son concours. M. Gouin a répondu : " Ne faites pas cela, les Anglais vont parler."

SAINT-JACQUES

Assemblée dans tous les comités de M. Laflamme, ce soir. Les orateurs d'hier adresseront la parole à l'assistance.

A SA DERNIERE DEMEURE

(Suite de la dernière page)

l'hon. juge Lebœuf ; l'hon. juge Lanctôt ; l'hon. Guérin ; l'hon. juge Bruneau ; l'hon. Taillon ; M. Ethier, député ; MM. Philippe Hébert, B. C. Smith, G. W. S. Walker, A. L. Pacaud, de Tonnancourt, M. Donald Macmaster, C. R., Claude Hickson, Goldstein, C.R., N. Hirtz, M. Fabre Surveyer, M. E. St-Louis, Gonzalve Désaulniers, Rév. Arthur French, A. W. P. Buchanan, M. A. Chevalier, M. Godfroy Langlois, député, Nap. Séguin, député, F. X. Roy, le docteur Harwood, M. le député Wilson, M. Harwood, directeur des Postes, M. Siméon Beaudin, M. L. J. Tarte, M. Eugène Tarte, L. T. Maréchal, avocat. J. L. Perron, Hector Bisaillon, M. Hibbard, avocat, Achille Bergevin, M. C, de Crèvecœur, M. du Roure, conférencier à Laval, J. C. H. Dussault, A. E. de Lorimier, M. Thomas Gauthier, G. R. de Lorimier, C. R., M. d'Aoust, L. de Roode, avocat Bisaillon, avocat Genest, M. E. A. R. Ladouceur, greffier de la cour de police, L. N. Patenaude, greffier du journal français à l'Assemblée Législative, L. Bissonnette, W. Harris, avocat U. Emard, avocat Lamothe, avocat Fabre-Surveyer, docteur Lamontagne, Branchaud, J. W. Murphy, le chef Carpenter, exéchevin Martineau, M. Viglino, M. Charles Beaubien, C. R., G. Lecavalier, A. Charlebois, O. Deguise, notaire, J. A. Lesage, secrétaire du département des chemins de fer, district de Montréal, M. Bonin, avocat, Morin, Pélissier, avocat. Chaloult, avocat de Québec, L. E. Curran, S. Galipeau, de Québec, A. L. Pacaud, Georges C. Hyman, Arthur Delisle, Fortunat Bourbonnière, M. Goldstein, C. R., F. Gaudet, F. L. St-Jacques, Honoré Damphousse, Edmond Héroux, F. J. Bisaillon, F. X. Mercier, Eugène Lafleur, C. R., W. Harris, Rodolphe Décary, secrétaire du bureau des ministres, etc.

La famille a reçu des témoignages de sympathies suivants : fleurs, Lord et Lady Grey, une couronne ; les juges de la Cour du Banc du Roi un coussin ; le Barreau de Montréal, un ancre ; le Jeune Barreau, une couronne ; le gouvernement provincial, une couronne ; l'Alliance Française de Montréal, une couronne ; Sir Hugh Reid, de Londres, une couronne ; le Barreau du district de Terrebonne, une couronne ; M. et Mme T. C. Casgrain, une gerbe de chrysanthèmes ; M. et Mme C. A. Archer, une couronne ; M. et Mme J. P. Landry, une couronne ; M. et Mme J. L. Perron, une croix; Mme Cécile et Wilfrid Carling, une couronne ; M. et Mme Zéphirin Hébert, une croix ; M. et Mme J. C. King, une croix ; les enfants du défunt, un coussin.

Messes et bouquets spirituels: M. et Mme Alexandre Taschereau ; Famille Des Rivières; M. et Mme Edmond Taschereau; Mme J. T. Taschereau: l'hon. juge L. J. Cannon ; l'hon.juge et Mme Robidoux; l'hon. juge et Mme Loranger; M. et Mme Robert Archer; Madame Rouer Roy; Mme Alfred Garneau; Sir Alexandre et lady Lacoste; M. et Mme A. H. Masson; M. et Mme Louis Beaubien; Sir Louis A. et lady Jetté; le juge et Mlles. Desnoyers ; Madame A. M. Rolland; les Religieuses et les élèves de Villa-Maria; Mme D. Sexton; M. et Mme G. S. Cuvillier ; Mademoiselle Jeanne Dastous; M. Mme et Mlle Angers; M. et Mme C. A. Harwood; Mme Dumont-Laviolette; M. et Mme Dillon; Mme Louis Masson; Mme A. Brodeur; M. et Mme G. Dillon; Rév. Père Loseau ; Mme et Mlle Amos; M. et Mme Duchastel; Mme Gérin-Normand.

Des télégrammes et lettres de sympathies ont été reçues de la part de Son Excellence lord Grey, sir Wilfrid Laurier, sir Henri-Elzéar Taschereau, sir Louis A. Jetté, sir Lomer Gouin; des honorables juges Carroll, Cannon, Lynch, de Bedford; Bruneau, Caron, sir François Langelier, Dugas, de Joliette, et Robidoux,; Monseigneur Bruchési; R. C. Smith, C. R., bâtonnier du Barreau de Montréal, etc.,

Le Barreau du district de Kamouraska, était représenté aux funérailles de Sir Henri Taschereau, par M. Camille Pouliot, C.R., de Fraserville.

GUYBOURG

C'est la banlieue qui a le plus de vogue de toute l'île de Montréal.

La Cie Foncière Suburbaine de Montréal.
396 Bd. St-Laurent. Tel Bell L. 799

50 LOTS D'EXCELLENTES TERRES BOISEES

A VENDRE — POUR LA COLONISATION

Dans le Canton de Kingsey, Comté de Drummond, P.Q., près des villages de Danville, de Kingsey Falls, Ste-Elisabeth et St-Albert.

Prix de Vente et Conditions de Paiement des plus avantageux

N. B. Pour brochures et informations s'adresser à

PIERRE DESILETS, Ste-Clothilde de Horton, P. Q.
PHIDIME GAGNON, Maitre de Poste, Robson, P. Q.
L. E. CARUFEL, 82 rue St-Antoine, Montréal, P. Q.
H. E. TRUDEAU, propriétaire, Ville St-Laurent, Mnotres
142-m-j-s-10o.

MONTREAL-EST

Là où se dirige l'Expansion Naturelle de la Métropole.

Hâtez-vous d'acheter le lot qui vous tente, car la demande est grande et l'argent que vous pourriez faire ira à votre voisin. Le terrain doublera en six mois à Montréal-Est. Pour renseignements, etc.,

LA COMPAGNIE IMMOBILIERE DE MONTREAL-EST, LIMITEE

JOS. VERSAILLES, Directeur-Gérant

Chambre 501, Edifice New-York Life, Montréal. Tel. Main 7193.

CARTES D'AFFAIRES

Avocats

A. GOBEIL, avocat, 3, Edifice de la Banque d'Ottawa, rue Saint-Jacques, Montréal. Affaires administratives et Parlementaires. Ottawa et Québec. Tél. Main 6871. 245-jno

ELZEAR BEAUREGARD, avocat, ci-devant de Beauregard et Rouville. Edifice du Power, coin Clair et St-Urbain. Tél. Main 5787. 110-6ms

FORTIN, TANCREDE, avocat. No 97 St-Jacques, Montréal. Téléphone Main 3247. Bureau du soir, 543 Amherst. 166-ma-j-s-1an

McAVOY, HANDFIELD & HANDFIELD, 210 à 214 New-York Life, Montréal. Tél. Main 7190 et 7191. 32-1an

ROY & GUYON, avocats, 107 Saint-Jacques, chambres 66 à 67. Tél. 2504. Résidence : Honoré Guyon, 208 Gauthier : Euclide Roy, 2240 St-Denis. Tél. Est 2325. 179-1no

Notaire

LUCIEN GIROUX, N.P., Edifice St-Charles, 43 rue St-Gabriel, Montréal. Résidence Ste-Thérèse. Tél. Main 2785. Argent à prêter. 23-m-j-s-1an

M. J. A. MOUSSEAU, notaire, 360 Ste-Catherine Est. Bureau du soir, 421 Mont-Royal. Tél. Est 6703. 204-ma-j-s-2ms

Médecins

Dr. Jos. Lespérance
de la Faculté de Paris
Spécialité : Tuberculose, Maladies des Poumons, du Cœur et de l'Estomac.
100 RUE SAINT-DENIS
De 2 à 4 hrs. p.m. Tél. Bell Est 4119
Résidence 339 Laval. Tél. Bell Est 6730
188-78

Le Docteur Manseau
160 RUE ST-DENIS, MONTREAL.
Femmes & accouchements.
CONSULTATIONS au bureau, une spécialité de 1 à 3 p.m. Par appointement de 7 à 9 p.m.
17-13ms—m-j-s

Académie de Coupe

ACADEMIE NATIONALE de coupe de robe, couture et confection. Madame Ethier, professeur. 324 Lagauchetière Est. Tél. Bell Est 6363. 166-1an

Accordeur de Pianos

M. DIONNE, autrefois de l'Institution Nazareth, est maintenant au No 68 - St-Jacques. Téléphone Main 1289. 207-24

Chirurgien Dentiste

DOCTEUR J. L. Audet, chirurgien-dentiste, 1238 Ontario Est, près Fullum, Montréal. Tel. Bell Est 6523. Bureau du jour et du soir. 169-1an

Comptable

HECTOR DUFORT, autrefois de Dufort Frères, comptables, audition de livres, collection, etc., 442 Sherbrooke Est. Tél. Bell Est 6. 190-26

Dagenais et Bégin

AGENTS GENERAUX, 62 rue St-Jacques, Montréal. Bell Main 3767 Hôtels, restaurants, épiceries, propriétés, terrains à vendre ou à échanger, prêts, etc. 254-1an

Ecole de Danse

ECOLE DE DANSE — Professeur Frank Norman. Classes des commençants tous les lundis et mercredis à 8 p.m. Soirée de danse jeudi et samedi à 8.30 p.m. David Orchestra, 50c par couple. Salle Stanley, 96 rue Stanley. Tél. Up 5168. 162-78

Entrepreneurs de Pompes Funèbres

A. G. BELISLE, directeur des funérailles, 1380 Notre-Dame ouest. Abonnements aux frais funéraires, $1.00 par année, par famille. Voitures doubles à louer. Tél. Bell Main 4138. 263-1an

Maitre-Charretier

J

TEMPÉRATURE



Toronto, 4.—Vents frais du nord-ouest avec pluie; mais plutôt beau.

Demain, peu de changement.

VENT



Les chiffres de la température nous sont fournis par la maison Hearn & Harrison, 10 rue Notre-Dame Est.

Maximum aujourd'hui	48
Minimum aujourd'hui	40
Maximum l'an dernier	38
Minimum l'an dernier	28

CALENDRIER

DEMAIN, VENDREDI, 5 NOVEMBRE 1909

FETE DU JOUR : S. Zacharie et Ste-Elisabeth, parents de S. Jean-Baptiste.

Lever du soleil, 6.44.
Coucher du soleil, 4.43.
Lever de la lune, 11.50.
Coucher de la lune, 2.17.

Les Samedis de la "Patrie"

Il ne reste plus que quelques invitations pour notre audition de samedi, et ceux qui veulent y assister feraient bien de se hâter de venir les demander à nos bureaux, entre 2 et 5 heures l'après-midi.

Notre programme, que nous publierons demain ne le cèdera en rien aux programmes précédents.

Nous répétons que la Chorale Saint-Louis-de-France figure pour trois numéros sur notre programme, avec un double quatuor choisi.

SAINT-JACQUES

M. l'échevin C. Robillard a déposé ce matin, entre les mains de l'officier rapporteur, son bulletin de présentation.

Ce soir, autres grande assemblée au comité central de la rue Sainte-Catherine. Le candidat ministériel visitera ses comités.

Les membres de l'association de la fermeture de bonne heure ont ouvert leur comité au-dessus de la pharmacie Robert, angle des rues Ste-Catherine et Ontario.

MGR. BLAIS FRAPPE DE PARALYSIE

(Spécial à la PATRIE.)

QUEBEC, 4.— Mgr Blais, évêque de Rimouski, a été frappé de paralysie partielle, mardi, à la suite d'une hémorragie cérébrale. Il a été immédiatement conduit à l'Hôtel-Dieu, où l'on considère que son état n'est pas dangereux.

M. le chanoine Ross, qui était le théologien de Sa Grandeur lors du concile plénier, a passé la journée d'hier au chevet du malade. Ce dernier était célébrant d'honneur, le jour de la Toussaint, à la Basilique.



MGR BLAIS, évêque de Rimouski, qui vient d'être frappé de paralysie à Québec.

Les fatigues éprouvées alors n'ont pas été étrangères à cette maladie, qui, nous l'espérons, ne sera pas fatale.

PLUS TARD

Des nouvelles reçues de l'Hôtel-Dieu nous rassurent sur la santé de S. G. Mgr Blais, tombé soudainement malade mardi. On croit que dans deux ou trois semaines S. G. sera complètement revenue à la santé.

BERNIER ET LE DOCTEUR COOK

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

OTTAWA, 4.—Le capitaine Bernier nie la dépêche publiée dans les journaux de ce matin, à l'effet qu'il aurait demandé au Dr Cook de l'accompagner dans une expédition au pôle Nord. Le capitaine déclare qu'il n'a jamais fait d'invitation de ce genre et quand bien même il aurait voulu la faire, il n'en a pas l'autorisation.

UNE BALLE LUI TRAVERSE LE NEZ

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

OTTAWA, Ont., 4.—Frank L. Robinson, constable de la police fédérale, a été blessé accidentellement, ce matin, pendant qu'il était en fonction à l'hôtel de la monnaie, rue Sussex.

Au cours d'une ronde, Robinson rencontre le constable Carroll, également en service, et entra en conversation. En reprenant sa marche, Carroll échappa son revolver, qui glissa de sa ceinture et tomba sur une pierre. Le coup partit, et la balle frappa Robinson à la figure, lui traversant le nez. Le blessé a été aussitôt transporté à l'hôpital St-Luc.

La milice et la musique au Collège de Granby

Le collège commercial Saint-Joseph, dirigé par les R. R. Frères Maristes, voit se développer dans ses murs deux intéressantes institutions.

(Spécial à la PATRIE.)

GRANBY, 4.— Le collège commercial de Granby, fondé par les RR. Frères Maristes en 1890, occupe une position des plus avantageuses dans la jolie et florissante petite ville de Granby.

Les excellents sujets sortis de ce collège et qui brillent aujourd'hui à divers postes, sont des témoins vivants des fortes études suivies dans cet établissement, tant en anglais qu'en français. Aussi, Granby est fier de son collège commercial, qui vient de se signaler encore par l'organisation d'une milice et d'une fanfare.

Il nous suffit de savoir que c'est le Rév. Frère Léoncien qui vient d'être adjoint au Rév. Frère Daniel, directeur actuel, afin de voir à cette double organisation, pour être assuré du succès.

Déjà le corps de cadets formant un bataillon de la compagnie, travaille depuis 15 jours, sous l'habile direction du caporal C. E. Brown, et émerveille le public par ses évolutions militaires.

A peine y a-t-il 5 semaines que les instruments de fanfare ont été distribués, et déjà cette musique naissante qui compte 25 instrumentistes, exécute à ravir plusieurs morceaux, entr'autres nos airs nationaux.

Nous lisons dans l'"Echo" de Granby la note suivante:

Dimanche dernier, 24 du courant, malgré la température froide et pluvieuse il nous était donné d'assister dans la cour de notre collège à une magnifique représentation des exercices militaires par nos miliciens. Ces exercices avaient été pratiqués pendant le cours d'une semaine seulement, mais avec une intelligence et une habileté digne du sergent C. E. Brown, envoyé du gouvernement. Nous avons constaté avec plaisir les progrès rapides que peuvent réaliser de jeunes disciplinés, studieux et pleins de bonne volonté comme tous ceux qui fréquentent actuellement le collège St-Joseph. A la fin de ces exercices nous avons été surpris et tout simplement émerveillés d'entendre comme bouquet de cet après-midi la nouvelle fanfare du collège, organisée et dirigée avec tant de soin et d'habileté par le Rvd. Frère Léoncien, ancien directeur du collège de St-Vincent de Paul, près de Montréal.

Les officiers ont été choisis parmi les jeunes gens les plus sérieux et possédant les deux langues anglaise et française.

Lieutenant-colonel G. Duchesne, Major R. Morin, Capitaine, E. Gauthier, A. Choinière, H. Pion, Adjudant, J. Bouchard. Sergent-major, Hagan. Tambour-major, L. Guertin. Lieutenant, A. Bennett, R. Papin, C. Enright, P. Pelletier, A. L'Ecuyer, A. Casavant. Sergents, A. Goyette, C. Martin, F. Bruneau, G. Lynch, H. Aivon, B. Bianchi, W. Taupin, R. Davignon, A. Davignon, D. Audette, H. Gaucher.

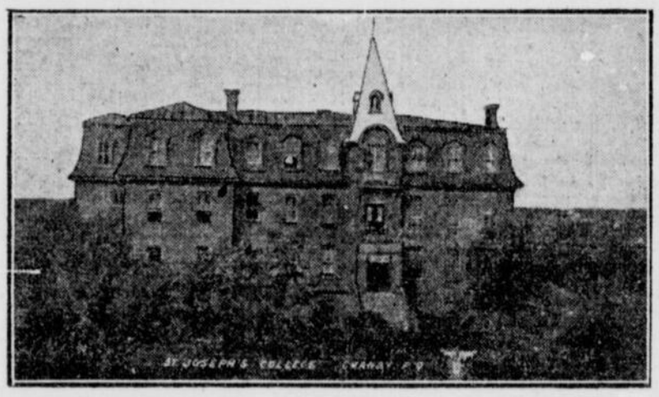
Sur la demande du révérend frère directeur, le caporal-instructeur C. E. Brown, devant repartir sous peu pour Farnham, tenta une parade en ville, qui eut plein succès.

On alla saluer les autorités religieuses et civiles de la ville par la présentation des 12 sections, formant le bataillon. Le tambour-major, précédé de la fanfare, ouvrait la marche avec ses 6 tambours et ses 7 clairons, dont les batteries et sonneries soulevaient les pas cadencés de ces jeunes et fiers troupiers.

Le bataillon fit halte devant M. S. H. Miner, maire de Granby, qui reçut le salut militaire au son de "God Save the King," supérieurement exécuté par la musique.

Dans un charmant discours en anglais, M. le maire exposa les précieux avantages que donnent à la jeunesse la milice et la musique au point de vue de la santé, de la bonne tenue et de la discipline, puis félicita chaudement les autorités du collège de cette double innovation, et les remercia vivement de leur délicate attention à son égard en leur promettant la répétition de cette visite.

Malgré qu'un grand nombre de collégiens fussent partis en congé de 2 jours, il fallut contenter la foule compacte, rangée aux abords du collège, dimanche dernier, à l'issue des vêpres, par l'exécution de divers mouvements avec la musique.



VUE DU COLLEGE SAINT-JOSEPH A GRANBY, P.Q.

L'expropriation du Parc Lafontaine

Pour avoir force de loi, la résolution du Conseil de Ville doit être ratifiée par la Cour Supérieure

Conformément à la résolution du Conseil de Ville, ordonnant de mettre fin à l'expropriation du Parc Lafontaine,, les avocats des parties intéressées et les avocats de la ville ont ajourné les procédures, hier, la commission d'expropriation s'ajournant "sine die". Aujourh'hui les avocat de la ville s'adresseront par requête, à la cour Supérieure pour faire confirmer la résolution du Conseil, sans quoi cette résolution serait nulle. Les avocats des parties intéressées se sont déclarés très surpris de l'attitude prise par le conseil, attitude qu'ils trouvent peu justifiée. Mtre G. Lamothe occupe pour les RR. PP. Jésuites; et Mtre Aimé Geoffrion pour M. Cordeau, et Mtre Laflamme pour M. Cushing.

EN COUR DE POLICE

A comparu devant le juge Choquette ce matin: M. Jos. A. Perrault, secrétaire de la municipalité du parc Amherst qui s'est avoué coupable d'avoir volé $600 à la municipalité. Sentence plus tard.

AUTRE SUCCESSEUR A LORD GREY

LONDRES, 4—Depuis quelque temps, il est fortement question que Lord Pentland succèdera à Lord Grey comme gouverneur du Canada, et que M. Gladstone deviendra gouverneur du sud Africain et Lord Crew, vice-roi des Indes.

Concours de Popularité de la "Patrie"

Hâtez-vous d'envoyer votre nomination, car tous travaillent activement.

Depuis la publication de la première liste des candidatures, un intérêt considérable s'est manifesté partout pour le grand concours de popularité de "La Patrie." Plus de 200 nominations ont été reçues depuis samedi et les noms continuent à nous arriver en grand nombre. Il est vraiment surprenant de voir comme tout le monde au Canada comme aux Etats-Unis semble rivaliser d'activité afin d'augmenter le nombre de votes pour chaque candidat.

C'EST LE TEMPS D'ENVOYER VOS NOMINATIONS

si vous ne l'avez pas encore fait, et remplissez soigneusement la formule de nomination publiée aujourd'hui et envoyez-nous la immédiatement.

Nous vous ferons remarquer que les abonnements accompagnés de l'argent devront être envoyés directement au Département du Concours si l'on veut obtenir des votes; ainsi les votes seront accordés d'après le montant d'argent envoyé pour chaque abonnement.

Sur demande, nous enverrons à chaque concurrente un livret de reçus ainsi qu'un pamphlet d'instructions afin de donner plus d'avantage possible.

Si quelqu'une des concurrentes désire une liste de nos abonnés à la campagne pour l'endroit où elle réside, nous nous ferons un plaisir de la lui faire parvenir immédiatement sur demande. Nous désirons donner une chance égale à toutes les concurrentes et aucune ne sera favorisée plus qu'une autre.

Il faut aussi remarquer que les coupons qui nous seront envoyés devront être reçus à notre Bureau avant l'expiration de la date qui y est indiquée, sans cela les coupons ne seront pas comptés.

En remplissant les formules de nomination et les coupons, ayez soin de toujours écrire le numéro du district. Pour tous les abonnements que vous nous ferez parvenir, mentionnez si ces abonnements sont nouveaux ou anciens. Nous ferons remarquer que les abonnements doivent être payés en entier, et aucun agent, ou personne sollicitant ces abonnements n'aura droit de garder de commission si l'on veut obtenir des votes. Vous pouvez prendre des abonnements dans n'importe quel autre district et vous n'êtes pas tenu de restreindre votre champ d'activité à votre propre district.

Si vous désirez de plus amples renseignements, veuillez nous écrire ou venez nous voir, et nous nous ferons un plaisir de vous expliquer tout ce que vous ne comprendrez pas.

(Voir aux pages 10 et 11)

A L'INSTITUT DES SOURDES-MUETTES

LE PREMIER BANQUET AUX HUITRES REUNIT HIER SOIR UNE FOULE ELEGANTE ET DISTINGUEE.

Il est maintenant de tradition que la saison des réunions mondaines débute par l'intéressant banquet aux huîtres donné à l'Institut des Sourdes-Muettes. Cet événement, qui réunissait hier soir l'élément le plus distingué de notre société canadienne-française a obtenu un succès égal à ceux des réunions analogues des années précédentes.

Au milieu de l'agitation des pensées mondaines, ne pouvait manquer de surgir dans l'esprit des convives le motif magnifique de cette fête de charité. Toutes les dames patronnesses de l'oeuvre, qui se sont dépensées sans compter, sans le moindre souci des fatigues, pour l'organisation de cette fête, ont dû éprouver une bien vive joie, en voyant les différentes salles de l'institution débordantes d'un public élégant et distingué.

D'habiles mains avaient ornementé chaque salle de mille jolies choses, dont la combinaison ingénieuse sans le banal et le convenu des décorations de tombola formait le plus agréable effet dans le diffusion des lumières. D'accortes et charmantes jeunes filles, qui étalaient les plus élégantes toilettes, faisaient le service des tables on sait avec quelle grâce et quel dévouement, tandis que "d'aristocratiques pickpockets", les bras chargés de fleurs et de bonnes choses à fumer, très habilement faisaient tomber dans leurs escarcelles l'argent de la charité.

Il était onze heures quand la foule des convives commença à évacuer les salles, emportant de cette jolie fête le plus agréable souvenir.

On remarquait dans la foule plusieurs personnalités de notre monde religieux et laïque.

Demain soir aura lieu dans le même local le second banquet au profit de l'Institut des Sourdes-Muettes.

DANS LE MONDE DE LA MILICE

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

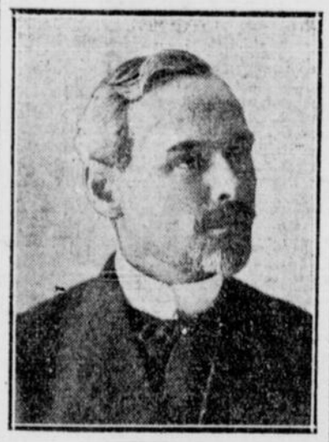
OTTAWA, 4.—Le conseil de la milice annonce que la 7e brigade d'artillerie sera transférée de Montréal à Sherbrooke, et que le 18e régiment du Saguenay s'appellera à l'avenir le 18e régiment des francs-tireurs de Saguenay.

Certains officiers canadiens ont obtenu la décoration des officiers des troupes coloniales auxiliaires, entre autres Sir Mackenzie Bowell, le lieutenant-colonel J.-P. Landry, et E.-S. Bois. La médaille de longs services a été accordée aux capitaine Alfred Lefebvre, du 64e, Euclide Poisson, du 80e, et au capitaine G.F.C. Poussette, de l'artillerie.

LUTTE ELECTORALE DANS ST-SAUVEUR

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

QUEBEC, 4.— Deux grandes assemblée politiques ont été tenues, hier soir, à Saint-Sauveur par les deux candidats dans cette division. Beaucoup de monde à chacune de ces assemblées. M. Patry a tenu son assemblée dans une salle, située vis-



M. J. A. LANGLOIS, candidat ouvrier, dans Saint-Sauveur.

à-vis la bourse du travail. Outre le candidat, les orateurs suivants ont pris la parole: MM. E. Roy, Chs. Deguise, M. A. Lemieux, Savard, avocats, et Geo. Morrisset.

A la Bourse du Travail, un très grand nombre d'ouvriers s'étaient assemblés pour entendre M. Langlois et ses amis. Les orateurs furent, outre le candidat, MM. C. Thouin, J. B. St-Laurent, Frs. Boivin, Alex. Grenier, L. Savard, N.P., et Z. Bérubé.

Des assemblées seront tenues, tous les jours, par les deux candidats dans les divers quartiers.

APPEL DEVANT LA COUR SUPREME

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

OTTAWA, 4.— La Cour suprême entend aujourd'hui l'appel de M. Ulric Barthe, de la "Vigie," contre l'échevin Huard, de Québec. Le journaliste de Québec a été condamné à payer $800 à M. Huard, sur une action de $10,000 pour libelle criminel, publié en décembre 1906, pendant la campagne municipale sur la question de tempérance. L'appel de ce jugement est basé sur des irrégularités de procédures.

UN COMPLICE DE MME STEINHEIL

PARIS, 4.— Mtre Aubin a causé une sensation, ce matin, durant le procès de sa cliente Mme Steinheil, en annonçant qu'il venait de recevoir une lettre signée "Jean Lefebvre," dans laquelle l'auteur confessait avoir participé au meurtre dont Mme Steinheil est accusé.

HAYWOOD EST A MONTREAL

UNE ENTREVUE AVEC L'ANCIEN SECRETAIRE DE LA FEDERATION DES MINEURS DE L'OUEST.

"Bill" Haywood, l'idole des mineurs de l'ouest, l'ex-secrétaire de la Fédération des mineurs de l'ouest, l'organisation ouvrière la plus avancée aux Etats-Unis, qui fut emprisonné pendant 18 mois et fut ensuite acquitté avec Moyer, après un procès retentissant, est à Montréal, et il parlera vendredi soir au "Grand Central Hall", 204 St-Laurent, et dimanche après-midi à trois heures au Temple du Travail.

Haywood a causé quelques minutes ce matin avec un représentant de la PATRIE et il s'est déclaré enchanté de sa visite au Canada. Il est au pays depuis deux mois et il a parcouru toutes les villes de l'ouest et de l'est. Il a traité de la condition des ouvriers dans l'Amérique et ses deux grands discours en traiteront aussi.

Le gros "Bill", comme on l'appelle, est déjà familier avec toutes les conditions des ouvriers canadiens.

Il s'intéresse aussi à nos grandes questions politiques et il sait que nous aurons une flotte canadienne. Il est contre la construction des "dreadnoughts." "Le gouvernement dit-il, va faire voter vingt millions pour construire des vaisseaux de guerre, il n'en construira qu'un seul car huit à dix de ces vingt millions iront dans les poches des politiciens et de leurs amis."

Il nous a parlé aussi de la fameuse enquête de l'hon. M. Mackenzie King sur la condition des ouvriers des manufactures de coton, "enquête, ajoute-t-il, qui n'a eu aucun résultat puisqu'elle n'a aucunement changé la situation. Je suis épouvanté de voir ce qui existe dans les filatures, ce que je ne voulais pas croire, c'est que les enfants qui devraient être à l'école sont des employés des manufacturiers de coton."

BRULE PAR UN JET DE VAPEUR

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

ST-HYACINTHE, Qué., 4.—M. R. Oscar Bernard, un des employés de la "St-Hyacinthe Distillery," était monté dans une échelle, pour ouvrir un robinet se trouvant posé dans une chaudière à vapeur. Il venait justement d'ouvrir le robinet quand l'échelle glissant, il tomba par terre, immédiatement au-dessous du jet de vapeur, qu'il ne put éviter. On l'a transporté à l'hôpital St-Charles. M. le Dr Viger a constaté que les deux bras et les deux jambes sont horriblement brûlés. Sans craindre pour les jours de Bernard, il déclare que les blessures sont très graves.

SAINT-GABRIEL DE BRANDON, 4. — A une assemblée du conseil de ce village, tenue hier soir, M. Emmanuel Beauchemin a été unanimement nommé maire, en remplacement de M. Norbert Prévost, démissionnaire.

UN SERIEUX ACCIDENT

EN VENANT RECUEILLIR UN BLESSE, L'AMBULANCE DE L'HOPITAL WESTERN VIENT EN COLLISION AVEC UN TRAMWAY

Un très sérieux accident est arrivé, ce matin, vers les 9 heures, au coin des rues Centre et Charlevoix.

Monsieur Hugh Armfield, 69 ans, No 823, rue Albert, a eu les deux jambes presque complètement coupées, par un tramway. Deux messages téléphoniques amenèrent sur les lieux, l'ambulance de l'hôpital Général et celle de l'hôpital Western. Le malheureux fut transporté à l'hôpital Général.

Au moment où l'ambulance de l'hôpital Western arrivait, à toute vitesse, à l'intersection des rues Centre et Charlevoix, un tramway arrivait à ce même endroit. Il fut impossible au cocher de retenir ses chevaux, et ambulance et tramway se heurtèrent avec violence. Le timon de l'ambulance alla donner dans le côté du tramway. Le timon se brisa. Les deux chevaux furent renversés et blessés grièvement ; l'un a eu un morceau du timon enfoncé dans la tête.

Quand au médecin-ambulancier et au cocher, ils l'ont échappé belle. Le médecin fut lancé en avant et tomba entre les deux chevaux. Il put toutefois se traîner sous la voiture et en sortir sain et sauf. Le cocher ne fut pas blessé.

Quand à la voiture, elle n'a pas été endommagée.

Plusieurs personnes, témoins de l'accident, disent que le tramway allait trop vite.

M. Saint-Pierre, épicier, sur la rue Charlevoix, ainsi que M. Perras, marchand, au coin des rues Centre et Charlevoix, nous disent, qu'habituellement, les tramways vont trop vite, à cet endroit.

Il y a environ deux mois, une semblable collision eut lieu entre un tramway et une voiture à incendie.

UN EXEMPLE NECESSAIRE

Un cas révoltant de malpropreté dans une école vient d'être signalé au Dr J. E. Laberge, du bureau d'hygiène municipal. Le principal de l'école en question dit qu'un de ses élèves appartient à une famille juive et qu'il a dû le renvoyer plusieurs fois vû qu'il était une source de contamination pour ses confrères. Chaque fois qu'il revenait à l'école, l'enfant était dans une condition pire qu'auparavant. On tenta de le laver et de le débarrasser de la vermine qui le dévorait. On y parvint, mais l'enfant revint de chez lui pire qu'auparavant. Le cas est donc désespéré et le principal regrette d'être obligé de priver cet enfant de la chance de s'instruire. Il demande, en outre, au Dr Laberge s'il n'y aurait pas moyen de faire nettoyer la maison où habitent les parents de cet élève et le Dr Laberge dit que la ville n'a pas ce droit qui est néanmoins demandé en vertu d'un projet de règlement présenté par l'échevin Dagenais.

A sa dernière demeure

Les obsèques de sir Henri Taschereau, juge en chef de la Cour d'Appel

Les obsèques du regretté Sir Henri Taschereau, juge en chef de la Cour du Banc du Roi, ont eu lieu, ce matin avec tout le déploiement de l'imposant culte catholique, néanmoins sans la présence des personnalités de notre magistrature, de notre monde politique, de notre société canadienne-française et anglaise, la cérémonie aurait été très simple; elle n'en fut que plus belle.

Malgré la pluie qui a empêché un grand nombre de personnes d'assister aux obsèques de Sir Taschereau, le cortège qui suivait le convoi funèbre de la résidence du défunt, rue Sherbrooke-Ouest, No. 226, jusqu'à l'église était nombreux et distingué.

La levée du corps, à l'entrée de l'église, fut faite par M. l'abbé Troie, et c'est M. l'abbé Bédard, assisté des abbés Fournet, et Legrand, comme diacre et sous-diacre, qui chanta la messe.

Mgr l'archevêque de Montréal a donné l'absoute.

La maîtrise de Notre-Dame, sous la direction de M. l'abbé Bouhier, a fait entendre la messe de Perosi, d'une si grave et si imposante composition. Pendant l'offertoire, le Pie Jesu, de Lavallée-Smith fut chanté avec toute l'ampleur voulue.

M. J. D. Dusseault, tenait l'orgue.

La cérémonie terminée le cortège prit le chemin de la Côte-des-Neiges où la dépouille mortelle du défunt sera inhumée.

Le deuil était conduit par M. Robert Taschereau, C. R., fils du défunt ; l'hon. Alexandre Taschereau, MM. Edmond et Antoine Taschereau ses frères ; MM. Edward, William et Maurice Pope, ses petits-fils ; MM. Joseph Pope, C.M.G., C.V.C. ; Joseph Carling, de London, Ont., et Forbes Sutherland, ses gendres.

Puis venaient les autres parents du défunt, neveux, beau-frères et cousins : l'hon. juge Lavergne, M. le député Armand Lavergne, MM. rivières, de Québec ; M. Georges Cuvilliers, René Hubert, L. G. A. Hé-Alexandre Lacoste, fils, Eugène Desbert, Joseph A. Taschereau, seigneur de Saint-Ours ; le docteur Coote, de Québec ; W. D. Baillargé, de Québec ; C. P. Lindsay, Gerin Normand, le capt. J. A. Taschereau, Paul Turgeon, Henri Lajoie, Léon Globensky, Joseph Landry, N. G. de Beaubien, Robert Archer, Alfred, Léon, Hector et Paul Garneau, Jules Duchastel de Montrouge, etc.

M. Charles Archer, C. R., représentait officiellement le gouverneur-général Lord Grey, et le lieutenant-colonel Roy, A. D. C., M. V. O., représentait le lieutenant-gouverneur, Sir Pelletier.

On remarquait dans le cortège : l'honorable Tait, juge en chef de la cour supérieure ; l'honorable M. Brodeur, ministre de la marine ; l'honorable M. Devlin, ministre de la colonisation ; l'honorable Jérémie Décarie, ministre de l'agriculture ; Sir Charles Fitzpatrick, Sir François Langelier, de Québec ; Sir L. A. Jetté, l'hon. sénateur Dandurand, M. le consul de Loynes, l'ex-juge Mathieu, l'ex-juge Loranger, l'hon. M. Pérodeau, l'hon. Weir, M. Honoré Gervais, député ; l'hon. Desjardins, l'hon. juge Choquet, l'hon. juge Bazin, l'hon. juge Lafontaine, l'hon. L. O. David, l'hon. Jacques Bureau, l'honorable juge Martineau, l'hon. Hector Champagne, représentant le Barreau du district de Ste-Scholastique ; l'hon. juge Carroll, l'hon. juge Lemieux, de Québec ; M. le juge Davidson ; l'hon. Béique ; l'hon. juge Archibald ; l'hon. juge Cross ; l'hon. juge Guérin ; sir Hugh Graham ; l'hon. juge Doherty ; l'hon. juge Fortin ; l'ex-juge Desnoyers ; l'hon. Arthur Boyer ;

(Suite à la 15e page)



Les funérailles de SIR HENRI TASCHEREAU. (Cliché du photographe de la PATRIE.)

UN TRUST DE VINGT MILLIONS

ON CONSIDERE MAINTENANT COMME UN FAIT ACCOMPLI L'AMALGAMATION DE TOUTES LES COMPAGNIES DE POUVOIR ET D'ECLAIRAGE ELECTRIQUES

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 4. — Plus se font nombreuses les dénégations venant des grands financiers qui manigancent en ce moment le "merger" ou la fusion de toutes les grandes compagnies de force motrice, d'éclairage et de chauffage de Québec et de Lévis, plus devient manifeste l'accomplissement de cette fusion.

L'une des choses qui viennent de confirmer l'existence de cette fusion, c'est la nomination de M. E.-A. Carr, gérant de la compagnie du gaz de Québec, au poste d'assistant-gérant de la " Quebec Railway, Light and Power Company."

Tout porte à croire que le "merger" est aujourd'hui un fait accompli, bien que la nouvelle officielle de sa formation ne soit pas encore communiquée au public.

Le capital de la compagnie, qui doit englober toutes les autres, sera, dit-on, de $20,000,000.

LA LIGNE ALLAN ET LE PACIFIQUE

Cet avant-midi, la rumeur circulait dans les cercles maritimes, que le capitaine H. St. G. Lindsay, haut surintendant de la marine de la compagnie Allan serait remplacé sous peu par le capitaine W. G. McGiffons, un des surintendants de la compagnie du C. P. R.

Ce dernier, il y a deux ans, occupait la même position, à la compagnie Allan, que le capitaine Lindsay.

Malgré le mutisme des autorités de la ligne Allan, tout semble indiquer la véracité du fait.

MEURTRI SOUS UN ARBRE DE COUCHE

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

VALLEYFIELD, Qué., 4.—L'un des plus vieux citoyens de Valleyfield, Alfred Corbeille, âgé de 71 ans, est mort d'une manière tragique, hier après-midi, à 4 heures. Il était à surveiller une équipe d'ouvriers qui hâlaient une vieille barge sur la banque du canal, lorsqu'à un moment donné, il se trouva sur le chemin des chevaux qui tiraient un arbre de couche pesant environ 6 tonnes, qui lui passa sur le corps.

Il n'eût pas le temps de crier, et avant qu'on eut le temps d'arrêter les chevaux, il était déjà broyé.

M. Corbeille était très connu et universellement estimé à Valleyfield.

Sommier pour Lit "BANNER"

GUARANTEED ALASKA BEDDING

Signifie 20 ans d'un solide confort.

Exigez la Marque de Fabrique.

NAISSANCES

DEMERS — A Montréal, le 2 novembre 1909, au No 813 rue St-Hubert, l'épouse de M. Adrien Demers, une fille, baptisée Marie-Irène-Cécile.

Parrain et marraine, M. Joseph Charpentier et Mlle Irène Charpentier, grand-père et tante de l'enfant. 213-1

DESROSIERS — A Olneyville, Providence, Rhode-Island, au No 16 rue Mérino, l'épouse de M. Henry Desrosiers, un fils. 213-1

GAGNON — A Fall-River, Mass., E. U.A., au No 24 rue Varley, l'épouse de M. Hormisdas Gagnon, une fille, baptisée des prénoms de Marie-Blanche.

Parrain et marraine, M. et Mme George Gagnon. 213-1

DECES

BOURDON — A Longueuil, le 2 courant, Zotique Bourdon, cultivateur, décédé à l'âge de 58 ans et 8 mois. Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 8 heures. Le convoi partira de la demeure de son fils pour se rendre à l'église paroissiale et de là au cimetière. Parents sont priés d'y assister sans autre invitation. 212-2

DORE—A St-Louis du Mile-End, le 2 courant, à l'âge de 58 ans 8 mois 2 jours, Nazaire Doré, entrepreneur.

Les funérailles auront lieu vendredi le 5 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 57a la rue Clark, à 8 1-4 heures, pour se rendre à l'église Saint-Georges et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 212-2

GIROUX— En cette ville, le 4 courant, à l'âge de 69 ans, Dame Obéline Lefebvre, épouse de J. A. Giroux, maître-plombier, ex-capitaine du 65ème régiment C.M.R., et vétéran de la campagne du N. O.

Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de la défunte, 14 Ave. Laporte, St-Henri, à 7.45 hrs. pour se rendre à l'église St-Henri, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 213-2

LAMOTHE — Chez les Sourdes et Muettes, 595 St-Denis, à l'âge de 80 ans, Lucie Coffin, veuve de Pierre Lamothe, N.P., et mère de Charles Lamothe, du bureau du shérif.

Les funérailles auront lieu lundi le 8 courant à 9.30 heures à la chapelle privée de l'Institution. 213-3

LINCOURT — A Berthierville, le 4 novembre, à l'âge de 22 ans, Ls.-Philippe Lincourt, fils de Honoré Lincourt.

Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père à 8 heures, pour se rendre à l'église de Berthier, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 213-2

SICOTTE—A Boucherville, le 3 courant, à l'âge de 63 ans, Arthur Sicotte, époux de feu Domizile Pariseault.

Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, à Boucherville, à 8.30 heures, pour se rendre à l'église paroissiale et de là au cimetière, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 212-2

VOTEZ POUR LA COMMISSION et mangez les sardines "Golf Club". Elles sont si bonnes !